

# BUDGET 2024

PLAN FINANCIER  
ET DES TÂCHES 2025-2027

**Tome 2 : Vision par  
département et entité**



*Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil  
du 20 septembre 2023*

---

## Présentation en deux tomes

Le rapport sur le budget et PFT est présenté en deux tomes. Le tome 1 a pour objectif de présenter les éléments relatifs au budget et au plan financier et des tâches selon une vision globale de l'État. Le tome 2 présente une vision plus fine, par entité et département.

## Abréviations et symboles

Tout au long du présent rapport, les abréviations et symboles suivants peuvent être utilisés :

<b>MCH2</b>	Modèle comptable harmonisé pour les cantons et communes
<b>mio(s)</b>	Million(s)
<b>CHF</b>	Francs suisses
<b>EPT</b>	Équivalent plein temps
<b>B</b>	Budget
<b>C</b>	Comptes
<b>PFT</b>	Plan financier et des tâches
<b>--</b>	Donnée équivalente à 0 ou aucune valeur
<b>CHAN</b>	Chancellerie d'État
<b>AUJU</b>	Autorités judiciaires
<b>AULE</b>	Autorités législatives
<b>DFS</b>	Département des finances et de la santé
<b>DESC</b>	Département de l'économie, de la sécurité et de la culture
<b>DFDS</b>	Département de la formation, de la digitalisation et des sports
<b>DDTE</b>	Département du développement territorial et de l'environnement
<b>DECS</b>	Département de l'emploi et de la cohésion sociale

## Signes dans les tableaux

Les charges et les revenus figurant dans les tableaux du présent rapport apparaissent en valeur absolue. Un résultat d'exercice négatif correspond à un excédent de charges tandis qu'un résultat d'exercice positif exprime un excédent de revenus. Une variation négative traduit une diminution alors qu'une variation positive traduit une augmentation. Dans les tableaux présentant des charges nettes, les charges et les revenus sont considérés conjointement pour une catégorie donnée (charges moins revenus). Un signe négatif traduit ainsi une situation où il y a davantage de revenus que de charges et on parle alors de « revenus nets ».

## Table des matières

1.	Introduction .....	4
1.1.	Présentation des informations.....	4
1.1.1.	Fiches standardisées par entité .....	4
1.1.1.1.	Dimension managériale .....	4
1.1.1.2.	Dimension financière et des ressources humaines.....	4
1.1.1.3.	Dimension analytique.....	4
1.1.1.4.	Forfaits des services centraux .....	5
2.	Fiches par département et entité.....	7
2.1.	Autorités législatives (AULE).....	7
2.1.1.	Compte de résultats des AULE.....	7
2.1.2.	Grand Conseil (GCNE) .....	8
2.1.3.	Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC).....	10
2.2.	Chancellerie d'État (CHAN) .....	14
2.2.1.	Compte de résultats CHAN.....	14
2.2.2.	Chancellerie (SCHA).....	15
2.2.3.	Service d'achat, logistique et imprimés (SALI).....	20
2.3.	Autorités protection des données et transparence (PPDT) .....	25
2.4.	Contrôle cantonal des finances (CCFI) .....	29
2.5.	Autorités judiciaires (AUJU) .....	33
2.5.1.	Compte de résultats des AUJU.....	33
2.5.2.	Secrétariat général des autorités judiciaires (SGAJ).....	36
2.5.3.	Tribunal d'instance (TINS) .....	39
2.5.4.	Tribunal cantonal (TCAN) .....	43
2.5.5.	Ministère public (MP) .....	46
2.6.	Département des finances et de la santé (DFS) .....	51
2.6.1.	Compte de résultats du DFS.....	51
2.6.2.	Secrétariat général DFS (SDFS).....	53
2.6.3.	Office d'organisation (OORG).....	57
2.6.4.	Service financier (SFIN).....	60
2.6.5.	Service des contributions (SCCO) .....	66
2.6.6.	Service de la santé publique (SCSP).....	70
2.6.7.	Service des bâtiments (SBAT) .....	76
2.6.8.	Service des communes (SCOM).....	84
2.6.9.	Service de statistique (STAT) .....	87
2.6.10.	Fonds d'aides aux communes .....	91
2.7.	Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC) .....	95
2.7.1.	Compte de résultats du DESC.....	95
2.7.2.	Secrétariat général DESC (SESC).....	97
2.7.3.	Service de l'économie (NECO) .....	101
2.7.4.	Service des poursuites et faillites (SEPF) .....	106
2.7.5.	Service cantonal de la population (SCPO).....	110
2.7.6.	Service pénitentiaire (SPNE) .....	115
2.7.7.	Police neuchâteloise (PONE).....	120
2.7.8.	Centre interrégional de formation de police (CIFFPol) .....	127
2.7.9.	Service sécurité civile et militaire (SSCM).....	130
2.7.10.	Service de la culture (SCNE) .....	135
2.7.11.	Service des ressources humaines (SRHE).....	141
2.7.12.	Service juridique (SJEN).....	145
2.7.13.	Fonds de la protection civile régionale.....	149
2.7.14.	Fonds contribution remplacement abris PC.....	152
2.7.15.	Fonds d'attributions cantonales Loterie romande .....	155
2.8.	Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS).....	159
2.8.1.	Compte de résultats du DFDS .....	159
2.8.2.	Secrétariat général DFDS (SFDS) .....	160
2.8.3.	Service de l'enseignement obligatoire (SEEO) .....	164
2.8.4.	Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) .....	169
2.8.5.	Service formation postobligatoire et orientation (SFPO) .....	172
2.8.6.	Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars.....	178
2.8.7.	Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) .....	183

2.8.8.	Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ).....	191
2.8.9.	Service des sports (SSPO) .....	195
2.8.10.	Service informatique entité neuchâteloise (SIEN).....	199
2.8.11.	Fonds structures d'accueil extra-familial .....	204
2.8.12.	Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual .....	207
2.9.	Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE).....	212
2.9.1.	Compte de résultats du DDTE .....	212
2.9.2.	Secrétariat général DDTE (SDTE) .....	214
2.9.3.	Service de l'aménagement du territoire (SCAT).....	218
2.9.4.	Service des transports (SCTR) .....	222
2.9.5.	Service des ponts et chaussées (SPCH) .....	227
2.9.6.	Service de l'énergie et de l'environnement (SENE) .....	235
2.9.7.	Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN) .....	241
2.9.8.	Service de l'agriculture (SAGR) .....	247
2.9.9.	Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) .....	253
2.9.10.	Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF).....	261
2.9.11.	Fonds d'aménagement du territoire .....	267
2.9.12.	Fonds cantonal de l'énergie .....	270
2.9.13.	Fonds des eaux .....	273
2.9.14.	Fonds forestier de réserve .....	276
2.9.15.	Fonds de conservation de la forêt.....	279
2.9.16.	Fonds agricole et viticole.....	281
2.9.17.	Fonds des mensurations officielles .....	284
2.10.	Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS).....	288
2.10.1.	Compte de résultats du DECS .....	288
2.10.2.	Secrétariat général DECS (SECS).....	290
2.10.3.	Service de l'emploi (SEMP) .....	295
2.10.4.	Service des migrations (SMIG) .....	301
2.10.5.	Service de la cohésion multiculturelle (COSM) .....	305
2.10.6.	Service de l'action sociale (SASO) .....	311
2.10.7.	Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA) .....	318



# 1. Introduction

## 1.1. Présentation des informations

Alors que le tome 1 offre une vision globale du budget et du PFT de l'État, le tome 2 présente une vision plus fine par département et entité. Ainsi, il présente le résultat financier et analytique prévisionnel par entité au travers de fiches standardisées. Les fonds sont considérés dans cette publication comme des entités à part entière, même si ceux-ci sont gérés administrativement par les services de l'État.

Pour chaque département, à l'exception des autorités de protection des données et de la transparence et du contrôle cantonal des finances qui ne se composent que d'une entité chacun, un compte de résultats détaillé pour le département est proposé. Il est suivi par les fiches standardisées par entités (et fonds).

### 1.1.1. Fiches standardisées par entité

Les informations figurant dans les fiches standardisées s'organisent autour de trois volets : la dimension managériale, la dimension financière et des ressources humaines ainsi que la dimension analytique permettant d'appréhender le coût des différentes prestations fournies par les services de l'État.

#### 1.1.1.1. Dimension managériale

Les explications reprennent en grande partie les missions, l'organisation et les accords de prestations (MOP) définies au sein des services, notamment au travers du projet GestionNE. La description du contexte actuel et futur ainsi que les objectifs stratégiques poursuivis à moyen et long terme permettent de fournir des informations relatives aux enjeux propres à certains domaines d'activités.

#### 1.1.1.2. Dimension financière et des ressources humaines

Les données financières du compte de résultats sont présentées de manière agrégée par groupes de natures comptables à deux positions conformément à la définition des crédits dans la LFinEC et au plan comptable MCH2. Des explications complémentaires des services sur les principales charges et principaux revenus figurant au budget, ainsi que leurs variations significatives par rapport au passé (comptes et budget de l'année précédente) et au futur (PFT), figurent en regard de ce tableau de synthèse.

Le tableau comporte également la statistique des effectifs du personnel géré par l'entité en question. Ceux-ci sont présentés de manière distincte pour le personnel administratif et technique ainsi que pour les magistrats. Les apprentis, stagiaires, rentiers ainsi que les enseignants et les personnes au bénéfice d'un contrat de travail occasionnel à l'heure ne sont pas comptés. Les données montrent le nombre de postes occupés à temps partiel ou à plein temps ainsi que les emplois équivalents plein temps (EPT).

#### 1.1.1.3. Dimension analytique

Les fiches comprennent également une présentation des données financières sous l'angle analytique avec :

- les coûts et revenus des groupes de prestations ;
- les charges et revenus non incorporables aux prestations ;
- les projets gérés par crédit d'engagement ;
- pour les services concernés, les charges et revenus relatifs aux différentes composantes de la facture sociale.

### Groupes de prestations

Le tableau suivant présente les composantes (coûts et revenus) des différents groupes de prestations tels que définis par les services et départements. Chaque groupe est ainsi découpé selon le détail décrit ci-dessous :

<i>Charges directes</i>	Charges qui sont directement imputables à un groupe de prestations.
<i>Coûts salariaux et de structure</i>	Charges salariales et charges de fonctionnement du service non-imputables directement à un groupe de prestations en particulier mais nécessaires à la réalisation de celles-ci. Elles sont ventilées du centre de coût de l'entité dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques). Outre les charges de personnel, il peut s'agir de BSM, d'amortissements, etc.
<i>Coûts des services centraux</i>	Charges provenant de la facturation des forfaits par les services centraux. Ces charges sont également ventilées dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques).
<i>Revenus</i>	Revenus découlant de la vente des prestations fournies.

Les coûts nets présentés constituent donc des coûts complets. À noter qu'un total négatif dans ces tableaux doit être interprété comme un revenu net, c'est-à-dire un groupe de prestation bénéficiaire. En outre, lorsqu'un groupe de prestation ne présente aucune donnée dans l'une ou l'autre colonne (comptes 2022, budget 2023, budget 2024) cela signifie qu'un changement de structure analytique a été effectué et que le groupe de prestation mentionné n'existe plus ou n'existait pas jusqu'à lors.

## Charges et revenus non incorporables aux prestations

La partie présentant les charges et revenus non incorporable aux prestations est composée de deux tableaux distincts :

- Les charges nettes de transfert non incorporables aux prestations, à savoir les charges de transfert moins les revenus de transfert (un signe négatif traduit donc un revenu net). On citera à titre d'exemple les charges relatives aux prestations hospitalières, au subventionnement des cycles 1, 2 et 3 ou encore au contentieux LAMal.
- Les autres charges nettes non incorporables aux prestations, à savoir les autres charges moins les autres revenus qui ne sont pas utiles à la délivrance d'une prestation (un signe négatif traduit donc un revenu net). On citera en particulier les charges et revenus financiers ainsi que les impôts ou les parts à des recettes fédérales par exemple.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Le tableau permet de présenter de manière synthétique, pour les entités concernées, les projets gérés par le biais de crédits d'engagement. Ces projets occasionnent des dépenses et des recettes au niveau du compte des investissements et/ou des charges et revenus du compte de résultats.

## Point d'attention dans la comparaison des données

Nous rendons attentif le lecteur au fait que les données analytiques présentées dans le cadre du rapport doivent encore être interprétées avec réserves. Même si la logique de détermination des répartitions analytiques des coûts de structure des services métiers semble stable et adéquate depuis l'exercice 2020, l'ensemble des services doit encore appréhender cette nouvelle dimension analytique aussi bien lors de la budgétisation que de l'imputation aux comptes. Certaines erreurs ou incohérences ne peuvent donc pas être exclues à ce stade et le dispositif fait l'objet d'une démarche d'amélioration continue.

### 1.1.1.4. Forfaits des services centraux

Afin d'obtenir un coût net des prestations dit « complet », il est nécessaire de tenir compte des coûts provenant des services centraux pour les prestations transverses qu'ils fournissent. L'utilisation de forfait pour répartir les coûts des services centraux permet ainsi d'obtenir un coût des prestations qui tient compte non seulement des charges propres aux services métiers mais également des coûts transversaux de structure. Nous rappelons que ces coûts n'ont par contre aucun impact sur le résultat global de l'État car ces derniers sont contrebalancés par des recettes d'un montant équivalent au niveau des services centraux.

Au budget 2024, six services centraux facturent des forfaits qui sont présentés de manière synthétique ci-dessous :

Service	Type de forfait	Unité d'œuvre	Composition du forfait
Service d'achat, logistique et imprimés	Centre éditique	Majoration sur le prix brut	Majoration appliquées sur les commandes prévisionnelles des services, comprenant les autres charges directes (essentiellement les salaires).
	Matériel scolaire		
	Matériel de bureau		
	Imprimantes multifonctions		
	Votations et élections		
Service des bâtiments	Forfait de base m2	Mètres carrés	Prix du mètre carré comprenant l'ensemble des charges (électricité, chauffage, loyers, amortissements, etc...)
	Energie		
	Concergerie		
Service de l'informatique	Postes de travail informatique	Postes de travail	Prix par poste de travail comprenant l'achat des PC, les licences bureautiques, etc...
	Solutions informatiques		Prix en fonction des logiciels utilisés
Garages de l'État	Par typologie de véhicules	Nombre de véhicules par type	Prix par typologie de véhicules comprenant les amortissements, l'entretien, les carburants, etc...
Service de statistique	Heures de travail	Heures	Tarif horaire comprenant les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges de structures)
Service des ressources humaines	Gestion salariale et administrative	Dossier de collaborateur	Le coûts du dossier comprend les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges des structures)
	Conseils, expertises et évaluation		
	Recrutement et mobilité		
	Formation et développement		
	Apprentis et stagiaires		

## Autorités législatives (AULE)

Compte de résultats des AULE

GCNE Grand Conseil

SGGC Secrétariat général du Grand Conseil

## 2. Fiches par département et entité

### 2.1. Autorités législatives (AULE)

#### 2.1.1. Compte de résultats des AULE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2'806'804</b>	<b>2'709'715</b>	<b>2'849'234</b>	<b>+139'519</b>	<b>+5,1%</b>	<b>2'846'025</b>	<b>2'874'525</b>	<b>2'874'525</b>
30 Charges de personnel	2'398'427	2'398'108	2'440'204	+42'096	+1,8%	2'425'204	2'467'704	2'467'704
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	188'897	236'000	252'000	+16'000	+6,8%	260'000	246'000	246'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	219'479	75'607	157'030	+81'423	+107,7%	160'821	160'821	160'821
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-2'806'804</b>	<b>-2'709'715</b>	<b>-2'849'234</b>	<b>-139'519</b>	<b>-5,1%</b>	<b>-2'846'025</b>	<b>-2'874'525</b>	<b>-2'874'525</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2'806'804</b>	<b>-2'709'715</b>	<b>-2'849'234</b>	<b>-139'519</b>	<b>-5,1%</b>	<b>-2'846'025</b>	<b>-2'874'525</b>	<b>-2'874'525</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-2'806'804</b>	<b>-2'709'715</b>	<b>-2'849'234</b>	<b>-139'519</b>	<b>-5,1%</b>	<b>-2'846'025</b>	<b>-2'874'525</b>	<b>-2'874'525</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	11.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	8.20	8.20	8.20	+0.00	0.0%	8.20	8.20	8.20

## 2.1.2. Grand Conseil (GCNE)

### Résultat financier

#### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'605'085</b>	<b>1'494'339</b>	<b>1'618'764</b>	<b>+124'425</b>	<b>+8.3%</b>	<b>1'611'764</b>	<b>1'640'264</b>	<b>1'640'264</b>
30 Charges de personnel	1'376'286	1'348'000	1'360'000	+12'000	+0.9%	1'345'000	1'387'500	1'387'500
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	183'334	222'000	238'000	+16'000	+7.2%	246'000	232'000	232'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	45'465	-75'661	20'764	+96'425	+127.4%	20'764	20'764	20'764
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'605'085</b>	<b>-1'494'339</b>	<b>-1'618'764</b>	<b>-124'425</b>	<b>-8.3%</b>	<b>-1'611'764</b>	<b>-1'640'264</b>	<b>-1'640'264</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'605'085</b>	<b>-1'494'339</b>	<b>-1'618'764</b>	<b>-124'425</b>	<b>-8.3%</b>	<b>-1'611'764</b>	<b>-1'640'264</b>	<b>-1'640'264</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'605'085</b>	<b>-1'494'339</b>	<b>-1'618'764</b>	<b>-124'425</b>	<b>-8.3%</b>	<b>-1'611'764</b>	<b>-1'640'264</b>	<b>-1'640'264</b>

#### Commentaires

Groupe 30 : La différence entre le budget 2022 et celui de 2023 s'explique par un ajustement du montant estimé des charges sociales suite au résultat des comptes 2022, pour rappel première année pleinement vécue selon le nouveau régime d'une députation à 100 membres.

Groupe 31 : Frais liés au fonctionnement du Grand Conseil. En 2024, la réunion des bureaux des Grands Conseils de Suisse romande, de Berne et du Tessin aura lieu à Neuchâtel. Cette réception, regroupant environ 70 personnes pendant deux jours, est organisée par chaque canton dans le cadre d'un tournoi. Le budget 2024 est notamment augmenté pour l'organisation de cette réception.

Groupe 39 : Il s'agit des forfaits du service informatique et du service d'achat, de logistique et des imprimés. La différence est due à la correction relative à la non-comptabilisation de l'écart statistique au réel (cf. commentaire aux comptes 2022 - répartition de l'écart statistique salaire sur tous les services de l'État appliquée ces dernières années de manière injustifiée au budget s'agissant du Grand Conseil).

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	10'207	13'600	28'000
Coûts salariaux et de structure	112'739	106'894	95'007
Coûts des services centraux	4'661	2'593	1'598
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>127'607</b>	<b>123'087</b>	<b>124'605</b>

#### Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Députation » sont constitués de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit pour l'essentiel de frais divers ainsi que de cotisations aux institutions intercantionales dont le Grand Conseil est membre (charges directes), des indemnités informatiques et de représentation de la présidence (coûts salariaux et de structure).

Sessions (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	128'384	125'400	134'000
Coûts salariaux et de structure	860'738	794'832	855'497
Coûts des services centraux	27'808	19'802	12'857
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'016'930</b>	<b>940'034</b>	<b>1'002'354</b>

#### Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Sessions » se composent des frais relatifs aux sessions : indemnités de déplacement versées aux membres du Grand Conseil pour les séances de groupe et les sessions, régie et entretien du système informatique de la salle du Grand Conseil, diffusion et archives audiovisuelles des sessions, ainsi que de frais divers, y compris frais liés à la garde d'enfants de membres de la députation (charges directes), indemnités de présence pour les séances des groupes et sessions (coûts salariaux et de structure), et coûts des services centraux relatifs aux sessions.

Commissions (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	42'850	83'000	76'000
Coûts salariaux et de structure	402'809	339'134	409'496
Coûts des services centraux	12'798	9'084	6'308
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>458'457</b>	<b>431'218</b>	<b>491'804</b>

#### Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Commissions » se composent des frais relatifs aux organes du Grand Conseil (bureau, commissions, sous-commissions, groupes de travail) : indemnités de déplacement, repas et mandats confiés à des tiers (charges directes), ainsi que des indemnités de présence (coûts salariaux et de structure).

## 2.1.3. Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Les prestations de notre secrétariat en faveur du Grand Conseil, de ses organes et de ses membres sont mentionnées aux articles 47 à 48 et 103 à 116 de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC).

Le secrétariat général du Grand Conseil assiste le Grand Conseil et ses organes dans l'exercice de leurs missions. Il leur assure le soutien logistique, renseigne leurs membres sur les aspects procéduraux de leur activité parlementaire et assume les autres tâches qui lui sont attribuées par la loi. Il est chargé notamment de planifier et d'organiser les sessions ainsi que les séances de ses organes, d'en exécuter les travaux de secrétariat et la rédaction des procès-verbaux, d'informer le public via internet sur les travaux du parlement, de pourvoir à l'enregistrement audiovisuel des sessions et de publier le Bulletin des délibérations du Grand Conseil, d'assurer le soutien de la présidence du Grand Conseil lors de manifestations et de représentations, de préparer le projet de budget et de produire les comptes, de gérer, conserver et archiver les actes et la documentation du Grand Conseil et de ses organes, ainsi que de fournir différentes expertises.

### Objectifs stratégiques

Plusieurs projets sont actuellement en cours de développement au sein du secrétariat général du Grand Conseil. Ils visent notamment à faciliter le travail des membres du Grand Conseil par l'offre de nouvelles prestations ou l'optimisation de prestations existantes, et à automatiser certains processus internes, dans une perspective constante de recherche d'efficacité et de sécurité. Une plateforme informatique sécurisée a récemment été ouverte aux membres du Grand Conseil ; cet espace dédié aux parlementaires permettra notamment la compilation systématique des documents utiles, limitant les échanges par voie électronique. Il s'agira, ces prochaines années, de l'éprouver et de la faire évoluer en fonction des besoins. De plus, le renforcement des formations destinées aux membres du Grand Conseil, la mise à jour du prochain site internet, ainsi que le développement et l'implantation d'outils métier spécifiques occupent actuellement, et pour ces prochaines années, le secrétariat général du Grand Conseil.

La situation relative à la saisie semi-automatique des procès-verbaux par reconnaissance vocale est également suivie de près, ainsi que la recherche d'une possible solution relative à la tenue de sessions virtuelles. Il s'agit, dans un premier temps, d'étudier le coût, la faisabilité et l'opportunité de solutions adaptées au parlement neuchâtelois.

Enfin, des réflexions sont menées afin de garantir le juste exercice de l'activité parlementaire en temps de crise(s).

**Résultat financier**
**Compte de résultats : charges et revenus par nature**

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'201'719</b>	<b>1'215'376</b>	<b>1'230'470</b>	<b>+15'094</b>	<b>+1.2%</b>	<b>1'234'261</b>	<b>1'234'261</b>	<b>1'234'261</b>
30 Charges de personnel	1'022'141	1'050'108	1'080'204	+30'096	+2.9%	1'080'204	1'080'204	1'080'204
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'563	14'000	14'000	+0	0.0%	14'000	14'000	14'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	174'014	151'268	136'266	-15'002	-9.9%	140'057	140'057	140'057
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'201'719</b>	<b>-1'215'376</b>	<b>-1'230'470</b>	<b>-15'094</b>	<b>-1.2%</b>	<b>-1'234'261</b>	<b>-1'234'261</b>	<b>-1'234'261</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'201'719</b>	<b>-1'215'376</b>	<b>-1'230'470</b>	<b>-15'094</b>	<b>-1.2%</b>	<b>-1'234'261</b>	<b>-1'234'261</b>	<b>-1'234'261</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'201'719</b>	<b>-1'215'376</b>	<b>-1'230'470</b>	<b>-15'094</b>	<b>-1.2%</b>	<b>-1'234'261</b>	<b>-1'234'261</b>	<b>-1'234'261</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	11.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	8.20	8.20	8.20	+0.00	0.0%	8.20	8.20	8.20

**Commentaires**

Aucune remarque particulière n'est à signaler.

Groupe 39 : La variation est due aux différences de calcul des écarts statistiques RH ainsi que des forfaits des services centraux (service informatique, service d'achat, de logistique et des imprimés, service des bâtiments et service des ressources humaines), directement élaborés au sein des services concernés.



## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	166'546	155'957	177'305
Coûts des services centraux	28'490	24'176	24'801
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>195'036</b>	<b>180'133</b>	<b>202'106</b>

#### Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Députation » sont constitués de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée aux dites prestations, ainsi que de frais divers.

Sessions (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	313'157	352'247	323'321
Coûts des services centraux	53'156	54'605	45'226
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>366'314</b>	<b>406'851</b>	<b>368'546</b>

#### Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Sessions » sont constitués de dépenses qui concernent les sessions du Grand Conseil, le traitement et le suivi des initiatives parlementaires déposées, les procès-verbaux des sessions et le Bulletin des délibérations du Grand Conseil, ainsi que d'autres projets. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée aux dites prestations.

Commissions (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	543'250	544'054	578'849
Coûts des services centraux	92'368	84'338	80'969
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>635'618</b>	<b>628'392</b>	<b>659'817</b>

#### Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Commissions » sont constitués de dépenses qui concernent les organes du Grand Conseil. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée aux dites prestations.

## Chancellerie d'État (CHAN)

Compte de résultats CHAN

SCHA Chancellerie

SALI Service d'achat, logistique et imprimés

## 2.2. Chancellerie d'État (CHAN)

### 2.2.1. Compte de résultats CHAN

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2024	Écart B2024 - B2023		PFT		PFT 2027
	2022	2023		CHF	%	2025	2026	
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>8'090'782</b>	<b>8'954'242</b>	<b>7'708'694</b>	<b>-1'245'547</b>	<b>-13,9%</b>	<b>7'628'694</b>	<b>7'628'694</b>	<b>7'628'694</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'485'564	1'630'000	1'610'000	-20'000	-1,2%	1'530'000	1'530'000	1'530'000
43 Revenus divers	96'541	80'000	80'000	+0	0,0%	80'000	80'000	80'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	6'508'677	7'244'242	6'018'694	-1'225'547	-16,9%	6'018'694	6'018'694	6'018'694
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>20'592'800</b>	<b>22'519'388</b>	<b>21'355'229</b>	<b>-1'164'158</b>	<b>-5,2%</b>	<b>21'844'623</b>	<b>21'328'030</b>	<b>21'513'031</b>
30 Charges de personnel	7'071'786	8'231'655	8'383'302	+151'647	+1,8%	8'387'696	8'381'104	8'381'104
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	9'875'374	10'977'640	9'790'640	-1'187'000	-10,8%	10'090'640	9'580'640	9'765'640
33 Amortissements du patrimoine administratif	346'579	69'024	45'691	-23'333	-33,8%	120'692	120'691	120'692
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	588'743	580'500	580'500	+0	0,0%	580'500	580'500	580'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'740'318	2'660'569	2'555'096	-105'472	-4,0%	2'665'095	2'665'095	2'665'095
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-12'502'018</b>	<b>-13'565'146</b>	<b>-13'646'535</b>	<b>-81'389</b>	<b>-0,6%</b>	<b>-14'215'929</b>	<b>-13'699'336</b>	<b>-13'884'337</b>
44 Revenus financiers	92	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	92	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-12'501'926</b>	<b>-13'565'146</b>	<b>-13'646'535</b>	<b>-81'389</b>	<b>-0,6%</b>	<b>-14'215'929</b>	<b>-13'699'336</b>	<b>-13'884'337</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-12'501'926</b>	<b>-13'565'146</b>	<b>-13'646'535</b>	<b>-81'389</b>	<b>-0,6%</b>	<b>-14'215'929</b>	<b>-13'699'336</b>	<b>-13'884'337</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	34.00	42.00	42.00	+0.00	0,0%	42.00	42.00	42.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	29.30	36.00	38.00	+2.00	+5,6%	38.00	38.00	38.00
<b>Conseil d'État</b>								
Postes occupés au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0,0%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0,0%	5.00	5.00	5.00

## 2.2.2. Chancellerie (SCHA)

### Évolution de l'environnement et des tâches

État-major du Conseil d'État, le service de la chancellerie assiste le gouvernement dans l'accomplissement de ses fonctions exécutives et de conduite de l'administration. L'environnement actuel fait face à de nombreux changements dans des domaines très différents : la pression sur le coût des prestations, la digitalisation des activités de l'administration, le suivi du développement du vote électronique, les modifications institutionnelles et leur impact sur les processus d'élections et de votations, ainsi que le développement et le suivi des instruments dans le cadre de la conduite stratégique de l'État.

Les questions liées à l'approvisionnement énergétique impacteront encore très certainement de manière sensible la gestion des activités gouvernementales et le domaine de la communication.

### Objectifs stratégiques

- Contribuer au rayonnement du canton par la poursuite du développement du domaine des relations extérieures et de la communication.
- Adapter les outils actuels de dépouillement et de publication des résultats des votations et des élections à l'évolution des technologies et suivre le développement du vote électronique.
- Développer des instruments afin de permettre au Conseil d'État de disposer des outils nécessaires à la conduite stratégique de l'État et coordonner la gestion de certains de ces instruments.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	Écart B2024 - B2023		PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>534'797</b>	<b>536'000</b>	<b>624'000</b>	<b>+88'000</b>	<b>+16.4%</b>	<b>544'000</b>	<b>544'000</b>	<b>544'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	292'467	280'000	370'000	+90'000	+32.1%	290'000	290'000	290'000
43 Revenus divers	96'541	80'000	80'000	+0	0.0%	80'000	80'000	80'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	145'789	176'000	174'000	-2'000	-1.1%	174'000	174'000	174'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>10'643'617</b>	<b>11'986'983</b>	<b>11'778'038</b>	<b>-208'945</b>	<b>-1.7%</b>	<b>11'982'699</b>	<b>11'655'503</b>	<b>11'790'503</b>
30 Charges de personnel	4'859'273	5'635'064	5'695'560	+60'496	+1.1%	5'697'756	5'695'560	5'695'560
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'754'579	4'377'640	4'204'140	-173'500	-4.0%	4'344'140	4'019'140	4'154'140
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	558'743	580'500	580'500	+0	0.0%	580'500	580'500	580'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'471'022	1'393'779	1'297'838	-95'941	-6.9%	1'360'303	1'360'303	1'360'303
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-10'108'819</b>	<b>-11'450'983</b>	<b>-11'154'038</b>	<b>+296'945</b>	<b>+2.6%</b>	<b>-11'438'699</b>	<b>-11'111'503</b>	<b>-11'246'503</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-10'108'819</b>	<b>-11'450'983</b>	<b>-11'154'038</b>	<b>+296'945</b>	<b>+2.6%</b>	<b>-11'438'699</b>	<b>-11'111'503</b>	<b>-11'246'503</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-10'108'819</b>	<b>-11'450'983</b>	<b>-11'154'038</b>	<b>+296'945</b>	<b>+2.6%</b>	<b>-11'438'699</b>	<b>-11'111'503</b>	<b>-11'246'503</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	15.00	19.00	20.00	+1.00	+5.3%	20.00	20.00	20.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	12.00	15.00	17.00	+2.00	+13.3%	17.00	17.00	17.00
<b>Conseil d'État</b>								
Postes occupés au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00

### Commentaires

Les revenus d'exploitation augmentent légèrement par rapport au budget 2023 en raison de la refacturation des frais de ports relatifs aux élections communales.

Quant aux charges d'exploitation, une légère diminution peut être constatée, variation essentiellement due à l'organisation ou non d'élections.

Au final, le résultat du budget 2024 est sensiblement inférieur à celui prévu pour 2023.

L'augmentation de deux EPT correspond à l'engagement de deux réceptionnistes pour les besoins en accueil du bâtiment situé à Tivoli (projet Vitamine). Cette augmentation est transitoire car elle sera compensée par des réductions d'effectifs dans les services concernés dès 2025. En 2024, elle est compensée par l'utilisation de la réserve PI (NE 2.0).

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Traitements du Conseil d'État (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	3'356'069	3'670'752	3'608'200
Coûts des services centraux	202'989	146'973	153'154
Revenus	96'532	80'000	80'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>3'462'527</b>	<b>3'737'725</b>	<b>3'681'354</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les traitements des membres du Conseil d'État, ainsi que les rentes des anciennes et anciens membres du gouvernement. Les revenus correspondent aux jetons de présence reversés par les membres du Conseil d'État pour leur participation à des Conseils d'administration, comités ou commissions.

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	18'851	22'046	23'843
Coûts des services centraux	11'572	14'838	16'301
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>30'423</b>	<b>36'885</b>	<b>40'144</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut le secrétariat de la chancellerie d'État, ainsi que du vice-chancelier. L'augmentation est en lien avec le renforcement des ressources dédiées à la gestion du secrétariat du Conseil d'État.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	101'102	81'174	107'295
Coûts des services centraux	63'441	54'634	73'355
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>164'543</b>	<b>135'807</b>	<b>180'650</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut le conseil, le suivi et la préparation des séances du Conseil d'État, ainsi que des sessions du Grand Conseil. Il contient également les travaux de coordination et de planification avec les autres départements, ainsi qu'au sein de la chancellerie d'État. Les écarts entre les comptes 2022, le budget 2023 et le budget 2024 s'expliquent par la prise en compte de l'intérim assuré par le vice-chancelier à la tête du SALI.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	46'448	48'482	43'712
Coûts des services centraux	27'922	32'631	29'885
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>74'370</b>	<b>81'113</b>	<b>73'598</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations concerne l'administration au sens large des entités rattachées à la chancellerie d'État (gestion financière et budgétaire, conduite, planification et suivi des objectifs, ressources humaines, suivi administratif).

Affaires du Conseil d'Etat (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	88'902	242'000	82'000
Coûts salariaux et de structure	200'079	247'383	182'798
Coûts des services centraux	123'259	166'500	124'975
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>412'239</b>	<b>655'884</b>	<b>389'773</b>

## Commentaires

Ce groupe de prestations inclut la gestion du courrier adressé au Conseil d'État, la préparation des décisions, ainsi que l'établissement des ordres du jour des séances du Conseil d'État. Il comprend également l'organisation des réceptions officielles, rencontres et manifestations diverses.

La différence avec le budget 2023 s'explique par l'organisation des festivités du 175e anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel en 2023.

Prestations chancellerie (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	3'476'313	3'932'200	3'872'200
Coûts salariaux et de structure	403'835	616'368	499'118
Coûts des services centraux	550'724	681'339	617'112
Revenus	437'787	456'000	544'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>3'993'084</b>	<b>4'773'907</b>	<b>4'444'430</b>

## Commentaires

Ce groupe de prestations inclut toutes les prestations spécifiques du service de la chancellerie, soit notamment celles relevant des droits politiques, de l'accueil au Château, de la gestion administrative du Guichet unique, des légalisations, de la gestion du registre des partenariats enregistrés (PACS), de la Feuille officielle et de la centralisation des frais de port de l'État.

La variation du budget par rapport aux comptes provient de l'organisation de seulement trois votations en 2022 alors que quatre sont prévues au budget 2024, en plus de l'organisations des élections communales. À relever que ces dernières généreront également des revenus supplémentaires en lien avec la refacturation des frais de port.

Relations extérieures et communication (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	151'604	163'000	208'000
Coûts salariaux et de structure	783'536	768'754	747'087
Coûts des services centraux	478'229	517'408	510'769
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'413'369</b>	<b>1'449'162</b>	<b>1'465'856</b>

## Commentaires

Ce groupe de prestations concerne la mise en œuvre de la stratégie des relations extérieures et de la communication, la coordination des relations extérieures du canton, ainsi que la gestion de la communication interne, externe et de crise.

L'augmentation des charges directes par rapport à l'exercice 2022 et au budget 2023 s'explique par l'organisation en 2024 d'un événement neuchâtelois au Palais fédéral.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Collab. intercant.	170'759	190'500	190'500	190'500	190'500	190'500
Partis politiques	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000
Réseau Urbain Neuchâtelois	87'984	90'000	90'000	90'000	90'000	90'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>558'743</b>	<b>580'500</b>	<b>580'500</b>	<b>580'500</b>	<b>580'500</b>	<b>580'500</b>

## Commentaires

Les charges non incorporables aux prestations restent stables.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023 Total net	Budget 2024 Dépenses / Charges	Budget 2024 Recettes / Revenus	Budget 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net
*PI-Réformes	En cours	0	297'732	0	297'732	297'732	297'732	297'732
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>297'732</b>	<b>0</b>	<b>297'732</b>	<b>297'732</b>	<b>297'732</b>	<b>297'732</b>

## Commentaires

La charge de deux EPT supplémentaires pour la gestion de l'accueil du bâtiment situé à Tivoli (projet Vitamine) est neutralisée par l'utilisation de la réserve PI (NE 2.0).



## 2.2.3. Service d'achat, logistique et imprimés (SALI)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le service d'achat, de logistique et des imprimés est un service central de l'État responsable des achats, de la gestion et de la livraison des commandes dans les domaines du matériel administratif et scolaire, ainsi que de l'impression centralisée des documents de l'administration. Il joue un rôle important dans les achats de l'administration par ses activités de conseil et de suivi des appels d'offres. Le nombre d'acheteurs est d'ailleurs appelé à évoluer en lien avec l'objectif de créer un office des achats fixé dans le programme de législature 2022-2025. Le service fournit également des prestations aux communes, aux écoles, à certaines entités paraétatiques et à des tiers.

### Objectifs stratégiques

- Garantir la qualité du support et du suivi des prestations fournies dans le cadre de SIGE (factures, commandes d'achat et support).
- Réaliser des économies sur les achats de l'État.
- Renforcer le domaine des achats par la création d'un office.
- Optimiser les processus achats et logistique.
- Assurer une édition de qualité des documents pour l'État et ses différents partenaires.
- Assurer la transition numérique au CEEN.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>7'555'985</b>	<b>8'418'242</b>	<b>7'084'694</b>	<b>-1'333'547</b>	<b>-15.8%</b>	<b>7'084'694</b>	<b>7'084'694</b>	<b>7'084'694</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'193'097	1'350'000	1'240'000	-110'000	-8.1%	1'240'000	1'240'000	1'240'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	6'362'887	7'068'242	5'844'694	-1'223'547	-17.3%	5'844'694	5'844'694	5'844'694
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>9'949'183</b>	<b>10'532'404</b>	<b>9'577'191</b>	<b>-955'213</b>	<b>-9.1%</b>	<b>9'861'924</b>	<b>9'672'527</b>	<b>9'722'527</b>
30 Charges de personnel	2'212'513	2'596'591	2'687'742	+91'151	+3.5%	2'689'940	2'685'544	2'685'544
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'120'795	6'600'000	5'586'500	-1'013'500	-15.4%	5'746'500	5'561'500	5'611'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	346'579	69'024	45'691	-23'333	-33.8%	120'692	120'691	120'692
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'269'296	1'266'789	1'257'258	-9'531	-0.8%	1'304'792	1'304'792	1'304'792
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-2'393'198</b>	<b>-2'114'163</b>	<b>-2'492'497</b>	<b>-378'334</b>	<b>-17.9%</b>	<b>-2'777'230</b>	<b>-2'587'833</b>	<b>-2'637'833</b>
44 Revenus financiers	92	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	92	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2'393'107</b>	<b>-2'114'163</b>	<b>-2'492'497</b>	<b>-378'334</b>	<b>-17.9%</b>	<b>-2'777'230</b>	<b>-2'587'833</b>	<b>-2'637'833</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-2'393'107</b>	<b>-2'114'163</b>	<b>-2'492'497</b>	<b>-378'334</b>	<b>-17.9%</b>	<b>-2'777'230</b>	<b>-2'587'833</b>	<b>-2'637'833</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	19.00	23.00	22.00	-1.00	-4.3%	22.00	22.00	22.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	17.30	21.00	21.00	+0.00	0.0%	21.00	21.00	21.00

### Commentaires

Les revenus d'exploitation liés aux taxes (42) ont été légèrement adaptés en fonction de l'historique des ventes. Quant aux revenus internes (49), ils diminuent fortement suite au transfert de la gestion et de la facturation des appareils multifonctions au service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN). Le recours à des articles génériques meilleur marché contribue également à la diminution des imputations internes.

Les charges d'exploitation liées aux biens et services (31) diminuent pour les mêmes raisons que celles citées ci-dessus, soit le transfert au SIEN de la location des appareils multifonctions et d'un choix de fournitures et matériel plus avantageux.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Approvisionnement (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	818'258	872'000	0
Coûts salariaux et de structure	758'397	881'069	873'539
Coûts des services centraux	202'770	214'368	217'797
Revenus	6'460	20'000	0
Revenus de la facturation des services centraux	1'405'101	1'387'301	541'317
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>367'863</b>	<b>560'136</b>	<b>550'020</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les coûts indirects liés à l'approvisionnement en fournitures de bureau pour l'administration, matériel scolaire et matériel des élections et votations fédérales et cantonales.

Dès 2024, les coûts des appareils multifonctions sont transférés au SIEN, d'où la diminution des charges directes et, pour le même montant, des revenus refacturés aux services de l'administration.

Logistique (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	4'046'737	4'329'000	4'188'300
Coûts salariaux et de structure	426'527	732'558	725'953
Coûts des services centraux	462'734	490'236	504'297
Revenus	735'959	807'000	752'000
Revenus de la facturation des services centraux	3'361'530	4'028'822	3'792'341
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>838'510</b>	<b>715'972</b>	<b>874'209</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la distribution des achats du domaine de l'approvisionnement.

Les charges directes correspondent à la sortie de stock du matériel susmentionné. La différence par rapport au budget 2023 provient d'une baisse des demandes en matériel d'économat qui se reflète également sur les revenus des services centraux.

CEEN (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	1'267'447	1'345'000	1'334'200
Coûts salariaux et de structure	1'270'561	978'761	1'013'247
Coûts des services centraux	592'495	642'412	719'858
Revenus	463'463	564'000	503'000
Revenus de la facturation des services centraux	1'509'695	1'564'118	1'496'037
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>1'157'345</b>	<b>838'055</b>	<b>1'068'268</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des coûts des imprimantes et des solutions informatiques d'édition, ainsi que des revenus générés par la vente des impressions. Il comprend également la conception et la distribution aux services de l'administration de l'ensemble des documents nécessaires à leur fonctionnement.

Par rapport au budget 2023, l'augmentation des coûts résulte principalement de la variation des forfaits des services centraux, ainsi que de l'adaptation des recettes à l'évolution de la demande d'impressions.

## Service d'achat, logistique et imprimés (SALI)

Gestion du service (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	73'707	37'000	0
Coûts salariaux et de structure	0	10'000	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	73'707	47'000	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se composait des honoraires pour les formations externes, les audits, les certifications ISO et les droits d'auteur pour l'administration.

Dès 2024, les coûts de ce groupe de prestations ont été réaffectés sur le centre de coûts auxiliaire de la direction et font ainsi parties des coûts de structure des autres groupes de prestations.

### Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023 Total net	Budget 2024 Dépenses / Charges	Budget 2024 Recettes / Revenus	Budget 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net
Sécurisation des productions-expéditions	A solliciter	0	300'000	0	300'000	0	0	0
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>300'000</b>	<b>0</b>	<b>300'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Cet investissement concerne la mise en place d'une solution de suivi de la production au centre éditique de l'État de Neuchâtel, permettant aux services émetteurs ou aux clients externes de s'assurer de la bonne production, impression ou génération de documents numériques, expédition et réception des documents par les clients.

**Autorités protection des données et  
transparence (PPDT)**

PPDT Autorités protection des données et transparence

## 2.3. Autorités protection des données et transparence (PPDT)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Depuis le 1er janvier 2013, le préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence (PPDT) s'efforce notamment de sensibiliser et s'assurer que les entités soumises à la Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE) respectent les règles. Pour ce faire des surveillances sont mises en œuvre, mais surtout les entités sont encouragées à poser toutes les questions qu'elles souhaitent. Un site internet ([www.ppdtd-june.ch](http://www.ppdtd-june.ch)) est régulièrement enrichi d'informations destinées à répondre aux interrogations les plus courantes.

En 2024, il s'agira de continuer à soutenir la mise en œuvre de la révision de la CPDT-JUNE imposée par les réformes du droit européen. Une campagne d'informations devra intervenir pour rendre ces entités attentives aux nouveautés.

### Objectifs stratégiques

- Soutenir la mise en œuvre de la révision de la CPDT-JUNE
- Convaincre les services de prendre le temps de déclarer leurs fichiers de données sensibles
- Augmenter le taux d'utilisation du site internet du PPDT
- Communiquer davantage les règles à suivre
- Augmenter la prise de conscience des problématiques.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2024	Écart B2024 - B2023		PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
	2022	Budget 2023		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>407</b>	<b>1'200</b>	<b>1'160</b>	<b>-40</b>	<b>-3.3%</b>	<b>1'160</b>	<b>1'160</b>	<b>1'160</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	407	1'200	1'160	-40	-3.3%	1'160	1'160	1'160
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>190'588</b>	<b>221'000</b>	<b>227'000</b>	<b>+6'000</b>	<b>+2.7%</b>	<b>232'000</b>	<b>236'000</b>	<b>240'000</b>
30 Charges de personnel	0	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	190'588	217'000	223'000	+6'000	+2.8%	228'000	232'000	236'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-190'182</b>	<b>-219'800</b>	<b>-225'840</b>	<b>-6'040</b>	<b>-2.7%</b>	<b>-230'840</b>	<b>-234'840</b>	<b>-238'840</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-190'182</b>	<b>-219'800</b>	<b>-225'840</b>	<b>-6'040</b>	<b>-2.7%</b>	<b>-230'840</b>	<b>-234'840</b>	<b>-238'840</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-190'182</b>	<b>-219'800</b>	<b>-225'840</b>	<b>-6'040</b>	<b>-2.7%</b>	<b>-230'840</b>	<b>-234'840</b>	<b>-238'840</b>

### Commentaires

Groupe 36 : l'évolution du budget est relativement modeste. Elle dépend essentiellement de celle des traitements. Pour 2024, il est proposé une augmentation de 20% du poste de collaboratrice administrative. La CPDT-JUNE prévoit que le financement du PPDT intercantonal s'effectue au prorata des populations des deux cantons. Ainsi, le 71 % du budget total est à la charge du Canton de Neuchâtel. Le détail des postes figure dans le budget jurassien.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations PPDT (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	4'000	4'000
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>4'000</b>	<b>4'000</b>

#### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Contrib. des cantons	-407	-1'200	-1'160	-1'160	-1'160	-1'160
Contrib. préposé	190'588	217'000	223'000	228'000	232'000	236'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>190'182</b>	<b>215'800</b>	<b>221'840</b>	<b>226'840</b>	<b>230'840</b>	<b>234'840</b>

#### Commentaires

Part du canton de NE (71%) au financement du PPDT intercantonal. Légère augmentation induite par une hausse du taux d'activité de la collaboratrice administrative.



**Contrôle cantonal des finances (CCFI)**

CCFI Contrôle cantonal des finances

## 2.4. Contrôle cantonal des finances (CCFI)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le CCFI est impacté par les conséquences des réformes au sein de l'administration cantonale qui impliquent une augmentation des travaux à exécuter dans le cadre des audits internes. En effet, les réformes induisent des modifications significatives des processus opérationnels tant des services centraux que des services métiers. Le CCFI est amené à refaire ses analyses de risques et adapter ses programmes de travail à ces nouvelles réalités et aux nouveaux outils (suivi des objectifs, comptabilité analytique, etc.). Des audits informatiques plus nombreux doivent être réalisés avec le soutien de mandataires externes en raison de l'automatisation et de la dématérialisation des processus, qui vont encore prendre de l'ampleur dans le cadre du projet de digitalisation. Ces nouveaux systèmes impliquent aussi pour les auditeurs une évolution vers des analyses de données de masse au moyen d'outils dédiés, en plus de nécessiter l'obtention d'une compréhension approfondie desdits systèmes et des risques y relatifs.

Les modifications de la Loi sur le contrôle des finances (LCCF), entrées en vigueur au 01.08.2023, suite à la votation populaire du 15.5.2022 au sujet de l'initiative populaire « Pour la création d'une Cour des comptes » renforcent l'indépendance du CCFI et impliquent une extension de ses missions. Il est désormais chargé d'effectuer des audits de gestion auprès des établissements de droit public au moins une fois par législature et assistera, sur les plans organisationnel et administratif, la commission de gestion dans l'accomplissement de sa tâche d'évaluation des politiques publiques. Il effectuera également des missions d'audit sur mandat des communes qui le souhaitent. Enfin, il gèrera le secrétariat du nouveau comité d'audit, duquel le CCFI dépendra directement.

### Objectifs stratégiques

- Maintenir une organisation permettant d'affecter prioritairement les ressources aux domaines de risques et à la recherche de valeur ajoutée pour l'État et les parties prenantes.
- Faire évoluer les stratégies d'audit afin d'exploiter les informations nouvellement disponibles grâce à SIGE et à GestionNE (contrats de prestations, comptabilités analytiques, etc.). Exploiter les gains d'efficacité potentiels.
- Effectuer les audits de comptes annuels dans le respect des normes professionnelles applicables, en prenant en compte les particularités du domaine public (recommandations en lien avec la conformité, la légalité et l'usage économe des fonds publics).
- Développer encore et exploiter les synergies entre l'activité d'audit interne et les audits d'états financiers annuels de l'État et des établissements de droit public audités par le CCFI.
- Répondre de manière efficace et crédible aux besoins exprimés par les parties prenantes concernant les finances et les comptes de l'État, à savoir principalement la commission des finances du Grand Conseil (COFI), la commission de gestion du Grand Conseil (COGES), le Conseil d'État, les départements et les services.
- Organiser de manière efficace le secrétariat du comité d'audit.
- Soutenir de manière efficiente la COGES dans son activité d'évaluation des politiques publiques, en répondant à ses attentes, dans le respect des bases légales.
- Effectuer périodiquement des audits de gestion performants et ciblés sur les risques auprès des établissements autonomes de droit public.
- Apporter la valeur ajoutée attendue des communes dans le cadre des mandats qu'elles confieront au CCFI.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>198'447</b>	<b>270'000</b>	<b>284'000</b>	<b>+14'000</b>	<b>+5.2%</b>	<b>284'000</b>	<b>284'000</b>	<b>284'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	198'447	270'000	284'000	+14'000	+5.2%	284'000	284'000	284'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'459'606</b>	<b>1'958'331</b>	<b>1'949'655</b>	<b>-8'676</b>	<b>-0.4%</b>	<b>1'964'110</b>	<b>1'964'110</b>	<b>1'964'110</b>
30 Charges de personnel	1'284'952	1'699'396	1'757'856	+58'460	+3.4%	1'755'684	1'755'684	1'755'684
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	19'144	126'300	126'300	+0	0.0%	126'300	126'300	126'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	155'510	132'635	65'499	-67'136	-50.6%	82'126	82'126	82'126
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'261'158</b>	<b>-1'688'331</b>	<b>-1'665'655</b>	<b>+22'676</b>	<b>+1.3%</b>	<b>-1'680'110</b>	<b>-1'680'110</b>	<b>-1'680'110</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'261'158</b>	<b>-1'688'331</b>	<b>-1'665'655</b>	<b>+22'676</b>	<b>+1.3%</b>	<b>-1'680'110</b>	<b>-1'680'110</b>	<b>-1'680'110</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'261'158</b>	<b>-1'688'331</b>	<b>-1'665'655</b>	<b>+22'676</b>	<b>+1.3%</b>	<b>-1'680'110</b>	<b>-1'680'110</b>	<b>-1'680'110</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	9.00	13.00	13.00	-1.00	-7.1%	13.00	13.00	13.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	8.15	11.45	11.45	+0.00	0.0%	11.45	11.45	11.45

### Commentaires

Les prévisions tiennent compte des nouvelles missions du CCFI introduites par les modifications de la LCCF (voir évolution de l'environnement et des tâches ci-avant), qui seront progressivement mises en œuvre dès 2024. L'augmentation des effectifs nécessaires pour y faire face (direction, auditeurs avec diverses expériences et secrétariat) ayant déjà été prise en compte dans le budget 2023 (entrée en vigueur des modifications prévue au 01.1.2023 mais finalement reportées et promulguées au 01.08.2023), aucune adaptation du budget 2024 n'a été nécessaire. Il en est de même pour les recettes résultant des mandats exécutés à la demande des communes estimées à CHF 84'000.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Audit interne (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	100'000	100'000
Coûts salariaux et de structure	892'722	1'226'934	1'272'233
Coûts des services centraux	108'161	112'986	96'259
Revenus	0	84'000	84'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'000'883</b>	<b>1'355'920</b>	<b>1'384'492</b>

#### Commentaires

La prestation d'audit interne concerne les audits effectués au sein de l'administration cantonale, et pour les communes (audit de gestion des unités administratives, audits transversaux, audits informatiques, mandats spéciaux, etc.), compte tenu de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi au 01.08.2023 au lieu du 01.01.2023 initialement prévu.

Hors audit (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	39'959	119'769	86'504
Coûts des services centraux	4'704	11'029	6'545
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>44'664</b>	<b>130'798</b>	<b>93'049</b>

#### Commentaires

Les activités hors audit sont les prestations de conseils, de surveillance financière hors administration (p.ex. HE-ARC, HEP-BEJUNE) ou de participation à des groupes de travail, ainsi que, dès 2024, les audits de gestion auprès des établissements de droit public.

Audit externe (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	371'414	354'928	360'815
Coûts des services centraux	42'645	32'685	27'300
Revenus	198'447	186'000	200'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>215'611</b>	<b>201'613</b>	<b>188'115</b>

#### Commentaires

La prestation d'audit externe concerne les audits d'états financiers annuels que le CCFI effectue en tant qu'organe de révision indépendant (le CCFI dispose d'un agrément d'expert-réviseur délivré par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision). À l'exception de l'audit des comptes de l'État, ces prestations, qui sont fournies en dehors de l'administration cantonale pour des entités autonomes (UNINE, SCAN, CNIP, etc.), sont facturées.

## Autorités judiciaires (AUJU)

Compte de résultats des AUJU

SGAJ	Secrétariat général des AUJU
TINS	Tribunal d'instance
TCAN	Tribunal cantonal
MP	Ministère public

## 2.5. Autorités judiciaires (AUJU)

### 2.5.1. Compte de résultats des AUJU

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2024	Écart B2024 - B2023		PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
	2022	Budget 2023		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'878'827</b>	<b>2'815'555</b>	<b>2'815'555</b>	<b>+0</b>	<b>0,0%</b>	<b>2'815'555</b>	<b>2'815'555</b>	<b>2'815'555</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'862'893	2'815'555	2'815'555	+0	0,0%	2'815'555	2'815'555	2'815'555
43 Revenus divers	15'935	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>27'330'729</b>	<b>27'907'588</b>	<b>29'587'222</b>	<b>+1'679'634</b>	<b>+6,0%</b>	<b>30'359'112</b>	<b>30'650'474</b>	<b>30'734'966</b>
30 Charges de personnel	21'446'784	22'994'731	24'318'112	+1'323'381	+5,8%	24'867'671	25'101'896	25'116'388
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'623'714	2'123'196	2'387'338	+264'142	+12,4%	2'469'948	2'527'338	2'597'338
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'042	89'982	48'577	-41'405	-46,0%	109'788	109'535	109'535
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	241'019	287'500	287'500	+0	0,0%	287'500	287'500	287'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'016'169	2'412'179	2'545'695	+133'516	+5,5%	2'624'205	2'624'205	2'624'205
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-24'451'902</b>	<b>-25'092'033</b>	<b>-26'771'667</b>	<b>-1'679'634</b>	<b>-6,7%</b>	<b>-27'543'557</b>	<b>-27'834'919</b>	<b>-27'919'411</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-24'451'902</b>	<b>-25'092'033</b>	<b>-26'771'667</b>	<b>-1'679'634</b>	<b>-6,7%</b>	<b>-27'543'557</b>	<b>-27'834'919</b>	<b>-27'919'411</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-24'451'902</b>	<b>-25'092'033</b>	<b>-26'771'667</b>	<b>-1'679'634</b>	<b>-6,7%</b>	<b>-27'543'557</b>	<b>-27'834'919</b>	<b>-27'919'411</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	117.00	122.00	125.00	+3.00	+2,5%	129.00	132.00	132.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	95.40	97.55	99.95	+2.40	+2,5%	102.45	103.95	103.95
<b>Magistrat</b>								
Postes occupés au 31.12	49.00	49.00	50.00	+1.00	+2,0%	51.00	51.00	51.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	42.50	42.50	43.50	+1.00	+2,4%	44.50	44.50	44.50

#### Commentaires

Comme il l'a été relevé dans le rapport de gestion 2022, les autorités judiciaires font face à une surcharge chronique de travail jugée critique. En effet, les réductions d'effectifs consentis dès 2017 se sont conjuguées à un contentieux en augmentation ainsi qu'à une judiciarisation toujours plus importante et une complexification des procédures.

Plusieurs jurisprudences pénales et civiles sont la cause de ces complexifications du travail. Il en va ainsi, pour le civil, en matière de droit de la famille s'agissant des modalités de calcul des contributions d'entretien. Au Tribunal d'instance en matière d'APEA, un arrêt du Tribunal fédéral exclut qu'un juge puisse désormais décider de mesures provisionnelles seul, ce qui engendre une augmentation des honoraires des assesseurs APEA. Au niveau pénal, les interrogatoires doivent désormais reprendre obligatoirement l'ensemble des faits et la motivation de la peine est plus compliquée, ce qui induit un rallongement de la durée des audiences ainsi que des développements juridiques plus importants et complexes, point qui se retrouve aussi en civil. Dans le cas du ministère public, les cas d'ouverture d'instruction avec des défenses obligatoires se sont élargis depuis la réintroduction des expulsions pénales. Par ailleurs, les procureurs doivent amener, par leurs instructions et réquisitoires, les éléments permettant aux juges de fixer les peines selon des critères de plus en plus complexes. En conséquence de ces différents changements, il est constaté que la charge de travail, tout particulièrement des magistrats, est toujours plus difficile à contenir.

Pour l'avenir, il convient de préciser que la prochaine entrée en vigueur des nouvelles dispositions du CPP entrainera une hausse du nombre des auditions obligatoires par le ministère public, ce qui aura un effet sur la charge de travail de ce dernier et qui ne pourra être résorbée qu'avec une augmentation corrélative des effectifs de procureurs et de personnel du greffe.

À noter également le souhait du législateur fédéral d'abaisser les coûts d'accès à la justice, élément pouvant être identifié comme un facteur de risques puisque cela pourrait déboucher sur une baisse future des recettes.

Enfin, les autorités judiciaires font face à des défis majeurs, en particulier le prochain déploiement du projet JUSTITIA 4.0, qui prévoit la digitalisation de la justice, via l'implémentation d'une plateforme de communication électronique entre les parties à la

procédure et les autorités judiciaires et l'instauration du dossier judiciaire numérique. Au vu de ces changements jugés majeurs, les autorités judiciaires s'attellent à anticiper au mieux leurs effets.

#### Charges de personnel :

Au secrétariat général,

- Un nouveau poste de durée déterminée de 0,4 EPT de collaboratrice scientifique a été porté au budget 2024 pour la refonte du site internet et l'implémentation des outils Justitia 4.0 (jusqu'à la fin du projet).

Au Tribunal d'instance,

- Des nouveaux postes de greffiers-rédacteurs (0.5 EPT au TRLV Boudry, 0.5 EPT au TRLV Neuchâtel et 1 EPT au TRMV) ont été portés au budget 2024. D'une part, les autorités judiciaires sont largement tributaires, quant à leur charge de travail, non seulement de la juridisation de la société, mais également de l'évolution de la jurisprudence fédérale et des réformes législatives qui ont tendance à induire une complexification des procédures, partant une charge de travail toujours plus conséquente. D'autre part, la densité tant par habitant que par juge de greffiers-rédacteurs reste basse à Neuchâtel. Ce contexte a conduit à la création de ces postes ;
- L'enveloppe des honoraires des juges assesseurs APEA a été revue à la hausse suite à l'arrêt du Tribunal fédéral qui exclut qu'un juge titulaire puisse désormais décider de mesures provisionnelles seul, sans assesseurs ;
- Les frais de formation et perfectionnement ont été revus à la hausse, relatifs à des CAS en magistrature pour greffiers-rédacteurs et des CAS en management pour greffiers ;

Au ministère public,

- Un nouveau poste de 1 EPT de procureur a été porté au budget 2024, nécessité par les auditions supplémentaires par le ministère public, obligatoires consécutivement à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du CPP, entrée en vigueur projetée pour le 1er janvier 2024. S'agissant par ailleurs de la densité des effectifs rattachés au ministère public, procureurs et procureurs assistants compris, Neuchâtel figure parmi les cantons avec la densité la plus faible ;
- Un nouveau poste de 1 EPT de secrétaire a été porté au budget 2024 pour accompagner l'augmentation du nombre de procureurs ;
- L'enveloppe des honoraires des traducteurs-interprètes salariés a été revue à la hausse suite aux auditions supplémentaires consécutives aux nouvelles dispositions du CPP, dont l'entrée en vigueur est projetée pour le 1er janvier 2024 ;
- Les frais de formation et perfectionnement ont été revus à la hausse, relatifs à des CAS en magistrature pour procureurs et procureurs assistants ;

A ces différents éléments s'ajoutent encore le renchérissement salarial, partiellement compensé par l'effet noria.

Finalement, il est à relever que les autorités judiciaires gèrent le secrétariat de plus d'une vingtaine de commissions externes et autorités nommées par le Conseil d'État, dont les coûts ne sont pas refacturés aux services concernés. Celles-ci mobilisent 12 magistrats en qualité de président ou vice-président, 27 magistrats en qualité de membre, 9 magistrats en qualité de suppléant, 1 magistrat en qualité de secrétaire et 5 collaborateurs administratifs en qualité de secrétaire.

#### Biens, services et autres charges d'exploitation :

L'augmentation par rapport au budget 2023 concerne :

- L'augmentation de l'enveloppe des honoraires et prestations de service au ministère public en fonction de la tendance d'évolution des coûts réels constatée depuis 2019. Ces coûts dépendent de bases légales ainsi que du nombre et du type d'affaires ;
- L'augmentation des pertes sur débiteurs au Tribunal d'instance et au Tribunal cantonal en fonction de l'évolution des années précédentes.

Il est également à noter que les autorités judiciaires assument la totalité du coût de l'abonnement Swisslex alors que les autorités judiciaires ne représentent que 54% des utilisateurs en 2022. Le solde concerne d'autres services de l'Etat auxquels l'utilisation de Swisslex n'est pas refacturée.

#### Amortissements :

Ils concernent le crédit d'étude du projet PLAJ (Planification des locaux des autorités judiciaires).

#### Évolution des effectifs :

L'augmentation des effectifs par rapport au budget 2023 résulte de :

- -1 EPT : poste de secrétaire itinérant au SGAJ converti en enveloppe de salaires occasionnels
- +0.4 EPT : nouveau poste de durée déterminée de collaborateur scientifique auprès du SGAJ, pour la refonte du site internet et l'implémentation des outils Justitia 4.0 (jusqu'à la fin du projet) ;
- +2 EPT : nouveaux postes de greffiers-rédacteurs au Tribunal d'instance (0.5 EPT au TRLV Boudry, 0.5 EPT au TRLV Neuchâtel et 1 EPT au TRMV). D'une part, les autorités judiciaires sont largement tributaires, quant à leur charge de travail, non seulement de la juridisation de la société, mais également de l'évolution de la jurisprudence fédérale et des réformes législatives qui ont tendance à induire une complexification des procédures, partant une charge de travail toujours plus

conséquence. D'autre part, la densité tant par habitant que par juge de greffiers-rédacteurs reste basse à Neuchâtel. Ce contexte a conduit à la création de ces postes ;

- +1 EPT : nouveau poste de procureur résultant des auditions supplémentaires par le ministère public, obligatoires consécutivement à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du CPP, projetée pour le 1er janvier 2024. Par ailleurs, s'agissant de la densité des effectifs rattachés au ministère public, procureurs et procureurs assistants compris, Neuchâtel figure parmi les cantons avec la densité la plus faible ;
- +1 EPT : nouveau poste de secrétaire au ministère public pour accompagner l'augmentation du nombre de procureur.



## 2.5.2. Secrétariat général des autorités judiciaires (SGAJ)

### Évolution de l'environnement et des tâches

L'une des missions principales du secrétariat général est d'assurer la gestion du portefeuille de projets des autorités judiciaires. Parmi les plus importants, on peut citer le projet PLAJ (Planification des locaux des autorités judiciaires) ainsi que le projet Justitia 4.0.

Ce dernier, d'envergure nationale, porte sur la digitalisation de la justice et se décline en trois sous-projets: le premier relatif à l'implémentation d'une plateforme d'échanges électroniques entre les acteurs des procédures judiciaires, le deuxième consacré au développement d'une application dossier judiciaire qui permettra aux autorités judiciaires de gérer leurs dossiers dans un format numérique, le troisième intitulé "Transformation", destiné à assurer l'accompagnement au changement. Au sein du SGAJ, la secrétaire générale est impliquée à différents titres : à l'échelle du projet fédéral, elle est membre du comité de projet; s'agissant du sous-projet Transformation, elle occupe la fonction d'ambassadrice et enfin, au niveau cantonal, elle est membre du groupe de suivi composé de différents services de l'Etat. Un nouveau poste de chargé de projet à 50% a par ailleurs été porté au budget 2023 afin de lancer, à l'échelle du canton, le projet de digitalisation des procédures, projet connexe au projet fédéral.

À noter enfin qu'en collaboration avec la commission administrative des autorités judiciaires et grâce à la création d'un pôle RH en son sein, le SGAJ a repris des réflexions sur la gouvernance des autorités judiciaires ainsi que sur la gestion des ressources humaines, cela afin d'identifier des pistes de solution pour répondre à la surcharge de travail dorénavant chronique à laquelle fait face l'ensemble des sites des autorités judiciaires.

### Objectifs stratégiques

- Gouvernance et organisation du pouvoir judiciaire
- Locaux des autorités judiciaires (locaux des tribunaux)
- JUSTITIA 4.0 et pilotage d'un projet connexe au niveau cantonal
- Gestion dynamique et prospective des ressources humaines
- Informatique judiciaire

**Résultat financier**
**Compte de résultats : charges et revenus par nature**

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'798</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'798	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3'768'785</b>	<b>3'597'265</b>	<b>3'446'313</b>	<b>-150'952</b>	<b>-4.2%</b>	<b>3'480'716</b>	<b>3'480'716</b>	<b>3'480'716</b>
30 Charges de personnel	769'856	1'274'623	1'033'347	-241'276	-18.9%	1'033'347	1'033'347	1'033'347
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	77'077	104'000	79'737	-24'263	-23.3%	79'737	79'737	79'737
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	241'019	287'500	287'500	+0	0.0%	287'500	287'500	287'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'680'833	1'931'142	2'045'729	+114'587	+5.9%	2'080'132	2'080'132	2'080'132
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-3'765'987</b>	<b>-3'597'265</b>	<b>-3'446'313</b>	<b>+150'952</b>	<b>+4.2%</b>	<b>-3'480'716</b>	<b>-3'480'716</b>	<b>-3'480'716</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-3'765'987</b>	<b>-3'597'265</b>	<b>-3'446'313</b>	<b>+150'952</b>	<b>+4.2%</b>	<b>-3'480'716</b>	<b>-3'480'716</b>	<b>-3'480'716</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-3'765'987</b>	<b>-3'597'265</b>	<b>-3'446'313</b>	<b>+150'952</b>	<b>+4.2%</b>	<b>-3'480'716</b>	<b>-3'480'716</b>	<b>-3'480'716</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	5.00	7.00	7.00	+0.00	0.0%	7.00	7.00	7.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.60	4.70	4.10	-0.60	-12.8%	4.10	4.10	4.10

**Commentaires**
Charges de personnel :

La diminution par rapport au budget 2023 s'explique par l'enveloppe relative au projet Greffe 2022 au SGAJ au budget 2023 transférée sur les entités au budget 2024.

Cette diminution est partiellement réduite par la création d'un nouveau poste de durée déterminée de 0,4 EPT de collaborateur scientifique pour la refonte du site internet et l'implémentation des outils Justitia 4.0 (jusqu'à la fin du projet) ainsi que par le renchérissement salarial.

Biens, services et autres charges d'exploitation :

La diminution par rapport au budget 2023 résulte de l'enveloppe relative à l'abonnement Swisslex au SGAJ au budget 2023, transférée sur les entités en fonction de leurs utilisateurs au budget 2024. Le solde restant au SGAJ concerne les utilisateurs des autres services de l'Etat (46%).

Personnel administratif :

La diminution de l'effectif par rapport au budget 2023 résulte de :

- -1 EPT : poste de secrétaire itinérant converti en enveloppe de salaires occasionnels ;
- +0.4 EPT : nouveau poste de durée déterminée de collaborateur scientifique pour la refonte du site internet et l'implémentation des outils Justitia 4.0 (jusqu'à la fin du projet).

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Dédom. div. Confédération	241'019	287'500	287'500	287'500	287'500	287'500
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>241'019</b>	<b>287'500</b>	<b>287'500</b>	<b>287'500</b>	<b>287'500</b>	<b>287'500</b>

#### Commentaires

Les charges de transfert concernent principalement les écoutes téléphoniques facturées par la Confédération. Les frais d'écoutes téléphoniques sont aléatoires et dépendent du nombre et du type d'affaire ainsi que des tarifs imposés. Les charges de transfert incluent également la contribution annuelle des cantons aux frais de conférence de la Conférence des procureurs de Suisse (CPS).

## 2.5.3. Tribunal d'instance (TINS)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Plusieurs jurisprudences pénales et civiles sont la cause de ces complexifications du travail. Il en va ainsi, pour le civil, en matière de droit de la famille s'agissant des modalités de calcul des contributions d'entretien. Au Tribunal d'instance en matière d'APEA, un arrêt du Tribunal fédéral exclut qu'un juge puisse désormais décider de mesures provisionnelles seul, ce qui engendre une augmentation des honoraires des assesseurs APEA. Au niveau pénal, les interrogatoires doivent désormais reprendre obligatoirement l'ensemble des faits et la motivation de la peine est plus compliquée, ce qui induit un rallongement de la durée des audiences ainsi que des développements juridiques plus importants et complexes, point qui se retrouve aussi en civil. En conséquence de ces différents changements, il est constaté que la charge de travail, tout particulièrement des magistrats, est toujours plus difficile à contenir.

À noter également le souhait du législateur fédéral d'abaisser les coûts d'accès à la justice, élément pouvant être identifié comme un facteur de risques puisque cela pourrait déboucher sur une baisse future des recettes.

Enfin, dans la perspective du déploiement du projet JUSTITIA 4.0, qui prévoit d'une part l'implémentation d'une plateforme d'échanges afin d'assurer la communication électronique entre les parties à la procédure et les autorités judiciaires, d'autre part l'instauration du dossier judiciaire numérique, les tribunaux régionaux s'attellent à anticiper au mieux cette transition en scannant déjà actuellement certains de leurs dossiers. Ceci se répercute dès à présent sur la charge de travail du personnel du greffe. À noter également que la greffière d'un des tribunaux régionaux a été mobilisée par le projet Justitia 4.0, en participant, en tant qu'experte, à différents groupes de réflexions.

### Objectifs stratégiques

- Gouvernance et organisation du Tribunal d'instance
- Relocalisation des tribunaux régionaux (nouveau site pour le Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz et regroupement des deux sites du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers sur un seul site)
- Monitoring des greffiers-rédacteurs
- Implémentation de JUSTITIA 4.0
- Migration de l'application métier vers Juris X

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'430'631</b>	<b>2'330'000</b>	<b>2'330'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>2'330'000</b>	<b>2'330'000</b>	<b>2'330'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'418'584	2'330'000	2'330'000	+0	0.0%	2'330'000	2'330'000	2'330'000
43 Revenus divers	12'047	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>11'427'682</b>	<b>11'244'215</b>	<b>12'081'968</b>	<b>+837'754</b>	<b>+7.5%</b>	<b>12'354'597</b>	<b>12'596'004</b>	<b>12'628'693</b>
30 Charges de personnel	9'957'581	10'350'366	11'159'927	+809'561	+7.8%	11'404'870	11'645'777	11'668'466
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'315'305	760'844	811'488	+50'644	+6.7%	830'988	831'488	841'488
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	154'796	133'005	110'553	-22'451	-16.9%	118'739	118'739	118'739
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-8'997'051</b>	<b>-8'914'215</b>	<b>-9'751'968</b>	<b>-837'754</b>	<b>-9.4%</b>	<b>-10'024'597</b>	<b>-10'266'004</b>	<b>-10'298'693</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-8'997'051</b>	<b>-8'914'215</b>	<b>-9'751'968</b>	<b>-837'754</b>	<b>-9.4%</b>	<b>-10'024'597</b>	<b>-10'266'004</b>	<b>-10'298'693</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-8'997'051</b>	<b>-8'914'215</b>	<b>-9'751'968</b>	<b>-837'754</b>	<b>-9.4%</b>	<b>-10'024'597</b>	<b>-10'266'004</b>	<b>-10'298'693</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	55.00	56.00	59.00	+3.00	+5.4%	62.00	65.00	65.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	45.70	46.00	48.00	+2.00	+4.3%	49.50	51.00	51.00
<b>Magistrat</b>								
Postes occupés au 31.12	25.00	25.00	25.00	+0.00	0.0%	25.00	25.00	25.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.00	20.00	20.00	+0.00	0.0%	20.00	20.00	20.00

### Commentaires

#### Charge de personnel :

L'augmentation par rapport au budget 2023 concerne :

- Des nouveaux postes de greffiers-rédacteurs (0.5 EPT au TRLV Boudry, 0.5 EPT au TRLV Neuchâtel et 1 EPT au TRMV) ont été portés au budget 2024. D'une part, les autorités judiciaires sont largement tributaires, quant à leur charge de travail, non seulement de la juridisation de la société, mais également de l'évolution de la jurisprudence fédérale et des réformes législatives qui ont tendance à induire une complexification des procédures, partant une charge de travail toujours plus conséquente. D'autre part, la densité tant par habitant que par juge de greffiers-rédacteurs reste basse à Neuchâtel. Ce contexte a conduit à la création de ces postes ;
- L'enveloppe relative au projet Greffe 2022 au SGAJ au budget 2023 transférée sur les entités au budget 2024 ;
- L'augmentation de l'enveloppe des honoraires des juges assesseurs APEA suite à l'arrêt du Tribunal fédéral qui exclut qu'un juge titulaire puisse désormais décider de mesures provisionnelles seul, sans assesseurs ;
- L'augmentation des frais de formation et perfectionnement relative à des CAS en magistrature pour greffiers-rédacteurs et des CAS en management pour greffiers ;
- Le renchérissement salarial, partiellement compensé par l'effet noria.

#### Biens, services et autres charges d'exploitation :

L'augmentation par rapport au budget 2023 provient de la répartition sur les entités de la part de l'abonnement Swisslex relative aux utilisateurs des autorités judiciaires, de l'augmentation des pertes sur débiteurs en fonction de l'évolution des années

précédentes ainsi que de la répartition de l'enveloppe relative aux indemnités 429 et ss CPP entre les instances en fonction des coûts réels 2022, sans impact au niveau global des autorités judiciaires.

### Personnel administratif :

L'augmentation de l'effectif par rapport au budget 2023 concerne :

- 2 EPT de nouveaux postes de greffiers-rédacteurs (0.5 EPT au TRLV Boudry, 0.5 EPT au TRLV Neuchâtel et 1 EPT au TRMV). D'une part, les autorités judiciaires sont largement tributaires, quant à leur charge de travail, non seulement de la juridisation de la société, mais également de l'évolution de la jurisprudence fédérale et des réformes législatives qui ont tendance à induire une complexification des procédures, partant une charge de travail toujours plus conséquente. D'autre part, la densité tant par habitant que par juge de greffiers-rédacteurs reste basse à Neuchâtel. Ce contexte a conduit à la création de ces postes ;

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal régional Boudry (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	314'365	215'820	233'536
Coûts salariaux et de structure	2'825'787	3'014'517	3'219'153
Coûts des services centraux	383'393	304'187	322'047
Revenus	692'615	675'000	675'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'830'930</b>	<b>2'859'524</b>	<b>3'099'735</b>

#### Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2023 concerne un nouveau poste de greffier-rédacteur à 50%, l'enveloppe relative au projet Greffe 2022 au SGAJ au budget 2023 transférée sur les entités au budget 2024, l'augmentation de l'enveloppe des honoraires des juges assesseurs APEA, les frais de formation et perfectionnement ainsi que le renchérissement salarial.

L'augmentation des charges directes par rapport au budget 2023 s'explique par la répartition sur les entités de la part de l'abonnement Swisslex relative aux utilisateurs des autorités judiciaires, l'augmentation des pertes sur débiteurs en fonction de l'évolution des années précédentes ainsi que par la répartition de l'enveloppe relative aux indemnités 429 et ss CPP entre les instances en fonction des coûts réels 2022, sans impact au niveau global des autorités judiciaires.

Tribunal régional Neuchâtel (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	191'457	216'672	215'747
Coûts salariaux et de structure	3'234'806	3'356'834	3'519'029
Coûts des services centraux	376'461	302'167	319'806
Revenus	887'712	755'000	755'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'915'013</b>	<b>3'120'673</b>	<b>3'299'582</b>

#### Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2023 concerne un nouveau poste de greffier-rédacteur à 50%, l'enveloppe relative au projet Greffe 2022 au SGAJ au budget 2023 transférée sur les entités au budget 2024, l'augmentation de l'enveloppe des honoraires des juges assesseurs APEA, les frais de formation et perfectionnement ainsi que le renchérissement salarial.

La diminution des charges directes par rapport au budget 2023 s'explique par la répartition de l'enveloppe relative aux indemnités 429 et ss CPP entre les instances en fonction des coûts réels 2022, sans impact au niveau global des autorités judiciaires, et l'augmentation des pertes sur débiteurs en fonction de l'évolution des années précédentes, partiellement réduite par l'augmentation résultant de la répartition sur les entités de la part de l'abonnement Swisslex relative aux utilisateurs des autorités judiciaires.

Tribunal régional La Chaux-de-Fonds (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	821'604	337'352	374'205
Coûts salariaux et de structure	4'318'023	4'604'104	4'868'256
Coûts des services centraux	621'107	475'403	512'460
Revenus	850'305	900'000	900'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>4'910'429</b>	<b>4'516'859</b>	<b>4'854'921</b>

#### Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2023 concerne un nouveau poste de greffier-rédacteur à 100%, l'enveloppe relative au projet Greffe 2022 au SGAJ au budget 2023 transférée sur les entités au budget 2024, l'augmentation de l'enveloppe des honoraires des juges assesseurs APEA, les frais de formation et perfectionnement ainsi que le renchérissement salarial.

L'augmentation des charges directes par rapport au budget 2023 s'explique par la répartition sur les entités de la part de l'abonnement Swisslex relative aux utilisateurs des autorités judiciaires, l'augmentation des pertes sur débiteurs en fonction de l'évolution des années précédentes ainsi que par la répartition de l'enveloppe relative aux indemnités 429 et ss CPP entre les instances en fonction des coûts réels 2022, sans impact au niveau global des autorités judiciaires.

## 2.5.4. Tribunal cantonal (TCAN)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Plusieurs jurisprudences récentes pénales et civiles ont conduit à une complexification du travail et à une augmentation considérable de la charge de travail. Il en va ainsi, pour le civil, en matière de droit de la famille s'agissant des modalités de calcul des contributions d'entretien. Au niveau pénal, les interrogatoires doivent désormais reprendre obligatoirement l'ensemble des faits et la motivation de la peine est plus compliquée, ce qui induit un rallongement de la durée des audiences ainsi que des développements juridiques plus importants et complexes, point qui se retrouve aussi en civil.

À noter également le souhait du législateur fédéral d'abaisser les coûts d'accès à la justice, élément pouvant être identifié comme un facteur de risques, puisque cela pourrait déboucher sur une baisse future des recettes.

Enfin, dans la perspective du déploiement du projet JUSTITIA 4.0, qui prévoit d'une part l'implémentation d'une plateforme d'échanges afin d'assurer la communication électronique entre les parties à la procédure et les autorités judiciaires, d'autre part l'instauration du dossier judiciaire numérique, le Tribunal cantonal s'attelle à anticiper au mieux cette transition en scannant déjà actuellement certains de ses dossiers. Ceci se répercute dès à présent sur la charge de travail du personnel du greffe. À noter également que deux magistrats, le greffier de site et la responsable de la banque de données juridiques ont été mobilisés par le projet Justitia 4.0, en participant, en tant qu'experts, à différents groupes de réflexions.

### Objectifs stratégiques

- Monitoring des greffiers-rédacteurs
- Implémentation de JUSTITIA 4.0
- Migration de l'application métier vers Juris X



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>425'942</b>	<b>470'000</b>	<b>470'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>470'000</b>	<b>470'000</b>	<b>470'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	422'177	470'000	470'000	+0	0.0%	470'000	470'000	470'000
43 Revenus divers	3'765	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>5'285'044</b>	<b>5'642'678</b>	<b>5'852'749</b>	<b>+210'071</b>	<b>+3.7%</b>	<b>5'867'142</b>	<b>5'874'431</b>	<b>5'876'235</b>
30 Charges de personnel	5'013'141	5'299'034	5'502'650	+203'616	+3.8%	5'504'113	5'504'332	5'496'136
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	211'765	284'939	290'052	+5'113	+1.8%	302'982	310'052	320'052
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	60'139	58'705	60'047	+1'342	+2.3%	60'047	60'047	60'047
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-4'859'103</b>	<b>-5'172'678</b>	<b>-5'382'749</b>	<b>-210'071</b>	<b>-4.1%</b>	<b>-5'397'142</b>	<b>-5'404'431</b>	<b>-5'406'235</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-4'859'103</b>	<b>-5'172'678</b>	<b>-5'382'749</b>	<b>-210'071</b>	<b>-4.1%</b>	<b>-5'397'142</b>	<b>-5'404'431</b>	<b>-5'406'235</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-4'859'103</b>	<b>-5'172'678</b>	<b>-5'382'749</b>	<b>-210'071</b>	<b>-4.1%</b>	<b>-5'397'142</b>	<b>-5'404'431</b>	<b>-5'406'235</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	24.00	25.00	24.00	-1.00	-4.0%	24.00	24.00	24.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	18.70	18.85	18.85	+0.00	0.0%	18.85	18.85	18.85
<b>Magistrat</b>								
Postes occupés au 31.12	12.00	12.00	12.00	+0.00	0.0%	12.00	12.00	12.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.50	11.50	11.50	+0.00	0.0%	11.50	11.50	11.50

### Commentaires

#### Charges de personnel :

L'augmentation par rapport au budget 2023 s'explique par l'enveloppe relative au projet Greffe 2022 au SGAJ au budget 2023 transférée sur les entités au budget 2024 ainsi que par le renchérissement salarial partiellement compensé par l'effet noria.

#### Biens, services et autres charges d'exploitation :

L'augmentation par rapport au budget 2023 provient de la répartition sur les entités de la part de l'abonnement Swisslex relative aux utilisateurs des autorités judiciaires et de l'augmentation des pertes sur débiteurs en fonction de l'évolution des années précédentes, partiellement compensé par la répartition de l'enveloppe relative aux indemnités 429 et ss CPP entre les instances en fonction des coûts réels 2022, sans impact au niveau global des autorités judiciaires.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal Cantonal (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	210'959	284'939	290'052
Coûts salariaux et de structure	5'210'307	5'601'530	5'730'419
Coûts des services centraux	782'926	574'819	625'867
Revenus	425'942	470'000	470'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>5'778'250</b>	<b>5'991'288</b>	<b>6'176'338</b>

### Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2023 s'explique par l'enveloppe relative au projet Greffe 2022 au SGAJ au budget 2023 transférée sur les entités au budget 2024 et par le renchérissement salarial partiellement compensé par l'effet noria.

L'augmentation des charges directes par rapport au budget 2023 s'explique par la répartition sur les entités de la part de l'abonnement Swisslex relative aux utilisateurs des autorités judiciaires et par l'augmentation des pertes sur débiteurs en fonction de l'évolution des années précédentes, partiellement compensé par la répartition de l'enveloppe relative aux indemnités 429 et ss CPP entre les instances en fonction des coûts réels 2022, sans impact au niveau global des autorités judiciaires.

## 2.5.5. Ministère public (MP)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Plusieurs jurisprudences pénales ont conduit à une complexification du travail et une augmentation considérable de la charge de travail. Dans le cas du ministère public, les cas d'ouverture d'instruction avec des défenses obligatoires se sont élargis depuis la réintroduction des expulsions pénales. Par ailleurs, les procureurs doivent amener, par leurs instructions et réquisitoires, les éléments permettant aux juges de fixer les peines selon des critères de plus en plus complexes. En conséquence de ces différents changements, il est constaté que la charge de travail, tout particulièrement des magistrats, est toujours plus difficile à contenir.

Pour l'avenir, il convient de préciser que la prochaine entrée en vigueur des nouvelles dispositions du CPP entrainera une hausse du nombre des auditions obligatoires par le ministère public, ce qui aura un effet sur la charge de travail de ce dernier et qui ne pourra être résorbée qu'avec une augmentation corrélative des effectifs de procureurs et de personnel du greffe.

Enfin, dans la perspective du déploiement du projet JUSTITIA 4.0, qui prévoit d'une part l'implémentation d'une plateforme d'échanges afin d'assurer la communication électronique entre les parties à la procédure et les autorités judiciaires, d'autre part l'instauration du dossier judiciaire numérique, le ministère public s'attelle d'ores et déjà à anticiper au mieux cette transition en scannant la plupart de ses dossiers et les transmettant sous cette forme aux avocats par courriels sécurisés. Ceci se répercute dès à présent sur la charge de travail du personnel du greffe.

### Objectifs stratégiques

- Organisation du ministère public et relations avec les autres entités de l'État (PONE, SPNE, SMIG, etc.)
- Implémentation de JUSTITIA 4.0
- Migration de l'application métier vers Juris X

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>19'456</b>	<b>15'555</b>	<b>15'555</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>15'555</b>	<b>15'555</b>	<b>15'555</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	19'334	15'555	15'555	+0	0.0%	15'555	15'555	15'555
43 Revenus divers	122	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6'849'217</b>	<b>7'423'430</b>	<b>8'206'192</b>	<b>+782'762</b>	<b>+10.5%</b>	<b>8'656'657</b>	<b>8'699'323</b>	<b>8'749'322</b>
30 Charges de personnel	5'706'206	6'070'708	6'622'188	+551'480	+9.1%	6'925'341	6'918'440	6'918'439
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'019'567	973'413	1'206'061	+232'648	+23.9%	1'256'241	1'306'061	1'356'061
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'042	89'982	48'577	-41'405	-46.0%	109'788	109'535	109'535
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	120'402	289'327	329'366	+40'039	+13.8%	365'287	365'287	365'287
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6'829'761</b>	<b>-7'407'875</b>	<b>-8'190'637</b>	<b>-782'762</b>	<b>-10.6%</b>	<b>-8'641'102</b>	<b>-8'683'768</b>	<b>-8'733'767</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-6'829'761</b>	<b>-7'407'875</b>	<b>-8'190'637</b>	<b>-782'762</b>	<b>-10.6%</b>	<b>-8'641'102</b>	<b>-8'683'768</b>	<b>-8'733'767</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-6'829'761</b>	<b>-7'407'875</b>	<b>-8'190'637</b>	<b>-782'762</b>	<b>-10.6%</b>	<b>-8'641'102</b>	<b>-8'683'768</b>	<b>-8'733'767</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	33.00	34.00	35.00	+1.00	+2.9%	36.00	36.00	36.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	27.40	28.00	29.00	+1.00	+3.6%	30.00	30.00	30.00
<b>Magistrat</b>								
Postes occupés au 31.12	12.00	12.00	13.00	+1.00	+8.3%	14.00	14.00	14.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.00	11.00	12.00	+1.00	+9.1%	13.00	13.00	13.00

### Commentaires

#### Charge de personnel :

L'augmentation par rapport au budget 2023 résulte de :

- Un nouveau poste de 1 EPT de procureur, nécessité par les auditions supplémentaires par le ministère public, obligatoires consécutivement à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du CPP, entrée en vigueur projetée pour le 1er janvier 2024. S'agissant par ailleurs de la densité des effectifs rattachés au ministère public, procureurs et procureurs assistants compris, Neuchâtel figure parmi les cantons avec la densité la plus faible ;
- Un nouveau poste de 1 EPT de secrétaire pour accompagner l'augmentation du nombre de procureur ;
- L'enveloppe relative au projet Greffe 2022 au SGAJ au budget 2023 transférée sur les entités au budget 2024 ;
- L'augmentation de l'enveloppe des honoraires des traducteurs-interprètes salariés suite aux auditions supplémentaires par le ministère public, obligatoires consécutivement à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du CPP, projetée pour le 1er janvier 2024 ;
- L'augmentation des frais de formation et perfectionnement relative à des CAS en magistrature pour procureurs et procureurs assistants ;
- Le renchérissement salarial, partiellement compensé par l'effet noria.

#### Biens, services et autres charges d'exploitation :

L'augmentation par rapport au budget 2023 concerne :

- L'augmentation de l'enveloppe des honoraires et prestations de service en fonction de la tendance d'évolution des coûts réels constatée depuis 2019. Ces coûts dépendent de bases légales ainsi que du nombre et du type d'affaires ;

- La répartition sur les entités de la part de l'abonnement Swisslex relative aux utilisateurs des autorités judiciaires ;
- Partiellement compensé par la répartition de l'enveloppe relative aux indemnités 429 et ss CPP entre les instances en fonction des coûts réels 2022, sans impact au niveau global des autorités judiciaires.

Amortissements :

Ils concernent le crédit d'étude du projet PLAJ (Planification des locaux des autorités judiciaires).

Personnel administratif :

L'augmentation de l'effectif par rapport au budget 2023 concerne :

- +1 EPT : création d'un nouveau poste de procureur résultant des auditions supplémentaires par le ministère public, obligatoires consécutivement à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du CPP, entrée en vigueur projetée pour le 1er janvier 2024. S'agissant par ailleurs de la densité des effectifs rattachés au ministère public, procureurs et procureurs assistants compris, Neuchâtel figure parmi les cantons avec la densité la plus faible ;
- +1 EPT : nouveau poste de secrétaire pour accompagner l'augmentation du nombre de procureur.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Ministère public (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	1'021'019	973'413	1'226'061
Coûts salariaux et de structure	5'953'374	6'389'241	6'804'514
Coûts des services centraux	821'324	969'089	1'038'570
Revenus	19'456	15'555	15'555
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>7'776'261</b>	<b>8'316'188</b>	<b>9'053'590</b>

### Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2023 concerne un nouveau poste de 1 EPT de procureur, un nouveau poste de 1 EPT de secrétaire pour accompagner l'augmentation du nombre de procureur, de l'enveloppe relative au projet Greffe 2022 au SGAJ au budget 2023 transférée sur les entités au budget 2024, de l'augmentation de l'enveloppe des honoraires des traducteurs-interprètes, de l'augmentation des frais de formation et perfectionnement et du renchérissement salarial, partiellement compensé par l'effet noria.

L'augmentation des charges directes par rapport au budget 2023 s'explique principalement par l'augmentation de l'enveloppe des honoraires et prestations de service, mais également par la répartition sur les entités de la part de l'abonnement Swisslex relative aux utilisateurs des autorités judiciaires, partiellement compensé par la répartition de l'enveloppe relative aux indemnités 429 et ss CPP entre les instances en fonction des coûts réels 2022, sans impact au niveau global des autorités judiciaires.

## Département des finances et de la santé (DFS)

Compte de résultats du DFS

SDFS	Secrétariat général DFS
OORG	Office d'organisation
SFIN	Service financier
SCCO	Service des contributions
SCSP	Service de la santé publique
SBAT	Service des bâtiments
SCOM	Service des communes
STAT	Service de statistique

Fonds d'aide aux communes

## 2.6. Département des finances et de la santé (DFS)

### 2.6.1. Compte de résultats du DFS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2024	Écart B2024 - B2023		PFT		PFT 2027
	2022	2023		CHF	%	2025	2026	
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'559'198'360</b>	<b>1'489'213'377</b>	<b>1'590'680'168</b>	<b>+101'466'791</b>	<b>+6,8%</b>	<b>1'562'811'749</b>	<b>1'548'799'017</b>	<b>1'542'887'289</b>
40 Revenus fiscaux	1'027'073'854	1'010'250'000	1'076'450'000	+66'200'000	+6,6%	1'071'450'000	1'071'450'000	1'071'450'000
41 Patentes et concessions	81'608'418	27'270'000	27'020'000	-250'000	-0,9%	27'020'000	27'020'000	27'020'000
42 Taxes	15'885'979	17'245'600	18'332'055	+1'086'455	+6,3%	19'332'055	19'332'055	19'310'055
43 Revenus divers	9'077'035	3'635'443	5'034'584	+1'399'141	+38,5%	4'289'522	3'426'802	2'666'710
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	1'500'003	1'930'000	11'086'139	+9'156'139	+474,4%	5'600'000	500'000	500'000
46 Revenus de transfert	376'454'201	387'256'227	398'326'001	+11'069'774	+2,9%	392'073'741	384'023'729	378'894'093
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	47'598'870	41'626'107	54'431'389	+12'805'282	+30,8%	43'046'431	43'046'431	43'046'431
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>608'130'171</b>	<b>543'176'024</b>	<b>595'544'520</b>	<b>+52'368'496</b>	<b>+9,6%</b>	<b>611'453'747</b>	<b>615'999'088</b>	<b>622'430'544</b>
30 Charges de personnel	42'591'479	46'774'117	47'745'863	+971'746	+2,1%	48'200'207	48'326'613	48'273'990
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	75'687'827	67'961'920	70'151'138	+2'189'218	+3,2%	67'486'929	67'451'357	65'892'219
33 Amortissements du patrimoine administratif	23'052'545	26'169'469	25'782'118	-387'351	-1,5%	28'980'656	31'007'229	33'035'011
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	27'196'358	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	430'016'403	397'055'592	434'958'265	+37'902'673	+9,5%	459'589'399	462'017'333	468'032'767
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	9'585'559	5'214'926	16'907'136	+11'692'210	+224,2%	7'196'556	7'196'556	7'196'556
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>951'068'189</b>	<b>946'037'353</b>	<b>995'135'648</b>	<b>+49'098'295</b>	<b>+5,2%</b>	<b>951'358'002</b>	<b>932'799'929</b>	<b>920'456'745</b>
44 Revenus financiers	62'431'201	59'718'275	66'108'697	+6'390'421	+10,7%	65'862'497	65'772'497	63'341'033
34 Charges financières	22'659'472	20'040'000	27'840'000	+7'800'000	+38,9%	31'040'000	33'440'000	34'440'000
Résultat de financement	39'771'729	39'678'275	38'268'697	-1'409'579	-3,6%	34'822'497	32'332'497	28'901'033
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>990'839'918</b>	<b>985'715'628</b>	<b>1'033'404'345</b>	<b>+47'688'717</b>	<b>+4,8%</b>	<b>986'180'499</b>	<b>965'132'426</b>	<b>949'357'778</b>
48 Revenus extraordinaires	24'281'528	54'510'741	45'994'829	-8'515'912	-15,6%	34'155'580	34'259'876	29'593'999
38 Charges extraordinaires	36'950'085	0	14'908'644	+14'908'644	--	8'108'581	1'470'928	0
Résultat extraordinaire	-12'668'557	54'510'741	31'086'185	-23'424'556	-43,0%	26'046'999	32'788'948	29'593'999
<b>Résultat total</b>	<b>978'171'361</b>	<b>1'040'226'369</b>	<b>1'064'490'530</b>	<b>+24'264'161</b>	<b>+2,3%</b>	<b>1'012'227'498</b>	<b>997'921'374</b>	<b>978'951'777</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	378.00	443.00	434.00	-9.00	-2,0%	433.00	434.00	434.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	316.81	367.27	362.96	-4.31	-1,2%	363.26	364.07	364.07

#### Commentaires

En excluant les imputations internes (gr. 39/49) composées de revenus nets pour CHF 37,5 millions au budget 2024 contre CHF 36,4 millions au budget 2023, le DFS présente un résultat de CHF 1'027 millions (revenus nets) représentant une amélioration par rapport au budget 2023 de CHF 23,2 millions qui s'explique principalement par :

#### Revenus d'exploitation :

- Une amélioration des revenus fiscaux de CHF 66 millions principalement liés à l'augmentation des recettes fiscales sur le revenu des personnes physiques pour CHF 42 millions et celui des personnes morales à hauteur de CHF 22 millions.
- Les taxes et redevances présentent un écart positif de CHF 1 million, essentiellement dû à l'augmentation des récupérations de créances amorties
- L'augmentation des revenus divers (CHF 1,3 million), principalement liée d'une part à la hausse de l'estimation de la refacturation des charges du site de Perreux en raison de l'augmentation de l'énergie et d'une autre part aux heures valorisées activables sur investissements.
- Une augmentation des prélèvements sur fonds et financements spéciaux de CHF 9,2 millions, principalement liés à la compensation via le fonds d'aide aux communes du versement prévu en faveur des communes d'altitude de la moitié des revenus reçus de la Confédération au titre des charges géotopographiques.
- Une augmentation des revenus de transfert de CHF 11 millions : augmentation de la part à l'IFD de CHF 10 millions et des revenus de la RPT de CHF 2 millions compensée par une diminution de la part à l'IA à hauteur de CHF 1 million.

#### Charges d'exploitation :

- L'augmentation des charges de personnel de CHF 1 million est principalement liée au renchérissement (+2,2%), ainsi qu'à l'augmentation de l'échelon salarial, partiellement compensée par la diminution des effectifs du département de 4.3 EPT.
- Une augmentation des dépenses des biens, services et charges d'exploitation à hauteur de CHF 2,2 millions, provenant essentiellement de l'écart statistique budgété en 2023 et non en 2024 (CHF + 2 millions représentant des économies à réaliser par toute l'administration en 2023) ainsi que par l'augmentation des loyers (charges, tuilages liés au développement



du programme VitamiNE) et la variation des baux (CHF +1.6 million) partiellement compensée par la diminution des pertes fiscales en raison de l'amélioration du taux d'encaissement (CHF -1.7 millions)

- Une augmentation des charges de transfert de CHF 37,9 millions, principalement due à l'augmentation de CHF 28,5 millions au SCSP liée à l'indexation des salaires pour les établissements autonomes (CHF 15,7 millions), au domaine du maintien à domicile et des EMS (CHF 3,1 millions) et au secteur hospitalier (CHF 11,4 millions). À cela, s'ajoute au montant de CHF 10,6 millions pour le versement prévu en faveur des communes d'altitude en lien avec le traitement de l'initiative géotopographique (partiellement compensé par une diminution de CHF 1,4 millions résultant du versement jusqu'en 2023 de l'allocation transitoire en faveur des communes d'altitude jusqu'au traitement de l'initiative précitée).

#### Résultat de financement :

Détérioration de CHF 1,4 millions par rapport au budget 2023 qui s'explique principalement par :

- Augmentation des revenus financiers de CHF 6,4 millions notamment grâce aux agios sur emprunts (CHF +2.1 millions), de l'accroissement de la part au bénéfice de la BCN (CHF +2 millions), de l'augmentation des intérêts payés par les contribuables (CHF 1 million) ainsi que de l'adaptation à la hausse des revenus de loyers au SBAT (CHF 1 million).
- Augmentation des charges financières de CHF 7,8 millions provenant de l'augmentation des taux d'intérêts sur la dette.

#### Résultat extraordinaire :

L'écart de CHF 23,4 millions provient des prélèvements touchant les revenus extraordinaires et des attributions touchant les charges extraordinaires pour lesquels il a été budgétisé au budget 2024 :

- CHF 13,1 millions, prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle, en compensation de la crise énergétique et des impacts de la crise ukrainienne (CHF -4,7 millions par rapport au budget 2023)
- CHF 23,4 millions, prélèvement à la réserve pour amortissement du patrimoine administratif conformément à la LFIInEC (identique au budget 2023)
- CHF 6 millions, prélèvement à la réserve pour développement durable (CHF -2 millions par rapport au budget 2023)
- CHF 14,9 millions, attribution à la réserve de lissage (prélèvement de CHF 2,5 millions au budget 2023)
- CHF 3,5 millions, prélèvement à la réserve du programme d'impulsion (CHF +0,8 million par rapport au budget 2023)

#### Effectifs :

Les effectifs du DFS passent de 367.27 au BU23 à 362.96 EPT (- 4.31) :

- SCSP : -6.5 EPT, essentiellement lié à la diminution des équipes dédiées à la gestion de crises
- SBAT : -1.1 EPT, diminution de 3.4 EPT sur des postes vacants pour le personnel de conciergerie partiellement compensée par les engagements de 1 EPT pour le domaine entretien (crédit cadre entretien constructif), de 1 EPT (domaine exploitation) et de 0.3 EPT (domaine projets) pour le site Dubied, financé par les APS
- SCCO : +0.2 EPT, transfert interne depuis l'OORG
- STAT : +1.3 EPT, transferts de 0.6 EPT depuis le SCSP et de 0.7 EPT depuis l'OORG
- SFIN : +3 EPT, 1 EPT autofinancé pour renforcer l'OREE et 2 EPT financés par des tiers pour le traitement de dossiers de recouvrement
- OORG : -1.2 EPT, transferts internes vers le STAT (0.7 EPT) et le SCCO (0.2 EPT) qui s'ajoutent à une diminution de 0.3 EPT dans le budget du service

## 2.6.2. Secrétariat général DFS (SDFS)

### Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches du secrétariat général se caractérise par un appui important dans l'élaboration et la mise en œuvre des dossiers prioritaires et du programme de législature dans les domaines de la fiscalité, des finances, des communes, de la santé, du développement des régions et les domaines transversaux (organisation, bâtiments, statistiques).

Pour le secrétariat général du DFS, cela implique un travail de planification et de coordination, ainsi que la conduite de nombreux dossiers stratégiques non seulement pour le département mais pour l'État en général. En parallèle, il accompagne les réformes en cours dans le domaine de la santé (réseau hospitalier, CNP, PMS, cybersanté, etc.) ainsi que le développement de différents programmes en assurant une cohérence d'ensemble. La forte mobilisation autour de projets transversaux ou organisationnels, mais aussi l'importance grandissante des enjeux de communication ainsi que des affaires intercantoniales et fédérales sont autant d'éléments à prendre en compte pour appuyer le chef de département.

### Objectifs stratégiques

Le secrétariat général est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information.

Il a notamment pour mission :

- le conseil et l'assistance de la cheffe ou du chef du département ;
- la gestion et l'administration du secrétariat de la cheffe ou du chef du département ;
- la coordination des activités internes au département ;
- la coordination interdépartementale ;
- la planification, la direction et la coordination de la gestion financière en application de la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014 ;
- les tâches incombant au département en matière de ressources humaines ;
- la communication et l'information interne et externe en collaboration avec la chancellerie d'État.

Le SDFS assume aussi de façon directe les tâches relevant de la coordination de la politique foncière, de la coopération au développement et des cultes.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>75'037</b>	<b>12'500</b>	<b>12'500</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>12'500</b>	<b>12'500</b>	<b>12'500</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	3'850	2'500	2'500	+0	0.0%	2'500	2'500	2'500
43 Revenus divers	71'187	10'000	10'000	+0	0.0%	10'000	10'000	10'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'847'802</b>	<b>2'558'947</b>	<b>2'823'412</b>	<b>+264'464</b>	<b>+10.3%</b>	<b>2'194'286</b>	<b>2'016'786</b>	<b>2'016'786</b>
30 Charges de personnel	1'031'693	1'184'964	1'216'200	+31'236	+2.6%	1'216'200	1'216'200	1'216'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	103'300	102'640	102'640	+0	0.0%	102'640	102'640	102'640
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	511'980	1'131'300	1'377'100	+245'800	+21.7%	732'800	555'300	555'300
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	200'830	140'043	127'472	-12'572	-9.0%	142'646	142'646	142'646
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'772'766</b>	<b>-2'546'447</b>	<b>-2'810'912</b>	<b>-264'464</b>	<b>-10.4%</b>	<b>-2'181'786</b>	<b>-2'004'286</b>	<b>-2'004'286</b>
44 Revenus financiers	8'640	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	8'640	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'764'126</b>	<b>-2'546'447</b>	<b>-2'810'912</b>	<b>-264'464</b>	<b>-10.4%</b>	<b>-2'181'786</b>	<b>-2'004'286</b>	<b>-2'004'286</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'764'126</b>	<b>-2'546'447</b>	<b>-2'810'912</b>	<b>-264'464</b>	<b>-10.4%</b>	<b>-2'181'786</b>	<b>-2'004'286</b>	<b>-2'004'286</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	8.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.00	7.40	7.40	+0.00	0.0%	7.40	7.40	7.40

### Commentaires

L'augmentation des charges de personnel (rubrique 30) provient essentiellement de l'augmentation de 2.2% des salaires en lien avec de l'indexation des prix à la consommation. L'augmentation des charges de transfert (rubrique 36) est lié à l'ajustement des dépenses en lien avec les APS du programme d'impulsion (CHF +231'800) ainsi qu'à l'augmentation de la contribution annuelle à la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CHF + 14'000) qui était restée inchangée depuis de nombreuses années.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

<b>Secrétariat et administration</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	138'307	143'673	147'593
Coûts des services centraux	26'068	24'684	22'932
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>164'376</b>	<b>168'356</b>	<b>170'525</b>

#### Commentaires

Secrétariat et administration (gestion administrative du secrétariat du-de la chef-fe de département)

<b>Stratégie et politique</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	20'050	20'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	484'820	502'248	516'518
Coûts des services centraux	93'249	86'288	80'254
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>598'119</b>	<b>608'536</b>	<b>616'772</b>

#### Commentaires

Stratégie et politique (Conseil d'État, Grand Conseil, représentations externes, coordination interdépartementale, affaires extérieures, communication). Le travail de coordination des chargés de missions et des membres du secrétariat concernant le suivi des dossiers des services est imputé sur cette prestation.

<b>Finances et gestion</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	241'138	335'447	344'833
Coûts des services centraux	47'913	57'631	53'579
Revenus	26'537	12'500	12'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>262'514</b>	<b>380'578</b>	<b>385'912</b>

#### Commentaires

Finances et gestion en lien avec les prestations des services du DFS (gestion financière, appui à la conduite, ressources humaines). Les produits proviennent de la gestion des "laissez-passer pour cadavres" ainsi que la gestion de la comptabilité de la CLASS.

<b>Prestations de département DFS</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	72'812	40'000	40'000
Coûts salariaux et de structure	168'241	185'762	190'936
Coûts des services centraux	33'600	31'915	29'667
Revenus	57'140	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>217'513</b>	<b>257'677</b>	<b>260'603</b>

#### Commentaires

Prestations propres au DFS: cellule foncière. Le montant des prestations de département DFS représentent les frais d'expertises et de lods en cas de transaction par la cellule foncière.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Arcjurassien	16'221	16'300	16'300	16'300	16'300	16'300
Conférences intercantionales	207'758	205'000	219'000	219'000	219'000	219'000
Coopération au développement	288'000	320'000	320'000	320'000	320'000	320'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>511'980</b>	<b>541'300</b>	<b>555'300</b>	<b>555'300</b>	<b>555'300</b>	<b>555'300</b>

### Commentaires

Les cotisations des conférences intercantionales ont été adaptées suite aux décisions des assemblées générales

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023 Total net	Budget 2024 Dépenses / Charges	Budget 2024 Recettes / Revenus	Budget 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net
*PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	1'965'000	1'721'800	0	1'721'800	4'677'500	0	0
<b>Total</b>		<b>1'965'000</b>	<b>1'721'800</b>	<b>0</b>	<b>1'721'800</b>	<b>4'677'500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Le crédit d'engagement susmentionné est lié aux accords de positionnement stratégique du programme d'impulsion. Il est composé de charges et recettes d'investissement et de charges de fonctionnement.

## 2.6.3. Office d'organisation (OORG)

### Évolution de l'environnement et des tâches

L'environnement dans lequel évolue l'office d'organisation et les tâches en découlant sont définis principalement par le programme vitamine, sous sa responsabilité, qui vise le regroupement de l'administration sur deux pôles principaux ainsi que l'instauration de nouvelles méthodes de travail. En 2024, avec les déménagements sur le pôle de Tivoli, l'équipe vitamine sera hautement sollicitée (planification, accompagnement, adaptations, etc.). Il s'agira d'être très attentif à la capacité d'absorption des services, tant « clients » que « porteurs ».

Dans le cadre des autres activités de l'OORG, le projet PartenariatsNE se poursuivra avec un nouveau dynamisme suite à la création d'un comité de pilotage politique. Le projet GestionNE finalisera ses travaux sur les systèmes de contrôle interne des services en 2024 et poursuivra son soutien pour les processus transversaux.

Finalement, l'OORG continuera d'agir dans les domaines de l'organisation, des mandats de prestations et de la gestion de projets. Dans ce rôle, l'OORG prévoit de proposer une nouvelle méthodologie pour la gestion de projets, co-créée avec les services concernés, afin d'offrir des outils qui répondent aux besoins actuels (ex. gestion de projet agile) et souhaite développer ses prestations en lien avec le développement organisationnel pour accompagner les services et anticiper les changements (ex. stratégie digitale).

### Objectifs stratégiques

- Conduire, avec l'appui d'autres services, le programme vitamine, notamment en vue des jalons de regroupement à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds et accompagner le développement organisationnel des services (i.e. nouvelles méthodes de travail) ;
- Poursuivre l'harmonisation de la gestion des partenariats de l'État, aux niveaux politiques, juridiques et opérationnels en pérennisant les travaux par règlement (LSub), ainsi que grâce à une mise à jour des outils/ canevas ;
- Concrétiser le rôle de l'OORG en matière de gestion de projet, comme centre de compétences à l'État ;
- Établir progressivement une gestion des risques systématisée et coordonnée pour l'État, en s'appuyant sur les systèmes de contrôle interne des services et les risques/ processus transversaux ;
- Affiner le rôle de l'OORG comme cellule d'ingénierie organisationnelle.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>451'584</b>	<b>357'192</b>	<b>394'297</b>	<b>+37'105</b>	<b>+10.4%</b>	<b>394'297</b>	<b>200'347</b>	<b>6'500</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	451'584	357'192	394'297	+37'105	+10.4%	394'297	200'347	6'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'334'955</b>	<b>1'679'248</b>	<b>1'644'802</b>	<b>-34'447</b>	<b>-2.1%</b>	<b>1'314'857</b>	<b>2'023'624</b>	<b>1'982'528</b>
30 Charges de personnel	994'213	1'400'660	1'417'324	+16'664	+1.2%	1'401'760	1'402'857	1'401'760
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	239'673	391'250	499'250	+108'000	+27.6%	95'250	129'250	89'250
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	673'670	673'671
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	101'069	-112'662	-271'772	-159'111	-141.2%	-182'153	-182'153	-182'153
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-883'371</b>	<b>-1'322'056</b>	<b>-1'250'504</b>	<b>+71'552</b>	<b>+5.4%</b>	<b>-920'560</b>	<b>-1'823'277</b>	<b>-1'976'028</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-883'371</b>	<b>-1'322'056</b>	<b>-1'250'504</b>	<b>+71'552</b>	<b>+5.4%</b>	<b>-920'560</b>	<b>-1'823'277</b>	<b>-1'976'028</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-883'371</b>	<b>-1'322'056</b>	<b>-1'250'504</b>	<b>+71'552</b>	<b>+5.4%</b>	<b>-920'560</b>	<b>-1'823'277</b>	<b>-1'976'028</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	9.00	14.00	13.00	-1.00	-7.1%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.30	10.70	9.50	-1.20	-11.2%	8.30	8.30	8.30

### Commentaires

Les variations des revenus divers (groupe 43) sont dues aux fluctuations des heures prestées dans les programmes transversaux, bien qu'une stabilisation soit perceptible sur la période 2023-2025. En 2026, les revenus divers baissent nettement avec la fin programmée du programme vitamine.

Une grande partie des charges salariales ainsi que celles des biens, services et autres charges d'exploitation proviennent des programmes NE 2.0 (i.e. rapport d'impulsion) et du projet d'investissement vitamine et sont neutralisées par un prélèvement au programme d'impulsion ou par la valorisation des heures prestées dans le cadre du "projet d'investissement" (voir rubrique 43). Le programme NE 2.0 se termine en 2024, impactant ainsi positivement les postes occupés.

Ces programmes impactent également le personnel administratif, plusieurs chef-fe-s de projet ayant été recruté-e-s dans le cadre des nouveaux programmes depuis 2020. Ces renforts sont tous limités dans le temps contractuellement.

Les variations des amortissements du patrimoine administratif (groupe 33) sont liées au programme NE 2.0.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gestion de projet (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	112'242	316'313	252'356
Coûts des services centraux	30'115	37'601	39'774
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>142'357</b>	<b>353'914</b>	<b>292'130</b>

#### Commentaires

Cette prestation regroupe les activités liées à la gestion du programme NE 2.0 et aux travaux sur la méthodologie de gestion de projet. En lien avec la fin prochaine de NE 2.0, les heures diminuent en 2024.

Standard de gest. et sout. aux services (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	6	0	0
Coûts salariaux et de structure	169'971	340'454	212'021
Coûts des services centraux	63'206	40'432	33'417
Revenus	600	1'000	1'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>232'584</b>	<b>379'886</b>	<b>244'437</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestation regroupe les activités en lien avec les projets GestionNE, PartenariatsNE et RisquesNE. Les revenus sont en lien avec des mandats externes (ex. enquêtes de satisfaction pour tiers).

Mobilité (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	2'815	4'000	3'000
Coûts salariaux et de structure	20'328	35'385	20'685
Coûts des services centraux	7'748	4'211	3'260
Revenus	3'425	3'500	5'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>27'466</b>	<b>40'096</b>	<b>21'445</b>

#### Commentaires

Outre les activités liées à la gestion des contrats CFF businessstravel et Mobility, ce groupe de prestations inclut la récupération des rabais offerts par les CFF sur les prestations de transport en trafic voyageurs. Ce montant est fixe et reconduit annuellement.

### Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2024	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
*PI-Réformes	En cours	548'160	663'492	0	663'492	0	0	0
*Vitami.NE	En cours	579'004	483'148	0	483'148	486'148	258'328	0
<b>Total</b>		<b>1'127'164</b>	<b>1'146'639</b>	<b>0</b>	<b>1'146'639</b>	<b>486'148</b>	<b>258'328</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

L'office d'organisation pilote le programme vitamine depuis 2020, dont l'objectif est double. D'une part vitamine vise l'optimisation et le regroupement des locaux de l'administration sur un nombre de sites restreints, d'autre part vitamine propose de nouvelles méthodes et outils de travail pour l'administration. Dans le budget de l'OORG sont visibles les charges salariales pour les chefs de projet rattaché-e-s directement à l'office, ainsi que les coûts liés aux mandataires externes. La consolidation des réformes de l'État se fait dans le cadre du programme NE 2.0, financé par le compte de résultat, qui fait partie du périmètre du programme d'impulsion, dont le crédit d'engagement consolidé se trouve dans le budget de la chancellerie. Les charges et recettes y relatives seront comptabilisées en réel dans les comptes de chaque service.



## 2.6.4. Service financier (SFIN)

### Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches se caractérise par :

- Un appui au Département des finances et au Conseil d'État dans ses démarches devant permettre une pérennisation de l'équilibre structurel des finances de l'État, dans un contexte toujours erratique marqué par une suite de crises sans précédents. Les prévisions sont difficiles à établir notamment sur certains postes du compte de résultats, comme les charges et revenus dynamiques (principalement de transfert), sur lesquelles le Conseil d'État ne peut pas avoir de maîtrise complète à court terme.
- Une responsabilité pour adapter et implanter les nouvelles versions de l'outil de gestion SIGE. Les outils de contrôles et l'intégration des informations financières doivent continuer à être modernisés, standardisés et automatisés, afin d'éviter toute erreur humaine, voire fraude, et ainsi optimiser le travail administratif.
- Un accompagnement des services/départements dans l'analyse des résultats financiers, et dans l'implantation d'un contrôle de gestion. La valeur ajoutée des informations financières et de gestion doit permettre une adaptation des charges et des revenus y relatifs, ou rendre possible une explication économique du résultat financier. Cet accompagnement se poursuivra avec la mise à disposition d'outils de planification et de gestion, en cours d'implémentation.
- Une gestion de la dette et de la trésorerie active afin de permettre un financement au moindre coût, dans un contexte de marché à la hausse qui présente d'importantes fluctuations. Afin de contrer l'inflation, la BNS a procédé à un premier relèvement de son taux directeur en juin 2022, qui a été suivi de hausses successives totalisant presque 3% d'écart de taux à l'heure où l'on écrit ces lignes.
- Un soutien à l'intégralité des services de l'administration dans les tâches relatives aux flux comptables, tant en relation avec SIGE qu'avec, les flux de données qui intègrent le rapport de gestion ainsi que le référentiel comptable MCH2 et la LFinEC.
- Assurer la continuité du traitement du budget et du bouclage des comptes conformément à la législation et aux normes en vigueur.

### Objectifs stratégiques

- Pérenniser durablement l'équilibre financier avec comme objectif d'atteindre systématiquement le respect du frein à l'endettement.
- Appuyer les départements dans la conduite des grands projets comportant d'importants volets financiers (Programme d'impulsion, vitamine, SIGE, crise COVID, énergétique, ukrainienne, assainissement d'entités autonomes, etc).
- Gestion du projet SIGE (SAP avec les interfaces des données financières et de gestion) et optimisation du système par l'implantation des fonctionnalités manquantes et la simplification de certains flux.
- Accroître le degré de centralisation de la fonction finance (comptabilité) en faisant du SFIN le service de référence et d'appui pour toutes les questions financières de l'administration et des communes
- Développer le contrôle de gestion et la standardisation des documents de suivi et de contrôle, en fournissant périodiquement des rapports au CE sur l'évolution du compte de fonctionnement, la trésorerie, et la planification des investissements.
- Réviser la comptabilité analytique. Mise en application des dernières révisions de la LFinEC, et adaptation du RLFinEC en conséquence.
- Suivre les affaires fédérales (RPT, BNS, programme d'économie, répartition des tâches, etc).
- Élargir et/ou consolider les dossiers assurances, les dossiers sous-traités à l'office du recouvrement et la gestion des liquidités. Implémenter un système de cash pooling avec les services et entités paraétatiques concernés et redéfinir la gestion de la trésorerie avec les communes.
- Participer à l'intégration des systèmes périphériques
- Intégrer les tâches de recouvrement de certains services gestionnaires à l'OREE.
- Déployer et piloter le système de contrôle interne (SCI) financier au travers de l'administration.
- Déploiement de la politique relative à la lutte contre le surendettement.
- Participer à la création d'un office d'achat afin de permettre l'intégration des flux financiers en lien avec les engagements et les contrats dans les systèmes de gestion, la négociation centralisée des achats de l'administration accompagnée d'un suivi de performance, ou encore la mutualisation des besoins entre l'administration cantonale et les communes neuchâtelaise. Et optimiser les flux logistiques dans l'outil de gestion SIGE, qui aujourd'hui sont pratiquement inexistantes.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	Écart B2024 - B2023		PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>326'754'312</b>	<b>332'343'377</b>	<b>334'532'568</b>	<b>+2'189'191</b>	<b>+0.7%</b>	<b>329'280'308</b>	<b>321'230'296</b>	<b>316'100'660</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	54'412'060	27'270'000	27'020'000	-250'000	-0.9%	27'020'000	27'020'000	27'020'000
42 Taxes	7'535'025	9'705'000	11'310'255	+1'605'255	+16.5%	12'310'255	12'310'255	12'310'255
43 Revenus divers	441'707	240'000	280'000	+40'000	+16.7%	280'000	280'000	280'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	263'547'208	294'315'227	295'104'001	+788'774	+0.3%	288'851'741	280'801'729	275'672'093
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	818'312	813'150	818'312	+5'162	+0.6%	818'312	818'312	818'312
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>18'682'016</b>	<b>16'755'557</b>	<b>20'326'396</b>	<b>+3'570'838</b>	<b>+21.3%</b>	<b>20'299'714</b>	<b>20'163'392</b>	<b>20'028'826</b>
30 Charges de personnel	6'086'617	5'892'677	6'479'240	+586'563	+10.0%	6'473'996	6'472'240	6'472'240
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'553'773	6'725'240	9'372'240	+2'647'000	+39.4%	9'370'240	9'370'240	9'370'240
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	6'007'040	3'534'792	3'400'226	-134'566	-3.8%	3'265'660	3'131'094	2'996'528
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'034'586	602'848	1'074'690	+471'841	+78.3%	1'189'818	1'189'818	1'189'818
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>308'072'296</b>	<b>315'587'820</b>	<b>314'206'172</b>	<b>-1'381'647</b>	<b>-0.4%</b>	<b>308'980'595</b>	<b>301'066'905</b>	<b>296'071'835</b>
44 Revenus financiers	33'850'655	32'911'000	37'337'200	+4'426'200	+13.4%	37'051'000	36'991'000	34'886'000
34 Charges financières	21'838'382	19'600'000	27'400'000	+7'800'000	+39.8%	30'600'000	33'000'000	34'000'000
Résultat de financement	12'012'274	13'311'000	9'937'200	-3'373'800	-25.3%	6'451'000	3'991'000	886'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>320'084'570</b>	<b>328'898'820</b>	<b>324'143'372</b>	<b>-4'755'447</b>	<b>-1.4%</b>	<b>315'431'595</b>	<b>305'057'905</b>	<b>296'957'835</b>
48 Revenus extraordinaires	24'248'898	54'510'741	45'994'829	-8'515'912	-15.6%	34'155'580	34'259'876	29'593'999
38 Charges extraordinaires	36'950'085	0	14'908'644	+14'908'644	--	8'108'581	1'470'928	0
Résultat extraordinaire	-12'701'187	54'510'741	31'086'185	-23'424'556	-43.0%	26'046'999	32'788'948	29'593'999
<b>Résultat total</b>	<b>307'383'383</b>	<b>383'409'561</b>	<b>355'229'558</b>	<b>-28'180'003</b>	<b>-7.3%</b>	<b>341'478'593</b>	<b>337'846'852</b>	<b>326'551'833</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	48.00	53.00	56.00	+3.00	+5.7%	56.00	56.00	56.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	42.20	46.50	49.50	+3.00	+6.5%	49.50	49.50	49.50

### Commentaires

Le résultat d'exploitation 2024 du service financier affiche une détérioration de CHF 1.3 millions par rapport au budget 2023.

En ce qui concerne les revenus d'exploitation, la part du bénéfice de la BNS est prévue avec une baisse de CHF 0.2 millions principalement liée à l'évolution de la démographie neuchâteloise. L'augmentation des taxes s'explique par la refacturation aux débiteurs des frais de poursuites de l'office de recouvrement (CHF +0,3 millions), de l'augmentation des récupérations de créances amorties (CHF +1 million) et le remboursement des salaires liés à des engagements prévus en 2024 de 2 EPT pour le traitement des dossiers financiers et de recouvrement dans le domaine de la santé (CHF +0.2 millions).

Quant aux charges et revenus de transfert, la part cantonale à l'impôt anticipé présente, selon les prévisions transmises par la Confédération, une diminution de CHF 1,2 millions par rapport au budget 2023, mais une augmentation de CHF 3,3 millions par rapport aux comptes 2022. À noter que la RPT a augmenté (CHF +2 millions) selon les chiffres transmis par la Confédération.

Du côté des charges d'exploitation, la hausse de CHF 2.6 millions par rapport au budget 2023 dans le groupe 31 provient essentiellement de l'écart statistique budgété en 2023 et non en 2024 (CHF + 2 millions représentant des économies à réaliser par toute l'administration en 2023), des frais de poursuites (CHF + 0.5 millions), dont la méthode de comptabilisation a été modifiée afin d'appliquer le principe du produit brut. Pour rappel, les frais de poursuites intègrent toutes les factures des offices de poursuites du canton et hors canton, et sont répercutés par l'OREE dans le groupe 42. Une partie est également comptabilisée sur un compte de revenus au service des contributions.

En ce qui concerne les charges de personnel, elles augmentent de CHF +0,5 millions par rapport au budget 2023 principalement en raison d'une hausse de +3 EPT autofinancés (+CHF 0,3 millions), soit 1 EPT supplémentaire autofinancé pour répondre aux objectifs du programme de législature (notamment renforcement de l'OREE) et 2 EPT financés par des tiers pour le traitement de dossiers de recouvrement. Le solde de l'augmentation provient du renchérissement, des échelons supplémentaires ainsi que des réévaluations de fonctions.

Le résultat financier est péjoré de CHF 3,3 millions par rapport au budget 2023. Les intérêts sur la dette augmentent fortement (+ CHF 7.8 millions). Ceci s'explique par la hausse de la dette et le renouvellement des emprunts arrivant à échéance à des taux supérieurs et par la hausse des taux, avec une augmentation pouvant atteindre, à l'extrême, prêt de 300 points de base. Par ailleurs, la BNS va prochainement annoncer des nouvelles hausses de taux directeurs. Le taux directeur est depuis juin 2023 de 1.75% et rien ne peut confirmer qu'il n'y aura pas encore de nouvelles hausse d'ici à fin 2023. Quant aux revenus financiers, ils augmentent de CHF 4,4 millions, notamment grâce aux agios sur emprunts CHF +2.1 millions et à la part au bénéfice de la BCN CHF +2 millions.

Le résultat extraordinaire présente un bénéfice de CHF 31 millions en 2024 (CHF -23,4 millions par rapport au budget 2023). Il se compose notamment d'un prélèvement à la réserve pour amortissement du patrimoine administratif de CHF 23,3 millions, et d'un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle de CHF 13,1 millions (CHF 17,8 millions en 2023), pour compenser les charges des crises actuelles. Il comprend également un prélèvement de CHF 6 millions à la réserve en faveur du développement durable (CHF 8 millions en 2023), à noter que le prélèvement dans la réserve en faveur du développement durable est de CHF 8 millions, mais 2 millions concernent le financement de projets d'investissements. En complément, un prélèvement de CHF 3,5 millions est nécessaire pour neutraliser l'impact du programme d'impulsion et de transformation sur le compte de résultats (le budget 2023 s'élevait à CHF 2,7 millions). Une attribution de CHF 14,9 millions est prévue à la réserve de lissage alors qu'en 2023, le budget notait un prélèvement de CHF 2,5 millions. Quant au prélèvement à la réserve liée au retraitement du patrimoine administratif, il reste stable CHF 23,4 millions en 2023 et CHF 23,3 en 2024.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Planification, analyse et risques (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	4'243	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'273'488	1'277'550	1'355'775
Coûts des services centraux	318'750	255'758	385'904
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'596'481</b>	<b>1'533'308</b>	<b>1'741'680</b>

### Commentaires

Le groupe de prestations planification, analyse et risques correspond aux prestations en lien avec la gestion du budget et du PFT, à l'actualisation des prévisions des comptes, le système de contrôle interne, ainsi que l'analyse des dossiers soumis aux instances politiques. Le coût net de ce groupe de prestations, composé uniquement des coûts salariaux et de structure ainsi que des coûts des services centraux, augmentent (CHF 0,2 millions).

Comptabilité financière et analytique (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	741'089	770'000	785'000
Coûts salariaux et de structure	1'626'551	2'125'230	2'255'339
Coûts des services centraux	407'703	426'263	643'174
Revenus	46'010	0	108'200
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'729'334</b>	<b>3'321'493</b>	<b>3'575'313</b>

### Commentaires

Le présent groupe de prestations correspond à la gestion de la comptabilité centrale de l'État, à la comptabilité analytique, à la gestion de la trésorerie et de la dette de l'État, le tout basé sur le respect des normes comptables du MCH2. L'augmentation de CHF 0.1 millions des coûts salariaux correspond à l'engagement d'un EPT supplémentaire qui permettra de gérer des dossiers financiers, par ailleurs refacturés, au prix coûtant.

<b>Recouvrement</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	3'784'251	6'000'000	6'500'000
Coûts salariaux et de structure	2'595'314	3'124'751	3'394'510
Coûts des services centraux	279'555	271'114	428'071
Revenus	7'395'986	9'705'000	11'106'055
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-736'867</b>	<b>-309'135</b>	<b>-783'474</b>

## Commentaires

L'office de recouvrement s'occupe également de la gestion des actes de défaut de bien et du désendettement. L'augmentation des charges directes correspond exclusivement aux frais de poursuites, dont la méthode de comptabilisation a été revue et corrigée en 2021 pour respecter le principe du produit brut (CHF +0,5 millions). Du côté des revenus, l'augmentation s'explique par la refacturation aux débiteurs des frais de poursuites et de l'augmentation des récupérations de créances amorties.

En ce qui concerne les coûts salariaux, deux EPT supplémentaires sont budgétés, l'un pour répondre aux objectifs du programme de législature et le deuxième, entièrement financé par des tiers, pour le traitement de dossiers de recouvrement d'un établissement de la santé.

<b>Assurances</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	635'582	647'000	882'000
Coûts salariaux et de structure	58'754	141'682	150'356
Coûts des services centraux	14'826	28'418	42'878
Revenus	534'704	240'000	376'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>174'457</b>	<b>577'099</b>	<b>699'234</b>

## Commentaires

La gestion des assurances centralisée au SFIN traite des assurances de choses et de personnes. Les charges directes correspondent au volume des primes, aux frais de courtage ainsi qu'aux franchises d'assurances. Les revenus sont constitués par les ristournes de courtage. Au niveau des charges directes, la différence de CHF 0,2 millions s'explique par l'augmentation des primes à l'issue de la mise à jour des inventaires. Par ailleurs, le service financier avance les primes des entités périphériques que ces dernières lui remboursent, d'où la hausse des revenus (CHF +0,1 millions).

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

<b>Charges nettes de transfert non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Désendettement	360'000	360'000	360'000	360'000	360'000	360'000
Impôt anticipé	-8'600'198	-13'139'000	-11'922'000	-12'291'000	-12'605'000	-12'917'000
RPT	-253'197'652	-279'561'435	-281'701'775	-275'215'081	-266'985'635	-261'678'565
Transfert aux églises	1'560'000	1'560'000	1'560'000	1'560'000	1'560'000	1'560'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-259'877'850</b>	<b>-290'780'435</b>	<b>-291'703'775</b>	<b>-285'586'081</b>	<b>-277'670'635</b>	<b>-272'675'565</b>

## Commentaires

Les CHF 360'000 correspondent aux contrats gérés par le SFIN dans le cadre du nouveau dispositif de désendettement. La RPT augmente, selon les chiffres fournis par la Confédération de CHF 2 millions par rapport au budget 2023. Finalement, selon les prévisions de cette dernière, la part cantonale à l'impôt anticipé devrait s'élever à CHF 11,9 millions, soit une diminution de CHF 1,2 million par rapport au budget 2023.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Autres charges & recettes hors exploita.	2'368'058	25'000	-266'200	20'000	20'000	20'000
Autres participations	-1'437'600	-1'120'000	-1'420'000	-1'420'000	-1'420'000	-1'420'000
Cautions	-1'053'893	-1'600'000	-1'100'000	-1'100'000	-1'100'000	-1'100'000
Ecart rapprochement	2	0	0	0	0	0
Écart statistique BSM	0	-2'000'000	0	0	0	0
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
Lissage des recettes fiscales	9'753'727	-2'523'959	14'908'644	8'108'581	1'470'928	-5'060'333
Participation BCN	-29'997'000	-30'000'000	-32'000'000	-32'000'000	-32'000'000	-32'000'000
Participation BNS	-54'392'715	-27'250'000	-27'000'000	-27'000'000	-27'000'000	-27'000'000
Pertes et gains de change	-65'975	0	0	0	0	0
Prêts et emprunts	19'704'601	18'653'850	24'113'850	27'313'850	29'773'850	32'878'850
Recapitalisation caisse de pensions	897'206	0	0	0	0	0
Réserve conjoncturelle	4'054'469	-17'806'912	-13'102'000	0	0	0
Réserve de réévaluation	-22'185'549	-23'411'567	-23'350'446	-24'409'720	-25'573'398	-16'147'188
Réserve développement durable	23'141'889	-8'000'000	-6'000'000	-8'000'000	-8'000'000	-8'000'000
Réserve du programme d'impulsion	-2'063'350	-2'768'303	-3'542'383	-1'745'860	-686'478	-386'478
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-51'276'150</b>	<b>-97'801'891</b>	<b>-68'758'535</b>	<b>-60'233'149</b>	<b>-64'515'098</b>	<b>-58'215'149</b>

## Commentaires

Les autres charges et revenus nets non incorporables aux prestations présentent une détérioration de CHF 29 millions par rapport au budget 2023 mais une amélioration de CHF 17,4 millions par rapport aux comptes 2022. Cet écart résulte essentiellement à l'attribution à la réserve de lissage des recettes fiscales de CHF 14,9 millions alors qu'au budget 2023 un prélèvement de CHF 2,5 millions était prévu. La réserve de programme d'impulsion et de transformation affiche quant à elle un prélèvement de CHF 3,5 millions. Quant au prélèvement à la réserve politique conjoncturelle, prévu pour compenser les incidences financières liées à la crise ukrainienne, sanitaire et énergétique, est inférieur de CHF -4,7 millions par rapport à 2023, conformément à l'article 50 al. 5 LFinEC qui prévoit qu'un prélèvement est autorisé mais de manière dégressive d'un exercice à l'autre.

Les intérêts sur la dette augmentent fortement (+ CHF 7,8 millions). Ceci s'explique par la hausse de la dette et le renouvellement des emprunts arrivant à échéance à des taux supérieurs et par la hausse des taux en général. Quant aux revenus financiers, ils augmentent de CHF 4,4 millions, notamment grâce aux agios sur emprunts CHF + 2,1 millions et à la part au bénéfice de la BCN CHF +2 millions.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2024	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Caisses automatiques - La CdF	A solliciter	0	100'000	0	100'000	0	0	0
Collectivités et fondations PA	En cours	-322'543	0	-322'543	-322'543	-322'543	-322'543	-322'543
Fds d'aide aux com. en sit. difficiles	En cours	-30'000	0	-15'000	-15'000	-15'000	-15'000	-15'000
Fonds de désendettement - OREE	En cours	-22'207	0	-8'353	-8'353	-950	0	0
*Plan climat	En cours	50'000	0	0	0	0	0	0
Prêts office du logement	En cours	-318'640	0	-329'840	-329'840	-329'840	-329'840	-329'840
Régions de montagne	En cours	-23'000	0	-22'500	-22'500	-22'500	-22'500	-22'500
Réserve développement durable invest	A solliciter	0	0	-2'000'000	-2'000'000	0	0	0
<b>Total</b>		<b>-666'390</b>	<b>100'000</b>	<b>-2'698'236</b>	<b>-2'598'236</b>	<b>-690'833</b>	<b>-689'883</b>	<b>-689'883</b>

## Commentaires

Les positions « collectivités et fondation PA », « fonds d'aide aux communes en situations difficiles », « prêts office du logement » ainsi que « régions de montagnes » sont des prêts dont la gestion s'opérait directement via des comptes de bilan avant le passage au MCH2. Dès 2018, avec l'introduction du MCH2, les dépenses et les recettes en lien avec ces prêts doivent figurer dans le compte des investissements. Par conséquent, ces éléments sont présentés pour information dans le tableau ci-dessus mais ne sont formellement pas portés par des crédits d'engagements. Bien que la nature de ces différents prêts n'ait aucun lien avec les activités du SFIN, ce dernier est responsable de leur gestion opérationnelle. À noter qu'un prélèvement de CHF 2 millions est prévu à la réserve de développement durable destiné aux investissements. Au budget 2023, un prélèvement de CHF 2 millions était prévu en fonctionnement. Par ailleurs, un crédit d'engagement a été demandé CHF 0,1 millions pour l'achat de quatre caisses automatiques dans les nouveaux bureaux de l'administration Neuchâteloise à La Chaux-de-Fonds en complément des installations effectuées sur le site de Tivoli.

## 2.6.5. Service des contributions (SCCO)

### Évolution de l'environnement et des tâches

L'année 2022 s'est terminée par l'adoption par le Grand Conseil d'une réforme fiscale expresse (moins de deux mois) intitulée "Vie chère". Elle comportait plusieurs volets :

- Une adaptation du barème des personnes morales, respectant les critères OCDE et préservant l'attractivité de notre canton.
- Un barème à plusieurs paliers a été introduit. Les PME conservant une charge fiscale relativement faible, alors que les multinationales ont vu leur taux d'imposition augmenté à 15% environ (leur permettant de répondre aux critères internationaux du taux d'imposition minimum de 15%). Cela leur assure une fiscalité compatible aux normes internationales en payant uniquement ce dû au canton de Neuchâtel.
- Une réduction de la cotisation du contrat formation pour les employeurs.
- Adaptation de la progression à froid pour les personnes physiques.

Ces deux dernières mesures permettant de tenir compte de l'effet de l'inflation tant pour les entreprises que pour les personnes physiques.

La baisse de la cotisation du contrat formation réduit le coût de la main-d'œuvre.

Les premiers effets sont enregistrés dans les comptes 2023 et impactent le budget 2024.

La conjoncture se maintient et se traduit par un taux de chômage très bas.

De manière générale, les recettes budgétées sont à la hausse et reflètent la bonne tenue de l'économie.

Le service des contributions a démarré un important projet de refonte de ses outils informatiques sous le nom de "impôts 4.0".

De nouvelles compétences ont été engagées (business analyste, chef de projet), afin de mener à bon port cet important volet informatique qui s'étendra sur près d'une décennie et mobilisera des ressources très importantes, non seulement au SCCO mais aussi au SFIN et au SIEN.

### Objectifs stratégiques

- Effectuer l'analyse des dossiers et assurer la gestion des taxations.
- Assurer l'encaissement de tous les impôts.
- Consolider l'ancrage fiscal des plus grands acteurs du canton (sortie des statuts PM).
- Soutenir le Conseil d'État dans ses réflexions sur la fiscalité et lui rendre compte de l'évolution internationale et inter-cantonale dans ce domaine.
- Renforcement des compétences en matière financière, comptable et informatique, pour permettre de répondre aux nombreuses sollicitations du monde économique, politique et social.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'141'616'941</b>	<b>1'108'070'000</b>	<b>1'184'180'000</b>	<b>+76'110'000</b>	<b>+6.9%</b>	<b>1'179'180'000</b>	<b>1'179'180'000</b>	<b>1'179'180'000</b>
40 Revenus fiscaux	1'027'073'854	1'010'250'000	1'076'450'000	+66'200'000	+6.6%	1'071'450'000	1'071'450'000	1'071'450'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	6'155'420	5'800'000	5'710'000	-90'000	-1.6%	5'710'000	5'710'000	5'710'000
43 Revenus divers	52'104	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	108'335'563	92'000'000	102'000'000	+10'000'000	+10.9%	102'000'000	102'000'000	102'000'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>49'407'960</b>	<b>35'928'784</b>	<b>35'645'086</b>	<b>-283'698</b>	<b>-0.8%</b>	<b>36'025'485</b>	<b>36'030'265</b>	<b>36'021'525</b>
30 Charges de personnel	15'275'492	17'168'775	17'753'121	+584'346	+3.4%	17'759'486	17'764'266	17'755'526
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	28'330'422	15'483'500	13'746'500	-1'737'000	-11.2%	13'746'500	13'746'500	13'746'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	166'638	200'000	270'000	+70'000	+35.0%	270'000	270'000	270'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	5'635'408	3'076'509	3'875'465	+798'956	+26.0%	4'249'499	4'249'499	4'249'499
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'092'208'981</b>	<b>1'072'141'216</b>	<b>1'148'534'914</b>	<b>+76'393'698</b>	<b>+7.1%</b>	<b>1'143'154'515</b>	<b>1'143'149'735</b>	<b>1'143'158'475</b>
44 Revenus financiers	9'333'956	8'000'000	9'000'000	+1'000'000	+12.5%	9'000'000	9'000'000	9'000'000
34 Charges financières	175'487	140'000	140'000	+0	0.0%	140'000	140'000	140'000
Résultat de financement	9'158'469	7'860'000	8'860'000	+1'000'000	+12.7%	8'860'000	8'860'000	8'860'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'101'367'451</b>	<b>1'080'001'216</b>	<b>1'157'394'914</b>	<b>+77'393'698</b>	<b>+7.2%</b>	<b>1'152'014'515</b>	<b>1'152'009'735</b>	<b>1'152'018'475</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>1'101'367'451</b>	<b>1'080'001'216</b>	<b>1'157'394'914</b>	<b>+77'393'698</b>	<b>+7.2%</b>	<b>1'152'014'515</b>	<b>1'152'009'735</b>	<b>1'152'018'475</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	140.00	153.00	152.00	-1.00	-0.7%	152.00	152.00	152.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	124.90	135.70	135.90	+0.20	+0.1%	135.90	135.90	135.90

### Commentaires

La bonne tenue de l'économie permet d'envisager des recettes fiscales en augmentation significative, même si quelques signes de ralentissement apparaissent.

Les charges de personnel (rubrique 30) sont en augmentation de CHF 0,6 million en 2024, principalement en lien avec le renchérissement (+2.2%), à l'augmentation de l'échelon salarial ainsi qu'aux réévaluations de fonctions.

Les biens, services et autres charges d'exploitation (rubrique 31) sont en diminution de CHF 1,7 million essentiellement liée à la forte diminution des pertes sur créances qui est l'une des conséquences positive de la baisse actuelle du taux chômage et de la bonne conjoncture. À noter également, qu'à l'instar des autres cantons, il est proposé de réduire de 0,5% la commission de perception pour la gestion des personnes soumises à l'impôt à la source.

Pour la rubrique 44 Revenus financiers, les intérêts payés par les contribuables en 2024, sont estimés dans les mêmes proportions qu'en 2022, soit une augmentation de CHF 1 million par rapport au budget 2023.

La rubrique 46 Revenus de transfert enregistre la part à l'impôt fédéral direct. Pour 2024, il a été estimé que cette recette serait supérieure de CHF 10 millions au budget 2023.

Pour les autres remarques détaillées concernant les revenus fiscaux, nous vous renvoyons au chapitre 2.2.10 du tome 1.



## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Communication / Accueil (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'509'933	2'705'010	2'488'442
Coûts des services centraux	920'730	751'215	809'313
Revenus	127'202	135'000	140'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>3'303'461</b>	<b>3'321'225</b>	<b>3'157'754</b>

#### Commentaires

Le coût de cette prestation est engendré en grande partie par l'équipe du call-center. Ceci est encore complété par les collaborateurs du service qui répondent aux sollicitations des contribuables. La facturation des renseignements fournis ne couvre pas les services rendus. Toute amélioration de cette prestation engendrerait des coûts supplémentaires.

Formation externe (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	66	0	0
Coûts salariaux et de structure	61'778	109'676	105'219
Coûts des services centraux	22'200	30'459	34'220
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>84'044</b>	<b>140'135</b>	<b>139'440</b>

#### Commentaires

Le coût de la formation des collaborateurs est peu élevé et fluctue en fonction des formations externes suivies par le personnel du service

Gestion du dossier fiscal (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	1'444'887	1'378'500	1'291'500
Coûts salariaux et de structure	12'758'007	13'014'649	13'689'060
Coûts des services centraux	4'688'396	3'614'334	4'452'075
Revenus	6'060'482	5'530'000	5'590'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>12'830'808</b>	<b>12'477'484</b>	<b>13'842'634</b>

#### Commentaires

Cette prestation regroupe l'ensemble des coûts de taxation et de perception des différents impôts. Les revenus comprennent la facturation de la gestion du bordereau unique aux communes et divers émoluments.

Prestations diverses (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'205	5'466	2'104
Coûts des services centraux	883	1'518	684
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'087</b>	<b>6'983</b>	<b>2'789</b>

#### Commentaires

Cette prestation enregistre les éléments de certains mandats dont les recettes se retrouvent dans la gestion du dossier fiscal.

Prestations politiques (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	21'540	0	0
Coûts salariaux et de structure	7'511	76'666	99'959
Coûts des services centraux	2'388	21'291	32'509
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>31'439</b>	<b>97'957</b>	<b>132'468</b>

### Commentaires

Coût engendré par les questions formulées par les députés. Les analyses sur les réformes fiscales sont ventilées sur les autres prestations.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Impôt fédéral direct	-108'335'348	-92'000'000	-102'000'000	-102'000'000	-102'000'000	-102'000'000
Projets intercantonaux	166'638	200'000	270'000	270'000	270'000	270'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-108'168'710</b>	<b>-91'800'000</b>	<b>-101'730'000</b>	<b>-101'730'000</b>	<b>-101'730'000</b>	<b>-101'730'000</b>

### Commentaires

Les projets intercantonaux regroupent les coûts supportés par le canton pour les développements et le maintien des plateformes informatiques inter-cantoniales.

L'augmentation des recettes suit l'évolution des recettes cantonales qui traduisent la bonne tenue de la conjoncture suite à la reprise économique.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-20'056	-155'000	0	0	0	0
ID, à la source	-11'559'012	-27'000'000	-28'000'000	-28'000'000	-28'000'000	-28'000'000
ID, pers. morales	-166'968'606	-175'000'000	-198'000'000	-198'000'000	-198'000'000	-198'000'000
ID, pers. Physiques	-733'391'681	-694'600'000	-735'000'000	-730'000'000	-730'000'000	-730'000'000
ID, trav. frontaliers	-12'915'004	-12'400'000	-13'000'000	-13'000'000	-13'000'000	-13'000'000
Impôt foncier	-31'022'725	-28'000'000	-28'200'000	-28'200'000	-28'200'000	-28'200'000
Impôts irrécouvrables	26'800'605	14'020'000	12'370'000	12'370'000	12'370'000	12'370'000
Impôts successions	-20'156'804	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000
Imp. s/gains immob.	-26'369'041	-27'500'000	-28'000'000	-28'000'000	-28'000'000	-28'000'000
Intérêts payés par contrib.	-9'333'956	-8'000'000	-9'000'000	-9'000'000	-9'000'000	-9'000'000
Intérêts versés aux contrib.	175'487	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000
Lods	-24'690'981	-27'000'000	-27'500'000	-27'500'000	-27'500'000	-27'500'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-1'009'451'774</b>	<b>-1'004'245'000</b>	<b>-1'072'940'000</b>	<b>-1'067'940'000</b>	<b>-1'067'940'000</b>	<b>-1'067'940'000</b>

### Commentaires

L'augmentation des recettes fiscales des personnes morales tient compte de l'adaptation du barème et reflète la reprise économique et la bonne tenue de la conjoncture.

Nous avons tenu compte de l'indexation des salaires à l'inflation qui engendre une augmentation des recettes fiscales des personnes physiques.

L'augmentation des impôts immobiliers est principalement due à une augmentation des transactions immobilières.

Cette évolution pourrait être impactée par l'augmentation des taux d'intérêt et un ralentissement progressif des affaires. Historiquement, une embellie ne dure pas forcément très longtemps.

## 2.6.6. Service de la santé publique (SCSP)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Les politiques sanitaires vont progressivement s'articuler, après la constitution et la consolidation des établissements autonomes de droit public pour le système de soins, vers un système de santé où les allocations de ressources doivent permettre de juguler en amont les risques d'inflation d'un système de santé dont les ressources financières, humaines et environnementales sont limitées.

Comme ces dernières années, l'évolution du domaine de la santé, les multiples projets de transformation en cours et le développement de la législation fédérale demandent une adaptation permanente du service (pour mémoire, durant les 20 dernières années, il y a eu 44 modifications de la LAMal, 67 modification de l'OAMal et 112 modifications de l'OPAS). Les crises sanitaires (pandémie COVID-19 et ses multiples vagues depuis 2020, crise de l'énergie, modification climatiques) nécessitent désormais d'intégrer pleinement la gestion de crise comme compétence usuelle du SCSP.

En parallèle, le service poursuivra la mise en œuvre des dossiers cantonaux: promotion de la santé et de la prévention des maladies, réorganisation hospitalière cantonale et planification hospitalière (soins physiques et psychiatriques), dossier électronique du patient et transition vers la digitalisation des système de santé, planification médico-sociale, gouvernance du domaine préhospitalier, tout en cherchant à améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours, en veillant à disposer de suffisamment de ressources en matière de professionnels de santé au vu des impacts du vieillissement démographique.

### Objectifs stratégiques

Conformément aux éléments cités ci-dessus, les principaux dossiers stratégiques, intégrés dans la politique de santé publique 2024-2030, sont les suivants:

- Limiter la hausse des coûts du système de santé, veiller à une meilleure efficacité et à une forte plus-value des interventions,
- Développer la promotion de la santé et la prévention des maladies, dans une perspective de développement durable et en lien étroit avec les Communes,
- Poursuivre la mise en œuvre de la planification médico-sociale, notamment en disposant d'infrastructures en suffisance et adaptées aux missions, adapter le cadre législatif et réglementaire y relatif et préparer la planification 2024-2035,
- Mettre en service le dossier électronique du patient avec l'ensemble des partenaires conformément aux exigences légales et assurer la transition du domaine de la santé vers la santé digitale (stratégie de santé numérique),
- Poursuivre les travaux de réorganisation des hôpitaux de soins somatiques et du CNP,
- Poursuivre les travaux d'amélioration de la gouvernance dans le domaine préhospitalier,
- Améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours (soutien aux cabinets de groupe, formation de la relève, réseaux de soins, campagne cantonale en matière d'attractivité du canton pour couvrir les besoins de la population) et mettre en œuvre les nouvelles normes fédérales,
- Développer la logique du réseau avec l'ensemble des partenaires et prestataires,
- Adapter en permanence le système sanitaire au contexte de la crise,
- Intensifier l'implication des pouvoirs publics dans le domaine de la formation ou de la relève,
- Développer le domaine de la pharmacie cantonale pour faire face aux défis de l'approvisionnement,

Intégrer les politiques intersectorielles: plan climat, développement durable, intégration.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>11'499'344</b>	<b>1'795'723</b>	<b>2'213'511</b>	<b>+417'789</b>	<b>+23.3%</b>	<b>2'009'000</b>	<b>2'009'000</b>	<b>1'987'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	526'851	553'000	668'000	+115'000	+20.8%	668'000	668'000	646'000
43 Revenus divers	6'325'103	201'723	205'511	+3'789	+1.9%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	4'547'391	941'000	1'222'000	+281'000	+29.9%	1'222'000	1'222'000	1'222'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	100'000	100'000	118'000	+18'000	+18.0%	118'000	118'000	118'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>423'390'119</b>	<b>388'520'318</b>	<b>416'170'821</b>	<b>+27'650'503</b>	<b>+7.1%</b>	<b>436'998'863</b>	<b>445'017'180</b>	<b>450'989'568</b>
30 Charges de personnel	7'470'063	7'516'888	6'699'297	-817'591	-10.9%	7'130'052	7'251'504	7'251'504
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'946'740	2'742'825	2'775'825	+33'000	+1.2%	2'905'825	2'965'825	2'905'825
33 Amortissements du patrimoine administratif	538'265	437'136	331'674	-105'462	-24.1%	285'955	282'821	165'208
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	408'491'165	376'958'500	405'475'000	+28'516'500	+7.6%	425'785'000	433'625'000	439'775'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	943'885	864'969	889'025	+24'056	+2.8%	892'031	892'031	892'031
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-411'890'774</b>	<b>-386'724'596</b>	<b>-413'957'310</b>	<b>-27'232'714</b>	<b>-7.0%</b>	<b>-434'989'863</b>	<b>-443'008'180</b>	<b>-449'002'568</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-411'890'774</b>	<b>-386'724'596</b>	<b>-413'957'310</b>	<b>-27'232'714</b>	<b>-7.0%</b>	<b>-434'989'863</b>	<b>-443'008'180</b>	<b>-449'002'568</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-411'890'774</b>	<b>-386'724'596</b>	<b>-413'957'310</b>	<b>-27'232'714</b>	<b>-7.0%</b>	<b>-434'989'863</b>	<b>-443'008'180</b>	<b>-449'002'568</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	41.00	62.00	55.00	-7.00	-11.3%	57.00	58.00	58.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	32.50	49.80	43.30	-6.50	-13.1%	45.10	45.90	45.90

### Commentaires

L'augmentation de l'excédent de charge du résultat d'exploitation entre le budget 2023 et 2024 s'explique par des augmentations de charges de CHF 27.2 millions essentiellement dans les charges de transfert, notamment en lien avec l'inflation constatée en 2023 et prévisible en 2024. Le budget 2024 reste toutefois inférieur au budget 2023 en tenant compte des crédits supplémentaires adoptés en janvier et juin 2023.

Les revenus du service évoluent peu dans le temps. Les taxes augmentent en lien avec l'augmentation de l'activité dans le domaine des autorisations. Les revenus de transfert augmentent en lien avec les projets de promotion et prévention. Les charges de personnel sont en diminution en 2024, en lien avec la réduction des effectifs dédiés au COVID. Les biens, services et autres charges d'exploitation sont stables.

Les charges de transfert augmentent de 28.5 millions globalement. L'indexation des salaires pour les établissements autonomes de droit public et des EMS expliquent la majeure partie de cette augmentation : rattrapage de l'indexation 2023 (rapport 23.009) pour 2.9 millions et 12.75 millions en prévision des indexations 2024 (basés sur une inflation à 2.2%). Le domaine du maintien à domicile et des EMS augmente de 3.1 millions, le secteur hospitalier de 11.4 millions, les autres secteurs de 350'000 francs. Une diminution de l'ordre de 2 millions en lien avec la crise COVID réduit quelque peu l'augmentation générale de cette rubrique.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Programmes de santé publique (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	581'627	745'250	1'349'000
Coûts salariaux et de structure	1'354'975	1'311'760	1'173'413
Coûts des services centraux	213'971	133'585	138'472
Revenus	652'180	423'000	454'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'498'394</b>	<b>1'767'595</b>	<b>2'206'884</b>

#### Commentaires

Les programmes de santé publique permettent le développement de la stratégie cantonale pour la promotion de la santé et la prévention des maladies. Ces prestations sont majoritairement cofinancées par la Confédération. Les domaines couverts sont : alimentation et activité physique, prévention des addictions, des maladies transmissibles, santé sexuelle, santé psychique, santé scolaire, plans d'actions pour les personnes âgées et soins palliatifs. Les charges directes augmentent en lien avec la stratégie de développement de ce volet.

Autorisation, renouvel. et refus d'auto. (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	2'259	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'052'834	1'392'001	1'244'965
Coûts des services centraux	167'672	141'754	146'915
Revenus	218'745	225'000	240'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'004'019</b>	<b>1'308'755</b>	<b>1'151'880</b>

#### Commentaires

Le service a la charge de délivrer des autorisations de pratiquer et de facturer pour les professionnels de la santé ou d'exploiter pour les institutions. Il a également la compétence de renouveler ou refuser ces autorisations.

Surveillance (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	102'692	108'000	140'000
Coûts salariaux et de structure	1'366'971	1'872'079	1'675'460
Coûts des services centraux	218'336	190'640	197'717
Revenus	286'448	323'000	423'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'401'552</b>	<b>1'847'720</b>	<b>1'590'176</b>

#### Commentaires

Le service s'attelle à surveiller les institutions de santé ainsi que les professionnels. Les coûts directs sont dédiés à la prévention et aux contrôles des infections.

<b>Planification (LAMal)</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	2'693	0	0
Coûts salariaux et de structure	164'200	340'514	304'539
Coûts des services centraux	26'111	34'676	35'938
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>193'003</b>	<b>375'189</b>	<b>340'477</b>

### Commentaires

Planification au sens de la LAMal des institutions hospitalières, psychiatriques et des maisons de naissance ainsi que pour les institutions spécialisées (EMS, Pension, Foyer, etc.).

<b>Contrat et financement</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	100'354	45'000	10'000
Coûts salariaux et de structure	642'448	801'012	716'703
Coûts des services centraux	104'826	81'570	84'576
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>847'628</b>	<b>927'582</b>	<b>811'279</b>

### Commentaires

Préparation, suivi et contrôle des contrats et du financement des institutions hospitalières, psychiatriques, des maisons de naissance, des établissements spécialisés ou de maintien à domicile. Le service supervise une centaine de contrats.

<b>Tarifification</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	72'367	140'235	125'364
Coûts des services centraux	11'833	14'280	14'794
Revenus	14'000	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>70'200</b>	<b>154'516</b>	<b>140'158</b>

### Commentaires

Le service est chargé de vérifier l'équité, l'économicité et la conformité à la loi des conventions tarifaires entre les prestataires de soins et les assureurs-maladie.

<b>Pilotage Système Santé</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	236'966	299'000	359'000
Coûts salariaux et de structure	1'244'432	2'622'530	2'347'417
Coûts des services centraux	198'007	267'062	277'013
Revenus	2'808	4'000	4'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'676'597</b>	<b>3'184'591</b>	<b>2'979'430</b>

### Commentaires

Le service pilote de nombreux projets dans le domaine sanitaire: développement de la promotion de la santé et prévention des maladies, mise en œuvre de la planification médico-sociale, du dossier électronique du patient et de la réorganisation hospitalière, poursuite des travaux de la gouvernance dans le domaine préhospitalier.

Médias (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	10'918	50'049	44'745
Coûts des services centraux	1'865	5'099	5'280
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>12'784</b>	<b>55'148</b>	<b>50'024</b>

## Commentaires

Travail de communication auprès des partenaires et des médias.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Amort subventions à l'invest - SCSP	0	140'000	50'000	50'000	50'000	50'000
Cybersanté	395'000	600'000	600'000	500'000	500'000	500'000
EMS - autres subventions	555'000	100'000	60'000	60'000	60'000	60'000
EMS - part aux soins	47'112'438	43'860'000	48'710'000	59'860'000	60'710'000	61'410'000
EMS - subventions à l'activité	21'388'371	24'680'000	25'440'000	26'680'000	27'700'000	28'640'000
Formation santé	196'356	400'000	400'000	450'000	450'000	450'000
Maintien à domicile - part aux soins	16'587'784	19'950'000	19'620'000	20'620'000	21'420'000	22'320'000
Maintien à domicile - subventions	3'808'043	6'900'000	4'585'000	4'885'000	5'235'000	5'735'000
Prestation hosp.	174'973'908	180'860'000	185'050'000	187'900'000	189'000'000	190'100'000
Prestations d'intérêt général	107'228'136	89'480'000	112'385'000	115'585'000	118'685'000	120'385'000
Prévention et promotion santé	1'480'041	3'367'500	3'049'000	3'569'000	4'069'000	4'569'000
Soins palliatifs	469'746	565'000	540'000	540'000	560'000	570'000
Urgences	2'364'477	3'136'000	3'798'000	3'898'000	3'998'000	4'098'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>376'559'301</b>	<b>374'038'500</b>	<b>404'287'000</b>	<b>424'597'000</b>	<b>432'437'000</b>	<b>438'887'000</b>

## Commentaires

La participation étatique à la cybersanté est stable entre 2023 et 2024 et doit permettre d'accompagner la mise en œuvre du dossier électronique du patient. Dans le secteur des EMS, la part aux soins est augmentée, en regard à l'augmentation de la lourdeur des cas et de l'augmentation du nombre de lits ainsi que le rattrapage de l'indexation accordée en 2023. Les charges de formation santé financent la formation des médecins en cabinet privé. La part aux soins dans le domaine du maintien à domicile est stabilisée. Les subventions dans le domaine du maintien à domicile ont été réévaluées au regard du développement réel de certaines prestations (foyers de jour, etc.). La participation aux prestations hospitalières augmente sensiblement en lien avec l'activité hospitalière cantonale notamment. Les prestations d'intérêt général ont été réévaluées en regard de l'indexation des salaires en 2023 (rattrapage) et 2024. Les subventions dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention des maladies diminuent d'environ CHF 300'000, afin de compenser les dépenses en augmentation dans les biens et services de ce secteur. La subvention accordée au domaine des soins palliatifs permet de s'inscrire dans la stratégie intercantonale BEJUNE validée en 2017. La subvention aux domaines des urgences contribue à la Fondation urgences Santé (Centrale d'alarme), le montant inscrit au budget a été réévalué en regard des travaux de consolidation menés dans cette institution depuis 2022.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-660	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-660</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023 Total net	Budget 2024 Dépenses / Charges	Budget 2024 Recettes / Revenus	Budget 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net
*Coronavirus	En cours	2'500'000	0	0	0	0	0	0
*PI-études invest. futurs	En cours	300'000	200'000	0	200'000	0	0	0
*PI-Réformes	En cours	300'000	300'000	0	300'000	300'000	300'000	0
Contrôle qualité système de soins	A solliciter	65'000	0	0	0	0	0	0
Infrastructures EMS	A solliciter	1'000'000	0	0	0	0	0	0
Mise en réseau services système soins	A solliciter	100'000	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>4'265'000</b>	<b>500'000</b>	<b>0</b>	<b>500'000</b>	<b>300'000</b>	<b>300'000</b>	<b>0</b>

## Commentaires

La lutte contre la pandémie du COVID-19 étant intégrée dans les tâches régaliennes du service, le crédit d'engagement Coronavirus n'est plus activé en 2024.

Le crédit d'engagement contenu dans le programme d'impulsion - études investissements futurs doit permettre de financer les études et mandats nécessaires à la préparation du rapport en faveur de la modernisation du parc EMS. Ceci débouchera vers la sollicitation du crédit "Infrastructures EMS".

Les crédits d'engagement - Réformes, contrôle qualité système de soins et mise en réseau services système de soins ne seront pas sollicités car intégrés dans les tâches usuelles de pilotage du service.



## 2.6.7. Service des bâtiments (SBAT)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service peuvent se décliner comme suit :

#### Facteurs extérieurs à l'administration cantonale :

- Marchés publics : le service dépend de la loi sur les marchés publics et doit garantir la transparence des prestations engagées et des achats, maintenir un haut niveau de qualité, rationaliser les coûts et privilégier les fournisseurs orientés « développement durable » en vue de tendre aux objectifs du plan climat et de la loi sur l'énergie.
- Préoccupations environnementales : les préoccupations environnementales sont prises en compte dans le cadre des réalisations immobilières, de l'entretien des bâtiments ainsi que de l'exploitation (économie d'énergie, utilisation du bois, désamiantage, etc).
- Loi sur l'énergie : le service est fortement impacté par la mise en œuvre du règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'énergie (RELCEn), adopté en mars 2021
- Coûts de l'énergie : le budget de l'énergie a augmenté de manière significative en raison de l'augmentation des coûts de l'énergie ainsi que de l'inflation.
- Crises : le service est directement impacté par les différentes crises (guerre en Ukraine et sanitaire) qui ont provoqué une augmentation des prix des matériaux, des retards dans les livraisons et un manque de disponibilité des entreprises.
- Planification médico-sociale : le soutien et l'accompagnement de la construction d'appartements avec encadrement (d'utilité publique ou privé) occupe plus de la moitié du temps de travail de l'office du logement. L'objectif de 1'800 Appartements avec encadrements (AE) sera compliqué à atteindre (actuellement 400 AE) mais avec les nouveaux projets à l'étude et l'application des PAL, il est envisageable d'atteindre celui de 2000 AE pour 2040. De plus, le REpra sera adapté pour intégrer les rénovations et ainsi accélérer la mise sur le marché d'AE à prix accessible.
- Plan d'aménagement local (PAL) : l'application de la fiche S\_12 dans tous les plans d'aménagement locaux représente un travail considérable d'accompagnement des communes pour définir entre autres les modifications réglementaires nécessaires.

#### Facteurs internes à l'administration cantonale :

- Organisation : le service des bâtiments est un service central et transversal avec une importante orientation client pour l'ensemble des services et entités de l'administration.
- Localisation de l'administration : les surfaces occupées par l'administration sont dispersées sur de nombreux sites. Cette situation est en voie d'être rationalisée par le programme VitamiNE qui mobilise de très importantes ressources au SBAT.

### Objectifs stratégiques

Les objectifs du service peuvent être divisés en deux catégories, à savoir :

#### Objectifs à court et moyen terme, liés au compte de résultats :

- Améliorer l'entretien courant des bâtiments en intégrant l'entretien lourd ;
- Revoir les contrats avec les fournisseurs d'énergie et d'eau ;
- Poursuivre la politique d'aide au logement (aide à la pierre) ;
- Pérenniser les processus liés à l'assujettissement TVA.

#### Objectifs stratégiques à long terme, liés aux investissements :

- Concrétiser les travaux d'optimisation et de regroupement de l'administration cantonale : rapport 19.003 du Conseil d'État adopté par le Grand Conseil le 25 juin 2019 ;
- Maintenir les études et les réalisations dans le cadre de l'assainissement du patrimoine immobilier de l'État : rapport 19.019 du Conseil d'État adopté par le Grand Conseil le 21 janvier 2020 ;
- Organiser les prochains concours d'architecture relatifs au nouveaux centres d'entretien des routes neuchâteloises ;
- Continuer à soutenir les maîtres d'ouvrage d'utilité publique (MOUP) qui construisent ou rénovent des logements d'utilité publics (LUP) et en particulier des LUP dédiés aux appartements avec encadrement pour répondre aux objectifs ambitieux de la planification médico-sociale (PMS) ;
- Répondre aux préoccupations liées à la consommation d'énergie au travers du crédit cadre d'assainissement du patrimoine immobilier intégrant l'équipement d'installations solaires (IPV)
- Répondre aux nouvelles exigences liées à l'adoption de la loi sur l'énergie (LCEN), notamment une économie de 20% de la consommation énergétique d'ici 2030 au plus tard (LCEN art 5, al. 5)
- Répondre aux nouvelles exigences liées à l'adoption du rapport 22.006, le 24 janvier 2023 du plan climat 2022-2027
- Répondre aux nouvelles exigences liées à l'adoption du rapport 21.011 le 2 novembre 2021 sur l'intégration des personnes vivants avec un handicap (PVH)

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>49'136'404</b>	<b>43'871'020</b>	<b>46'773'120</b>	<b>+2'902'100</b>	<b>+6.6%</b>	<b>45'433'751</b>	<b>44'764'981</b>	<b>44'198'736</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'433'713	1'002'600	400'000	-602'600	-60.1%	400'000	400'000	400'000
43 Revenus divers	1'720'670	2'786'529	4'104'775	+1'318'247	+47.3%	3'564'225	2'895'455	2'329'210
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	24'039	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	45'957'982	40'081'892	42'268'345	+2'186'453	+5.5%	41'469'526	41'469'526	41'469'526
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>69'643'137</b>	<b>80'596'914</b>	<b>81'720'455</b>	<b>+1'123'541</b>	<b>+1.4%</b>	<b>82'904'907</b>	<b>84'132'204</b>	<b>84'775'699</b>
30 Charges de personnel	10'106'494	11'857'489	12'118'985	+261'496	+2.2%	12'154'822	12'155'654	12'112'893
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	35'330'690	42'253'175	43'420'553	+1'167'378	+2.8%	41'054'944	40'925'372	39'466'234
33 Amortissements du patrimoine administratif	22'514'281	25'732'333	25'450'444	-281'889	-1.1%	28'694'701	30'050'738	32'196'132
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	280'777	331'000	321'000	-10'000	-3.0%	321'000	321'000	321'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'410'897	422'917	409'473	-13'444	-3.2%	679'440	679'440	679'440
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-20'506'733</b>	<b>-36'725'894</b>	<b>-34'947'334</b>	<b>+1'778'559</b>	<b>+4.8%</b>	<b>-37'471'156</b>	<b>-39'367'223</b>	<b>-40'576'964</b>
44 Revenus financiers	19'237'950	18'807'275	19'771'497	+964'221	+5.1%	19'811'497	19'781'497	19'455'033
34 Charges financières	645'604	300'000	300'000	+0	0.0%	300'000	300'000	300'000
Résultat de financement	18'592'346	18'507'275	19'471'497	+964'221	+5.2%	19'511'497	19'481'497	19'155'033
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'914'387</b>	<b>-18'218'618</b>	<b>-15'475'838</b>	<b>+2'742'781</b>	<b>+15.1%</b>	<b>-17'959'659</b>	<b>-19'885'726</b>	<b>-21'421'931</b>
48 Revenus extraordinaires	32'630	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	32'630	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'881'757</b>	<b>-18'218'618</b>	<b>-15'475'838</b>	<b>+2'742'781</b>	<b>+15.1%</b>	<b>-17'959'659</b>	<b>-19'885'726</b>	<b>-21'421'931</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	118.00	135.00	131.00	-4.00	-3.0%	130.00	130.00	130.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	93.91	105.37	104.26	-1.10	-1.0%	103.96	103.97	103.97

### Commentaires

#### Revenus d'exploitation :

Le budget des refacturations des contributions des hautes écoles et du site de Perreux sont transférées de la rubrique 42 "Taxes" à la rubrique 43 "Revenus divers". L'augmentation du budget de CHF +715'000 au total de ces deux positions est liée d'une part à la hausse de l'estimation de la refacturation des charges du site de Perreux CHF +440'000 et d'une autre part aux heures valorisées activables sur investissements CHF +275'000.

Rubrique 49 "Imputations internes", l'écart de +2,2 millions des revenus des forfaits est notamment lié à l'augmentation des charges d'énergie et à la diminution des amortissements comptabilisée entre le réel 2022 qui sert de base au calcul du forfait et le budget 2024 en raison de l'adaptation des dates de mise en service et du ralentissement des projets pour atteindre les objectifs d'économie des investissements.

#### Charges d'exploitation :

Groupe 30 - Charges salariales, l'écart entre le budget 2024 et le budget 2023 de CHF +261'000 est notamment lié à l'engagement prévu de 2.3 EPT (CHF +210'000, 1 adjoint au domaine exploitation, 1 technicien financé par les investissements et 0.3 chef de projet APS site Dubied autofinancé par les APS) ainsi que par l'augmentation de l'échelon et du renchérissement de 2.2% partiellement compensé par la diminution des postes vacants dans le domaine de la conciergerie de -3.4 EPT (CHF -220'000).

Groupe 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation, l'écart de CHF +1,16 millions s'explique d'une part par le renchérissement attendu des coûts de l'énergie CHF + 570'000, par l'augmentation des loyers (charges, tuilages liés aux déménagement du programme VitamiNE), et la variation des baux CHF +1,62 millions, par des frais de conciergerie, de réparation du mobilier et des primes ECAP CHF +380'000, et des déménagements et remises en état prévus dans le programme VitamiNE CHF +260'000, le tout partiellement compensé par l'adaptation des charges du site de Perreux qui sont dorénavant directement imputées par nature CHF -1,55 millions ainsi que du redimensionnement des achats du mobilier CLA CHF -110'000.

Groupe 33 - Amortissements, la diminution de CHF -282'000 est expliquée principalement par le ralentissement des projets d'investissements et par les adaptations continues des dates de mise en service.

Résultat opérationnel :

Groupe 44 - Revenus financiers, l'augmentation de CHF +953'000 est notamment liée à l'adaptation des revenus de loyers en fonction de l'occupation des locaux ainsi qu'à l'adaptation des charges.

Personnel :

- +1 EPT domaine entretien, engagement lié au crédit cadre en lien avec l'entretien constructif
- +1 EPT domaine exploitation, engagement d'un adjoint au chef de domaine
- +0.3 EPT domaine projets, pour le site Dubied, financé par les accords de positionnement stratégique (APS)
- -3.4 EPT diminution des postes vacants principalement pour le personnel de conciergerie

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie et Projet (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	48'407	40'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	1'063'205	1'974'519	1'860'269
Coûts des services centraux	121'818	130'995	128'029
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>1'233'431</b>	<b>2'145'514</b>	<b>2'008'298</b>

#### Commentaires

Le domaine stratégie et projet planifie la stratégie générale des constructions de l'État, conduit les réalisations, et optimise les solutions pour répondre aux besoins en locaux.

La diminution des coûts salariaux et de structure est notamment liée à d'une part la diminution des amortissements en raison de l'adaptation des imputations (domaine immobilier) ainsi qu'aux heures valorisées sur prestations mais imputées sur les projets d'investissements en raison de l'entrée en phase de réalisation de certains projets CHF -280'000 et d'une autre part à l'augmentation des charges salariales CHF +170'000.

Entretien (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	8'108'140	8'370'300	8'438'300
Coûts salariaux et de structure	1'560'730	3'553'754	2'661'185
Coûts des services centraux	109'182	120'858	122'086
Revenus	362'056	152'600	0
Revenus de la facturation des services centraux	5'295'018	7'193'842	5'143'604
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>4'120'978</b>	<b>4'698'470</b>	<b>6'077'967</b>

#### Commentaires

Le domaine entretien assure le maintien de la valeur du parc immobilier de l'État en appliquant une stratégie d'entretien et de mesures d'entretien optimisées à court, moyen et long terme.

La diminution au budget 24 des coûts salariaux et de structure proviennent essentiellement de l'adaptation des heures sur prestations de +175'000 CHF ainsi que de la constante mise à jour des dates de mise en service ainsi que de l'imputation des amortissements (domaine immobilier) CHF -1 million.

Le mouvement des revenus est lié à l'adaptation des forfaits qui sont recalculés chaque année.

Exploitation (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	10'250'019	15'267'300	14'507'000
Coûts salariaux et de structure	5'569'758	5'908'013	5'722'248
Coûts des services centraux	190'428	236'814	229'429
Revenus	1'292'679	1'066'000	2'102'250
Revenus de la facturation des services centraux	12'973'962	17'222'678	12'380'972
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>1'743'564</b>	<b>3'123'449</b>	<b>5'975'455</b>

#### Commentaires

Le domaine exploitation assure le fonctionnement quotidien des bâtiments et des locaux. Il assure en outre le suivi des contrats d'approvisionnement en énergies et en eau.

La diminution des charges directes est notamment liée d'une part à l'adaptation des charges du site de Perreux imputés directement sur les compte par nature ainsi qu'à une adaptation de la répartition des charges de prestations de service sur

d'autres domaines CHF -1,5 millions et d'une autre part à l'augmentation des coûts d'énergie ainsi qu'à l'adaptation du budget des remplacements de conciergerie CHF +735'000.

La diminution des coûts salariaux et de structure est composée par l'écart statistique RH ainsi que par l'adaptation des heures valorisées sur prestations du personnel de conciergerie CHF -186'000.

L'augmentation des revenus est liée à l'adaptation de la refacturation des charges du site de Perreux en raison de l'occupation des locaux par des tiers, aux transferts du budget des refacturations des contributions du domaine immobilier et à l'augmentation des coûts d'énergie CHF +1 million.

L'écart des revenus de la facturation des services centraux résulte du calcul des forfaits et de l'écart d'absorption qui en découle.

Immobilier (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	16'886'447	18'103'245	19'775'623
Coûts salariaux et de structure	21'780'811	21'954'477	22'786'506
Coûts des services centraux	67'874	77'193	77'429
Revenus	17'311'452	17'271'275	17'824'497
Revenus de la facturation des services centraux	26'464'147	14'684'372	23'747'519
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-5'040'467</b>	<b>8'179'267</b>	<b>1'067'541</b>

### Commentaires

Le domaine immobilier gère les contrats immobiliers et la base de données immobilière. En outre il étudie, planifie et gère les projets d'aménagement de locaux pour les besoins de l'administration.

L'augmentation des charges directes est principalement liée à la CLA, aux loyers par l'adaptation des charges, à la variation des baux ainsi qu'à la mise en œuvre des déménagements du programme VitamiNE CHF +1,7 millions.

L'écart des coûts salariaux et de structure s'explique par les adaptations des imputations des amortissements sur le domaine immobilier ainsi que la mise à jour des dates de mise en service CHF +832'000.

L'augmentation des revenus est liée principalement aux variations des baux selon les surfaces louées, aux adaptations des charges et aux transferts du budget des refacturations des contributions sur le domaine Exploitation.

L'écart des revenus de la facturation des service centraux est lié à l'adaptation des répartitions analytiques et de l'écart d'absorption découlant des forfaits.

Logement (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	4'995	50'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	328'763	392'232	371'006
Coûts des services centraux	18'548	22'846	22'329
Revenus	32'228	300	300
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>320'077</b>	<b>464'778</b>	<b>423'035</b>

### Commentaires

L'Office du logement assure la mise en œuvre de la politique du logement, applique l'aide à la pierre qui vise à augmenter puis maintenir la part de logements à loyer abordable et applique l'aide à la personne en matière d'aide au logement.

Les charges directes correspondent aux études et honoraires budgétés.

L'écart des coûts salariaux et de structure des comptes 2022 est lié aux heures valorisées.

**Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations**

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Amort subventions à l'invest - SBAT	0	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000
Subventions aide à la personne	15'710	30'000	0	0	0	0
Subventions aide à la pierre	215'218	0	0	0	0	0
Subventions études et mandats	29'612	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>260'540</b>	<b>45'000</b>	<b>15'000</b>	<b>15'000</b>	<b>15'000</b>	<b>15'000</b>

**Commentaires**

Les subventions d'aide à la personne se sont terminées en fin 2022.

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	2'140	0	0	0	0	0
Inscript. aux registres des arch. & ing.	-19'250	-10'000	-20'000	-20'000	-20'000	-20'000
Intérêts sur créances	-57'403	-70'000	0	-40'000	-40'000	-40'000
Intérêts sur créances La Riveraine	-35'548	0	-40'000	-40'000	-40'000	-40'000
Job Abo	-12'796	0	0	0	0	0
Microcity	-724'784	-742'611	-747'612	-747'611	-747'612	-747'611
Places de parcs	96'245	-295'000	-295'000	-295'000	-295'000	-295'000
Plus-value pour cession d'immobilisation	-32'630	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-784'027</b>	<b>-1'117'611</b>	<b>-1'102'612</b>	<b>-1'142'611</b>	<b>-1'142'612</b>	<b>-1'142'611</b>

**Commentaires**

Les intérêts sur créances de la Riveraine n'avaient pas été budgétés en 2023 CHF -40'000.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2023 Total net	2024 Dépenses / Charges	2024 Recettes / Revenus	2024 Total net	2025 Total net	2026 Total net	2027 Total net
Assain. et regroup. Lycée Jean-Piaget	En cours	10'132'008	9'000'000	0	9'000'000	8'350'025	0	0
Breguet 2-toiture+InstalSol.-étude+réal	En cours	2'450'004	0	0	0	0	0	0
*Centre des archives et du patrimoine	En cours	2'130'700	1'067'500	-67'500	1'000'000	0	0	0
Centre entr. rout. mixte RC/RN Montagnes	En cours	700'200	1'905'000	-405'000	1'500'000	500'000	0	0
Créd.d'étude ctr.Montmollin g.fores.2020	En cours	100'000	0	0	0	0	0	0
Ctre.collect.cadav.animau.Montmo.CrE+BAT	En cours	100'000	0	0	0	0	0	0
Entretien constructif quinquennal	En cours	3'500'000	4'500'000	0	4'500'000	5'500'000	5'000'000	0
*Infirmierie EDPR	En cours	3'772'668	1'146'000	-146'000	1'000'000	0	0	0
LDDR - salles de physique	En cours	507'240	0	0	0	0	0	0
Parts sociales crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	1'000'000	250'000	0	250'000	0	0	0
*PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	0	49'023	0	49'023	0	0	0
Prêts crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	5'000'000	2'800'000	0	2'800'000	6'000'000	1'850'000	0
Progr. d'assainiss. du patrimoine immob	En cours	3'526'000	4'300'000	0	4'300'000	12'630'000	12'899'425	8'700'000
Regroup. sites entr. RC Boudry Etudes	En cours	0	100'000	0	100'000	350'000	0	0
Remb. charges d'intérêts POLOG	En cours	286'000	306'000	0	306'000	306'000	306'000	306'000
Rénovation des prisons (EPEB et EDPR)	En cours	0	0	0	0	200'000	0	0
*Sécurisation de l'outil de prod. info.	En cours	2'308'668	2'000'000	0	2'000'000	480'790	0	0
UNIHub-constr.bât.uni.à Neuchâtel	En cours	2'500'000	2'000'000	0	2'000'000	2'737'383	0	0
*Vitami.NE	En cours	9'719'998	6'525'522	0	6'525'522	7'908'759	2'555'330	0
Achat BAP	A solliciter	0	14'700'000	0	14'700'000	4'000'000	0	0
Assainissement bât. d'entr. des RC	A solliciter	0	100'000	0	100'000	850'000	2'000'000	5'000'000
Assainissement Patrimoine II	A solliciter	0	0	0	0	500'000	2'000'000	5'000'000
CAMPUS-ARC 1 - remplacement chaudière	A solliciter	0	0	0	0	520'000	0	0
Centre Archives Patrimoine, Réalisation	A solliciter	0	0	0	0	4'000'000	6'500'000	6'500'000
Centre entr.rout.mixte RC/RN Montagnes	A solliciter	0	0	0	0	3'979'144	6'249'144	6'599'144
Château de Boudry - valorisation cour	A solliciter	0	0	0	0	500'000	0	0
Château de Valangin-rénovation façades	A solliciter	0	0	0	0	0	0	700'000
Château NE-Assain. façades int. Honneur	A solliciter	700'000	0	0	0	700'000	0	0
Château NE - remplacement chaudière	A solliciter	0	0	0	0	500'000	0	0
Crédit-cadre entretien constructif 27-30	A solliciter	0	0	0	0	0	0	7'300'000
*HDV7 Crédit étude création PôleHorloger	A solliciter	358'668	0	0	0	0	0	0
*HDV 7 - Pôle Horloger - réalisation	A solliciter	0	0	0	0	2'000'000	5'000'000	4'500'000
Instal. solaires photovoltaïques 26-27	A solliciter	0	0	0	0	0	2'100'000	2'100'000
PONE-Polyexpo_Synergies étude	A solliciter	0	150'000	0	150'000	430'000	0	0
PONE-Polyexpo_Synergies réalisation	A solliciter	0	0	0	0	0	500'000	1'500'000
Projet du logem. des AUJU (AUJU)	A solliciter	102'675	100'000	0	100'000	192'000	0	0
regroupement ACN Tivoli EST	A solliciter	244'008	200'000	0	200'000	2'000'000	3'150'000	10'000'000
Regroup. sites entr. RC Cressier Etudes	A solliciter	0	100'000	0	100'000	600'000	0	0
Regr. sites entr. RC Boudry Réalisation	A solliciter	0	0	0	0	0	4'500'000	3'500'000
Reg. sites entr. RC Cressier Réalisation	A solliciter	0	0	0	0	0	2'500'000	2'500'000
Structure en hébergement collectif	A solliciter	250'000	100'000	0	100'000	1'100'000	920'000	4'700'000
Tribunal rég. Littoral et Val-de-Travers	A solliciter	0	0	0	0	3'300'000	3'000'000	0
*Unihub - académie	A solliciter	0	0	0	0	10'000'000	20'000'000	20'000'000
*Unihub - sport	A solliciter	0	0	0	0	1'000'000	4'000'000	4'000'000
Valorisation des anciennes prisons Ntl.	A solliciter	245'000	2'600'000	0	2'600'000	1'600'000	0	0
Valorisation du site Evologia (constr.)	A solliciter	0	0	0	0	0	3'100'000	3'100'000
Valorisation du site Evologia (études)	A solliciter	0	100'000	0	100'000	440'000	0	0
Rénovation fenêtres ESPACE Neuchâtel	A solliciter	210'346	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>49'844'183</b>	<b>54'099'045</b>	<b>-618'500</b>	<b>53'480'545</b>	<b>83'174'101</b>	<b>88'129'899</b>	<b>96'005'144</b>

## Commentaires

Le total des dépenses liées aux investissements pour le budget 2024 est globalement similaire au budget 2023. Des arbitrages sur un certain nombre de projets ont été nécessaires afin d'atteindre l'objectif lié au frein à l'endettement fixé par le Conseil d'Etat. Des réaffectations en cours d'exercice sont possibles selon les difficultés rencontrées le moment venu.

## Service des bâtiments (SBAT)

Les projets d'études ralentis sont notamment celui de Tivoli est, du centre d'entretien des routes mixte des Montagnes (CERM), de Unihub (Univers), du tribunal régional Littoral et Val-de-Travers (TRLV), d'un centre d'entretien des routes cantonales, de la valorisation du site d'Evologia ainsi que d'une structure en hébergement collectif. Les crédits cadres en lien avec l'assainissement et l'entretien du patrimoine sont eux aussi limités.

La phase d'étude du centre des archives et du patrimoine (CAP) est en cours et une demande de crédit de construction sera présentée en 2024 dans la perspective d'un démarrage des travaux en 2025. Les demandes de crédit de construction pour Unihub (Univers) et le CERM devraient suivre.

Les projets en cours de réalisation pour lesquels le rythme doit être maintenu sont l'assainissement et le regroupement du Lycée Jean Piaget, la construction d'un data center à Neuchâtel, la construction d'une nouvelle infirmerie pour l'EDPR à la Chaux-de-Fonds et la poursuite du programme VitamiNE.

L'achat du bâtiment administratif (BAP) à Neuchâtel est prévu en 2024 et est considéré hors frein à l'endettement.

L'appui aux logements d'utilité publique se poursuit dans le cadre du rapport "POLOG" mais a pu néanmoins être estimé à la baisse en 2024 avec un report sur 2025.



## 2.6.8. Service des communes (SCOM)

### Évolution de l'environnement et des tâches

En 2022 - 2023, le service a élaboré le contre-projet à l'attention du Conseil d'État relatif à l'initiative populaire pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes (aussi appelée initiative géotopographique). Ce rapport fait suite à celui du bureau d'analyses économiques BSS à Bâle mandaté pour évaluer l'ensemble du système péréquatif neuchâtelois et également si les communes d'altitude supportent des charges géotopographiques non compensées. Il accompagne les travaux se poursuivant devant le Grand Conseil. Il a également démarré les travaux de la révision complète de la loi sur les communes et préparé un atelier à l'attention des élus communaux et responsables d'administration communale destiné à rediscuter le rôle des communes aujourd'hui et le rôle de surveillance de l'État. Il a finalisé une adaptation des mécanismes de soutien aux fusions de communes. Il a aussi participé aux travaux de mise en œuvre et élaboré les dispositions d'application du volet communal du projet de réforme de la loi sur les finances de l'État et des communes ainsi qu'à ceux liés à la réforme de la répartition de la part communale de l'impôt des personnes morales. Enfin, il a élaboré un rapport à l'attention du département sur l'introduction du MCH2 dans les communes et la situation financière des communes neuchâteloises en comparaison intercantonale. De surcroît, il a démarré les travaux en vue de la réorganisation du service.

En 2023, il poursuivra les travaux de révision complète de la loi sur les communes et les modalités d'application de la révision de la loi sur les finances de l'État et des communes, en particulier de son volet communal. Ainsi que ceux liés à la réforme de la répartition de la part communale de l'impôt des personnes morales et à la réorganisation du service.

### Objectifs stratégiques

- Préparer et assurer l'introduction du MCH2 dans les communes, y compris les annexes, le SCI et le mécanisme de maîtrise des finances et examiner les questions encore en suspens ;
- Évaluer la pertinence des mécanismes de maîtrise des finances communales et élaborer des pistes de réformes de la loi afin d'assurer la maîtrise des finances communales sur la durée ;
- Préparer le projet de révision totale de la loi sur les communes (volet non financier) ;
- Dresser le bilan du dispositif d'aide aux fusions de communes et proposer des pistes de réformes (intégrées dans le projet de révision de la loi sur les communes) ;
- Étudier la prise en compte des charges liées à l'altitude dans le système péréquatif et au besoin proposer des pistes de réformes ;
- Assurer et garantir la pertinence du système péréquatif intercommunal et au besoin proposer des pistes de réformes;
- Accompagner les processus de fusions de communes ;
- Gérer le système péréquatif actuel ;
- Assurer la surveillance des communes ;
- Revoir la surveillance des communes à la lumière de la révision de la loi sur les communes.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>30'000</b>	<b>10'586'139</b>	<b>+10'556'139</b>	<b>+35'187.1%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	30'000	10'586'139	+10'556'139	+35'187.1%	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>13'543'063</b>	<b>13'591'706</b>	<b>24'115'578</b>	<b>+10'523'872</b>	<b>+77.4%</b>	<b>24'099'468</b>	<b>24'099'468</b>	<b>24'101'639</b>
30 Charges de personnel	472'698	494'568	488'016	-6'552	-1.3%	488'016	488'016	490'187
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'750	55'240	25'240	-30'000	-54.3%	5'240	5'240	5'240
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	13'000'000	13'000'000	23'556'139	+10'556'139	+81.2%	23'556'139	23'556'139	23'556'139
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	67'615	41'898	46'183	+4'285	+10.2%	50'073	50'073	50'073
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-13'543'063</b>	<b>-13'561'706</b>	<b>-13'529'439</b>	<b>+32'267</b>	<b>+0.2%</b>	<b>-24'099'468</b>	<b>-24'099'468</b>	<b>-24'101'639</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-13'543'063</b>	<b>-13'561'706</b>	<b>-13'529'439</b>	<b>+32'267</b>	<b>+0.2%</b>	<b>-24'099'468</b>	<b>-24'099'468</b>	<b>-24'101'639</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-13'543'063</b>	<b>-13'561'706</b>	<b>-13'529'439</b>	<b>+32'267</b>	<b>+0.2%</b>	<b>-24'099'468</b>	<b>-24'099'468</b>	<b>-24'101'639</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	3.00	3.00	3.00	+0.00	0.0%	3.00	3.00	3.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	2.80	2.80	2.80	+0.00	0.0%	2.80	2.80	2.80

### Commentaires

Groupe 36: Vu l'état des discussions en cours au moment de l'adoption définitive des chiffres du budget, le Conseil d'État a intégré une dépense nouvelle de CHF 10,6 millions de francs au titre de la redistribution aux communes de la moitié de la contribution fédérale pour la compensation des surcharges géotopographiques. Cela correspond à la proposition du Conseil d'État sous la forme d'un contre-projet à l'initiative en cours de traitement sur ce sujet. Le Conseil d'État considère, comme il l'a exprimé à répétitions, que ce montant n'est pas supportable pour les finances cantonales et qu'il faudra rapidement trouver des compensations. Vu l'absence de décision définitive au moment de l'élaboration du budget et vu le temps nécessaire pour proposer ensuite les compensations nécessaires, le budget 2024 intègre un prélèvement équivalent au fonds d'aide aux communes (groupe 49 Imputations Internes).

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Conseil, appui et expertise (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	50'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	192'303	233'910	231'359
Coûts des services centraux	28'311	28'255	29'660
Revenus	0	30'000	30'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>220'614</b>	<b>282'165</b>	<b>251'019</b>

#### Commentaires

Pas de commentaires particuliers car la situation ne présente pas d'évolution significative par rapport à 2023.

Contrôles (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	270'993	249'413	246'783
Coûts des services centraux	39'304	30'128	31'637
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>310'296</b>	<b>279'541</b>	<b>278'420</b>

#### Commentaires

Pas de commentaires particuliers car la situation ne présente pas d'évolution significative par rapport à 2023.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Charges géo-topo	0	0	0	10'556'139	10'556'139	10'556'139
Péréquation	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>13'000'000</b>	<b>13'000'000</b>	<b>13'000'000</b>	<b>23'556'139</b>	<b>23'556'139</b>	<b>23'556'139</b>

#### Commentaires

L'augmentation du groupe de charges 36 résulte de la prise en compte du versement de 10,6 millions de francs au titre de la redistribution aux communes de la moitié de la contribution fédérale pour la compensation des surcharges géotopographiques, qui fait passer les contributions de l'État aux communes de 13 millions de francs à plus de 23,6 millions de francs.

## 2.6.9. Service de statistique (STAT)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de statistique (STAT) a pour mission principale, d'une part de fournir aux autorités cantonales et communales ainsi qu'à la collectivité des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables et cohérentes, d'autre part de collecter, produire, traiter, analyser et stocker des données à but statistique.

En tant que service central, le STAT est non seulement à la disposition du Conseil d'État et des services de l'administration, mais aussi des entreprises publiques et privées ainsi que du public en général. Grâce à sa vision transversale, le service recherche des solutions, autant scientifiques que méthodologiques ou informatiques, qui puissent répondre à l'ensemble des demandes statistiques.

Le domaine de la statistique étant en perpétuel mouvement, le service veille à adapter ses méthodes de travail aux réalités et aux nouveaux modes de traitement et d'exploitation statistiques des données administratives. Ainsi, en plus de la mise à disposition de statistiques publiques, il développe des compétences de plus en plus pointues dans de nombreux domaines du traitement de données statistiques, notamment : exploitation de données issues de registres administratifs ou de bases de données complexes (y compris le recours à des techniques d'intelligence artificielle comme le machine learning), expertise et conseil sur le traitement de données et la création d'indicateurs statistiques, visualisation synthétique et dynamique d'indicateurs statistiques, ou encore méthodologie statistique en général (échantillonnage et sondage, représentativité, principes de dénombrement).

Enfin, le STAT propose de plus en plus de prestations externes, sous la forme de mandats. Les principaux se sont concrétisés par des contrats de prestations, notamment avec arcjurassien.ch et le canton du Jura. Différents projets, de dimension et d'intensité variables, se réalisent également notamment avec quelques communes neuchâteloises

### Objectifs stratégiques

- Contribuer à l'évolution du système de pilotage de l'État
- Apporter les compétences sur la gestion des données dans la perspective de la digitalisation
- Participer aux réflexions et aux évolutions nationales dans son domaine de compétences et y valoriser son expertise

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>968'376</b>	<b>803'565</b>	<b>901'893</b>	<b>+98'328</b>	<b>+12.2%</b>	<b>901'893</b>	<b>901'893</b>	<b>901'893</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	231'120	182'500	241'300	+58'800	+32.2%	241'300	241'300	241'300
43 Revenus divers	14'681	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	722'576	601'065	640'593	+39'528	+6.6%	640'593	640'593	640'593
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'584'758</b>	<b>1'614'550</b>	<b>2'011'833</b>	<b>+397'283</b>	<b>+24.6%</b>	<b>2'016'169</b>	<b>2'016'170</b>	<b>2'013'974</b>
30 Charges de personnel	1'154'208	1'258'096	1'573'680	+315'584	+25.1%	1'575'875	1'575'876	1'573'680
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	180'480	208'050	208'890	+840	+0.4%	206'290	206'290	206'290
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	58'800	0	58'800	+58'800	--	58'800	58'800	58'800
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	191'270	148'404	170'463	+22'059	+14.9%	175'204	175'204	175'204
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-616'381</b>	<b>-810'985</b>	<b>-1'109'940</b>	<b>-298'955</b>	<b>-36.9%</b>	<b>-1'114'276</b>	<b>-1'114'277</b>	<b>-1'112'081</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-616'381</b>	<b>-810'985</b>	<b>-1'109'940</b>	<b>-298'955</b>	<b>-36.9%</b>	<b>-1'114'276</b>	<b>-1'114'277</b>	<b>-1'112'081</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-616'381</b>	<b>-810'985</b>	<b>-1'109'940</b>	<b>-298'955</b>	<b>-36.9%</b>	<b>-1'114'276</b>	<b>-1'114'277</b>	<b>-1'112'081</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	11.00	12.00	13.00	+1.00	+8.3%	13.00	13.00	13.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	8.20	9.00	10.30	+1.30	+14.4%	10.30	10.30	10.30

### Commentaires

Les charges et les revenus d'exploitation sont globalement bien maîtrisés. Une écriture analytique de CHF 58'800 génère deux écarts, qui s'annulent, entre le BU2023 et le BU2024 : rubrique 36 Charges de Transfert et rubrique 42 Taxes.

Au niveau du personnel, l'augmentation des EPT (+1.3) correspond à deux transferts de postes entre services de l'administration cantonale. Le premier (0.6) provient du service de la santé publique (SCSP) dans le but de produire des analyses statistiques approfondies sur les données du système de santé et le second (0.7) provient de l'office d'organisation (OORG) afin de consolider la production de tableaux de bord pour le système de pilotage de l'État. Cette opération est donc neutre au niveau de l'administration cantonale. Le solde de l'écart financier de la rubrique 30 est généré par le renchérissement de +2.2% décidé par le Conseil d'État.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Analyse et conseil (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	174'575	202'200	201'400
Coûts salariaux et de structure	1'112'949	1'185'691	1'498'479
Coûts des services centraux	183'741	184'721	181'502
Revenus	273'642	224'220	287'420
Revenus de la facturation des services centraux	694'714	579'345	614'473
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>502'909</b>	<b>769'046</b>	<b>979'488</b>

#### Commentaires

Dans son rôle de service central et transversal, le STAT fournit de nombreuses prestations à l'interne de l'administration notamment en termes de conseil, d'appui et de prestations statistiques diverses. Les charges directes sont principalement constituées des coûts d'acquisition des données brutes (densification d'enquêtes auprès de l'OFS, perspectives démographiques). Elles restent stables. Les revenus sont composés de divers mandats externes que le STAT fournit, notamment pour le canton du Jura, pour arcjurassien.ch, ou encore pour certaines communes neuchâteloises.

L'augmentation des coûts salariaux et de structure correspond à deux transferts de postes entre services de l'administration cantonale. L'opération est neutre au niveau de l'administration cantonale mais impacte les comptes du STAT.

Les revenus de la facturation des services centraux montrent que les prestations internes facturées par le STAT aux autres services couvrent entièrement les prestations internes des autres services centraux imputés à STAT, générant même un résultat favorable au STAT.

Coordination et relais (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	2'141	2'750	2'750
Coûts salariaux et de structure	45'194	33'985	61'522
Coûts des services centraux	7'357	5'203	7'381
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>54'693</b>	<b>41'939</b>	<b>71'652</b>

#### Commentaires

Les charges directes de ce groupe de prestations sont constituées de cotisations et de frais de déplacement. En tant que signataire de la Charte de la statistique publique suisse, le STAT fait partie du système statistique suisse. À ce titre, il participe régulièrement aux conférences fédérales et intercantionales de la statistique publique.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Financement OSTAJ	58'800	0	58'800	58'800	58'800	58'800
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>58'800</b>	<b>0</b>	<b>58'800</b>	<b>58'800</b>	<b>58'800</b>	<b>58'800</b>

#### Commentaires

Ce montant est une propre prestation de l'État sur le mandat d'arcjurassien.ch pour l'OSTAJ. Cette écriture analytique a été réalisée afin d'être en règle avec la transparence des comptes.

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Commentaires**

## 2.6.10. Fonds d'aides aux communes

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds d'aide aux communes a comme objectif principal de financer le soutien au projet de collaboration intercommunale et les aides aux fusions de communes, de manière subsidiaire la péréquation verticale et l'aide aux communes en situation précaire et financièrement faibles. Depuis l'introduction de la péréquation verticale, l'aide d'investissement aux communes financièrement faibles a perdu de son importance. Par ailleurs, depuis la réforme de la péréquation des ressources, les montants versés au titre de la péréquation verticale ont également fortement diminué. Cependant, l'aide accordée aux communes d'altitude à titre transitoire durant deux exercices, dès 2020, jusqu'à l'avènement de l'étude relative à la compensation des charges liées à l'altitude a modifié la donne. Elle a de plus été prorogée pour une nouvelle période de deux ans jusqu'au traitement de l'initiative populaire pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes (aussi appelée initiative géotopographique). Il est prévu de financer la redistribution aux communes de la moitié de la contribution fédérale pour la compensation des surcharges géotopographiques, qui correspond à la proposition du Conseil d'État de contre-projet à l'initiative en cours de traitement sur ce sujet, à titre temporaire en 2024 par le fonds d'aide aux communes.

Cela étant, l'alimentation du fonds prévue jusqu'en 2023 (en l'occurrence 2022 vu l'absence de versement en 2023) par la moitié des versements exceptionnels de la BNS a pris fin de sorte que le fonds n'est plus alimenté.

### Objectifs stratégiques

- Financer l'aide aux fusions de communes et à la collaboration intercommunale.
- Financer, si besoin, la péréquation verticale des ressources et la compensation versée à titre temporaire aux communes situées en altitude
- Financer, si besoin, une aide d'investissement indispensable dans une commune financièrement faible



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	Écart B2024 - B2023		PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>28'696'361</b>	<b>1'930'000</b>	<b>11'086'139</b>	<b>+9'156'139</b>	<b>+474.4%</b>	<b>5'600'000</b>	<b>500'000</b>	<b>500'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	27'196'358	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	1'500'003	1'930'000	11'086'139	+9'156'139	+474.4%	5'600'000	500'000	500'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>28'696'361</b>	<b>1'930'000</b>	<b>11'086'139</b>	<b>+9'156'139</b>	<b>+474.4%</b>	<b>5'600'000</b>	<b>500'000</b>	<b>500'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	27'196'358	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'500'003	1'900'000	500'000	-1'400'000	-73.7%	5'600'000	500'000	500'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	30'000	10'586'139	+10'556'139	+35'187.1%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

La diminution des charges de transfert au regard du budget 2023 résulte du versement de l'allocation transitoire en faveur des communes d'altitude jusqu'au traitement de la motion relative à l'étude des charges d'altitude et de l'initiative populaire pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes (aussi appelée initiative géotopographique).

Les CHF 10,6 millions dans les imputations internes (NC 39) représentent l'utilisation du FAC pour compenser la redistribution aux communes par le SCOM de la moitié de la contribution fédérale pour la compensation des surcharges géotopographiques. Le Conseil d'État considère, comme il l'a exprimé à répétitions reprises, que ce montant n'est pas supportable pour les finances cantonales et qu'il faudra rapidement trouver des compensations. Vu l'absence de décision définitive au moment de l'élaboration du budget et vu le temps nécessaire pour proposer ensuite les compensations nécessaires, le budget 2024 intègre un prélèvement équivalent au fonds d'aide aux communes.

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Péréquation	1'500'003	1'500'000	0	0	0	0
Subsides com. divers	0	400'000	500'000	5'600'000	500'000	500'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'500'003</b>	<b>1'900'000</b>	<b>500'000</b>	<b>5'600'000</b>	<b>500'000</b>	<b>500'000</b>

### Commentaires

La diminution des charges de transfert au titre du volet "péréquation" résulte de la caducité de l'aide temporaire accordée aux communes d'altitude depuis 2020. Cette mesure a en effet été remplacée par le versement de 10,5 millions de francs de l'État aux communes au titre de la redistribution aux communes de la moitié de la contribution fédérale pour la compensation des surcharges géotopographiques.

## Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC)

### Compte de résultats du DESC

SESC	Secrétariat général DESC
NECO	Service de l'économie
SEPF	Service des poursuites et faillites
SCPO	Service cantonal de la population
SPNE	Service pénitentiaire
PONE	Police neuchâteloise
CIFPol	Centre interrégional de formation de police
SSCM	Service sécurité civile et militaire
SCNE	Service de la culture
SRHE	Service des ressources humaines
SJEN	Service juridique
	Fonds de la protection civile régionale
	Fonds contribution remplacement abris PC
	Fonds d'attributions cantonales Loterie romande

## 2.7. Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC)

### 2.7.1. Compte de résultats du DESC

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	Écart B2024 - B2023		PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>91'018'985</b>	<b>67'677'202</b>	<b>70'685'269</b>	<b>+3'008'068</b>	<b>+4,4%</b>	<b>73'411'723</b>	<b>72'167'566</b>	<b>71'533'615</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'848'777	1'700'000	1'800'000	+100'000	+5,9%	1'700'000	1'700'000	1'700'000
42 Taxes	50'482'250	47'434'864	49'301'692	+1'866'828	+3,9%	49'567'085	49'616'708	49'758'893
43 Revenus divers	2'388'730	1'471'979	3'450'612	+1'978'633	+134,4%	2'708'317	1'683'925	1'000'534
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	12'033	492'000	317'000	-175'000	-35,6%	245'000	67'000	52'000
46 Revenus de transfert	15'132'855	15'534'310	16'210'747	+676'437	+4,4%	15'596'944	15'805'556	15'727'811
47 Subventions à redistribuer	8'064'076	2'956'000	2'730'000	-226'000	-7,6%	2'830'000	2'530'000	2'530'000
49 Imputations internes	13'090'264	-1'911'952	-3'124'782	-1'212'830	-63,4%	764'377	764'377	764'377
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>212'581'897</b>	<b>196'531'868</b>	<b>204'712'746</b>	<b>+8'180'878</b>	<b>+4,2%</b>	<b>213'788'205</b>	<b>215'782'848</b>	<b>216'510'242</b>
30 Charges de personnel	109'582'446	100'164'838	105'938'322	+5'773'484	+5,8%	109'086'573	108'370'992	108'575'296
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	26'755'965	29'015'549	28'430'942	-584'607	-2,0%	29'224'993	32'654'638	32'330'113
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'922'553	5'016'380	5'693'000	+676'620	+13,5%	8'462'077	8'724'055	9'437'871
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1'538'694	310'000	174'600	-135'400	-43,7%	272'600	174'600	174'600
36 Charges de transfert	44'209'595	43'153'087	45'334'832	+2'181'745	+5,1%	46'953'441	46'368'842	46'503'841
37 Subventions redistribuées	8'064'076	2'956'000	2'730'000	-226'000	-7,6%	2'830'000	2'530'000	2'530'000
39 Imputations internes	18'508'568	15'916'015	16'411'050	+495'036	+3,1%	16'958'521	16'959'721	16'958'521
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-121'562'912</b>	<b>-128'854'667</b>	<b>-134'027'477</b>	<b>-5'172'811</b>	<b>-4,0%</b>	<b>-140'376'483</b>	<b>-143'615'282</b>	<b>-144'976'627</b>
44 Revenus financiers	3'471'031	3'557'614	3'601'185	+43'571	+1,2%	3'601'185	3'611'185	3'611'185
34 Charges financières	140'320	2'000	3'000	+1'000	+50,0%	3'000	3'000	3'000
Résultat de financement	3'330'711	3'555'614	3'598'185	+42'571	+1,2%	3'598'185	3'608'185	3'608'185
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-118'232'201</b>	<b>-125'299'053</b>	<b>-130'429'293</b>	<b>-5'130'240</b>	<b>-4,1%</b>	<b>-136'778'298</b>	<b>-140'007'097</b>	<b>-141'368'442</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-118'232'201</b>	<b>-125'299'053</b>	<b>-130'429'293</b>	<b>-5'130'240</b>	<b>-4,1%</b>	<b>-136'778'298</b>	<b>-140'007'097</b>	<b>-141'368'442</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	905.00	947.00	959.00	+12.00	+1,3%	956.00	955.00	957.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	813.95	844.80	856.70	+11.90	+1,4%	855.70	856.30	858.30

#### Commentaires

Comparé au budget 2023, le budget 2024 affiche une augmentation de l'excédent de charges de l'ordre de CHF 5,1 millions (+4,1%). Les charges évoluent à hauteur de CHF 8,2 millions (+4,16 %), et les revenus augmentent de CHF 3,1 millions (+4,3%).

Les variations les plus significatives pour cet exercice sont :

Groupe 30 : l'augmentation de ces charges est à mettre en lien d'une part avec l'évolution salariale globale, et d'autre part avec l'évolution de la dotation qui se monte à 11,9 EPT, dont 1 financé par un tiers, 1 temporaire, dont les coûts sont neutralisés via la réserve de politique conjoncturelle, et 0,7 provenant d'un transfert depuis le Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN). Par ailleurs, des engagements temporaires, financés par le biais des investissements, ont été prévus dans le cadre d'un dossier de construction qui nécessite au préalable des fouilles de préservation archéologique.

Groupe 31 : plusieurs services prévoient des évolutions, notamment au SPNE suite à un changement de méthode de facturation souhaité par la CLDJP pour l'établissement de Curabiliis; à la PONE qui d'une part adapte son budget légèrement à la baisse en tenant compte des boucllements des années antérieures, et d'autre part enregistre des frais d'écologie moindres pour les aspirants, ceci en lien avec la répartition des coûts entre les polices jurassienne et neuchâteloise; au SSCM avec des économies réalisées à la section des garages (carburant, entretien véhicules et achat consommables) et à la protection de la population (matériel et fourniture PCi). En parallèle, quelques hausses sont prévues, notamment au SCPO pour les dépenses d'assistance judiciaire et de travail d'intérêt général.

Groupe 33 : globalement, la variation est directement liée à la planification des investissements dans les différents services. Néanmoins, l'augmentation de ces charges au budget 2024 est étroitement liée au garage de l'Etat (SSCM) suite à la création de nouvelles immobilisations et à la modification de certaines données de base (dates de mise en service, valeur de capitalisation...) qui ont engendré des rattrapages d'amortissements.

Groupe 36 : la hausse de ces charges est en majeure partie imputable à l'augmentation du nombre de journées de détention exécutées hors canton, à mettre en lien avec l'augmentation des peines mises en exécution. Le nombre de journées pour le

régime de la détention avant jugement augmente également significativement. Par ailleurs, toutes les communes du canton qui émettent beaucoup d'amendes d'ordre sont désormais équipées d'appareils à code QR. Une augmentation des amendes émises par ces dernières est donc prévisible.

Groupe 42 : une amélioration des recettes engendrées par les amendes d'ordre et les ordonnances pénales est attendue. De même, l'augmentation de prestations policières en faveur des manifestations publiques et sportives devrait générer des revenus en hausse. De même au SRHE, des revenus supplémentaires sont prévus en lien avec les retenues sur salaire pour les places de parking des collaboratrices et collaborateurs de l'État à Tivoli. En revanche, au niveau des émoluments du SEPF, même si une progression des revenus est toujours attendue, celle-ci devrait être légèrement plus limitée que ce qui avait été projeté pour 2023.

Groupe 43 : pour l'essentiel, financement de prestations effectuées dans le cadre d'un projet d'investissement pour des fouilles archéologiques, ainsi que par du personnel de l'office des archives pour le projet de sécurisation et du déménagement des archives.

Groupe 46 : l'amélioration des revenus de ce groupe résulte d'une part de la proportion variable d'aspirant-e-s d'autres cantons et neuchâtelois-e-s qui influence la répartition des coûts du CIFPOL, et d'autre part de l'acquisition de nouvelles machines de prise de données biométriques plus performantes au SCPO, ce qui devrait engendrer une hausse des revenus liés aux documents d'identité.

Groupes 39 et 49 : diverses adaptations des charges et revenus liés aux prestations des services centraux. À noter toutefois l'importante fluctuation des revenus du groupe 49 qui découle d'une mise en adéquation de la refacturation de l'écart statistique aux services de l'Etat.

## 2.7.2. Secrétariat général DESC (SESC)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Outre les missions de conseil et d'assistance au chef de département, ainsi que de coordination intra et interdépartementale, le SESC assure les tâches incombant au département en matière de conduite (conduite.ne), de gestion (gestion.ne), de gestion financière, de gestion des ressources humaines et de communication. Depuis le début de la législature, le SESC assume également les tâches relevant du domaine des jeux d'argent.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont:

- le cadre financier limité à disposition de l'Etat pour les prochaines années;
- la mise en œuvre du projet Vitamine;
- le déploiement des projets de nouveau centre des archives et du patrimoine (CAP), et de Capitale Culturelle Suisse à La Chaux-de-Fonds;
- la gestion liée à la crise énergétique et à la crise ukrainienne.

### Objectifs stratégiques

- appui au chef de département pour la mise en œuvre du programme de législature 2022-2025;
- mise en œuvre de la feuille de route du département en collaboration étroite avec les services;
- déploiement du système de contrôle interne.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>22'000</b>	<b>22'000</b>	<b>30'000</b>	<b>+8'000</b>	<b>+36.4%</b>	<b>30'000</b>	<b>30'000</b>	<b>30'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	22'000	22'000	30'000	+8'000	+36.4%	30'000	30'000	30'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>895'290</b>	<b>918'627</b>	<b>966'692</b>	<b>+48'065</b>	<b>+5.2%</b>	<b>919'292</b>	<b>918'201</b>	<b>919'292</b>
30 Charges de personnel	690'409	702'960	751'908	+48'948	+7.0%	705'708	709'417	705'708
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	11'678	18'480	24'480	+6'000	+32.5%	24'480	18'480	24'480
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	102'373	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	90'831	97'187	90'304	-6'883	-7.1%	89'104	90'304	89'104
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-873'290</b>	<b>-896'627</b>	<b>-936'692</b>	<b>-40'065</b>	<b>-4.5%</b>	<b>-889'292</b>	<b>-888'201</b>	<b>-889'292</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-873'290</b>	<b>-896'627</b>	<b>-936'692</b>	<b>-40'065</b>	<b>-4.5%</b>	<b>-889'292</b>	<b>-888'201</b>	<b>-889'292</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-873'290</b>	<b>-896'627</b>	<b>-936'692</b>	<b>-40'065</b>	<b>-4.5%</b>	<b>-889'292</b>	<b>-888'201</b>	<b>-889'292</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	4.00	4.00	4.00	+0.00	0.0%	4.00	4.00	4.00

### Commentaires

Nature 30, la variation résulte principalement de l'évolution salariale (indexation et échelons).

Nature 31, légère augmentation due à l'organisation de la fête bisannuelle du département (suspendue en raison de la crise sanitaire);

Nature 39, Imputations internes : adaptation des coûts refacturés par les services centraux;

Nature 49, Revenus en lien avec la gestion du Fonds d'attributions cantonales de la Loterie romande. Adaptation en fonction de la réalité de la charge de travail.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	178'869	150'421	160'984
Coûts des services centraux	23'088	20'145	18'332
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>201'957</b>	<b>170'566</b>	<b>179'315</b>

#### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	246'666	308'347	320'626
Coûts des services centraux	31'603	41'296	36'511
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>278'269</b>	<b>349'642</b>	<b>357'137</b>

#### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	274'906	262'024	295'137
Coûts des services centraux	35'026	35'092	33'608
Revenus	22'000	0	30'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>287'933</b>	<b>297'115</b>	<b>298'745</b>

#### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Prestations de département DESC (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'072	1'149	1'342
Coûts des services centraux	138	154	153
Revenus	0	22'000	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'210</b>	<b>-20'697</b>	<b>1'494</b>

#### Commentaires

Organe de liaison avec les autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT).



## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Conférences intercantionales	102'373	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>102'373</b>	<b>100'000</b>	<b>100'000</b>	<b>100'000</b>	<b>100'000</b>	<b>100'000</b>

### Commentaires

Cotisations aux conférences intercantionales.

## 2.7.3. Service de l'économie (NECO)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de l'économie est chargé de favoriser le développement économique durable du canton en participant à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques économique, touristique et régionale.

Le principal enjeu est le maintien de la compétitivité au sein d'une économie ouverte et exportatrice : le tissu économique neuchâtelois est notamment confronté aux défis posés par la digitalisation, le franc fort, l'approvisionnement et le coût de l'énergie et des matières premières, le cadre légal et réglementaire, les évolutions géopolitiques, etc.

Ces éléments influencent aussi bien la production que les compétences requises ou encore les modèles d'affaires. Il s'agit donc de promouvoir l'innovation et l'adaptabilité (et idéalement l'anticipation). Un enjeu sous-jacent est de lier la production de valeur ajoutée locale au développement régional (création de valeur et circulation des richesses).

Le service doit disposer des moyens nécessaires à déployer des actions proactives et d'un fonctionnement agile afin de pouvoir initier et saisir les opportunités. De plus, un dispositif spécifique a été mis en place afin d'assurer le suivi des outils de soutien en lien avec la COVID-19 dont les contrôles sont à réaliser sur plusieurs années.

Les prévisions pour l'année 2024 laissent entrevoir une situation très incertaine, entre pression inflationniste, instabilité géopolitique et crainte de récession. Une fois de plus, les entreprises neuchâteloises devront faire preuve d'agilité, de résilience et de capacité d'innovation afin de maintenir leur positionnement à la pointe. Paradoxalement, ces incertitudes n'impactent pas les envies et besoins d'investissements des entreprises et notamment leurs besoins de nouveau locaux ou terrains. Le NECO entend poursuivre ses actions de soutien aux entreprises actives dans les 10 domaines d'activités stratégiques du canton (DAS) en octroyant des aides à fonds perdus, des prêts à taux 0, de la mise en relation d'affaires, de la recherche foncière et en jouant pleinement son rôle de facilitateur et de porte d'entrée de l'administration pour le monde entrepreneurial. En parallèle, le NECO prospecte avec ses partenaires à l'international afin d'attirer sur son sol des entreprises s'intégrant dans ses chaînes de valeur et apportant de la valeur ajoutée et de l'innovation à l'écosystème industriel neuchâtelois.

Quant aux années 2025 à 2027, peu nombreux sont ceux qui se risqueront à oser des prévisions compte tenu des incertitudes actuelles. L'innovation restera au cœur du maintien de la compétitivité des entreprises et le service poursuivra ses actions dans ce sens.

### Objectifs stratégiques

- Déployer une plateforme partenariale de recherche sur les processus industriels du futur ;
- Soutenir et valoriser le pôle Microcity et ses acteurs ;
- Réaligner les outils d'appui à l'innovation et au transfert de technologie ;
- Appuyer l'ancrage des acteurs et la maximisation des retombées locales ;
- Promouvoir l'utilisation des cleantech par les acteurs économiques ;
- Soutenir les initiatives interentreprises de mutualisation des équipements et infrastructures ;
- Focaliser les moyens d'appui au développement touristique ;
- Développer des pôles de compétences de pointe dans nos institutions de formation ;
- Renforcer les disponibilités foncières et immobilières dans les pôles de développement économique et d'innovation ;
- Participer activement à la veille du service de l'emploi.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>8'342'619</b>	<b>3'219'022</b>	<b>3'095'022</b>	<b>-124'000</b>	<b>-3.9%</b>	<b>3'195'022</b>	<b>2'895'022</b>	<b>2'895'022</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'476'799	800'000	900'000	+100'000	+12.5%	900'000	900'000	900'000
43 Revenus divers	600'058	26'000	28'000	+2'000	+7.7%	28'000	28'000	28'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	279'237	31'622	31'622	+0	0.0%	31'622	31'622	31'622
47 Subventions à redistribuer	5'981'162	2'356'000	2'130'000	-226'000	-9.6%	2'230'000	1'930'000	1'930'000
49 Imputations internes	5'363	5'400	5'400	+0	0.0%	5'400	5'400	5'400
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>22'584'794</b>	<b>20'918'092</b>	<b>20'580'812</b>	<b>-337'281</b>	<b>-1.6%</b>	<b>20'915'897</b>	<b>20'519'684</b>	<b>20'419'684</b>
30 Charges de personnel	2'974'442	3'106'328	3'191'288	+84'960	+2.7%	3'190'413	3'054'200	3'054'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	555'637	1'192'020	1'192'020	+0	0.0%	1'172'020	1'112'020	1'112'020
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	12'638'595	13'805'132	13'634'325	-170'807	-1.2%	13'890'285	13'990'285	13'890'285
37 Subventions redistribuées	5'981'162	2'356'000	2'130'000	-226'000	-9.6%	2'230'000	1'930'000	1'930'000
39 Imputations internes	434'957	458'612	433'179	-25'434	-5.5%	433'179	433'179	433'179
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-14'242'175</b>	<b>-17'699'070</b>	<b>-17'485'790</b>	<b>+213'281</b>	<b>+1.2%</b>	<b>-17'720'875</b>	<b>-17'624'662</b>	<b>-17'524'662</b>
44 Revenus financiers	75'414	75'414	128'685	+53'271	+70.6%	128'685	128'685	128'685
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	75'414	75'414	128'685	+53'271	+70.6%	128'685	128'685	128'685
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-14'166'760</b>	<b>-17'623'656</b>	<b>-17'357'105</b>	<b>+266'551</b>	<b>+1.5%</b>	<b>-17'592'190</b>	<b>-17'495'977</b>	<b>-17'395'977</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-14'166'760</b>	<b>-17'623'656</b>	<b>-17'357'105</b>	<b>+266'551</b>	<b>+1.5%</b>	<b>-17'592'190</b>	<b>-17'495'977</b>	<b>-17'395'977</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	23.00	24.00	25.00	+1.00	+4.2%	25.00	22.00	22.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	19.60	20.60	20.60	+0.00	0.0%	20.60	19.20	19.20

### Commentaires

L'écart positif du résultat total entre le budget 2023 et le budget 2024 est à mettre en lien avec :

36 : légère baisse des charges de transfert pour la politique régionale, dont les moyens ne sont pas linéaires. En effet, à fin 2023, la programmation de la période 2016-2019 s'est terminée. Pour le budget 2024, la période 2020-2023 est en cours et une nouvelle période quadriennale (2024-2027) débute;

42 : augmentation des émoluments du Registre du commerce en regard des exercices précédents;

44 : revenus financiers supplémentaires liés à la location de bien-fonds.

Pour les années du PFT, les charges et revenus sont relativement stables.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie et conditions-cadres (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	29'878	105'100	105'100
Coûts salariaux et de structure	207'860	333'160	278'504
Coûts des services centraux	22'863	36'590	27'770
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>260'601</b>	<b>474'849</b>	<b>411'374</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend principalement les frais liés aux terrains industriels ainsi que les honoraires de consultants externes.

Les clés d'allocation des coûts salariaux et des services centraux ont été adaptées sur la base des années précédentes et en tenant compte du fait que la situation sanitaire est revenue à la normale.

Partenariats, gouvern. et représent. (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	319'922	403'096	411'701
Coûts des services centraux	33'179	44'269	41'052
Revenus	98'071	57'622	59'622
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>255'030</b>	<b>389'743</b>	<b>393'131</b>

#### Commentaires

Les revenus de ce groupe sont liés au service de coopération platinn, au dédommagement pour les prestations fournies au RIS-SO (réseau d'innovation de Suisse occidentale) ainsi qu'aux jetons de présence à des conseils d'administration (cautionnement romand, bureau cantonal des métaux précieux, Microcity).

Les clés d'allocation des coûts salariaux et des services centraux ont été adaptés en tenant compte du fait que la situation sanitaire est revenue à la normale.

Gestion des projets (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	367'280	846'500	846'500
Coûts salariaux et de structure	1'685'634	1'590'843	1'804'220
Coûts des services centraux	167'300	174'713	179'903
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'220'213</b>	<b>2'612'056</b>	<b>2'830'622</b>

#### Commentaires

Outre les mandats liés aux actions d'appui au développement économique, ce groupe de prestations regroupe des projets en matière de promotion de l'image du canton, les déplacements à l'étranger dans le cadre de la promotion institutionnelle et territoriale (y compris voyages d'affaires et missions économiques), conformément à la stratégie définie de renforcement et de présence sur le terrain.

Les clés d'allocation des coûts salariaux et des services centraux ont été adaptés en tenant compte du fait que la situation sanitaire est revenue à la normale.

Registre du commerce (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	13'301	10'500	10'500
Coûts salariaux et de structure	620'968	637'100	604'424
Coûts des services centraux	210'591	201'040	182'454
Revenus	912'225	800'000	900'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-67'365</b>	<b>48'640</b>	<b>-102'622</b>

## Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les émoluments encaissés en lien avec les inscriptions, modifications ou radiations au Registre du commerce, ainsi que les prestations de réquisitions, légalisations de signatures ou de pièces, délivrances d'extraits et d'attestations, de copies de pièces, etc.

Les revenus ont été augmentés compte tenu des résultats de l'année 2022.

Quant à la variation des coûts salariaux et des services centraux, elle suit l'évolution des heures prestées qui ont été ajustées compte tenu de l'analyse des années précédentes.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Amort subventions à l'invest - NECO	0	70'000	75'390	100'000	100'000	100'000
Appui dév. Économique	0	0	11'305'285	11'840'785	11'940'785	11'940'785
Appui politique régionale	0	0	953'500	1'253'500	1'339'500	1'289'500
Bâtiment Maladière 71	2'253'000	2'253'000	0	0	0	0
Développement économique	7'579'303	8'915'132	0	0	0	0
Politique régionale	870'959	600'000	0	0	0	0
Rétrocession à la Confédération	63'445	60'000	60'000	60'000	60'000	60'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>10'766'707</b>	<b>11'898'132</b>	<b>12'394'175</b>	<b>13'254'285</b>	<b>13'440'285</b>	<b>13'390'285</b>

## Commentaires

L'amortissement comptabilisé est lié aux investissements du programme d'impulsion - volet Innovation (Microcity).

La structure analytique des charges de transfert a été revue et séparée en deux grandes catégories que sont :

- L'Appui développement économique : il s'agit des subventions bénéficiant autant à des projets qu'à des institutions. De plus, la charge du " Bâtiment Maladière 71 " représentant la matérialisation du loyer en nature, sous forme de subvention à l'EPFL, pour la mise à disposition du bâtiment, a été transféré dans cette structure. Il en va de même pour les subventions liées au tourisme par exemple les parts communales à Tourisme Neuchâtelois, Jura 3 Lacs (J3L), les cotisations à Suisse Tourisme et à la Fédération suisse du tourisme. Les parcs régionaux apparaissent pour l'instant dans la partie analytique "Crédit d'engagement". Dès 2025, ils figureront dans cette catégorie. Le montant global est en très légère augmentation du fait d'une augmentation de la contribution cantonale à J3L et au CSEM.
- L'Appui politique régionale : il s'agit des moyens cantonaux en faveur de la période quadriennale 2024-2027 des volets cantonal, intercantonal arcjurassien et ari-so, ainsi que le volet transfrontalier. Les subventions fédérales redistribuées et à redistribuer sont comprises dans cette structure. Compte tenu du fait qu'elles s'équilibrent (37/47), elles n'apparaissent pas. Enfin, pour rappel, les charges de fonctionnement de la politique régionale période quadriennale 2020-2023 apparaissent dans la partie analytique " Crédits d'engagement " et ce jusqu'à fin 2027.

La " Rétrocession à la Confédération " correspond au 15% des inscriptions au Registre du commerce soumises à l'émolument fédéral.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget	PFT	PFT	PFT
			2024	2025	2026	2027
Contr. com. à Tourisme neuchâtelois	-929'485	-895'000	0	0	0	0
Fermages	-5'363	-5'400	-5'400	-5'400	-5'400	-5'400
Frais de rappel	-3'178	0	0	0	0	0
Loyer	-20'467	-20'467	0	0	0	0
Revenus locatifs	-54'948	-54'948	-128'685	-128'685	-128'685	-128'685
Sub. féd. à redistrib.	-516'135	-100'000	0	0	0	0
Subv. fédérales redis. à des entr. publ.	69'724	0	0	0	0	0
Subv. féd. redistrib. à des communes	15'000	0	0	0	0	0
Subv. féd. redistrib. à des entrep. priv	157'391	100'000	0	0	0	0
Subv. féd. redistrib. à des organis.	274'020	0	0	0	0	0
Tourisme neuchâtelois	929'485	895'000	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-83'955</b>	<b>-80'814</b>	<b>-134'085</b>	<b>-134'085</b>	<b>-134'085</b>	<b>-134'085</b>

## Commentaires

A la suite de la révision de la structure analytique, comme indiqué sous "Charges et revenus nets de transfert non incorporables aux prestations", et compte tenu des transferts budgétaires effectués (politique régionale et tourisme), ce chapitre comprend uniquement les revenus en lien avec le foncier, soit les fermages et les revenus locatifs de bien-fonds en lien avec le développement économique.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2023 Total net	2024 Dépenses / Charges	2024 Recettes / Revenus	2024 Total net	2025 Total net	2026 Total net	2027 Total net
Parcs régionaux - période 2020 -2024	En cours	257'000	256'000	0	256'000	0	0	0
*PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	200'000	148'150	0	148'150	0	0	0
*PI-Développement économique	En cours	2'474'300	5'000'000	-1'002'700	3'997'300	487'300	-1'346'450	-2'759'100
*PI-soutien innovation	En cours	800'000	492'199	0	492'199	0	0	0
*Plan climat	En cours	100'000	100'000	0	100'000	80'000	20'000	20'000
*Plan climat 1b	En cours	0	0	0	0	100'000	100'000	0
Politique régionale 2020-2023	En cours	2'361'750	4'700'000	-2'626'250	2'073'750	3'723'750	6'405'250	-114'250
Prêts COVID19	En cours	-164'000	0	-131'725	-131'725	-9'300	-6'725	-250
Prêts NPR 2008-2011	En cours	-52'000	0	-52'000	-52'000	-52'000	-52'000	-52'000
Prêts NPR 2012-2015	En cours	-1'604'242	0	-1'604'742	-1'604'742	-1'604'742	-1'604'742	-1'604'742
Prêts NPR 2016-2019	En cours	2'296'000	0	-157'000	-157'000	-177'550	-177'750	-177'750
Prog. Intercant. Arcjura. (PR 2020-2023)	En cours	110'000	86'000	0	86'000	86'000	0	0
Prog. Intercant. Ari-SO (PR 2020-2023)	En cours	179'000	0	0	0	0	0	0
Politique régionale 2024-2027 : Canton	A solliciter	0	0	0	0	2'000'000	2'920'000	3'800'000
<b>Total</b>		<b>6'957'808</b>	<b>10'782'349</b>	<b>-5'574'417</b>	<b>5'207'932</b>	<b>4'633'458</b>	<b>6'257'583</b>	<b>-888'092</b>

## Commentaires

Les prêts NPR 2008-2011 et 2012-2015 sont en cours de remboursement (11 projets).

Pour ce qui concerne la période NPR 2016-2019, toute l'enveloppe quadriennale a été engagée, des versements de prêts sont planifiés jusqu'à fin 2023 en faveur de 10 projets. Les premiers remboursements sont intervenus dès 2021 et se poursuivront jusqu'en 2048.

Les crédits d'engagement liés à la Politique régionale de la période 2020-2023, comprennent à la fois des charges de fonctionnement et d'investissement. Pour l'aide sous forme de prêts, 7 dossiers ont été contractés dont 4 entreront dans la phase de remboursement dans le budget sous revue. Plusieurs projets sont en cours d'analyse, les versements pourront intervenir au plus tard à fin 2027.

Dans le cadre du programme d'impulsion, par son outil de prêts en faveur de projets de développement, 13 contrats de prêts sont en cours de remboursement, 4 projets sont en cours d'analyse.

Quant au programme d'impulsion, volet APS, ce dernier suit son cours.

Les prêts COVID accordés aux indépendants et à de très petites entreprises, sont en cours de remboursement.

Enfin, CHF 100'000.- sont affectés aux nouvelles mesures planifiées dans le plan climat cantonal sur le budget 2024.

## 2.7.4. Service des poursuites et faillites (SEPF)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Les missions du Service des poursuites et faillites sont en lien direct avec la conjoncture économique et l'évolution des modes de consommation. Sa structure organisationnelle et son cadre légal relativement stables depuis plusieurs années devraient subir des changements importants dans les mois à venir.

Nonobstant les incertitudes qui planent sur l'économie mondiale et ses effets sur la conjoncture locale, l'exécution forcée sera notamment impactée à moyen terme par la mise en œuvre de la nouvelle loi fédérale contre l'usage abusif de la faillite. En effet, une vague de banqueroutes pourrait découler de la suppression de l'exception à la poursuite par voie de faillite pour les créances de droit public. D'autre part, un groupe d'experts de l'office fédéral de la justice examine actuellement les résultats d'une consultation de 2022 sur l'assainissement des dettes pour les personnes physiques. Un projet définitif de modifications de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP) sera soumis aux Chambres fédérales. Ces nouvelles dispositions devraient également avoir des effets sur la pratique des offices qui dépendent du SEPF.

La marche du service sera aussi marquée, en 2024, par la mise en œuvre du programme Vitamine avec la réunification sur un site unique, à Neuchâtel (Tivoli Nord), de toutes les entités qui le composent. Le regroupement de l'office des poursuites et de celui des faillites nécessite une refonte en profondeur des processus de travail, de l'accueil des usagers, de l'offre des prestations et du fonctionnement en général. La cohabitation sous un même toit de différents services avec des missions distinctes et des publics très variés impose aussi des réflexions sur la réception des administrés et la sécurité des locaux.

### Objectifs stratégiques

- Fournir les prestations de l'exécution forcée prévues par le droit fédéral de manière professionnelle, efficiente et adaptée aux besoins des usagers.
- Coordonner et accompagner la réunification de l'office des poursuites et de l'office des faillites sur un site unique (programme Vitamine).
- Encourager la formation continue sur le cœur de métier, ainsi que dans le domaine du développement personnel en lien avec ses missions.
- Observer et contribuer à la lutte contre le surendettement et à la prévention de l'endettement.
- Assurer les relations extérieures (autorités, administrations et acteurs du recouvrement) dans le domaine de l'exécution forcée.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>13'417'439</b>	<b>14'930'000</b>	<b>14'650'000</b>	<b>-280'000</b>	<b>-1.9%</b>	<b>14'700'000</b>	<b>14'750'000</b>	<b>14'800'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	13'417'439	14'930'000	14'650'000	-280'000	-1.9%	14'700'000	14'750'000	14'800'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>7'632'228</b>	<b>7'890'541</b>	<b>8'178'871</b>	<b>+288'330</b>	<b>+3.7%</b>	<b>8'206'322</b>	<b>8'138'272</b>	<b>8'044'536</b>
30 Charges de personnel	6'226'113	6'497'981	6'621'481	+123'500	+1.9%	6'618'184	6'621'383	6'624'456
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	142'315	202'480	222'960	+20'480	+10.1%	227'960	240'960	240'960
33 Amortissements du patrimoine administratif	82'300	0	181'058	+181'058	--	181'058	96'809	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	58'234	70'000	70'000	+0	0.0%	80'000	80'000	80'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'123'266	1'120'080	1'083'372	-36'708	-3.3%	1'099'120	1'099'120	1'099'120
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5'785'211</b>	<b>7'039'459</b>	<b>6'471'129</b>	<b>-568'330</b>	<b>-8.1%</b>	<b>6'493'678</b>	<b>6'611'728</b>	<b>6'755'464</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>5'785'211</b>	<b>7'039'459</b>	<b>6'471'129</b>	<b>-568'330</b>	<b>-8.1%</b>	<b>6'493'678</b>	<b>6'611'728</b>	<b>6'755'464</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>5'785'211</b>	<b>7'039'459</b>	<b>6'471'129</b>	<b>-568'330</b>	<b>-8.1%</b>	<b>6'493'678</b>	<b>6'611'728</b>	<b>6'755'464</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	65.00	64.00	64.00	+0.00	0.0%	64.00	64.00	64.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	56.80	57.80	57.80	+0.00	0.0%	57.80	57.80	57.80

### Commentaires

Les charges d'exploitation sont relativement stables depuis quelques années de même que la dotation, malgré une augmentation des volumes traités. En ce qui concerne les émoluments encaissés, les prévisions restent difficiles. Effectivement, les effets de la pandémie se font encore largement sentir, notamment en lien avec les exigences du recouvrement des crédits Covid. Une progression des revenus est toujours attendue, mais plus limitée que ce qui avait été projeté pour 2023. Pour mémoire, les émoluments sont générés globalement à plus de 90% par le domaine des poursuites.



## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Exécution forcée domaine poursuite (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	10'283	51'900	52'380
Coûts salariaux et de structure	4'499'865	4'649'597	4'775'154
Coûts des services centraux	802'048	817'269	819'754
Revenus	12'329'316	13'467'000	13'537'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-7'017'119</b>	<b>-7'948'234</b>	<b>-7'889'712</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations correspond aux activités de l'office des poursuites comprenant également la réalisation forcée des immeubles, les inventaires pour la sauvegarde du droit de rétention du bailleur, les séquestres ordonnés par le juge, ainsi que les nombreux extraits du registre. Compte tenu de la législation en vigueur, le phénomène de "spirale de l'endettement" peine à être endigué. Dans ces conditions, une progression plus ou moins régulière des flux et, partant, des revenus reste inévitable. Ces augmentations pourraient être légèrement réduites avec, par exemple, la prochaine limitation du nombre des réquisitions découlant des dettes liées à la LAMal (regroupement).

Exécution forcée domaine faillite (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	117'337	146'900	166'900
Coûts salariaux et de structure	1'824'353	1'835'921	1'969'877
Coûts des services centraux	320'108	318'954	324'806
Revenus	1'087'884	1'463'000	1'113'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'173'914</b>	<b>838'775</b>	<b>1'348'583</b>

#### Commentaires

Les prestations de ce groupe concernent le traitement des faillites des entreprises commerciales, des privés, y compris les successions répudiées ou insolubles et les commissions rogatoires. Dans ce domaine, la complexité croissante des procédures à traiter tend à plus influencer sur les recettes que le nombre des dossiers. Toutefois, en lien avec une conjoncture incertaine, une pression accrue sur certaines entreprises avec les contraintes post-Covid et les modifications légales prévues, l'évolution du volume des faillites demeure difficilement prévisible.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Dédom. div. Confédération	58'234	70'000	70'000	80'000	80'000	80'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>58'234</b>	<b>70'000</b>	<b>70'000</b>	<b>80'000</b>	<b>80'000</b>	<b>80'000</b>

#### Commentaires

Ces dépenses sont liées aux frais d'exploitation du réseau e-LP par la Confédération. Les coûts sont calculés en fonction du volume des données qui transitent par ce canal. Ils sont prévus à l'article 15a de l'ordonnance sur les émoluments perçus en application de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (OELP).

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Frais de rappel	-240	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-240</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Commentaires**

Pas de commentaire particulier.

## 2.7.5. Service cantonal de la population (SCPO)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Dès 2024, le service sera regroupé à Tivoli avec une amélioration notable de l'accessibilité au secteur des documents d'identité pour les personnes à mobilité réduite.

Les secteurs de l'autorité de surveillance de l'état civil et du contrôle des habitants, des documents d'identité, des naturalisations, des créances judiciaires et des frais de justice bénéficient d'importantes évolutions technologiques, c'est pourquoi l'effectif sera renforcé par un "business analyst", lequel sera chargé d'assurer le lien entre les spécialistes métier du service et les informaticiens du SIEN.

L'autorité de surveillance de l'état civil devra se familiariser avec le nouveau programme informatique de la Confédération, travailler à l'introduction dans ses registres des actes authentiques et des caractères spéciaux pour les noms des citoyens. L'autorité de surveillance du contrôle des habitants devra encadrer les services des contrôles des habitants des communes pour l'introduction du déménagement électronique suisse ainsi que pour le nouveau projet fédéral de création d'un Service national des adresses.

Le secteur des naturalisations devra adapter son support informatique au nouveau programme informatique développé par le Secrétariat d'Etat aux migrations.

Le secteur des documents d'identité continuera de participer aux groupes de travail propres à la nouvelle identité électronique et à la future carte d'identité numérique. Ce secteur verra ses activités étendues à l'adaptation du nouveau jeu de caractères des registres d'état civil.

Les secteurs des créances judiciaires et des frais de justice seront contraints par le concepteur du programme de gestion des amendes d'ordre et des dénonciations simplifiées de passer à une nouvelle application Internet. De surcroît, ces deux secteurs devront participer activement à la création du nouveau programme informatique des polices cantonales neuchâteloise et jurassienne au titre de gestionnaire des créances de la police neuchâteloise.

Enfin, le service s'attellera à l'introduction des actes authentiques électroniques pour le notariat tout en continuant à s'occuper des activités de protection et de transparence des données.

### Objectifs stratégiques

- Apprendre à utiliser le nouveau support informatique fédéral de l'état civil "INFOSTAR".
- Préparer l'introduction des actes authentiques électroniques pour les notaires et les arrondissements d'état civil.
- Adapter le logiciel GESTAR de gestion aux activités d'état civil.
- Participer au projet fédéral de Service national des adresses "SNA".
- Débuter le projet fédéral de transmission électronique des données de la BDP aux sociétés d'électricité "swisseldex".
- Finaliser le projet de déménagements électroniques avec les contrôles des habitants des communes.
- Reprendre la gestion des données sensibles de la BDP.
- Participer à l'introduction du nouveau jeu fédéral de caractères spéciaux uniformes pour la BDP.
- Renouveler les documents d'identité lors de l'adaptation des registres d'état civil aux caractères spéciaux.
- Introduire les nouvelles identités électroniques et les nouvelles cartes d'identité numériques.
- Adapter le support informatique des naturalisations au nouveau programme informatique du SEM.
- Participer au développement du support informatique JURIS pour le traitement des créances judiciaires.
- Passer au WebService pour les programmes informatiques EPSIPOL et EPSIPOUR des créances judiciaires.
- Participer au projet HELIUM de refonte du programme informatique INFOPOL de la police neuchâteloise.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>31'821'547</b>	<b>27'770'000</b>	<b>29'530'000</b>	<b>+1'760'000</b>	<b>+6.3%</b>	<b>29'530'000</b>	<b>29'530'000</b>	<b>29'530'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	29'052'973	25'040'000	26'620'000	+1'580'000	+6.3%	26'620'000	26'620'000	26'620'000
43 Revenus divers	593'883	650'000	600'000	-50'000	-7.7%	600'000	600'000	600'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'942'071	1'840'000	1'950'000	+110'000	+6.0%	1'950'000	1'950'000	1'950'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	232'620	240'000	360'000	+120'000	+50.0%	360'000	360'000	360'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>19'059'940</b>	<b>18'237'717</b>	<b>19'101'271</b>	<b>+863'554</b>	<b>+4.7%</b>	<b>19'164'728</b>	<b>19'260'561</b>	<b>19'236'278</b>
30 Charges de personnel	3'248'122	3'480'693	3'591'004	+110'311	+3.2%	3'592'981	3'592'103	3'591'004
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	10'974'005	9'916'720	10'092'720	+176'000	+1.8%	10'092'720	10'166'720	10'092'720
33 Amortissements du patrimoine administratif	9'661	129'624	86'574	-43'050	-33.2%	102'414	125'125	175'941
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'463'561	3'695'000	4'000'000	+305'000	+8.3%	4'000'000	4'000'000	4'000'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'364'590	1'015'680	1'330'973	+315'293	+31.0%	1'376'613	1'376'613	1'376'613
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>12'761'607</b>	<b>9'532'283</b>	<b>10'428'729</b>	<b>+896'446</b>	<b>+9.4%</b>	<b>10'365'272</b>	<b>10'269'439</b>	<b>10'293'722</b>
44 Revenus financiers	2'370	4'000	3'000	-1'000	-25.0%	3'000	3'000	3'000
34 Charges financières	3'103	2'000	3'000	+1'000	+50.0%	3'000	3'000	3'000
Résultat de financement	-734	2'000	0	-2'000	-100.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>12'760'874</b>	<b>9'534'283</b>	<b>10'428'729</b>	<b>+894'446</b>	<b>+9.4%</b>	<b>10'365'272</b>	<b>10'269'439</b>	<b>10'293'722</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>12'760'874</b>	<b>9'534'283</b>	<b>10'428'729</b>	<b>+894'446</b>	<b>+9.4%</b>	<b>10'365'272</b>	<b>10'269'439</b>	<b>10'293'722</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	36.00	38.00	39.00	+1.00	+2.6%	39.00	39.00	39.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	29.80	30.50	30.50	+0.00	0.0%	30.50	30.50	30.50

### Commentaires

Le résultat d'exploitation 2024 sera inférieur à celui de 2022. Le nouveau radar de La Thielle avait engendré des recettes importantes aux comptes 2022 qu'on ne retrouvera pas pour le budget 2024.

- Nature 30 : la variation résulte de l'évolution salariale (indexation et échelons), ainsi que d'une augmentation de l'effectif de 0,6 EPT de "business analyst" afin de renforcer le service.
- Nature 31 : par rapport au budget 2023, il est tenu compte d'une légère augmentation des dépenses d'assistance judiciaire et de travail d'intérêt général.
- Nature 36 : dorénavant, toutes les communes du canton qui émettent beaucoup d'amendes d'ordre sont équipées d'appareils à code QR. Le travail sur rue étant plus efficace, une augmentation des amendes émises par les communes est prévisible.
- Nature 39 : augmentation du forfait SIEN, et nouvelle location des garages de l'Etat pour les véhicules séquestrés par le pouvoir judiciaire.
- Nature 42 : il est tenu compte d'une amélioration des recettes engendrées par les amendes d'ordre et les ordonnances pénales.
- Nature 46 : avec les nouvelles machines de prise de données biométriques plus efficaces que les anciennes, il est espéré des revenus identiques à ceux de l'année 2022.
- Nature 49 : les nouvelles machines devraient permettre d'augmenter la quantité de documents émis en faveur du SMIG.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Justice (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	10'460	30'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	436'995	335'397	416'745
Coûts des services centraux	240'236	206'008	240'915
Revenus	138'087	80'000	90'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>549'604</b>	<b>491'405</b>	<b>587'659</b>

#### Commentaires

Ce secteur qui comptera 2.9 EPT dès l'engagement du "business analyst" à la charge du courrier du service, du paiement des factures du service et de l'assistance judiciaire, de la logistique des examens du barreau et du notariat, de la tenue du registre des avocats inscrits au barreau, des pages Internet du service, du fichier ADN et du casier judiciaire. Il s'occupe également des ressources humaines, du budget et de la comptabilité du service. À l'avenir, ce secteur soutiendra les autres secteurs auprès du SIEN pour les questions informatiques. Les coûts salariaux et de structure comprennent, en plus des salaires, des amortissements de logiciels informatiques dédiés et des machines de prise d'empreintes biométriques ainsi que les coûts de diverses commissions (examens du barreau et du notariat, Conseil de la magistrature, Conseil notarial). Par rapport au budget 2023, les coûts salariaux tiennent compte du nouveau poste de "business analyst" à 60%.

Créances judiciaires (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	176'832	2'000	202'500
Coûts salariaux et de structure	818'256	778'261	771'462
Coûts des services centraux	185'624	156'451	179'491
Revenus	15'025'626	12'070'000	13'220'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-13'844'915</b>	<b>-11'133'288</b>	<b>-12'066'547</b>

#### Commentaires

Ce secteur compte 5.2 EPT, lesquels ont la tâche de percevoir les amendes d'ordre de la police cantonale et des services des domaines publics des communes. Depuis 2022, les charges directes correspondent à une nouvelle comptabilisation des pertes par prescription des amendes d'ordre après 3 ans car elles ne sont pas dénoncées faute d'avoir trouvé l'identité des contrevenants. Les excellents revenus 2022 proviennent du produit du nouveau radar de La Thielle. Néanmoins, il faut déjà anticiper une diminution des recettes de ce radar.

Frais de justice (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	10'238'464	9'696'000	9'806'500
Coûts salariaux et de structure	1'066'414	1'039'057	1'086'315
Coûts des services centraux	196'154	164'561	191'377
Revenus	13'895'950	12'970'000	13'300'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-2'394'918</b>	<b>-2'070'382</b>	<b>-2'215'808</b>

#### Commentaires

Ce secteur de 10,2 EPT est chargé du recouvrement des avances d'assistance judiciaire ainsi que du volet financier des jugements de tribunaux et des ordonnances pénales du Ministère public. Les charges directes, lesquelles représentent les pertes sur créances, le travail d'intérêt général ainsi que les coûts d'assistance judiciaire sont alignées sur le budget 2023. Par contre, il est attendu une amélioration du recouvrement des avances d'assistance judiciaire par rapport au budget 2023 car l'effectif en charge de cette activité sera renforcé. Les revenus élevés des comptes 2022 sont à mettre en lien avec la nouvelle méthode de comptabilisation du remboursement de l'assistance judiciaire décidée par le Contrôle cantonal des finances.

Documents d'identité (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	9'815	0	0
Coûts salariaux et de structure	851'735	892'577	876'049
Coûts des services centraux	189'836	158'479	183'453
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'051'386</b>	<b>1'051'056</b>	<b>1'059'502</b>

## Commentaires

Ce secteur qui compte actuellement 6.9 EPT est chargé d'effectuer les saisies biométriques pour les passeports et les cartes d'identité. Il émet aussi les titres de séjour, titres de voyage et visas des ressortissants étrangers d'états tiers ainsi que les titres de séjour pour ressortissants européens (UE/AELE), ces derniers sont exigés par l'Union européenne depuis la fin 2021.

Naturalisations (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	154'050	210'000	210'000
Coûts salariaux et de structure	303'024	271'416	265'035
Coûts des services centraux	179'306	148'342	173'548
Revenus	466'100	440'000	480'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>170'280</b>	<b>189'758</b>	<b>168'582</b>

## Commentaires

Ce secteur compte 2 EPT, lesquels s'occupent des naturalisations ordinaires et des enquêtes pour les dossiers des naturalisations facilitées (sur requête du SEM). Comme au budget 2023, les charges directes représentent les émoluments accordés au Service de la cohésion multiculturelle pour ses enquêtes d'intégration portant sur une estimation de 350 dossiers par an. Les revenus 2024 sont alignés sur ceux de l'exercice 2022.

Surveillance de l'état civil (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	357'769	303'800	302'354
Coûts des services centraux	181'412	150'369	175'529
Revenus	62'695	70'000	70'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>476'486</b>	<b>384'169</b>	<b>407'883</b>

## Commentaires

Ce secteur de 2.3 EPT épaulé les 5 arrondissements d'état civil et les 27 contrôles des habitants des communes. Ces autres tâches consistent en des inspections des arrondissements d'état civil, des changements de nom et la transcription des événements d'état civil étrangers. De plus, depuis quelques années, ce secteur est le maître de fichier de la base de données cantonale des personnes physiques et il dirige les groupes de travail pour les projets communs des arrondissements d'état civil et des contrôles des habitants. De surcroît, après l'intégration du CEG au sein du SIEN, ce secteur est devenu l'interlocuteur privilégié du SIEN pour toutes les questions informatiques inhérentes aux contrôles des habitants.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Émoluments doc. identité	-1'166'715	-1'135'000	-1'310'000	-1'310'000	-1'310'000	-1'310'000
Part com. amendes	2'455'585	2'750'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'288'870</b>	<b>1'615'000</b>	<b>1'690'000</b>	<b>1'690'000</b>	<b>1'690'000</b>	<b>1'690'000</b>

## Commentaires

Les recettes nettes des documents d'identité devraient être améliorées car la demande des citoyens suisses et étrangers est importante et ne semble pas faiblir. La part communale aux amendes devrait également augmenter car toutes les communes qui émettent beaucoup d'amendes sont dorénavant équipées des appareils d'enregistrement des amendes par code QR.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Frais de rappel	-58'422	-60'000	-60'000	-60'000	-60'000	-60'000
Pertes charges	754	-2'000	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-57'668</b>	<b>-62'000</b>	<b>-60'000</b>	<b>-60'000</b>	<b>-60'000</b>	<b>-60'000</b>

## Commentaires

Les frais de rappel représentent les frais de sommations des factures du pouvoir judiciaire dans SAP.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2023 Total net	2024 Dépenses / Charges	2024 Recettes / Revenus	2024 Total net	2025 Total net	2026 Total net	2027 Total net
Plateforme saisie données biométr. ESYSP	En cours	228'000	0	0	0	0	0	0
Acquisition de l'application Geststar	A solliciter	0	64'000	0	64'000	0	0	0
Crédit d'étude Numérisation notariat	A solliciter	0	50'000	0	50'000	50'000	50'000	0
Migration Epsipol et Epsipour	A solliciter	0	0	0	0	185'000	185'000	115'000
Supports bébés cabines biométriques	A solliciter	0	24'000	0	24'000	24'000	24'000	0
<b>Total</b>		<b>228'000</b>	<b>138'000</b>	<b>0</b>	<b>138'000</b>	<b>259'000</b>	<b>259'000</b>	<b>115'000</b>

## Commentaires

De manière échelonnée, il est envisagé de compléter l'installation des nouvelles machines de saisie des données biométriques par des kits pour bébés. De plus, la société ABRAXAS a décidé de remplacer l'application de base "UNIFACE" par une nouvelle application ".Net ou Webservice" pour le support des solutions informatiques EPSIPOL et EPSIPOUR de gestion des amendes d'ordre et des ordonnances pénales. Enfin, un crédit d'étude est requis pour un passage sécurisé aux actes authentiques électroniques du notariat et il est envisagé l'acquisition du support informatique GESTAR pour le traitement des dossiers de l'autorité de surveillance de l'état civil.

## 2.7.6. Service pénitentiaire (SPNE)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Affaires entrantes en hausse régulière, occupation constante des régimes d'exécution, durée des condamnations non prévisible, besoin en places de détention avant jugement parfois fluctuant ; impact négatif sur la prévisibilité et la régularité des comptes d'intensité.
- Profils des personnes détenues régulièrement difficiles (agressions, mesures d'évasion, hospitalisations d'urgence, etc.) et forte sollicitation du personnel qui en découle.
- Travaux de construction d'une infirmerie à l'EDPR jusqu'en 2024.
- Grands projets intercantonaux en cours dont les conséquences ne sont pas toujours précisément connues ; aucun ne comporte toutefois des baisses de prestations :
  - HIJP/Justitia 4.0 : stratégie nationale de digitalisation du domaine pénitentiaire et judiciaire jusqu'en 2030.
  - Surveillance électronique : projet national avec une nouvelle solution technique attendue dès 2025.
  - PLESORR : projet concordataire déployé dès 2025 avec des incidences notamment sur l'organisation de l'office d'exécution des sanctions et de probation et la réalisation des plans d'exécution, des rapports et des évaluations pénales.
- Nombreuses recommandations récentes sur la probation, la prise en charge psychiatrique, l'assistance au suicide, la détention avant jugement, etc. dont le respect complet nécessite une hausse des prestations.
- La dotation en personnel du SPNE demeure en dessous des valeurs préconisées par l'office fédéral de la justice, ce qui se ressent sur le terrain. La pénibilité des métiers pénitentiaires reste une réalité.

### Objectifs stratégiques

- Concevoir et adhérer à un processus intercantonal d'évaluation et de gestion des risques d'exécution (PLESORR)
- Gérer la construction de l'infirmerie
- Préparer la solution nationale EM
- Rédiger un rapport sur l'état et l'avenir du domaine pénitentiaire dans le canton
- Soumettre au CE une proposition d'adaptation de la loi sur l'exécution des peines et des mesures pour les personnes adultes (LPMPA)
- Préparer l'adhésion du domaine pénitentiaire à l'harmonisation de l'informatique dans la justice pénale (HIJP)



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>7'507'878</b>	<b>7'627'837</b>	<b>7'727'031</b>	<b>+99'194</b>	<b>+1.3%</b>	<b>7'693'000</b>	<b>7'738'000</b>	<b>7'738'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'493'040	1'343'000	1'443'000	+100'000	+7.4%	1'443'000	1'488'000	1'488'000
43 Revenus divers	554'367	70'837	35'031	-35'806	-50.5%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	5'460'471	6'210'000	6'245'000	+35'000	+0.6%	6'245'000	6'245'000	6'245'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>35'493'768</b>	<b>34'318'532</b>	<b>36'280'122</b>	<b>+1'961'590</b>	<b>+5.7%</b>	<b>37'277'792</b>	<b>37'443'235</b>	<b>37'585'840</b>
30 Charges de personnel	13'881'580	15'172'789	15'819'109	+646'320	+4.3%	16'047'766	16'242'804	16'439'429
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'064'977	4'719'900	4'123'300	-596'600	-12.6%	4'265'800	5'100'800	5'100'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	76'829	239'369	189'294	-50'075	-20.9%	211'653	182'058	128'038
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	15'023'033	12'437'000	14'480'000	+2'043'000	+16.4%	14'985'000	14'150'000	14'150'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'447'350	1'749'474	1'668'419	-81'055	-4.6%	1'767'573	1'767'573	1'767'573
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-27'985'890</b>	<b>-26'690'694</b>	<b>-28'553'090</b>	<b>-1'862'396</b>	<b>-7.0%</b>	<b>-29'584'792</b>	<b>-29'705'235</b>	<b>-29'847'840</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-27'985'890</b>	<b>-26'690'694</b>	<b>-28'553'090</b>	<b>-1'862'396</b>	<b>-7.0%</b>	<b>-29'584'792</b>	<b>-29'705'235</b>	<b>-29'847'840</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-27'985'890</b>	<b>-26'690'694</b>	<b>-28'553'090</b>	<b>-1'862'396</b>	<b>-7.0%</b>	<b>-29'584'792</b>	<b>-29'705'235</b>	<b>-29'847'840</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	130.00	144.00	143.00	-1.00	-0.7%	145.00	147.00	149.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	119.20	127.95	128.95	+1.00	+0.8%	130.95	132.95	134.95

### Commentaires

À la lumière du résultat de 2022 et des projections des comptes 2023, certaines natures comptables subissent quelques adaptations :

- Groupe 30 : la différence est liée à l'effet induit par les mécanismes de progression salariale. De plus, comme l'an dernier, un EPT a été ajouté au BU2024 afin d'adapter progressivement la dotation en personnel aux recommandations fédérales et de répondre à de nouvelles prestations découlant du droit fédéral ou intercantonal.
- Groupe 31 : le changement de méthode de facturation souhaité par la CLDJP pour l'établissement de Curabilis n'interviendra qu'après une analyse supplémentaire, alors qu'il était déjà prévu de l'introduire en 2023. Cela explique la diminution sur ce groupe de charges, qui se retrouve toutefois dans le groupe 36.
- Groupe 36 : adaptation à la hausse du budget liée à l'augmentation du nombre de jours exécutés hors canton, justifiée par l'augmentation des peines mises en exécution. Le nombre de placements pour le régime de la détention avant jugement a également augmenté significativement ces dernières années. La participation aux coûts de formation de base des agent-e-s de détention par le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP), répartie entre les différents cantons en fonction des journées de détention exécutées, a également été adaptée.

En ce qui concerne les revenus, le budget 2024 vise la continuité par rapport au budget 2023. Toutefois, le groupe 42 a été adapté à la hausse tablant sur une augmentation des remboursements des caisses-maladie sur les frais médicaux, malgré les incertitudes, car le taux de récupération dépend fortement de la proportion de personnes détenues assurées.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

OESP (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	519'435	1'369'600	564'000
Coûts salariaux et de structure	2'580'815	2'707'055	2'767'881
Coûts des services centraux	445'570	402'250	399'832
Revenus	914'982	999'000	829'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'630'837</b>	<b>3'479'905</b>	<b>2'902'713</b>

#### Commentaires

L'office d'exécution des sanctions et de probation (OESP) a pour mission de mettre en œuvre les jugements pénaux, d'établir les décisions d'exécution des sanctions pénales et d'assurer l'encadrement des personnes condamnées. Les charges directes de cette prestation sont principalement composées des frais médicaux des personnes détenues et du remboursement partiel des caisses-maladie. La différence significative apparaissant au budget 2024 découle du report du changement de système de facturation de l'établissement de Curabilis, qui était initialement prévu en 2023 selon les souhaits de la CLDJP, et qui devait distinguer les frais de placement des frais médicaux. La diminution des charges de cette prestation est compensée par une augmentation des charges de transfert non incorporables aux prestations. Ce report de changement de méthode a également un impact sur les revenus du budget 2024, qui ont été adaptés en tenant compte du taux de récupération des frais médicaux pour cette prestation.

EDPR (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	2'108'628	1'977'000	2'254'225
Coûts salariaux et de structure	6'254'729	6'668'098	6'907'202
Coûts des services centraux	1'084'357	991'124	999'580
Revenus	3'038'620	2'539'000	2'815'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'409'094</b>	<b>7'097'222</b>	<b>7'346'007</b>

#### Commentaires

L'établissement de détention La Promenade (EDPR) garantit la détention de tous les profils de personnes prévenues et condamnées. Les charges directes générées par cette prestation sont composées des frais de surveillance, du matériel, des frais médicaux et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues, telles que le matériel d'enseignement, les produits alimentaires et les rémunérations. Certaines natures de charges d'intensité, comme les frais de surveillance et les frais médicaux, ont dû être revues à la hausse pour tenir compte de l'augmentation des troubles psychiques et des diverses pathologies somatiques de la population carcérale. Les produits proviennent des places de détention mises à disposition des autres cantons, ainsi que des remboursements partiels des caisses-maladie.

Le budget 2024 des revenus vise la continuité par rapport au budget 2023, en tenant compte du taux de récupération des frais médicaux pour cette prestation, ainsi que d'une légère hausse des revenus de pension liée à la détention de personnes sous l'autorité d'autres cantons.

EEPB (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	1'369'515	1'303'500	1'372'294
Coûts salariaux et de structure	5'205'037	5'566'409	5'678'699
Coûts des services centraux	902'618	826'658	821'877
Revenus	3'553'706	4'020'000	4'049'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>3'923'464</b>	<b>3'676'568</b>	<b>3'823'870</b>

#### Commentaires

L'établissement d'exécution des peines Bellevue (EEPB) a pour mission de garantir l'exécution de peines de longue durée et de mesures au sens des art. 59ss et 64 al. 1 CP. Les charges directes générées par cette prestation sont composées des frais de surveillance, du matériel, des frais médicaux et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues, telles que le matériel d'enseignement, les produits alimentaires et les rémunérations. Globalement, l'exercice 2022 a servi de base.

Les produits proviennent des places mises à disposition des autres cantons et des remboursements partiels des caisses-maladie. Les placements de cantons tiers ont été estimés en légère hausse par rapport à l'année 2022, compte tenu de l'impact d'un incendie sur l'exploitation qui avait particulièrement affecté les comptes cette année-là.

**Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations**

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Contributions	0	17'000	15'000	0	0	0
Dédomagements prestations CNP	1'220'000	1'220'000	1'320'000	1'220'000	1'220'000	1'220'000
Part fr. form. CSPP	387'557	325'000	410'000	400'000	400'000	400'000
Plac. cant. pénal	838'631	1'230'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Plac. hors canton	12'576'845	9'645'000	11'735'000	12'365'000	11'530'000	11'530'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>15'023'033</b>	<b>12'437'000</b>	<b>14'480'000</b>	<b>14'985'000</b>	<b>14'150'000</b>	<b>14'150'000</b>

**Commentaires**

La participation au centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP), indispensable pour assurer la formation du personnel pénitentiaire, est liée au nombre de journées de détention et est donc en hausse. Le nombre de placements dans le canton a été évalué au plus juste. En ce qui concerne les placements externes, la prévision tient compte d'une augmentation d'environ 14% du nombre de journées de placements hors de nos établissements l'année dernière.

D'autre part, le nombre de journées hors canton pour la détention avant jugement (DAJ), qui dépend de l'activité du Ministère public, n'a jamais été aussi élevé qu'en 2022 et n'a pas diminué au cours du premier trimestre 2023. Le besoin en placements semble stabilisé au niveau de l'année 2022. Depuis le début de cette année, le SPNE a également dû recourir, de manière plus importante que prévu au budget, à l'unité de mesure de Curabilis (tarif journalier à CHF 1'292.35) pour des personnes détenues en exécution d'une mesure de l'article 59 du Code pénal présentant des troubles mentaux.

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Frais de rappel	-570	0	500	500	500	500
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-570</b>	<b>0</b>	<b>500</b>	<b>500</b>	<b>500</b>	<b>500</b>

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2024	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Centrale effraction EEPB	En cours	190'000	0	0	0	0	0	0
Création sas ateliers EEPB	En cours	20'000	0	0	0	0	0	0
Infirmierie EDPR	En cours	65'456	23'300	0	23'300	0	0	0
Modernisation centrale effraction EDPR	En cours	68'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement bouleuse EEPB	En cours	12'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement combisteamer EDPR	En cours	15'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement lave-vaisselle EDPR	En cours	25'000	0	0	0	0	0	0
Rempl. robot mélangeur-mixeur EEPB	En cours	15'000	0	0	0	0	0	0
EEPB : développement des ateliers	A solliciter	0	160'000	0	160'000	0	0	0
EEPB, sécurisation de la cour	A solliciter	20'000	0	0	0	0	0	0
Portes entre annexes et vieux bâtiment	A solliciter	0	20'000	0	20'000	0	0	0
Remplacement des portiques de sécurité	A solliciter	0	90'000	0	90'000	0	0	0
Remplacement détecteurs métaux	A solliciter	0	70'000	0	70'000	0	0	0
Remplacement interphonie	A solliciter	0	450'000	0	450'000	0	0	0
Sécurisation flux visiteurs	A solliciter	45'000	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>475'456</b>	<b>813'300</b>	<b>0</b>	<b>813'300</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Les investissements planifiés pour l'année 2024 concernent les deux établissements pénitentiaires, en particulier le remplacement des portiques de sécurité et des détecteurs de métaux, sans lesquels la sécurité serait compromise. Un projet de développement des ateliers à l'EEPB permettra d'offrir davantage d'activités de production aux personnes détenues et d'améliorer leur formation. Enfin, le remplacement de l'interphonie de l'EDPR est nécessaire afin d'actualiser la solution technique, car le matériel analogique est devenu obsolète.

## 2.7.7. Police neuchâteloise (PONE)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Ces prochaines années, les phénomènes climatiques, les problèmes sanitaires, les enjeux liés à la migration et la guerre en Ukraine auront des répercussions sur les activités de la police, entraînant une mobilisation accrue de ses ressources. Une participation active et régulière est maintenue à ORCCAN.

La progression de la cybercriminalité continue de manière exponentielle et la criminalité "traditionnelle" ne diminue pas.

La dimension numérique est désormais omniprésente dans presque toutes les enquêtes de la PJ et de la gendarmerie, qu'elles relèvent du domaine cyber ou "traditionnel". Cela entraîne un allongement et une complexification des investigations, exigeant ainsi une formation spécialisée, des outils adaptés et une gestion efficace des priorités.

Le domaine menaces & prévention de la violence va se développer encore ces prochaines années afin d'atténuer les risques de passage à l'acte des personnes potentiellement dangereuses et troubles mentalement, notamment dans les domaines des violences interpersonnelles et conjugales graves, menaces de mort, stalking (harcèlement obsessionnel), potentiels cas Amok, radicalisation, etc.

En terme de sécurité publique, les problèmes causés par certains demandeurs d'asile du Centre fédéral pour requérants d'asile de Boudry exigent des mesures préventives, une présence accrue sur le terrain, des interventions d'urgence et mobilisent un grand nombre de ressources policières du canton.

La PONE est toujours très présente pour les manifestations sportives dans et hors du canton. Elle assure, en outre, pour les manifestations publiques, une présence visible, notamment pour limiter les problèmes de fin de soirée. Les actions préventives auprès des jeunes sont démultipliées, et ce, également dans le domaine des bandes de jeunes.

Dans le domaine de la circulation routière, les efforts visant à lutter contre les nuisances sonores sont maintenus. Une attention reste vouée à l'augmentation des accidents de circulation avec lésions corporelles.

Le Concept Général de Formation (CGF) 2020 entraîne une charge de travail significative pour les policiers agissant en tant que « coach » et « mentors » qui assurent cette formation en interne et en emploi conformément aux exigences du brevet fédéral.

### Objectifs stratégiques

- Développer les compétences opérationnelles et sociales des collaborateurs
- Améliorer et développer en continu les processus internes
- Améliorer la prise en charge des violences domestiques au sein du réseau d'acteurs cantonaux
- Contribuer efficacement à la baisse du niveau de violence dans le cadre des manifestations sportives
- Participer activement à la sécurité sur les routes neuchâtelaises
- Garantir un délai d'intervention court pour les sollicitations d'urgence
- Développer les activités préventives de la police
- Augmenter la satisfaction des usagers, développer continuellement le savoir-être et la déontologie du policier (en particulier le traitement de la discrimination)
- Faire progresser le système de gestion de la qualité
- Décliner le cadre RH de l'État aux métiers de la police
- Contribuer à augmenter le sentiment de sécurité de la population
- Maintenir et développer les capacités informatiques de la police neuchâteloise
- Maintenir le niveau des financements externes
- Déployer une stratégie de communication ouverte à l'attention du public, des autorités politiques et des partenaires
- Concourir au développement de la coopération et de la coordination policière
- Diminuer le nombre d'armes "dormantes" sur le territoire neuchâtelais
- Rendre les processus de pilotage opérationnel agiles et durables - adapter les moyens de contrainte et l'équipement du policier intervenant aux nouvelles menaces et nouvelles possibilités technologiques

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>4'983'778</b>	<b>4'883'460</b>	<b>5'109'039</b>	<b>+225'579</b>	<b>+4.6%</b>	<b>5'128'890</b>	<b>5'032'860</b>	<b>4'950'031</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'276'131	2'588'750	2'750'000	+161'250	+6.2%	2'648'900	2'666'600	2'671'600
43 Revenus divers	223'247	175'620	220'647	+45'027	+25.6%	411'598	292'868	200'039
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	2'334'175	1'982'990	2'051'292	+68'302	+3.4%	1'981'292	1'986'292	1'991'292
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	150'225	136'100	87'100	-49'000	-36.0%	87'100	87'100	87'100
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>76'394'629</b>	<b>81'640'547</b>	<b>82'999'967</b>	<b>+1'359'420</b>	<b>+1.7%</b>	<b>84'851'902</b>	<b>88'077'447</b>	<b>91'600'067</b>
30 Charges de personnel	62'258'249	65'859'913	68'321'832	+2'461'919	+3.7%	68'395'031	68'381'918	68'383'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'637'587	6'849'184	6'542'802	-306'382	-4.5%	7'338'320	9'979'443	9'725'378
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'466'501	2'300'285	1'855'606	-444'679	-19.3%	2'647'998	3'165'134	6'939'937
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	421'045	557'384	538'985	-18'399	-3.3%	596'885	677'285	677'285
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	6'611'248	6'073'781	5'740'743	-333'038	-5.5%	5'873'667	5'873'667	5'873'667
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-71'410'851</b>	<b>-76'757'087</b>	<b>-77'890'928</b>	<b>-1'133'841</b>	<b>-1.5%</b>	<b>-79'723'012</b>	<b>-83'044'587</b>	<b>-86'650'036</b>
44 Revenus financiers	9'800	15'000	15'000	+0	0.0%	15'000	25'000	25'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	9'800	15'000	15'000	+0	0.0%	15'000	25'000	25'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-71'401'051</b>	<b>-76'742'087</b>	<b>-77'875'928</b>	<b>-1'133'841</b>	<b>-1.5%</b>	<b>-79'708'012</b>	<b>-83'019'587</b>	<b>-86'625'036</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-71'401'051</b>	<b>-76'742'087</b>	<b>-77'875'928</b>	<b>-1'133'841</b>	<b>-1.5%</b>	<b>-79'708'012</b>	<b>-83'019'587</b>	<b>-86'625'036</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	484.00	500.00	510.00	+10.00	+2.0%	510.00	510.00	510.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	460.05	473.80	482.80	+9.00	+1.9%	482.80	482.80	482.80

### Commentaires

Nature 30 : la variance est due à l'augmentation de la masse salariale en lien avec les EPT supplémentaires (+9), à la hausse du nombre d'aspirants (+13), et aux mécanismes de politique salariale (indexation + échelons) appliqués à tout le personnel de l'État.

Nature 31 : budget légèrement à la baisse tenant compte des boucllements des années antérieures.

Nature 33 : la variation est directement liée à la planification des investissements. En 2022, le montant reflète le faible taux de réalisation des investissements.

Nature 42 : la variance s'explique par l'augmentation de prestations policières en faveur des manifestations publiques et sportives, ainsi que la mise à disposition accrue de personnel policier en faveur du CIFPOL en lien avec le nombre d'aspirants supérieur.

Nature 43 : fluctuation des heures prestées liée à la planification des investissements.

Nature 46 : l'augmentation s'explique par la nouvelle contribution du canton du Jura pour la brigade d'observation de la police neuchâteloise qui appuyait déjà la police judiciaire jurassienne dans ce domaine. Cela est partiellement compensé par une baisse des prestations facturées à la Confédération pour la surveillance des routes.

Nature 49 : dès 2024, le Service de la Sécurité Civile et Militaire (SSCM) ne verse plus de prestation interne en faveur de la Centrale Neuchâteloise d'Urgence pour les prestations d'engagements du SSCM.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité de proximité (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	1'340	2'000	0
Coûts salariaux et de structure	11'246'809	10'803'143	14'310'821
Coûts des services centraux	1'082'085	997'285	1'295'724
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>12'330'234</b>	<b>11'802'428</b>	<b>15'606'546</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la sécurité de proximité comme la prévention de la criminalité, la résolution des problèmes locaux de sécurité, les tâches de police judiciaire de petite et moyenne criminalité ainsi que la visibilité dans les localités, le contact avec la population, les commerçants, les entreprises et les institutions.

L'augmentation des coûts salariaux et de structure se justifie par le fait que 4 nouveaux ETP sont engagés dans le cadre de la sécurité de proximité, par l'appui donné par d'autres unités en lien avec la surcharge qu'engendre le Centre Fédéral d'Accueil de Boudry. Cela impacte également les Coûts des Services Centraux qui sont répartis selon la même clé de répartition.

Intervention d'urgence (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	352'373	518'500	471'500
Coûts salariaux et de structure	23'045'987	23'956'760	24'012'715
Coûts des services centraux	2'442'305	2'438'203	2'425'537
Revenus	955'269	1'257'000	1'197'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>24'885'396</b>	<b>25'656'463</b>	<b>25'712'751</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches définies à l'article 5 de la LPol que sont les interventions d'urgences découlant des appels au 117/112 auxquelles s'ajoute le fonctionnement de la CNU. Le suivi judiciaire de ces affaires est, quant à lui, comptabilisé sous la prestation "Enquête judiciaire".

La charge nette reste stable.

Enquête judiciaire (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	986'700	1'011'000	992'840
Coûts salariaux et de structure	13'875'070	14'757'907	14'302'048
Coûts des services centraux	1'336'944	1'362'366	1'294'930
Revenus	1'696	25'000	20'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>16'197'018</b>	<b>17'106'273</b>	<b>16'569'818</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches qui sont attribuées à la police par le Code de Procédure Pénale Suisse : Enquêter en donnant suite aux délégations/réquisitions du Ministère public, procéder aux auditions, perquisitions, interpellations, séquestres, arrestations requises dans le cadre d'enquêtes d'envergure.

Les charges directes restent stables malgré des prestations de services supplémentaires afin d'appuyer le domaine carcéral de la Police neuchâteloise. Celles-ci sont compensées par une légère baisse sur les budgets de maintenance et d'analyses criminelles en fonction des boucllements antérieurs.

Sécurité routière (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	367'192	588'800	548'450
Coûts salariaux et de structure	5'629'288	5'884'650	5'644'374
Coûts des services centraux	542'598	543'238	511'051
Revenus	146'858	182'000	146'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'392'219</b>	<b>6'834'688</b>	<b>6'557'874</b>

## Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches spécifiques à la gestion du trafic, aux contrôles routiers, aux relevés techniques des accidents de circulation ainsi qu'à l'éducation et la prévention routière. Il inclut également les contrôles radars, le guidage du trafic et le contrôle des chauffeurs professionnels pour l'OFROU ainsi que la surveillance du lac (mandat de prestations). La baisse des charges directes se justifie principalement par des meilleures conditions tarifaires sur l'obtention des données des détenteurs de véhicules et des frais de maintenance inférieurs. La baisse des revenus s'explique par des prestations de gestion inférieures en faveur de l'Office Fédérale des Routes (OFROU).

Sécurité et ordre public (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	76'114	82'000	110'000
Coûts salariaux et de structure	1'194'051	2'539'010	1'856'222
Coûts des services centraux	120'913	234'387	168'065
Revenus	89'854	57'000	107'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'301'225</b>	<b>2'798'397</b>	<b>2'027'287</b>

## Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches ayant pour objet d'assurer l'ordre public, la sûreté et la sécurité publique. Il couvre la prévention des risques de dommages ainsi que les mesures de maintien de l'ordre (MO) permettant, par exemple, de lutter contre les troubles d'ordre public lors de manifestations. Les revenus budgétés sont en ligne avec le réel 2019. L'évolution des revenus est justifiée par l'augmentation des prestations facturables en lien avec les manifestations publiques et sportives. Quant aux charges directes, elles reflètent les coûts de renouvellement de matériel obsolète de maintien de l'ordre. La baisse des coûts salariaux et de structure, ainsi que des services centraux, se justifie par une réévaluation des heures prestées dans ce domaine.

Sécurité de l'Etat et missions CCDJP (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	5'706	4'000	11'000
Coûts salariaux et de structure	832'292	946'321	694'269
Coûts des services centraux	80'558	87'359	62'860
Revenus	350'000	410'000	350'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>568'556</b>	<b>627'680</b>	<b>418'129</b>

## Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de coordination judiciaire et l'implication dans les investigations policières au niveau intercantonal et/ou international, des enquêtes en matière de sécurité de l'État en collaboration avec le service de renseignement de la Confédération (SRC), les demandes du service d'Etat aux migrations (SEM) et la protection rapprochée de personnes.

Les revenus ont diminué en raison du reclassement des prestations destinées à la sécurisation des transports aériens, désormais comptabilisés sous la rubrique "Revenus de Transfert".



<b>Police administrative</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	3'063	4'050	3'550
Coûts salariaux et de structure	746'372	790'983	748'424
Coûts des services centraux	71'982	73'019	67'763
Revenus	388'538	435'000	455'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>432'879</b>	<b>433'052</b>	<b>364'738</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de gestion et de contrôle des agents de sécurité privés détenteurs de permis de ports d'armes, des agents de sécurité dans les manifestations, des maisons de jeux, des places de tirs communales, des revendeurs de feux d'artifice, des dispositifs de sécurité des manifestations, des sociétés de tir ainsi que des locaux de stockage de matières explosives.

La charge nette est inférieure grâce à l'augmentation de revenus en lien avec la refacturation d'émoluments sur le concordat des entreprises de sécurité et les permis de port d'armes. À cela s'ajoute la réévaluation des heures prestées pour ce domaine.

<b>Formation policière</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	920'411	1'219'089	1'021'367
Coûts salariaux et de structure	9'346'510	10'506'658	10'201'075
Coûts des services centraux	870'697	930'635	886'545
Revenus	625'720	680'500	759'250
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>10'511'898</b>	<b>11'975'882</b>	<b>11'349'736</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de formation de base fournies par le Centre interrégional de formation de police (CIFPOL) pour un montant de CHF 0.9 mio et la formation continue des policiers neuchâtelois. À cela, s'ajoutent les entraînements des collaborateurs tout au long de l'année.

Les charges directes, correspondent aux coûts de formation des aspirants, après répartition des coûts au prorata entre les polices du Jura et de Neuchâtel.

L'augmentation des revenus s'explique par les prestations supplémentaires fournies par les collaborateurs de la Police neuchâteloise en faveur du CIFPOL en raison d'un nombre plus important d'aspirants (+13). À cela s'ajoute la réévaluation des heures prestées dans ce domaine.

<b>Relations publiques</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	470'875	501'622	450'138
Coûts des services centraux	45'424	46'307	40'756
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>516'299</b>	<b>547'929</b>	<b>490'894</b>

### Commentaires

Ce nouveau groupe de prestations comprend les tâches liées à la communication de la police neuchâteloise, au soutien d'ORCCAN, à la prévention et à l'interaction avec les médias ainsi qu'au suivi des réseaux sociaux.

La variance nette se justifie par la réévaluation des heures prestées dans ce domaine.

**Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations**

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Dédom. communes	-153'019	-207'698	-198'015	-198'015	-198'015	-198'015
Dédom. div. cantons	-29'166	280'000	117'400	175'300	255'700	255'700
Dédom. div. Confédération	-1'334'902	-970'908	-1'005'692	-1'005'692	-1'005'692	-1'005'692
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-1'517'088</b>	<b>-898'606</b>	<b>-1'086'307</b>	<b>-1'028'407</b>	<b>-948'007</b>	<b>-948'007</b>

**Commentaires**

Les charges de transfert sont relativement stables car elles sont en lien avec des contrats ou conventions de longue durée. L'amélioration de la rubrique "Dédom. Div. Cantons" est justifiée par la nouvelle contribution du canton du Jura pour l'appui à la brigade d'observation de la police neuchâteloise ainsi que par la réduction des frais liés au projet d'harmonisation des systèmes informatiques policiers (PTI).

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-3'137	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000
Recettes de tiers	-229'354	-138'100	-139'100	-139'100	-139'100	-139'100
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-232'491</b>	<b>-142'100</b>	<b>-143'100</b>	<b>-143'100</b>	<b>-143'100</b>	<b>-143'100</b>

**Commentaires**

Cette rubrique contient des revenus extraordinaires difficilement planifiables. Les comptes 2022 reflètent la facturation d'indemnités de départs de jeunes policiers ainsi qu'une ristourne fournisseur sur la certification de matériel.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2023 Total net	2024 Dépenses / Charges	2024 Recettes / Revenus	2024 Total net	2025 Total net	2026 Total net	2027 Total net
Évolution du système Polycom	En cours	303'900	300'000	0	300'000	0	0	0
Imprimantes Police secours et proximité	En cours	47'200	0	0	0	0	0	0
Modernis.sys.information Police(Phase 2)	En cours	245'000	250'000	0	250'000	0	0	0
Moyens techniques de surveillance	En cours	87'400	87'400	0	87'400	0	0	0
Réaménagement Cafétérias SISPOL	En cours	80'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellement COVERT Polycom	En cours	201'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellement radars fixes	En cours	300'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellement serveurs PONE	En cours	50'300	0	0	0	0	0	0
Vidéosurveillance dans les gares NE	En cours	42'000	0	0	0	0	0	0
Adaptation/sécurisation zone accès BAP	A solliciter	500'000	0	0	0	0	0	0
Adaptation tableaux électriques BAP VHC	A solliciter	0	100'000	0	100'000	50'000	0	0
Alarme effraction postes périphériques	A solliciter	0	150'000	0	150'000	0	0	0
Amélioration du système System	A solliciter	101'500	70'000	0	70'000	0	0	0
Augmentation Capacité Réseau Interflex	A solliciter	0	50'000	0	50'000	0	0	0
CNU-Renouvel. et optimisation de WEY	A solliciter	0	0	0	0	391'000	0	0
Déploiement de tasers à la PONE	A solliciter	0	110'062	0	110'062	255'062	0	0
HELIUM Modernisation Infopol	A solliciter	0	0	0	0	4'000'000	6'000'000	6'000'000
Implémentation de la bodycam à la PONE	A solliciter	0	0	0	0	300'800	0	0
Infra. technique formation CIFPOL	A solliciter	200'000	0	0	0	0	0	0
Intégration du SAE à Sagamobile	A solliciter	0	110'100	0	110'100	0	0	0
Intranet PONE	A solliciter	250'000	0	0	0	0	0	0
Investis. récurrents renouvel. équip.	A solliciter	0	0	0	0	500'000	1'000'000	1'200'000
IT Renouvellement serveurs 2025-2027	A solliciter	0	0	0	0	40'100	40'100	40'100
Logiciels analyse données police	A solliciter	0	0	0	0	0	153'500	0
Modernisation Interphonie PONE	A solliciter	0	111'300	0	111'300	109'400	0	0
Redondance CNU	A solliciter	0	0	0	0	0	800'000	300'000
Redondance CNU (crédit d'étude)	A solliciter	0	100'000	0	100'000	0	0	0
Remplacement plan de clés PONE	A solliciter	0	5'000	0	5'000	150'000	0	0
Rempl. détection incendie cellules	A solliciter	80'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellement d'appareils CFOR	A solliciter	0	0	0	0	0	0	75'000
Renouvellement d'appareils SF	A solliciter	75'000	0	0	0	75'000	0	0
Renouvellement drone GTA	A solliciter	0	75'000	0	75'000	0	0	0
Renouvellement LAPI fixes	A solliciter	0	0	0	0	50'700	67'500	50'700
Renouvellement radars fixe de neuchâtel	A solliciter	0	0	0	0	0	0	400'000
Renouvellement radars mobiles	A solliciter	0	0	0	0	115'000	115'000	0
Renouvellement réseau BAP	A solliciter	300'100	300'100	0	300'100	600'000	0	0
Renouvellement terminaux Polycom	A solliciter	0	500'000	0	500'000	500'000	0	0
Sécurisation feu de l'entrée de la CNU	A solliciter	0	30'000	0	30'000	0	0	0
Sécurisation locaux BAP	A solliciter	100'000	0	0	0	0	0	0
Sécurisation site Champs-Montants	A solliciter	0	65'000	0	65'000	0	0	0
*Sécuris. Info. Support CNU (SLA/SIEN)	A solliciter	52'400	164'500	0	164'500	19'100	0	0
Sécurité informatique 2024-2025	A solliciter	0	150'600	0	150'600	150'600	0	0
Système d'information policière POLAP	A solliciter	20'000	70'000	0	70'000	70'000	20'000	0
Système d'Information VENUS PONE	A solliciter	80'000	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>3'115'800</b>	<b>2'799'063</b>	<b>0</b>	<b>2'799'063</b>	<b>7'376'762</b>	<b>8'196'100</b>	<b>8'065'800</b>

## Commentaires

La majeure partie des investissements est consacrée à l'évolution des équipements de communication et informatiques, notamment pour en améliorer le niveau de sécurité.

## 2.7.8. Centre interrégional de formation de police (CIFPol)

### Évolution de l'environnement et des tâches

S'agissant du modèle de formation de base sur deux ans, l'année en école est maintenant "rôdée" et la formation peut être dispensée de manière optimale avec un effectif entre 20 et 25 aspirant-e-s.

Pour 2024, le CIFPOL/Colombier accueillera exceptionnellement 35 aspirants (20 aspirant-e-s NE, afin de compenser les départs de 2023, 10 aspirant-e-s JU cantonaux et 5 aspirant-e-s VS communaux dans le cadre des synergies avec l'Académie de Police de Savatan (projet d'école romande multi-sites)). La taille de cette école va toucher l'organisation, l'ingénierie de formation, ainsi que la densité des formations continues dispensées par les collaborateurs de la PONE.

S'agissant de la seconde année de formation au sein du corps de police, soumis aux exigences du Secrétariat d'Etat à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation (SEFRI), le CIFPOL et la police neuchâteloise assurent cette formation en emploi, ce qui représente une charge significative pour les policiers formateurs.

### Objectifs stratégiques

- Optimiser les ressources humaines engagées en formation ainsi que les programmes de formation de manière à pouvoir assurer la formation de base et la formation continue des policiers.
- Intégrer avec succès les 5 candidat-e-s valaisan-ne-s au CIFPOL, dans le cadre du projet d'école romande multi-sites afin de réitérer ce type d'échange.
- Poursuivre le développement d'un processus qualité de l'enseignement du CIFPOL pour répondre à la formation policière des candidats internes et externes.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>888'769</b>	<b>1'059'787</b>	<b>1'243'300</b>	<b>+183'513</b>	<b>+17.3%</b>	<b>1'073'590</b>	<b>1'125'125</b>	<b>1'129'565</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	714'381	860'989	631'467	-229'522	-26.7%	906'560	754'483	841'668
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	174'388	198'798	611'833	+413'035	+207.8%	167'030	370'642	287'897
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>897'879</b>	<b>1'059'787</b>	<b>1'243'300</b>	<b>+183'513</b>	<b>+17.3%</b>	<b>1'073'590</b>	<b>1'125'125</b>	<b>1'129'565</b>
30 Charges de personnel	21'186	27'812	28'600	+788	+2.8%	27'800	29'400	28'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	876'522	1'031'975	1'214'700	+182'725	+17.7%	1'045'790	1'095'725	1'100'965
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	170	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-9'110</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	9'110	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	9'110	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

L'augmentation des charges d'exploitation est due à un nombre d'aspirants supérieur (+ 13) par rapport à 2023.

La variance des rubriques 42 et 46 s'explique par la proportion variable d'aspirant-e-s d'autres cantons et neuchâtelois-e-s qui influence la répartition des coûts.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation de Base (FOBA) (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	59'936	104'710	0
Coûts salariaux et de structure	-57'286	-104'710	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	2'650	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la formation de base pour l'obtention du brevet fédéral de policier.

Le besoin analytique du CIPFOL n'est plus nécessaire car seule la formation d'aspirants va perdurer. Dès lors, il n'y aura plus de répartition analytique et le budget ne se fera plus que par nature comptable.

## 2.7.9. Service sécurité civile et militaire (SSCM)

### Évolution de l'environnement et des tâches

- Développement des missions de protection de la population en termes de gestion de projets, d'organisation d'exercices et de formations au profit des partenaires (police, défense incendie, santé publique, protection civile, services techniques) étatiques, paraétatiques, communaux et privés.
- Renforcement des synergies entre les services de l'administration cantonale et l'état-major cantonal de conduite (EMCC), afin de bénéficier d'expertises métiers permettant une meilleure gestion de crise (ex : finance, statistiques, cartographie, etc.).
- Continuation des travaux en lien avec la réorganisation de la protection de la population et de la protection civile (PCi) dans le cadre de la révision totale de la loi d'application de la législation fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LA-LPPCi).
- Adaptation continue aux objectifs du partenaire militaire.
- Augmentation de l'utilisation des technologies respectueuses de l'environnement dans le cadre de l'entretien et du renouvellement du parc véhicules de l'État.

### Objectifs stratégiques

- Garantir la confiance des partenaires du SSCM, identifier et développer les synergies possibles avec ces derniers, optimiser le fonctionnement du service.
- Assurer la bonne gestion des crises cantonales.
- Relancer les divers projets de protection de la population restés en suspens en raison des multiples crises à gérer.
- Développer la formation et l'organisation d'exercices en prévision des crises futures.
- Intensifier la coordination des partenaires de la protection de la population et celle des domaines spécialistes chargés de conseiller les organes de conduite en matière de dangers naturels, santé publique, épizootie, ordre-sécurité, NBC, accidents-incendies et approvisionnement économique.
- Adapter l'organisation de la protection de la population et de la PCi en fonction de l'évolution des menaces, dans le cadre de la révision totale du cadre législatif.
- Garantir la prolongation des conventions avec la Confédération dans le domaine des infrastructures militaires et des prestations réalisées au profit de cette dernière.
- Augmenter le nombre d'unités électriques lors du renouvellement du parc véhicules de l'État et adapter la structure d'approvisionnement en conséquence.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>7'493'014</b>	<b>7'508'667</b>	<b>8'033'919</b>	<b>+525'253</b>	<b>+7.0%</b>	<b>7'902'427</b>	<b>7'902'427</b>	<b>7'902'427</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	522'821	332'000	530'000	+198'000	+59.6%	530'400	530'400	530'400
43 Revenus divers	5'949	10'000	5'000	-5'000	-50.0%	5'000	5'000	5'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'440'686	1'794'900	1'829'000	+34'100	+1.9%	1'729'000	1'729'000	1'729'000
47 Subventions à redistribuer	107'590	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
49 Imputations internes	5'415'968	5'271'767	5'569'919	+298'153	+5.7%	5'538'027	5'538'027	5'538'027
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>13'218'470</b>	<b>13'916'380</b>	<b>14'825'114</b>	<b>+908'734</b>	<b>+6.5%</b>	<b>16'317'255</b>	<b>15'853'181</b>	<b>12'502'824</b>
30 Charges de personnel	5'118'104	5'553'708	5'460'480	-93'228	-1.7%	5'121'324	5'121'324	5'121'324
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'940'963	3'533'400	3'287'500	-245'900	-7.0%	3'314'600	3'204'700	3'204'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'247'736	2'273'029	3'250'906	+977'877	+43.0%	4'982'087	4'627'913	1'277'457
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	381'587	427'000	430'000	+3'000	+0.7%	430'000	430'000	430'000
37 Subventions redistribuées	107'590	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
39 Imputations internes	2'422'490	2'029'244	2'296'229	+266'985	+13.2%	2'369'243	2'369'243	2'369'243
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-5'725'456</b>	<b>-6'407'714</b>	<b>-6'791'195</b>	<b>-383'481</b>	<b>-6.0%</b>	<b>-8'414'828</b>	<b>-7'950'754</b>	<b>-4'600'397</b>
44 Revenus financiers	3'374'337	3'463'200	3'454'500	-8'700	-0.3%	3'454'500	3'454'500	3'454'500
34 Charges financières	137'217	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	3'237'120	3'463'200	3'454'500	-8'700	-0.3%	3'454'500	3'454'500	3'454'500
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2'488'336</b>	<b>-2'944'514</b>	<b>-3'336'695</b>	<b>-392'181</b>	<b>-13.3%</b>	<b>-4'960'328</b>	<b>-4'496'254</b>	<b>-1'145'897</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-2'488'336</b>	<b>-2'944'514</b>	<b>-3'336'695</b>	<b>-392'181</b>	<b>-13.3%</b>	<b>-4'960'328</b>	<b>-4'496'254</b>	<b>-1'145'897</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	45.00	47.00	48.00	+1.00	+2.1%	45.00	45.00	45.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	42.50	44.30	44.90	+0.60	+1.4%	42.90	42.90	42.90

### Commentaires

Nature 30 : charges en diminution en raison de la réduction des renforts liés à la gestion des crises. Au budget 2023, 3 EPT sont prévus et financés par le crédit Ukraine. Pour le budget 2024, le CE a octroyé 1 EPT pour toute l'année et 1 EPT pour 4 mois en contrat de durée limitée, dans le cadre de la crise de l'approvisionnement énergétique. En parallèle, 0.4 EPT de poste de collaborateur scientifique est supprimé.

Nature 31 : la diminution budgétaire de CHF 245'000.- est réalisée principalement à la section des garages (carburant, entretien véhicules et achat consommables) et à la protection de la population (matériel et fourniture PCi).

Nature 33 : l'augmentation par rapport au budget 2023 découle de plusieurs éléments, à savoir la création de nouvelles immobilisations et la modification de certaines données de base (dates de mise en service, valeur de capitalisation...) qui ont engendré des rattrapages d'amortissements.

Nature 39 : adaptation du calcul des forfaits facturés par le SBAT.

Nature 42 : augmentation des recettes pour la section protection de la population liée à un prélèvement sur le fonds des contributions de CHF 150'000.- afin de financer partiellement les tâches cantonales d'instruction de la PCi, et recette supplémentaire de CHF 50'000.- sur la vente de véhicules par les garages de l'État.

Nature 49 : augmentation des forfaits facturés aux services pour les amortissements de véhicules, et augmentation de CHF 120'000.- représentant la location du local de stockage des véhicules séquestrés.



## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protection de la population (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	306'233	566'000	508'000
Coûts salariaux et de structure	885'624	1'616'354	1'593'513
Coûts des services centraux	755'926	748'538	839'413
Revenus	145'515	101'000	249'000
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>1'802'269</b>	<b>2'829'892</b>	<b>2'691'925</b>

#### Commentaires

L'augmentation des charges directes entre C22 et B24 s'explique par les nombreux projets qui étaient encore en suspens en 2022, les ressources étant consacrées à la gestion des crises. Un retour à la normale est prévu pour 2024.

L'augmentation des revenus est liée à la nouvelle LPPCi concernant l'utilisation du fonds des contributions de remplacement, permettant un prélèvement cantonal de CHF 150'000 pour 2024 afin de financer partiellement les tâches d'instruction de la PCI.

Infrastructure et logistique (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	684'798	661'100	677'500
Coûts salariaux et de structure	2'208'074	2'219'265	2'268'739
Coûts des services centraux	830'458	819'401	915'199
Revenus	3'375'339	3'480'900	3'467'200
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>347'990</b>	<b>218'866</b>	<b>394'238</b>

#### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Affaires militaires et oblig. servir (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	72'826	61'000	61'000
Coûts salariaux et de structure	562'430	520'912	644'441
Coûts des services centraux	282'923	275'145	308'123
Revenus	409'053	742'000	702'000
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>509'126</b>	<b>115'057</b>	<b>311'564</b>

#### Commentaires

Pour ce qui concerne les revenus, les montants observés pour C22 et B23 sont liés à un report de la facturation d'une partie de la taxe de l'exemption de l'obligation de servir, pour les raisons techniques et structurelles décrites dans le rapport de gestion 2022.

Garages de l'Etat (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	1'895'757	2'184'000	1'980'000
Coûts salariaux et de structure	3'308'063	3'208'415	3'984'989
Coûts des services centraux	501'800	459'250	514'198
Revenus	389'956	223'500	394'700
Revenus de la facturation des services centraux	5'329'701	5'219'567	5'396'519
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-14'036</b>	<b>408'598</b>	<b>687'967</b>

### Commentaires

Au niveau des charges directes, la différence entre B23 et B24 s'explique par une baisse planifiée du prix des carburants (- CHF 200'000). Globalement, les coûts restent toutefois supérieurs à ce qui a été observé en 2022 (+CHF 85'000).

L'augmentation des revenus entre B23 et B24 est liée au stockage des véhicules séquestrés au profit du service de la population, prestation qui n'était pas facturée par le passé. Par ailleurs, le budget en lien avec les travaux pour tiers et la vente de véhicules a été revu à la hausse afin de tendre vers les résultats observés entre 2020 et 2022.

Le dépassement des coûts salariaux et de structure est principalement dû à l'augmentation du nombre de véhicules pris en compte dans l'amortissement et du projet de mobilité durable.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Dédom. de Confédération	-1'104'828	-1'104'900	-1'179'000	-1'179'000	-1'179'000	-1'179'000
Part cant. charges OPC	105'087	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000
Redevance SIS	276'500	277'000	280'000	280'000	280'000	280'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-723'240</b>	<b>-677'900</b>	<b>-749'000</b>	<b>-749'000</b>	<b>-749'000</b>	<b>-749'000</b>

### Commentaires

Sont compris dans les charges et revenus de transfert non incorporables : les montants reçus par la Confédération pour les contrats de prestations logistiques, la part aux charges salariales des organisations régionales de protection civile (OPC), ainsi que les redevances versées pour le sauvetage lac.

L'augmentation des montants reçus par la Confédération pour les contrats logistiques est liée à une indexation à l'IPC, ainsi qu'à la prise en compte de l'augmentation de l'activité du poste de rétablissement.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-5'370	0	0	0	0	0
Ouvrages PCi	107'590	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
Sub. féd. PC	-107'590	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-5'370</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Il s'agit des subventions versées par la Confédération pour les mesures de construction de la protection civile, intégralement reversées aux organisations régionales de protection civile.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023 Total net	Budget 2024 Dépenses / Charges	Budget 2024 Recettes / Revenus	Budget 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net
Achat de véhicules 2020-2023	En cours	2'699'000	3'634'000	0	3'634'000	3'333'000	2'777'000	1'657'000
*PI-mobilité durable	En cours	150'000	348'000	0	348'000	1'212'000	0	0
*Plan climat	En cours	50'000	0	0	0	50'000	0	0
Construction protégée CE et EMCC	A solliciter	50'000	80'000	0	80'000	70'000	0	0
PCO EMCC	A solliciter	165'000	135'000	0	135'000	0	0	0
Tunnel antibruit stand de tir Bôle 300 m	A solliciter	140'000	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>3'254'000</b>	<b>4'197'000</b>	<b>0</b>	<b>4'197'000</b>	<b>4'665'000</b>	<b>2'777'000</b>	<b>1'657'000</b>

## Commentaires

Les chiffres pour l'achat de véhicules sont repris du rapport de demande de crédit cadre 2024-2027. Ils représentent une planification de remplacement du parc existant ainsi que l'achat de véhicules pour le plan de mobilité (principalement des véhicules électriques).

La planification des dépenses du projet « PI-mobilité durable » est effectuée selon le déploiement des véhicules électriques de l'administration cantonale et la planification de l'installation de bornes de recharges privées et publiques en soutien au programme du SBAT.

## 2.7.10. Service de la culture (SCNE)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le domaine de la culture a été profondément marqué par la crise sanitaire liée au COVID-19. Si un certain retour à la normalité peut être constaté, la pandémie a mis en évidence la fragilité structurelle du tissu culturel - notamment de ses actrices et acteurs. Le projet de loi du Conseil d'État sur l'encouragement des activités culturelles et artistiques (LEAC) mis en consultation en juillet 2023 en tient compte. Un travail important a été mené par le service de la culture sur ce projet de nouvelle base légale - travail mené en étroite collaboration avec les milieux culturels et en concertation avec les délégué-e-s culturel-le-s des villes. Ce projet vise à répondre aux enjeux structurels du monde de la culture et à ouvrir de nouvelles possibilités pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques. Le projet de La Chaux-de-Fonds, Capitale culturelle suisse en 2027 a, quant à lui, fait l'objet d'un rapport d'information, remis au Grand Conseil, quelques jours après la mise en consultation du Message culture de la Confédération où figure en bonne place le concept de Capitale culturelle suisse. Ce projet représente une opportunité et un vecteur de dynamisme pour l'ensemble du canton, que cela soit en termes de développement artistique, culturel ou économique, dans lequel pourront s'exprimer les axes principaux du projet de LEAC.

Les défis de l'office des archives de l'État de Neuchâtel (OAEN) sont à la fois d'ordre stratégique et logistique. En effet, l'OAEN travaille au projet de nouveau centre d'archives (CAP, Centre Archives et Patrimoine), permettant de maîtriser les risques tout en répondant aux besoins en conservation pour les cinquante prochaines années. De nouveaux locaux impliquent un déménagement dont la préparation s'étalera sur plusieurs années et nécessitera des opérations de nettoyage, de décontamination, de restauration, d'inventaire et de reconditionnement. Un investissement nécessaire à la sauvegarde de la mémoire de l'État et de la population neuchâteloise.

Quant au domaine de l'archéologie, la proximité d'un chantier d'importance au Landeron au lieu-dit "Les Pêches derrière l'église" nécessite une coordination et une planification exigeante des besoins humains et matériels avec des contraintes externes. Cette tâche est complexe dans un domaine peu doté en personnel fixe et un marché du travail toujours très tendu. L'enjeu est de taille, puisque le chantier fait partie des sites palafittiques associés.

Pour ce qui en est du patrimoine, les défis sont nombreux tant au niveau des pressions liées aux politiques de densification que des questions liées à l'énergie. Si les premières impliquent de plus en plus de compétences urbanistiques, les secondes impliquent un suivi accru des dossiers d'enquête et des chantiers. En effet, les exigences actuelles impliquent une plus grande précision dans les interventions pour éviter la détérioration du patrimoine bâti (ventilation, humidité, résistance croissante aux intempéries). Bien que nouveaux dans leur approche, ces défis sont inhérents à la conservation du patrimoine bâti.

Le Laténium s'est, quant à lui, désormais imposé dans le paysage muséal suisse et remplit un rôle international comme Centre d'interprétation des Palafittes inscrits au Patrimoine mondial. Ces missions exigent des efforts considérables pour le renouvellement constant des activités de médiation, en particulier en vue des objectifs d'inclusion sociale et de durabilité sur lesquels le musée se positionne avantageusement. Suite à la refonte scénographique des espaces dédiés aux "Celtes de La Tène", le Laténium va dorénavant s'atteler à la modification de la salle "Au pays du grand ours des cavernes", où seront présentées les nouvelles découvertes réalisées dans le Val-de-Travers et les Montagnes par la section Archéologie de l'office du patrimoine et de l'archéologie (OPAN).

### Objectifs stratégiques

#### Encouragement des activités culturelles

- Faire adopter la loi sur la culture et établir son règlement d'application afin de développer une nouvelle politique culturelle pour le canton;
- Renforcer le domaine de l'accès à la culture;
- Appuyer l'organisation de la première capitale culturelle suisse portée par la Ville de La Chaux-de-Fonds et encadrer les autres projets APS (CCHAR, Luxor Factory);
- Projet Ô Châteaux : valorisation des châteaux cantonaux et de leurs collections;
- Réviser la loi sur la lecture publique;

#### Office des Archives (OAEN)

- Garantir l'archivage numérique à l'État de Neuchâtel (projet AENeas);
- Installer les Archives de l'État dans un nouveau Centre Archives et Patrimoine (projet CAP, anciennement NCA).

#### Office du Patrimoine (OPAN)

##### Section Conservation du Patrimoine

- Poursuivre le suivi des chantiers de conservation-restauration du patrimoine bâti;
- Mettre à jour le Recensement Architectural du Canton de Neuchâtel (RACN) dans le cadre des révisions des plans d'aménagement communaux;
- Valoriser le patrimoine bâti et mobilier neuchâtelois : publications, conférences, visites commentées.

Section Archéologie

- Développer une documentation multimodale des Vallées et des Montagnes; prospection des crêtes et zones d'altitude; réactualisation des connaissances des grottes;
- Intégrer l'archéologie préventive dans les processus d'aménagement du territoire (projets de construction et d'infrastructures, NE mobilité 2030);
- Au travers du monitoring des sites palafittiques, garantir la préservation du patrimoine lacustre neuchâtelois inscrit à l'UNESCO (sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes).

Laténium

- Assurer le rayonnement culturel, scientifique et social du Laténium. Poursuivre l'organisation des collections et valoriser le musée par le biais d'évènements tout public;
- Consolider l'offre de médiation culturelle et assurer le renouvellement des contenus, afin de contrebalancer le vieillissement des équipements, dans un contexte muséal et événementiel concurrentiel.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'807'447</b>	<b>1'585'436</b>	<b>3'584'391</b>	<b>+1'998'955</b>	<b>+126.1%</b>	<b>2'685'176</b>	<b>1'872'040</b>	<b>1'312'319</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	246'472	348'625	346'625	-2'000	-0.6%	346'625	346'625	346'625
43 Revenus divers	135'971	386'811	2'387'766	+2'000'955	+517.3%	1'488'551	675'415	115'694
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	449'681	350'000	350'000	+0	0.0%	350'000	350'000	350'000
47 Subventions à redistribuer	1'975'324	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>19'715'687</b>	<b>17'272'027</b>	<b>18'874'226</b>	<b>+1'602'199</b>	<b>+9.3%</b>	<b>19'353'094</b>	<b>18'822'795</b>	<b>19'463'354</b>
30 Charges de personnel	5'392'259	5'983'186	7'436'017	+1'452'831	+24.3%	6'646'152	5'808'111	5'809'191
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'073'388	1'268'290	1'273'060	+4'770	+0.4%	1'284'703	1'277'190	1'277'190
33 Amortissements du patrimoine administratif	39'526	0	0	+0	--	147'575	312'829	702'309
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	8'552'309	7'003'571	7'061'522	+57'951	+0.8%	8'120'271	8'270'272	8'520'271
37 Subventions redistribuées	1'975'324	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
39 Imputations internes	2'682'881	2'516'980	2'603'627	+86'647	+3.4%	2'654'393	2'654'393	2'654'393
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-16'908'239</b>	<b>-15'686'591</b>	<b>-15'289'835</b>	<b>+396'756</b>	<b>+2.5%</b>	<b>-16'667'918</b>	<b>-16'950'755</b>	<b>-18'151'035</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-16'908'239</b>	<b>-15'686'591</b>	<b>-15'289'835</b>	<b>+396'756</b>	<b>+2.5%</b>	<b>-16'667'918</b>	<b>-16'950'755</b>	<b>-18'151'035</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-16'908'239</b>	<b>-15'686'591</b>	<b>-15'289'835</b>	<b>+396'756</b>	<b>+2.5%</b>	<b>-16'667'918</b>	<b>-16'950'755</b>	<b>-18'151'035</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	56.00	59.00	58.00	-1.00	-1.7%	56.00	56.00	56.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	39.40	42.20	42.00	-0.20	-0.5%	41.00	41.00	41.00

### Commentaires

Groupe 30 : Augmentation des engagements temporaires dans le cadre d'un dossier de construction au Landeron "Les Pêches derrière l'Église" qui nécessite des fouilles de préservation archéologique. Un crédit spécifique sera soumis au Grand Conseil en 2024.

Groupe 43 : Prestations réalisées et facturées par le personnel de la section archéologie dans le cadre du projet d'investissement susmentionné, ainsi que par le personnel de l'office des archives pour le projet de sécurisation et du démantèlement des archives. Il s'agit du personnel temporaire, mais également d'une part du personnel fixe de la section et de l'office.

Groupe 36 : Augmentation liée aux moyens supplémentaires prévus dans le cadre de la mise en œuvre de la LEAC.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Encouragement activités culturelles (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	81'413	196'700	196'700
Coûts salariaux et de structure	97'256	46'812	353'930
Coûts des services centraux	22'448	19'248	119'581
Revenus	15'632	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>185'486</b>	<b>262'759</b>	<b>670'211</b>

#### Commentaires

Nette augmentation du temps consacré à l'encouragement aux activités culturelles en raison d'une nouvelle répartition des différentes activités du service de la culture et de la LEAC. L'augmentation des coûts des services centraux résulte d'une ventilation au niveau de la masse salariale globale du service, répartie en fonction du nombre d'heures qui seront consacrées pour cette prestation.

Archéologique (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	155'880	237'000	227'000
Coûts salariaux et de structure	1'349'432	1'319'559	1'061'516
Coûts des services centraux	661'595	686'652	1'130'875
Revenus	29'853	105'000	95'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'137'055</b>	<b>2'138'211</b>	<b>2'324'391</b>

#### Commentaires

Une partie de la masse salariale 2024 du secteur de l'archéologie concerne les investissements pour un projet de fouilles au lieu-dit "Les Pêches derrière l'église", avec pour une conséquence une réduction au niveau des coûts salariaux et de structure. En revanche, les coûts des services centraux affichent une hausse inversement proportionnelle car la répartition analytique est effectuée au prorata du total des charges salariales de chaque centre de coûts.

Patrimoine (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	124'426	88'700	88'700
Coûts salariaux et de structure	1'015'804	979'412	889'577
Coûts des services centraux	475'734	463'303	338'317
Revenus	403	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'615'561</b>	<b>1'531'416</b>	<b>1'316'593</b>

#### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Musée (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	517'719	520'250	520'250
Coûts salariaux et de structure	2'037'929	2'082'471	2'039'578
Coûts des services centraux	993'050	952'103	757'652
Revenus	216'133	282'625	282'625
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>3'332'565</b>	<b>3'272'199</b>	<b>3'034'854</b>

#### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Archives (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	31'813	62'400	62'400
Coûts salariaux et de structure	1'042'105	917'448	734'704
Coûts des services centraux	529'986	586'289	454'459
Revenus	17'688	21'300	19'300
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'586'217</b>	<b>1'544'837</b>	<b>1'232'263</b>

## Commentaires

Une partie de la masse salariale 2024 des Archives de l'État concerne les investissements pour le projet de sécurisation et le déménagement desdites archives, avec pour conséquence une réduction au niveau des coûts salariaux et de structure.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Amort subventions à l'invest - SCNE	0	197'071	205'022	219'771	219'772	219'771
Arts et lettres+Institut	144'567	168'000	174'000	298'000	298'000	298'000
Cinéma	332'500	355'000	359'000	359'000	359'000	359'000
Fonds Documentaires	1'910'250	1'920'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000
Médiation culturelle	60'100	90'000	50'000	350'000	350'000	350'000
Musique	531'582	609'000	689'000	789'000	789'000	789'000
Promotion de la lecture	529'505	612'500	612'500	612'500	612'500	612'500
Sociétés savantes et formation	146'504	183'000	213'000	213'000	213'000	213'000
Sub. féd. diverses	0	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000
Subs. div .ins. privées	229'962	455'000	455'000	455'000	455'000	455'000
Subsides com. divers	529'282	375'000	375'000	375'000	375'000	375'000
Théâtre & centre cult.	1'351'127	1'429'000	1'449'000	1'729'000	1'729'000	1'729'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>5'765'379</b>	<b>6'343'571</b>	<b>6'451'522</b>	<b>7'270'271</b>	<b>7'270'272</b>	<b>7'270'271</b>

## Commentaires

La période de la pandémie a mis en évidence la fragilité structurelle du domaine de la culture. Elle a notamment montré l'importance d'un soutien de tout le processus artistique (de la recherche à la diffusion des œuvres) ainsi qu'un soutien renforcé au fonctionnement. C'est dans cette optique et afin de mettre en œuvre la future LEAC qu'une augmentation du budget et de la PFT est prévue. Les mesures envisagées sont les suivantes :

- Dans une perspective de pérennisation et de durabilité, accompagner et renforcer les institutions et les acteurs culturels et améliorer leur accompagnement et leur promotion.
- Donner des moyens supplémentaires à des domaines sous dotés (musiques actuelles et arts visuels).
- Développer l'accès à la culture (médiation culturelle, inclusion culturelle, participation culturelle).
- Renforcer les soutiens ponctuels en vue notamment de La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-160	0	0	0	0	0
Monuments et sites	1'231'748	500'000	500'000	500'000	500'000	500'000
Sub. féd. pro. mon. sit.	-1'231'748	-500'000	-500'000	-500'000	-500'000	-500'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-160</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Subventions reçues de la Confédération et redistribuées pour la conservation et la restauration d'objets patrimoniaux.



## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2024	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
*Centre des archives et du patrimoine	En cours	0	58'306	0	58'306	0	0	0
Création moyens nécessaires LArch	En cours	300'000	300'000	0	300'000	253'406	0	0
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	En cours	300'000	295'000	0	295'000	0	0	0
*Vitami.NE	En cours	99'648	23'322	0	23'322	23'322	11'661	0
Capitale Culturelle Suisse	A solliciter	344'478	260'000	0	260'000	521'590	671'590	921'590
Fouille de sauvetage archéologique	A solliciter	0	2'077'081	-1'220'285	856'796	442'644	0	0
Refonte espace "Au pays du Grand Ours"	A solliciter	0	0	0	0	30'000	280'000	40'000
Sécurisation et déménagement des AEN	A solliciter	578'240	493'680	0	493'680	493'680	453'680	800'000
<b>Total</b>		<b>1'622'366</b>	<b>3'507'389</b>	<b>-1'220'285</b>	<b>2'287'104</b>	<b>1'764'642</b>	<b>1'416'931</b>	<b>1'761'590</b>

## Commentaires

L'évènement La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse, dont le rayonnement sera national voire international, nécessite des montants qui rendront possible sa réalisation en 2027. Un rapport d'information a été soumis au Grand Conseil. Une demande de crédit sera déposée ultérieurement.

Fouille de sauvetage archéologique : Projet "Les Pêches derrière l'Église" au Landeron dépendant de l'obtention du permis de construire, annoncée pour courant 2023. Une demande de crédit sera ensuite soumise au Grand Conseil avec la contrainte que la mise en chantier devrait être réalisée, selon les prévisions actuelles, au printemps 2024.

À l'horizon de la PFT 25-27, une refonte de l'espace "Au pays du Grand Ours" du Laténium est prévue afin d'actualiser cette partie de l'exposition permanente au regard des découvertes récentes, avec une muséographie adaptée.

## 2.7.11. Service des ressources humaines (SRHE)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le SRHE reste très concerné par le processus continu de réforme de l'administration cantonale en s'impliquant dans les nombreux projets de transformation structurelle, organisationnelle et technique de l'Etat. Son organisation et ses prestations sont en permanence remis en question et adaptés afin de maintenir la pertinence de son action, tant stratégique que technique. Que ce soit en réponse aux crises successives auxquelles notre administration fait face, en réaction aux évolutions rapides et imprévisibles de notre environnement ou encore en accompagnement des transformations plus fondamentales de notre société, le SRHE joue un rôle essentiel dans la prise en compte de la dimension humaine de ces changements.

Les attentes des milliers de titulaires de notre administration changent également avec le renouvellement des générations, et l'évolution du marché du travail dans le sens d'un plein emploi impose des défis de taille à l'État-employeur. Le positionnement de L'État en tant qu'employeur modèle constitue ainsi un objectif essentiel au maintien d'une administration efficiente. Dans ce sens, les valeurs éthiques partagées au sein des différents départements, ainsi que les conditions de travail agréables autorisant équilibre personnel, responsabilisation, souplesse organisationnelle et accomplissement représentent des valeurs essentielles qu'il convient de mettre en exergue.

Les objectifs du programme de législature font également partie des éléments conditionnant l'activité du SRHE, avec notamment une meilleure exploitation des potentiels de la digitalisation, une amélioration de la cohésion sociale au travers d'actions d'intégration sociale et culturelle, ainsi qu'un meilleur fonctionnement des institutions par les opportunités offertes par le regroupement des services. Chacune de ces dimensions fait l'objet d'actions spécifiques du SRHE, le plus souvent en collaboration avec les départements et les services transversaux.

### Objectifs stratégiques

- Développement et intensification du soutien du SRHE à la conduite de l'Etat et à la gestion de ses entités par la mise en place de nouveaux outils techniques et un meilleur accompagnement direct.
- Veille sur l'évolution de l'environnement socio-économique, implication plus importante dans les processus de réforme de l'administration, avec adaptation des dispositions légales et réglementaires, dans le but d'assurer à l'Etat une adéquation entre l'évolution de ses besoins et les ressources à sa disposition en matière de force de travail.
- Renforcement des actions en lien avec la santé/sécurité des titulaires, renforcement du suivi de l'absentéisme et de ses conséquences, extension du nombre de prestations disponibles via la nouvelle plateforme SIGE, amélioration du positionnement de l'État-employeur sur les plateformes numériques (marque-employeur).
- Amélioration de la qualité du développement du personnel et de l'accompagnement des changements par une plus grande digitalisation des actions de formation.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>8'920'268</b>	<b>-6'002'257</b>	<b>-7'331'834</b>	<b>-1'329'576</b>	<b>-22.2%</b>	<b>-3'369'782</b>	<b>-3'373'308</b>	<b>-3'404'150</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	811'365	746'500	986'000	+239'500	+32.1%	1'027'000	1'116'000	1'116'000
43 Revenus divers	178'600	112'461	123'368	+10'907	+9.7%	123'368	30'842	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	676'593	750'000	760'000	+10'000	+1.3%	760'000	760'000	760'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	7'253'709	-7'611'218	-9'201'201	-1'589'983	-20.9%	-5'280'150	-5'280'150	-5'280'150
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>8'279'410</b>	<b>-8'185'440</b>	<b>-7'103'256</b>	<b>+1'082'185</b>	<b>+13.2%</b>	<b>-2'887'371</b>	<b>-2'790'279</b>	<b>-2'786'981</b>
30 Charges de personnel	6'726'312	-9'357'257	-8'715'109	+642'148	+6.9%	-4'693'576	-4'621'380	-4'618'083
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	157'492	145'900	205'800	+59'900	+41.1%	209'000	209'000	209'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	74'073	129'563	+55'490	+74.9%	189'292	214'188	214'189
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	473'683	500'000	516'000	+16'000	+3.2%	516'000	516'000	516'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	921'923	451'844	760'490	+308'647	+68.3%	891'913	891'913	891'913
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>640'858</b>	<b>2'183'183</b>	<b>-228'578</b>	<b>-2'411'761</b>	<b>-110.5%</b>	<b>-482'411</b>	<b>-583'029</b>	<b>-617'169</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>640'858</b>	<b>2'183'183</b>	<b>-228'578</b>	<b>-2'411'761</b>	<b>-110.5%</b>	<b>-482'411</b>	<b>-583'029</b>	<b>-617'169</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>640'858</b>	<b>2'183'183</b>	<b>-228'578</b>	<b>-2'411'761</b>	<b>-110.5%</b>	<b>-482'411</b>	<b>-583'029</b>	<b>-617'169</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	33.00	37.00	37.00	+0.00	0.0%	37.00	37.00	37.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	22.70	23.65	23.85	+0.20	+0.8%	23.85	23.85	23.85

### Commentaires

Dans les charges, le groupe 30 (charges de personnel) est en augmentation, majoritairement dû à la diminution de CHF 380'000.- de l'écart statistique. La masse salariale du service est quant à elle naturellement en légère hausse, notamment du fait de l'échelon automatique et du renchérissement. Enfin, le groupe 30 augmente également en incluant dorénavant l'écobonus, financé au sein du projet VitamiNE par les retenues de parking. Finalement, la variation du groupe 31 (biens, services et autres charges d'exploitation) provient du système de gestion du parking nouvellement intégré au budget (VitamiNE).

Le reste des revenus d'exploitation est dans l'ensemble stable. Seule modification significative, le groupe 42 qui, cette année, inclut un montant de CHF 220'000.- pour les retenues sur salaire des places de parking pour les collaboratrices et collaborateurs de l'État à Tivoli, puis au Docks dans le cadre du projet VitamiNE.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gestion salariale et financière (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	536	0	35'400
Coûts salariaux et de structure	1'199'658	1'311'424	1'581'213
Coûts des services centraux	379'757	403'273	540'236
Revenus	115'770	88'924	316'150
Revenus de la facturation des services centraux	1'356'703	1'372'908	1'396'900
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>107'478</b>	<b>252'865</b>	<b>443'798</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut, en plus de la gestion salariale au sens large, la gestion des temps, les remplacements maternité et paternité et toutes les activités couvrant la budgétisation des charges de personnel ainsi que la gestion financière du service.

Les coûts nets sont en augmentation, majoritairement dû aux coûts des services centraux qui augmentent sensiblement. La variation des coûts de structure est due principalement à l'écobonus nouvellement intégré dans le budget du service dans le cadre du projet VitamiNE, mais se trouve compensée par la variation de revenus. Les charges directes (système de gestion du parking dans le cadre de VitamiNE), les échelons automatiques et l'impact de la crise Ukrainienne (réparti analytiquement) expliquent le solde de variation.

Conseil et expertises (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	60'844	58'500	81'000
Coûts salariaux et de structure	1'376'445	1'515'649	1'546'470
Coûts des services centraux	379'757	403'273	540'236
Revenus	65'256	60'088	65'480
Revenus de la facturation des services centraux	1'754'157	1'638'035	1'755'864
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-2'367</b>	<b>279'300</b>	<b>346'362</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations regroupe non seulement les affaires juridiques et le conseil métier, mais également l'évaluation et la classification des fonctions, le groupe de confiance, les activités liées à la santé et la sécurité au travail ainsi que les activités liées à la mobilité et au recrutement.

Les coûts de structure sont généralement stables, outre les coûts des services centraux qui, quant à eux, augmentent sensiblement.

Formation et développement (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	91'693	47'200	49'200
Coûts salariaux et de structure	4'000'522	4'000'447	3'992'951
Coûts des services centraux	134'032	142'332	190'671
Revenus	1'370'726	1'305'500	1'325'000
Revenus de la facturation des services centraux	3'422'659	3'449'827	3'225'405
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-567'139</b>	<b>-565'348</b>	<b>-317'582</b>

#### Commentaires

Ce dernier groupe inclut toutes les activités liées à la formation interne, externe et à l'accompagnement spécifique. Il comprend également la gestion des apprentissages et des stagiaires.

La baisse au niveau de la facturation du SRHE en tant que service central est due à une diminution des coûts unitaires par dossier.

**Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations**

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Part produit taxe CO2	-295'917	-350'000	-350'000	-350'000	-350'000	-350'000
Redistribution contr.enc.for.dual	0	0	6'000	6'000	6'000	6'000
Structure d'accueil pour enfants d'empl.	93'007	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-202'910</b>	<b>-250'000</b>	<b>-244'000</b>	<b>-244'000</b>	<b>-244'000</b>	<b>-244'000</b>

**Commentaires**

La part au produit de la taxe CO2 reste très incertaine d'année en année. L'évaluation au BU24 se base sur l'estimation historique moyenne.

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Écart statistique (Sal. et KM)	0	-1'900'000	0	0	0	0
Frais de rappel	-180	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-180</b>	<b>-1'900'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Commentaires**

L'écart statistique correspond en 2023 à une différence entre l'écart statistique budgété au SRHE et la répartition analytique dans les services. En 2024, aucune différence n'est donc à signaler.

**Projets gérés par crédits d'engagement**

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2023	2024	2024	2024	2025	2026	2027
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
*Vitami.NE	En cours	189'504	189'185	0	189'185	179'185	49'796	0
<b>Total</b>		<b>189'504</b>	<b>189'185</b>	<b>0</b>	<b>189'185</b>	<b>179'185</b>	<b>49'796</b>	<b>0</b>

**Commentaires**

Transversal, le projet VitamiNE implique le SRHE dans le recrutement et la mobilité (ainsi que sa promotion), la santé et sécurité au travail, l'accueil de la petite enfance, ainsi que tout ce qui touche l'organisation du parking et de l'écobonus.

## 2.7.12. Service juridique (SJEN)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Si le nombre de recours adressés au Conseil d'État et aux départements est globalement en diminution, le SJEN est particulièrement sollicité pour des avis de droit, des conseils et des préavis relatifs aux objets soumis au Conseil d'État ainsi que des projets législatifs.

Le SJEN continue ses efforts pour contenir la durée de traitement des dossiers de contentieux ; il a développé des moyens de suivi des performances, notamment par un cockpit statistique.

Le "toiletage" du RSN avance bien. Il engendre une grande charge de travail, en coordination avec les départements, le but étant que le recueil ne contienne que les textes législatifs de portée générale et abstraite. Cette tâche se terminera probablement en 2024, voire 2025.

### Objectifs stratégiques

- continuer d'offrir des prestations de qualité à l'ensemble de l'administration ;
- assister le développement de "cyberadministration" (collaboration avec les AUJU pour le projet Justitia 4.0 et avec la chancellerie pour le projet SYVOTE) ;
- continuer les travaux liés à la révision de la LPJA ;
- élaborer des cahiers des charges du personnel du SJEN et redéfinir certains processus (guide de bonne pratique).

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>147'154</b>	<b>120'250</b>	<b>120'800</b>	<b>+550</b>	<b>+0.5%</b>	<b>120'800</b>	<b>120'800</b>	<b>120'800</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	135'209	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
43 Revenus divers	1'566	250	800	+550	+220.0%	800	800	800
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	10'379	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3'742'731</b>	<b>3'592'059</b>	<b>3'872'028</b>	<b>+279'969</b>	<b>+7.8%</b>	<b>3'873'106</b>	<b>3'870'028</b>	<b>3'866'183</b>
30 Charges de personnel	3'044'695	3'135'725	3'429'712	+293'987	+9.4%	3'432'790	3'429'712	3'433'667
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	311'174	75'200	68'600	-6'600	-8.8%	66'600	66'600	58'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	386'862	381'134	373'716	-7'418	-1.9%	373'716	373'716	373'716
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-3'595'577</b>	<b>-3'471'809</b>	<b>-3'751'228</b>	<b>-279'419</b>	<b>-8.0%</b>	<b>-3'752'306</b>	<b>-3'749'228</b>	<b>-3'745'383</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-3'595'577</b>	<b>-3'471'809</b>	<b>-3'751'228</b>	<b>-279'419</b>	<b>-8.0%</b>	<b>-3'752'306</b>	<b>-3'749'228</b>	<b>-3'745'383</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-3'595'577</b>	<b>-3'471'809</b>	<b>-3'751'228</b>	<b>-279'419</b>	<b>-8.0%</b>	<b>-3'752'306</b>	<b>-3'749'228</b>	<b>-3'745'383</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	28.00	29.00	30.00	+1.00	+3.4%	30.00	30.00	30.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	19.90	20.00	21.30	+1.30	+6.5%	21.30	21.30	21.30

### Commentaires

Nature 30 Charges de personnel : le nombre d'EPT sera augmenté en 2024 de 0.4 EPT de juriste et 0.2 EPT de secrétariat. En outre, 0.6 EPT de juriste et 0.1 EPT de secrétariat ont été transférés de manière définitive du SFFN (DDTE) au SJEN avec les tâches correspondantes.

Par ailleurs, les frais de formation des juristes passent de CHF 7'000 à CHF 10'000. Il est indispensable que ceux-ci continuent à se former régulièrement, le monde juridique étant en constante évolution.

Nature 31 Biens, services et autres charges d'exploitation : les frais liés à la nouvelle plateforme du Système d'information sur les marchés publics (Simap) continuent de baisser en 2024. Les comptes 2022 tiennent notamment compte d'une provision au 31.12.2022 de CHF 174'160. Cette dernière découle d'un audit du CFFI qui a demandé qu'une correction comptable des avances de frais soit effectuée afin que celles-ci soient gérées via un compte de bilan. Seule la clôture de chaque dossier détermine le montant de la recette finale qui doit figurer sur le compte de recettes 42100000 "Émoluments pour actes administratifs". Cette provision diminuera chaque année, au fur et à mesure du traitement des dossiers de contentieux.

Nature 42 taxes : hormis les remarques de la nature 31 ci-dessus s'agissant des comptes 2022, pas de commentaires particuliers.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contentieux (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	231'554	5'000	5'000
Coûts salariaux et de structure	1'539'465	1'858'252	1'828'074
Coûts des services centraux	194'871	225'467	198'789
Revenus	135'834	100'250	100'800
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'830'055</b>	<b>1'988'469</b>	<b>1'931'063</b>

#### Commentaires

Stabilité des charges directes et des revenus. Se référer aux commentaires "comptes de résultats " de la page précédente concernant les comptes 2022.

Conseils (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	748'271	485'326	762'964
Coûts des services centraux	95'072	58'886	82'966
Revenus	10'839	20'000	20'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>832'504</b>	<b>524'212</b>	<b>825'930</b>

#### Commentaires

Les revenus concernent le soutien juridique au service de l'emploi (SEMP). Les coûts salariaux augmentent en fonction de la forte sollicitation des prestations de conseils.

Législation (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	558'109	627'932	649'869
Coûts des services centraux	70'787	76'189	70'668
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>628'896</b>	<b>704'121</b>	<b>720'538</b>

#### Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

Autres prestations (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	8'599	10'000	8'000
Coûts salariaux et de structure	114'580	91'137	111'406
Coûts des services centraux	14'399	11'058	12'115
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>137'578</b>	<b>112'194</b>	<b>131'521</b>

#### Commentaires

Les charges directes de CHF 8'000 concernent la tenue de la bibliothèque du SJEN.



Marchés publics (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	64'297	54'700	48'600
Coûts salariaux et de structure	78'678	78'578	84'399
Coûts des services centraux	10'006	9'534	9'178
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>152'981</b>	<b>142'812</b>	<b>142'176</b>

### Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-480	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-480</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

## 2.7.13. Fonds de la protection civile régionale

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Les dépenses des organisations régionales de la protection civile (PCi) sont financées par un fonds alimenté par les communes et géré par le service de la sécurité civile et militaire.

### **Objectifs stratégiques**

La fortune du fonds permettra de rattraper le renouvellement de matériels, équipement et véhicules, selon une planification quadriennale validée par le comité directeur de la protection civile (CODIR).

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'482'674</b>	<b>2'908'000</b>	<b>2'604'000</b>	<b>-304'000</b>	<b>-10.5%</b>	<b>2'433'000</b>	<b>2'455'000</b>	<b>2'440'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	95'087	40'000	50'000	+10'000	+25.0%	50'000	50'000	50'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	12'033	492'000	172'000	-320'000	-65.0%	0	22'000	7'000
46 Revenus de transfert	2'375'555	2'376'000	2'382'000	+6'000	+0.3%	2'383'000	2'383'000	2'383'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2'482'674</b>	<b>2'908'000</b>	<b>2'604'000</b>	<b>-304'000</b>	<b>-10.5%</b>	<b>2'433'000</b>	<b>2'455'000</b>	<b>2'440'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	98'000	0	0
36 Charges de transfert	2'482'674	2'908'000	2'604'000	-304'000	-10.5%	2'335'000	2'455'000	2'440'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Groupe 36 : selon le budget des OPC (frais courants) et la planification quadriennale (matériel, véhicules et équipement) validée par le CODIR.

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Fonds PC régionale	107'120	532'000	222'000	-48'000	72'000	57'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>107'120</b>	<b>532'000</b>	<b>222'000</b>	<b>-48'000</b>	<b>72'000</b>	<b>57'000</b>

### Commentaires

Ces chiffres correspondent aux montants financés par le fonds qui ne sont pas couverts par le versement des parts communales. Les fluctuations observées sont conformes à la planification quadriennale validée par le CODIR.

## 2.7.14. Fonds contribution remplacement abris PC

### Évolution de l'environnement et des tâches

- Depuis le 1er janvier 2012, le service de la sécurité civile et militaire est en charge de la gestion financière du fonds de contribution de remplacement des abris de protection civile (PCi).
- Pour autant que le montant nécessaire à la réalisation des places manquantes en vue d'assurer un taux de couverture de 100 % soit bloqué, la nouvelle législation fédérale permet désormais d'utiliser les excédents de fortune pour financer certaines tâches de la PCi.

### Objectifs stratégiques

--

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2024	Écart B2024 - B2023		PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
	2022	Budget 2023		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>335'620</b>	<b>345'000</b>	<b>344'600</b>	<b>-400</b>	<b>-0.1%</b>	<b>344'600</b>	<b>344'600</b>	<b>344'600</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	335'620	345'000	344'600	-400	-0.1%	344'600	344'600	344'600
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>335'620</b>	<b>345'000</b>	<b>344'600</b>	<b>-400</b>	<b>-0.1%</b>	<b>344'600</b>	<b>344'600</b>	<b>344'600</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	10'228	35'000	170'000	+135'000	+385.7%	170'000	170'000	170'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	325'392	310'000	174'600	-135'400	-43.7%	174'600	174'600	174'600
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Groupe 31 : augmentation de CHF 135'000.- liée au prélèvement autorisé par la nouvelle législation fédérale afin de financer partiellement les tâches d'instruction de la PCi.

## Résultat analytique

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Frais de rappel	-420	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-420</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

## 2.7.15. Fonds d'attributions cantonales Loterie romande

### Évolution de l'environnement et des tâches

En date du 26 mai 2020, le Grand Conseil a attribué 10% du bénéfice de la Loterie Romande revenant au canton pour le soutien à des projets et/ou manifestations publiques, uniques ou récurrentes, ayant une portée touristique et générant des retombées importantes. Le solde, 90%, est réparti entre les commissions de répartition pour les contributions destinées au domaine du sport et les contributions destinées notamment aux domaines de la culture et du social.

### Objectifs stratégiques

- Favoriser la réalisation d'événements de grande ampleur ayant des retombées positives pour la population et pour le canton;
- Favoriser le rayonnement du canton par le soutien à des manifestations;
- Favoriser le tourisme par le soutien à des projets attractifs;



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'848'777</b>	<b>1'700'000</b>	<b>1'945'000</b>	<b>+245'000</b>	<b>+14.4%</b>	<b>1'945'000</b>	<b>1'745'000</b>	<b>1'745'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'848'777	1'700'000	1'800'000	+100'000	+5.9%	1'700'000	1'700'000	1'700'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	145'000	+145'000	--	245'000	45'000	45'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'848'777</b>	<b>1'700'000</b>	<b>1'945'000</b>	<b>+245'000</b>	<b>+14.4%</b>	<b>1'945'000</b>	<b>1'745'000</b>	<b>1'745'000</b>
30 Charges de personnel	975	1'000	2'000	+1'000	+100.0%	2'000	2'000	2'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	27'000	13'000	-14'000	-51.9%	13'000	13'000	13'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1'213'302	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	612'500	1'650'000	1'900'000	+250'000	+15.2%	1'900'000	1'700'000	1'700'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	22'000	22'000	30'000	+8'000	+36.4%	30'000	30'000	30'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

30 Charges de personnel : indemnités versées aux membres de la commission;

31 Biens, services et charges d'exploitation : adaptation des charges sur la base de l'expérience acquise;

36 Charges de transfert : montants versés pour les divers projets soutenus;

39 Imputations internes : adaptations des frais de gestion assumés par le département en fonction de la charge de travail;

41 Patentes et concessions : part du bénéfice de la Loterie Romande attribuée au fonds.

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Sub. manifestations but touristique	612'500	1'650'000	1'900'000	1'900'000	1'700'000	1'700'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>612'500</b>	<b>1'650'000</b>	<b>1'900'000</b>	<b>1'900'000</b>	<b>1'700'000</b>	<b>1'700'000</b>

#### Commentaires

Montants versés pour les divers projets soutenus.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	0	0	-145'000	-245'000	-45'000	-45'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-145'000</b>	<b>-245'000</b>	<b>-45'000</b>	<b>-45'000</b>

#### Commentaires

Prélèvements à la fortune du Fonds.

## Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS)

### Compte de résultats du DFDS

SFDS	Secrétariat général DFDS
SEEO	Service de l'enseignement obligatoire
CMNE	Conservatoire de musique neuchâtelois
SFPO	Service formation postobligatoire et orientation
LYCEES	Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars
CPNE	Centre de formation professionnelle neuchâtelois
SPAJ	Service protection de l'adulte et de la jeunesse
SSPO	Service des sports
SIEN	Service informatique entité neuchâteloise
	Fonds structures d'accueil extra-familial
	Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual

## 2.8. Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS)

### 2.8.1. Compte de résultats du DFDS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2024	Écart B2024 - B2023		PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
	2022	2023		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>248'536'644</b>	<b>239'187'817</b>	<b>249'927'786</b>	<b>+10'739'969</b>	<b>+4,5%</b>	<b>256'063'718</b>	<b>258'427'986</b>	<b>261'088'978</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	52'735'175	103'484'425	60'305'625	-43'178'800	-41,7%	60'481'925	60'254'625	60'513'525
43 Revenus divers	2'583'808	2'667'574	4'897'162	+2'229'589	+83,6%	5'276'699	5'223'053	4'730'630
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	9'119	56'000	61'000	+5'000	+8,9%	61'000	61'000	61'000
46 Revenus de transfert	81'276'251	31'580'528	76'847'792	+45'267'264	+143,3%	77'734'943	78'488'328	79'670'984
47 Subventions à redistribuer	51'490'978	50'164'000	51'004'000	+840'000	+1,7%	51'004'000	51'004'000	51'004'000
49 Imputations internes	60'441'314	51'235'291	56'812'207	+5'576'916	+10,9%	61'505'151	63'396'980	65'108'838
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>711'710'681</b>	<b>728'410'320</b>	<b>745'439'612</b>	<b>+17'029'292</b>	<b>+2,3%</b>	<b>757'726'790</b>	<b>763'719'739</b>	<b>770'026'935</b>
30 Charges de personnel	193'656'991	210'245'040	208'674'441	-1'570'599	-0,7%	208'528'918	208'683'386	208'329'810
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	44'720'400	51'649'913	49'403'096	-2'246'817	-4,4%	48'239'313	48'071'813	48'676'813
33 Amortissements du patrimoine administratif	5'557'955	4'726'343	12'568'726	+7'842'383	+165,9%	14'884'337	16'030'983	18'030'338
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	340'145'114	353'032'731	362'714'495	+9'681'764	+2,7%	367'584'029	370'551'035	372'895'594
37 Subventions redistribuées	51'490'978	50'164'000	51'004'000	+840'000	+1,7%	51'004'000	51'004'000	51'004'000
39 Imputations internes	76'139'243	58'592'293	61'074'855	+2'482'562	+4,2%	67'486'193	69'378'522	71'090'380
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-463'174'037</b>	<b>-489'222'503</b>	<b>-495'511'826</b>	<b>-6'289'323</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-501'663'072</b>	<b>-505'291'752</b>	<b>-508'937'957</b>
44 Revenus financiers	929'695	820'620	752'620	-68'000	-8,3%	752'620	752'620	752'620
34 Charges financières	206'933	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	722'762	820'620	752'620	-68'000	-8,3%	752'620	752'620	752'620
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-462'451'276</b>	<b>-488'401'883</b>	<b>-494'759'206</b>	<b>-6'357'323</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-500'910'452</b>	<b>-504'539'132</b>	<b>-508'185'337</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-462'451'276</b>	<b>-488'401'883</b>	<b>-494'759'206</b>	<b>-6'357'323</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-500'910'452</b>	<b>-504'539'132</b>	<b>-508'185'337</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	666.00	705.00	715.00	+10.00	+1,4%	709.00	709.00	708.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	518.85	540.95	550.85	+9.90	+1,8%	544.65	544.65	543.65

#### Commentaires

Groupe 30 : la variation des charges de personnel administratif et technique provient principalement, au SFPO, de l'évolution du nombre d'EPT pour le suivi de la formation duale, de la gestion de la crise ukrainienne (poste en CDD à l'OFIJ) et à la gestion du FFPP (poste autofinancé et limité dans le temps). Au SIEN, l'effectifs augmente suite à la création prévue de plusieurs postes de chef de projet dans les domaines de la conception et l'architecture informatique qui s'inscrivent dans la réorganisation du service. La gestion de stock, les systèmes applicatifs dans le domaine de la fiscalité et le Guichet unique sont les principaux secteurs concernés. Le SPAJ voit son effectif augmenter avec la reconduction en CDD de 2 postes prévus pour le suivi des mineurs non accompagnés. Le SSPO voit quant à lui son effectif croître dans la perspective de la mise en œuvre du concept cantonal des sports. En marge de ces progressions, on relève une diminution dans les lycées du nombre de classes en maturité gymnasiale. À noter également que les charges en lien avec la crise en Ukraine (ouverture de classes supplémentaires spécifiques) ont été revues globalement à la baisse entre les budgets 2023 et 2024.

Groupe 31 : L'écart constaté entre le B2024 et le B2023 se matérialise par une diminution des coûts liés aux mandats externes et par un changement de pratique comptable (transfert des budgets informatiques des lycées au CPNE et refacturation par les prestations internes) au SFPO et au S2. Au SIEN, on constate une diminution des charges d'exploitation suite à un effort sur la renégociation de contrats, une diminution des coûts de maintenance et l'automatisation de processus.

Groupe 36 : la variation des charges est impactée de manière prépondérante par le subventionnement de l'école obligatoire, l'augmentation des prestations demandées aux écoles spécialisées, les contributions à l'UniNE, par les subventions versées dans le cadre de l'accueil extra-familial et, dans une moindre mesure, celui du soutien aux entreprises formatrices.

En matière de recettes nous relevons un changement important en matière de comptabilisation des entrées dans les fonds. Ces dernières sont désormais comptabilisées en « Recettes de transfert » et non plus en « Taxes » en cohérence avec les sorties comptabilisées en « Charges de transfert ». Elles sont impactées principalement par la hausse des prestations externes fournies par le service informatique ainsi que par les revenus dans les domaines des structures d'accueil pré et parascolaire et du contrat formation (base salariale cantonale identique estimée à 7,5 milliards de francs).

## 2.8.2. Secrétariat général DFDS (SFDS)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général assume l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major : préparation et suivi des dossiers traités au Conseil d'État et au Grand Conseil, coordination des activités liées à la préparation du budget, des comptes, du rapport de gestion, aux ressources humaines, aux affaires juridiques, au suivi de la feuille de route, à la communication, à la gestion du calendrier, au suivi des affaires fédérales, au suivi des dossiers des services (colloques, bilatérales, séances spécifiques notamment de coordination), aux travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, aux rapports avec les partenaires (syndicats, communes, fédération des parents d'élèves, institutions, etc.), à la participation à de projets cantonaux et au suivi des dossiers intercantonaux (CIIP, CDIP, CLFE, etc.). Participation aux divers travaux intercantonaux résultant de la mise en œuvre de la convention scolaire romande (Plan d'Etude Romand, Moyens d'Enseignement Romand, Education numérique, etc...) et des travaux liés à l'Administration Numérique Suisse (ANS) et de la Conférence Latine du Numérique (CLDN).

Sur un plan managérial, l'année 2024 sera marquée par l'appui à la conduite du département au travers du programme de législature 2022-2025 et de la mise en œuvre de la feuille de route qui en découle. Le suivi et la gestion des crises Énergie et Ukraine pour le DFDS sera certainement encore d'actualité.

Le Centre d'Accompagnement et de Prévention pour les Professionnels et Professionnelles des Établissements Scolaires (CAPPES), rattaché administrativement au SFDS, poursuivra ses activités visant à prendre soin de la qualité de vie au travail, à promouvoir le vivre ensemble, à améliorer les relations et le climat scolaire, à prévenir la violence et à gérer des situations difficiles ou critiques.

### Objectifs stratégiques

- Appui à la conduite à la cheffe de département dans le cadre du programme de législature 2022-2025;
- Contrôle et suivi de la mise en œuvre de la feuille de route du département ;
- Accompagnement des travaux relatifs aux contrats de prestations, au projet MAE, au projet Vitamine, aux assises de l'école obligatoire, etc...;
- Appui aux travaux liés à la construction/rénovation des bâtiments du postobligatoire et du SIEN (Univers, LJP, Blaise-Cendras, HDV7, Cadolles 9, etc...);
- Soutien aux services dans le cadre de l'élaboration des réponses à l'initiative 1% Sport; initiative HEM, etc...;
- Poursuite de la mise en œuvre de la conduite des services et entités du DFDS selon le programme de réforme de l'État (PRE);
- Stabilisation des outils de gestion et de conduite financière;
- Élaboration et suivi des indicateurs du département;
- Mise en place des mesures en matière de lutte contre l'épuisement professionnel et accompagnement de ces mesures (CAPPES);
- Poursuite des collaborations avec la police, la santé publique, la protection de la jeunesse pour la prévention et un accompagnement efficace des différents acteurs (CAPPES);
- Suivi de la mise en œuvre du système de contrôle interne (SCI).

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>55'821</b>	<b>12'500</b>	<b>0</b>	<b>-12'500</b>	<b>-100.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	7'550	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	48'271	12'500	0	-12'500	-100.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>4'386'506</b>	<b>4'850'207</b>	<b>4'697'872</b>	<b>-152'335</b>	<b>-3.1%</b>	<b>3'744'746</b>	<b>3'764'762</b>	<b>3'764'744</b>
30 Charges de personnel	1'406'204	1'416'044	1'460'400	+44'356	+3.1%	1'458'644	1'458'644	1'458'644
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	244'704	980'960	935'960	-45'000	-4.6%	135'960	155'960	155'960
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	2'538'043	2'259'912	2'122'338	-137'574	-6.1%	1'970'968	1'970'984	1'970'966
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	197'555	193'291	179'174	-14'117	-7.3%	179'174	179'174	179'174
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-4'330'685</b>	<b>-4'837'707</b>	<b>-4'697'872</b>	<b>+139'835</b>	<b>+2.9%</b>	<b>-3'744'746</b>	<b>-3'764'762</b>	<b>-3'764'744</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-4'330'685</b>	<b>-4'837'707</b>	<b>-4'697'872</b>	<b>+139'835</b>	<b>+2.9%</b>	<b>-3'744'746</b>	<b>-3'764'762</b>	<b>-3'764'744</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-4'330'685</b>	<b>-4'837'707</b>	<b>-4'697'872</b>	<b>+139'835</b>	<b>+2.9%</b>	<b>-3'744'746</b>	<b>-3'764'762</b>	<b>-3'764'744</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	12.00	12.00	12.00	+0.00	0.0%	12.00	12.00	12.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	8.85	8.80	8.80	+0.00	0.0%	8.80	8.80	8.80

### Commentaires

La principale différence entre le budget 2024 et le budget 2023 figure au niveau des charges de transfert. Cette diminution des coûts est liée au réajustement des amortissements concernant le subventionnement des investissements (constructions scolaires).

De manière plus marginale on relève une baisse des charges d'exploitation liée au transfert du projet MAE en mains du SPAJ.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	361'178	362'621	158'688
Coûts des services centraux	27'906	34'766	25'391
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>389'083</b>	<b>397'387</b>	<b>184'079</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés au travail administratif et de secrétariat du SFDS. La baisse constatée dans les charges salariales et de structure provient du reclassement intégral de l'enveloppe dédiée à la digitalisation dans le groupe de prestations "Stratégie et politique".

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	9'784	20'000	800'000
Coûts salariaux et de structure	1'306'929	816'013	592'451
Coûts des services centraux	102'025	78'235	94'797
Revenus	50	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'418'687</b>	<b>914'248</b>	<b>1'487'248</b>

#### Commentaires

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés pour le compte de la cheffe du département dans le cadre du conseil, de l'assistance politique et stratégique. L'augmentation des charges directes est liée à l'enveloppe prévue sous forme de mandats informatiques dans le cadre de la digitalisation qui précédemment était répartie sur l'ensemble des coûts salariaux et de structure des divers groupes de prestations.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	690'541	634'647	306'737
Coûts des services centraux	53'143	60'847	49'081
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>743'684</b>	<b>695'494</b>	<b>355'818</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à la gestion financière du secrétariat général et du CAPPES ainsi qu'à l'appui et à la supervision financière des services du département. La baisse constatée dans les charges salariales et de structure provient du reclassement intégral de l'enveloppe dédiée à la digitalisation dans le groupe de prestations "Stratégie et politique".

<b>CAPPES</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	31'152	35'000	35'000
Coûts salariaux et de structure	464'878	490'176	503'484
Coûts des services centraux	10'530	19'443	9'905
Revenus	7'500	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>499'060</b>	<b>544'619</b>	<b>548'389</b>

### Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la gestion courante des activités du CAPPES.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

<b>Charges nettes de transfert non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Actions prévention	46'828	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000
Amort subventions à l'invest - SFDS	0	1'043'912	906'338	754'968	754'984	754'966
CIIP Confér. rom. TI	480'561	490'000	490'000	490'000	490'000	490'000
Conf sse. dir. ins. pub.	553'645	622'000	622'000	622'000	622'000	622'000
Enquête PISA	12'407	14'000	14'000	14'000	14'000	14'000
Part. loyer coord. rom.	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'133'441</b>	<b>2'259'912</b>	<b>2'122'338</b>	<b>1'970'968</b>	<b>1'970'984</b>	<b>1'970'966</b>

### Commentaires

Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations sont composés des diverses contributions aux organismes et conférences intercantonaux dans le domaine de l'instruction publique (CIIP, CDIP notamment). On y trouve également diverses subventions versées dans le cadre des diverses actions de prévention (CAPPES).



## 2.8.3. Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Depuis l'année scolaire 2014-15 le nombre d'enfants scolarisés est en constante baisse; l'année 2022-23 a par contre connu une croissance de 209 élèves, pour un total de 19'607 élèves et 1071 classes; cette hausse, liée à l'intégration des enfants ukrainiens arrivés dans le canton de Neuchâtel, se confirme pour l'année 2023-2024.

Suite à l'acceptation en 2020 du rapport 19.032 par le Grand Conseil, le programme d'éducation numérique s'appliquant aux écoles obligatoires et postobligatoires se traduit par un plan d'action qui a permis d'introduire l'éducation numérique en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>. Durant l'année scolaire 2023-2024, les élèves de 4<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> bénéficieront aussi de ces contenus. Les travaux se poursuivront progressivement jusqu'en 2026, pour, au final, obtenir un enseignement intégré de l'éducation numérique dans les niveaux 1 à 6, ajouter une période spécialisée en 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>, et renforcer les compétences numériques dans les options professionnelles et académiques. Pour les besoins de ce projet, un concept neuchâtelois de formation des enseignant-e-s en éducation numérique a été établi. Il assure la formation de l'ensemble des enseignant-e-s à ce nouveau domaine disciplinaire.

Dans le but de développer le projet d'enseignement précoce des langues PRIMA sur toute la scolarité obligatoire, un nouveau projet d'enseignement de l'allemand par immersion a pris son envol. Il s'agit du projet ANIMA : ANnée d'IMmersion en Allemand. A la rentrée scolaire d'août 2023, nous comptons 69 classes PRIMA (soit 1'269 élèves), ainsi que 74 classes ANIMA (1'358 élèves). L'effectif des élèves en formation immersive représente le 15 % de l'effectif total des élèves.

En matière d'enseignement spécialisé, un accent plus particulier devra être mis sur les dossiers suivants: adaptation et suivi des contrats de prestations avec les écoles spécialisées, soutien au développement des compétences de pédagogie spécialisée au sein de l'école ordinaire, poursuite de l'adaptation du modèle d'intervention précoce en autisme en lien avec les réflexions fédérales et intercantionales en cours.

### Objectifs stratégiques

- Développer le projet PRIMA/ANIMA sur toute la scolarité obligatoire en étendant le concept à tous les centres scolaires.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'éducation numérique avec notamment l'introduction d'une période à la grille horaire pour les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année.
- Réviser la méthode d'allocation des ressources et la répartition des tâches de la scolarité obligatoire.
- Favoriser l'intégration de tous les élèves dans l'enseignement régulier en adaptant les ressources à la configuration des classes.
- Mettre en œuvre l'arrêté relatif aux cours de langue et d'origine dans la scolarité obligatoire.
- Favoriser les usages critiques et pratiques des instruments de communication relatifs aux enjeux liés à la digitalisation de la société.
- Identifier et prioriser les actions visant à éviter l'exclusion scolaire.
- Identifier et prioriser les prestations digitales visant à diminuer les charges administratives.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'901'283</b>	<b>2'096'790</b>	<b>2'101'694</b>	<b>+4'903</b>	<b>+0.2%</b>	<b>2'101'694</b>	<b>2'101'694</b>	<b>1'882'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	799'827	963'000	963'000	+0	0.0%	963'000	963'000	963'000
43 Revenus divers	676'677	564'790	569'694	+4'903	+0.9%	569'694	569'694	350'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	395'079	535'000	535'000	+0	0.0%	535'000	535'000	535'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	29'700	34'000	34'000	+0	0.0%	34'000	34'000	34'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>144'884'800</b>	<b>152'247'944</b>	<b>158'713'707</b>	<b>+6'465'764</b>	<b>+4.2%</b>	<b>155'804'078</b>	<b>156'161'578</b>	<b>156'184'508</b>
30 Charges de personnel	7'786'717	8'930'691	9'105'054	+174'363	+2.0%	8'496'244	8'496'244	8'501'486
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	7'907'809	8'698'000	8'588'000	-110'000	-1.3%	8'568'000	8'568'000	8'568'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	266'283	434'813	+168'530	+63.3%	476'063	483'563	151'251
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	122'102'467	127'448'824	133'587'000	+6'138'176	+4.8%	131'157'000	131'507'000	131'857'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	7'087'807	6'904'146	6'998'840	+94'695	+1.4%	7'106'771	7'106'771	7'106'771
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-142'983'517</b>	<b>-150'151'153</b>	<b>-156'612'013</b>	<b>-6'460'860</b>	<b>-4.3%</b>	<b>-153'702'385</b>	<b>-154'059'885</b>	<b>-154'302'508</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-142'983'517</b>	<b>-150'151'153</b>	<b>-156'612'013</b>	<b>-6'460'860</b>	<b>-4.3%</b>	<b>-153'702'385</b>	<b>-154'059'885</b>	<b>-154'302'508</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-142'983'517</b>	<b>-150'151'153</b>	<b>-156'612'013</b>	<b>-6'460'860</b>	<b>-4.3%</b>	<b>-153'702'385</b>	<b>-154'059'885</b>	<b>-154'302'508</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	68.00	69.00	72.00	+3.00	+4.3%	72.00	72.00	72.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	45.15	46.40	46.40	+0.00	0.0%	46.40	46.40	46.40

### Commentaires

Globalement le budget 2024 montre une augmentation de 4.3% par rapport au budget 2023. Les variations les plus importantes se trouvent dans les charges de transfert dans lesquelles on relève une augmentation de plus de 6 millions de francs.

Cette croissance budgétaire provient :

- De l'augmentation des prestations demandées aux écoles spécialisées, avec notamment un renforcement des heures de soutien pédagogique spécialisé (SPS);
- D'un IPC projeté de 2.2% et globalement, d'un volume d'élèves à scolariser en école spécialisée en croissance avec des cas demandant un encadrement renforcé important;
- De l'augmentation du coût de subventionnement des salaires des enseignants. Les principales raisons sont l'augmentation d'élèves ukrainiens dans les écoles neuchâteloises, un IPC projeté de 2,2 %, et le développement de projets tels que l'éducation numérique ou l'enseignement des langues (PRIMA et ANIMA).

Aucun changement n'est à relever au niveau des EPT qui restent stables par rapport à 2023.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pédagogie et scolarité (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	141'142	262'000	282'000
Coûts salariaux et de structure	2'571'359	3'327'165	3'344'385
Coûts des services centraux	5'252'451	6'280'579	6'287'620
Revenus	593'475	674'000	674'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>7'371'477</b>	<b>9'195'744</b>	<b>9'240'005</b>

#### Commentaires

Une stabilité est constatée entre le budget 2024 et le budget 2023. Quant à l'augmentation par rapport aux coûts 2022, elle provient de l'IPC ainsi que des ressources supplémentaires en enseignement destinées à prendre en charge les élèves ayant fui le conflit en Ukraine restant parmi les enfants des classes d'accueil existantes.

Enseignement spécialisé (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	6'742'118	6'780'000	6'780'000
Coûts salariaux et de structure	2'137'283	2'189'790	2'231'877
Coûts des services centraux	851'290	415'200	468'508
Revenus	90'911	35'000	35'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>9'639'781</b>	<b>9'349'990</b>	<b>9'445'385</b>

#### Commentaires

Les prestations en orthophonie ainsi que les prestations en psychomotricité sont comprises dans la ligne budgétaire des charges directes. Le budget 2024 est stable par rapport à 2023.

Informatique scolaire et organisation (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	615'975	1'017'000	907'000
Coûts salariaux et de structure	839'876	1'239'414	1'433'328
Coûts des services centraux	413'500	200'309	224'633
Revenus	344'106	444'000	444'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'525'245</b>	<b>2'012'723</b>	<b>2'120'960</b>

#### Commentaires

La prise en charge du renouvellement du matériel informatique scolaire, les coûts des licences ainsi que les mandats internes (enseignant-e-s allégé-e-s pour la création de contenus pédagogiques notamment) constituent les charges directes. Les revenus proviennent de la refacturation des prestations informatiques et des coûts d'installation d'ordinateurs dans les cercles.

## Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Thérapies en psychomotricité (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	24'927	31'000	31'000
Coûts salariaux et de structure	1'506'519	1'558'506	1'598'176
Coûts des services centraux	382'893	287'088	287'358
Revenus	431'497	504'000	504'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'482'841</b>	<b>1'372'594</b>	<b>1'412'534</b>

### Commentaires

Les coûts de renouvellement de matériel thérapeutique et les loyers de deux salles de thérapie au sein d'institutions constituent les charges directes présentées. Les revenus proviennent de la facturation des prestations de thérapie en psychomotricité aux institutions et écoles spécialisées.

Droit et ressources humaines (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	348'604	356'368	357'666
Coûts des services centraux	169'548	98'553	105'096
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>518'152</b>	<b>454'921</b>	<b>462'761</b>

### Commentaires

Néant

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Ecole obligat., non mentionné ailleurs	2'607'962	2'592'000	2'607'000	2'607'000	2'607'000	2'607'000
Inst. OES dans canton	32'719'245	34'400'000	38'542'000	37'812'000	37'812'000	37'812'000
Pers. ens. institut.	616'195	625'000	625'000	625'000	625'000	625'000
Scolaris. hors canton	634'027	715'000	715'000	715'000	715'000	715'000
Subv. cycle 1	22'206'769	23'685'000	23'980'000	23'430'000	23'430'000	23'430'000
Subv. cycle 2	29'001'407	29'372'000	29'480'000	29'080'000	29'230'000	29'380'000
Subv. cycle 3	34'261'660	36'004'824	37'598'000	36'848'000	37'048'000	37'248'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>122'047'265</b>	<b>127'393'824</b>	<b>133'547'000</b>	<b>131'117'000</b>	<b>131'467'000</b>	<b>131'817'000</b>

### Commentaires

L'augmentation des prestations demandées aux écoles spécialisées ("Inst. OES dans canton"), provient notamment d'un renforcement des heures de soutien pédagogique spécialisé (SPS), d'un IPC calculé à 2,2% et globalement et d'un volume d'élèves à scolariser en école spécialisée en augmentation avec plusieurs cas demandant un encadrement renforcé important. L'augmentation du coût de subventionnement des salaires des enseignants ("Subv. cycle 1/2/3") est lié à l'augmentation du nombre d'élèves ukrainiens, d'un IPC calculé à 2,2 % et le développement de projets tels que l'éducation numérique ou l'enseignement des langues (PRIMA et ANIMA).

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-40	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Néant

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023 Total net	Budget 2024 Dépenses / Charges	Budget 2024 Recettes / Revenus	Budget 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net
*Programme éducation numérique	En cours	526'000	296'000	0	296'000	161'000	146'000	131'000
<b>Total</b>		<b>526'000</b>	<b>296'000</b>	<b>0</b>	<b>296'000</b>	<b>161'000</b>	<b>146'000</b>	<b>131'000</b>

### Commentaires

Les montants projetés représentent l'achat de matériel informatique ainsi que la valorisation des salaires, comme détaillé dans le rapport 19.032 du Conseil d'État au Grand Conseil à l'appui d'un projet de décret pour le programme d'éducation numérique validé en date du 23 juin 2020.

## 2.8.4. Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le CMNE cherche constamment à adapter son offre à l'évolution de la société, considérant que sa mission est de se mettre au service de la population neuchâteloise, comme en témoigne sa devise « Musiques pour tous ! ».

Les élèves particulièrement talentueux, les élèves à besoins particuliers, les séniors, les élèves issus de la migration en plus de tous les autres, forment ainsi des publics cibles auxquels il s'agit de répondre avec professionnalisme. En Suisse, la formation musicale dispensée dans le cadre des cours des écoles obligatoires reste un défi auquel il faut répondre avec plus d'efficacité. À cet effet, le département Musique-Ecole doit continuer à jouer un rôle prépondérant afin que le lien entre le CMNE et l'école obligatoire soit renforcé.

Afin d'améliorer l'efficacité et l'optimisation de nos prestations administratives, une application d'inscription en ligne et de communication protégée est mise en production. Les élèves s'identifieront via le portail du guichet unique (GU). Cette nouvelle application sera également accessible avec l'aide d'un smartphone. Ceci diminuera également l'utilisation du papier et la surcharge de travail de l'équipe administrative.

Le CMNE organise de nombreuses manifestations et événements dont les répercussions dépassent nos frontières (concours suisse de musique, échanges avec des orchestres d'autres pays, expertises, conférences, reconnaissance par le label "Pre-college Music CH", etc.). Une grande rencontre des 8 institutions suisses bénéficiant de ce label aura lieu en janvier à Neuchâtel.

De manière générale, le CMNE renforce les collaborations avec les acteurs culturels du canton. Un grand projet, le concert des écoliers, est en cours de préparation avec l'Ensemble symphonique neuchâtelois (ESN) pour 2024.

### Objectifs stratégiques

- Pérennisation de l'enseignement de la musique amateur et préprofessionnel ainsi que développement de la culture musicale en générale, selon l'adage "musique pour tous";
- Élaboration d'un projet en vue de la participation à « capitale culturelle » de La Chaux-de-Fonds ;
- Continuer le renforcement de la digitalisation (Mise à jour du site internet – nouvelles technologies dans les enseignements);
- Amélioration continue de "GestionNE ainsi que le système "quarte open label".

**Résultat financier**
**Compte de résultats : charges et revenus par nature**

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'549'813</b>	<b>2'370'000</b>	<b>2'573'100</b>	<b>+203'100</b>	<b>+8.6%</b>	<b>2'373'100</b>	<b>2'373'100</b>	<b>2'373'100</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'341'364	2'300'000	2'452'000	+152'000	+6.6%	2'302'000	2'302'000	2'302'000
43 Revenus divers	207'950	70'000	121'100	+51'100	+73.0%	71'100	71'100	71'100
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	500	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>10'185'442</b>	<b>10'287'000</b>	<b>10'137'807</b>	<b>-149'192</b>	<b>-1.5%</b>	<b>10'300'554</b>	<b>10'316'571</b>	<b>10'333'343</b>
30 Charges de personnel	8'469'284	8'920'723	8'735'149	-185'574	-2.1%	8'811'049	8'811'049	8'811'049
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	412'260	505'330	423'156	-82'174	-16.3%	423'156	423'156	423'156
33 Amortissements du patrimoine administratif	139'241	166'427	153'586	-12'841	-7.7%	176'414	192'431	209'203
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'164'657	694'520	825'916	+131'396	+18.9%	889'935	889'935	889'935
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-7'635'628</b>	<b>-7'917'000</b>	<b>-7'564'707</b>	<b>+352'292</b>	<b>+4.4%</b>	<b>-7'927'454</b>	<b>-7'943'471</b>	<b>-7'960'243</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-7'635'628</b>	<b>-7'917'000</b>	<b>-7'564'707</b>	<b>+352'292</b>	<b>+4.4%</b>	<b>-7'927'454</b>	<b>-7'943'471</b>	<b>-7'960'243</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-7'635'628</b>	<b>-7'917'000</b>	<b>-7'564'707</b>	<b>+352'292</b>	<b>+4.4%</b>	<b>-7'927'454</b>	<b>-7'943'471</b>	<b>-7'960'243</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	8.00	8.00	8.00	+0.00	0.0%	8.00	8.00	8.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.55	5.55	5.85	+0.30	+5.4%	5.85	5.85	5.85

**Commentaires**

L'ensemble des charges d'exploitation a été adapté aux comptes de l'exercice 2022.

Les revenus d'exploitation ont été adaptés à l'évolution attendu des revenus du CMNE.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation musicale (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2022	2023	2024
Charges directes	271'448	220'030	146'200
Coûts salariaux et de structure	8'061'468	8'431'992	8'253'032
Coûts des services centraux	1'101'737	994'373	1'019'008
Revenus	2'374'634	2'275'000	2'422'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>7'060'019</b>	<b>7'371'395</b>	<b>6'996'239</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestation concerne l'enseignement à des amateurs de la musique ainsi que le développement de la culture musicale en général d'où l'adage "Musiques pour tous!".

Le CMNE s'il dispense avant tout un enseignement amateur sur l'ensemble de ses sites, il a également la vocation d'offrir aux élèves présentant les qualités pour devenir des musicien-ne-s professionnels, une formation préalable les conduisant au concours d'entrée des Hautes Écoles de musique. Cette formation se doit d'intervenir très tôt et s'adresse aux jeunes musicien-ne-s dès 14/15 ans qui poursuivent parallèlement leurs études secondaires.

Développement de la culture musicale (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2022	2023	2024
Charges directes	58'803	57'900	55'680
Coûts salariaux et de structure	630'947	540'106	608'229
Coûts des services centraux	61'040	42'599	55'659
Revenus	173'157	95'000	151'100
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>577'633</b>	<b>545'605</b>	<b>568'468</b>

#### Commentaires

Dans ce groupe, on trouve principalement les prestations aux écoles obligatoires. Le dispositif d'intervention a pour but de soutenir, appuyer, proposer, former, stimuler et encourager la pratique musicale, son enseignement ainsi que la créativité qu'elle engendre dans le milieu scolaire, en conformité avec les objectifs du Plan d'études romand (PER, découvrir, percevoir et développer des modes d'expression artistique et leurs langages, dans une perspective identitaire, communicative et culturelle).

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Frais de rappel	-2'023	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-2'023</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2023	2024	2024	2024	2025	2026	2027
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Renouvel. du parc pianistique 2020-2023	En cours	137'000	0	0	0	0	0	0
CMNE, parc instrumental piano 2024-2027	A solliciter	0	137'000	0	137'000	137'000	137'000	137'000
<b>Total</b>		<b>137'000</b>	<b>137'000</b>	<b>0</b>	<b>137'000</b>	<b>137'000</b>	<b>137'000</b>	<b>137'000</b>

#### Commentaires

Renouvellement du parc pianistique selon la planification prévue (crédit d'engagement du 21 mars 2016).



## 2.8.5. Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Les différentes crises (COVID, Ukraine, énergie), la digitalisation de notre société et du monde du travail, l'importance de l'éducation à la citoyenneté, à l'égalité et au développement durable, la place de la Suisse au niveau de la recherche ainsi que la pénurie de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs font partie des changements qui impactent directement le système éducatif et sont au centre des préoccupations du SFPO. Le service doit pouvoir assurer ses missions d'orientation et de formation dans ce contexte mouvant, embrasser le changement tout en préservant les fondamentaux en termes de qualité dans un contexte financier exigeant.

Parmi les défis que le SFPO va relever en 2024, figure en bonne place la volonté d'offrir aux jeunes les meilleures chances d'obtenir un titre de formation certifiante et, au final, d'intégrer le marché de l'emploi. Pour ce faire, et afin de pouvoir accompagner les jeunes de moins de 25 ans en décrochage, le SFPO, en collaboration avec d'autres services de l'État (dont le SEMP et le SASO), mettra en place un nouveau dispositif d'insertion professionnelle pour ce public. Ce dispositif, après une phase pilote, sera pleinement opérationnel dans la seconde moitié de l'année 2024.

Suite aux décisions du Conseil fédéral et de la Conférence des directrices et des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), la durée de la filière de maturité gymnasiale sera harmonisée d'ici 2034 sur l'ensemble du territoire suisse. Face à ce changement systémique, les services de l'enseignement vont assurer un travail conséquent de mise en œuvre avec les partenaires et entités concernés afin de pouvoir être prêts dans les délais impartis, car 2034 sera l'année du lancement de la première volée de maturités en quatre ans.

2024 sera aussi l'année de la fusion du FFD ("Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual") avec le FFPP ("Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels"). En effet, le projet de fusion avance selon l'agenda projeté et, après l'acceptation par le Conseil d'État du rapport de fusion (23.019) et selon les décisions du Grand Conseil, les prochaines étapes devraient se dérouler en 2024, avec à la clé un seul et nouveau fonds, le FAPP ("Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel").

Finalement, la migration en lien avec la crise ukrainienne reste un thème et un défi pour la formation et l'orientation. Il s'agit de pouvoir intégrer et orienter le mieux et le plus rapidement possible les jeunes sortis de la scolarité obligatoire et les jeunes adultes installés dans le canton. Cela va continuer de nécessiter des moyens spécifiques en termes d'intégration dans le système du secondaire 2, pour des jeunes de 15 à 20 ans, mais également pour une frange de cette population plus âgée, pouvant aller jusqu'à 35 ans et visant une formation certifiante.

### Objectifs stratégiques

- Mettre en place un dispositif d'insertion professionnelle pour les jeunes en décrochage, en collaboration avec sept autres services de l'État ;
- Poursuivre et les travaux liés à la fusion des fonds FFD et FFPP définis par le projet de nouvelle LFAPP (23.019);
- Débuter les travaux de mise en œuvre de la réforme de la maturité gymnasiale décidée par la CDIP et la Confédération;
- Poursuivre et finaliser la mise en place du CPNE (rapport 21.014);
- Poursuivre les travaux liés à la dualisation des filières professionnelles à plein temps dans le respect des objectifs liés au contrat-formation (rapport 18.044) et en collaboration avec les partenaires économiques des différentes filières concernées;
- Continuer à déployer le projet d'éducation numérique (rapport 19.032);
- Répondre aux besoins spécifiques de l'accueil des Ukrainien-e-s (permis S) en termes d'intégration dans le système de formation postobligatoire;
- Poursuivre le déploiement des mesures liées à la formation des adultes (rapport 21.016 et postulat 21.166) et le projet "Viamia" soutenu par la Confédération afin de permettre le développement professionnel des personnes actives de 40 ans et plus;
- Poursuivre les projets d'infrastructures d'importance pour la formation du secondaire 2 et du tertiaire (LJP, LDDR, Univers, Unihub-sport, HDV7);
- Renforcer l'éducation au développement durable.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	Écart B2024 - B2023		PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>53'285'852</b>	<b>54'310'957</b>	<b>55'037'622</b>	<b>+726'665</b>	<b>+1.3%</b>	<b>54'879'573</b>	<b>54'846'458</b>	<b>54'747'514</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'023'091	2'159'000	1'994'000	-165'000	-7.6%	1'994'000	1'994'000	1'994'000
43 Revenus divers	419'955	629'100	931'230	+302'130	+48.0%	992'730	992'730	895'230
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	4'395'034	4'626'900	4'702'392	+75'492	+1.6%	4'482'843	4'449'728	4'448'284
47 Subventions à redistribuer	47'364'306	46'770'000	47'410'000	+640'000	+1.4%	47'410'000	47'410'000	47'410'000
49 Imputations internes	83'465	125'957	0	-125'957	-100.0%	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>200'249'190</b>	<b>206'504'896</b>	<b>207'058'752</b>	<b>+553'856</b>	<b>+0.3%</b>	<b>211'146'079</b>	<b>212'167'902</b>	<b>213'682'117</b>
30 Charges de personnel	12'744'877	15'076'217	14'983'495	-92'722	-0.6%	15'747'609	15'750'135	15'653'511
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'792'471	3'759'228	3'232'511	-526'717	-14.0%	3'479'128	3'359'128	3'479'128
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	624'623	1'441'024	+816'401	+130.7%	2'842'696	2'926'600	4'401'601
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	133'164'490	135'617'937	136'228'761	+610'824	+0.5%	137'327'652	138'121'045	138'075'383
37 Subventions redistribuées	47'364'306	46'770'000	47'410'000	+640'000	+1.4%	47'410'000	47'410'000	47'410'000
39 Imputations internes	4'183'046	4'656'891	3'762'961	-893'930	-19.2%	4'338'994	4'600'994	4'662'494
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-146'963'338</b>	<b>-152'193'939</b>	<b>-152'021'130</b>	<b>+172'809</b>	<b>+0.1%</b>	<b>-156'266'506</b>	<b>-157'321'444</b>	<b>-158'934'603</b>
44 Revenus financiers	396'004	352'520	352'520	+0	0.0%	352'520	352'520	352'520
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	396'004	352'520	352'520	+0	0.0%	352'520	352'520	352'520
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-146'567'334</b>	<b>-151'841'419</b>	<b>-151'668'610</b>	<b>+172'809</b>	<b>+0.1%</b>	<b>-155'913'986</b>	<b>-156'968'924</b>	<b>-158'582'083</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-146'567'334</b>	<b>-151'841'419</b>	<b>-151'668'610</b>	<b>+172'809</b>	<b>+0.1%</b>	<b>-155'913'986</b>	<b>-156'968'924</b>	<b>-158'582'083</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	138.00	150.00	150.00	+0.00	0.0%	148.00	148.00	148.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	88.35	96.15	96.15	+0.00	0.0%	94.95	94.95	94.95

### Commentaires

#### Groupe 42

- Réallocation concernant la certification pour adultes (CPA) (CHF -0,17 million), sur le compte de nature 36.

#### Groupe 30

- Stabilisation du nombre d'EPT ainsi que de la masse salariale par rapport au budget 2023. Plusieurs postes sont autofinancés, dont 0.7 EPT par la Confédération au travers du projet "Viamia", et 1.6 EPT par la gestion "Case management OAI".

#### Groupe 31

- Légère diminution en lien avec des coûts liés aux procédures de qualification (CHF -0,10 million). Diminution des coûts liés aux mandats externes (CHF -0,30 million), partiellement compensée par des recettes (ex : mandat Sport-Arts-Apprentissage et financement par le SEFRI).

#### Groupe 36

- Diminution des charges de transfert avec la HEP-BEJUNE (CHF -0,90 million).
- Diminution des coûts liés à l'accord intercantonal sur les écoles professionnelles (AEPr) et à l'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures (AES) pour le montant des contributions que le canton doit verser pour la fréquentation par ses ressortissant-e-s d'écoles hors canton (CHF -0,100 million).
- Réallocation concernant la certification pour adultes (CPA) (CHF +0,17 million), sur le compte de nature 42.
- Augmentation de la contribution pour le mandat d'objectifs UniNE (CHF +2,00 millions).

#### Groupe 47/37

Il s'agit des subventions à redistribuer à l'UniNE, liées à l'accord intercantonal universitaire ((AIU). Ce montant est neutre en termes de résultat, car compensé par une différence égale au niveau des groupes 47/37.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

<b>Pilotage Hautes écoles et recherche</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	468'291	513'500	513'500
Coûts salariaux et de structure	785'367	974'732	874'576
Coûts des services centraux	263'481	263'239	190'957
Revenus	999'581	1'442'520	1'442'520
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>517'558</b>	<b>308'952</b>	<b>136'513</b>

#### Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent essentiellement de l'exploitation de la Cité des étudiant-e-s. La subvention en nature de la Cité des étudiant-e-s est passée en contrepartie comme charge de transfert. Il n'en résulte aucun impact sur le budget global de l'État de Neuchâtel.

<b>Surveillance, qualif. des apprentissages</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	2'519'967	3'353'100	2'873'100
Coûts salariaux et de structure	4'295'924	4'554'487	4'673'790
Coûts des services centraux	324'298	309'607	242'463
Revenus	949'332	1'602'600	902'100
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'190'858</b>	<b>6'614'594</b>	<b>6'887'253</b>

#### Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent majoritairement des prestations du secteur des procédures de qualification (matériel et indemnités aux expert-e-s), des cours de maître-sse-s d'apprentissage ainsi que de la visibilité de la contribution cantonale des cours interentreprises.

<b>Orientation scolaire et professionnelle</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	27'200	82'800	82'800
Coûts salariaux et de structure	5'650'735	6'216'716	6'078'524
Coûts des services centraux	381'882	393'562	326'199
Revenus	537'084	658'357	532'400
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>5'522'732</b>	<b>6'034'720</b>	<b>5'955'123</b>

#### Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent d'une part des mandats interinstitutionnels pour des prestations hors scolarité et adultes et d'autre part des mandats avec le Centre suisse de services de formation professionnelle (CSFO) pour diverses prestations de documentation et d'information.

<b>Insertion des jeunes en formation profes</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	849'065	846'300	1'264'900
Coûts salariaux et de structure	1'831'787	2'160'525	2'145'021
Coûts des services centraux	280'329	281'636	220'782
Revenus	746'599	725'000	780'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'214'582</b>	<b>2'563'460</b>	<b>2'850'703</b>

#### Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent des mesures mises à disposition pour le soutien aux jeunes en difficultés multiples afin qu'ils accèdent à une formation professionnelle en mode dual.

## Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

Pilotage des formations S2 et Tert. B (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	4'092	143'500	73'500
Coûts salariaux et de structure	686'208	878'665	645'092
Coûts des services centraux	254'801	252'989	189'086
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>945'101</b>	<b>1'275'154</b>	<b>907'677</b>

### Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent globalement des prestations fournies pour le pilotage des formations du secondaire 2 et Tertiaire B (Ecoles supérieures).

Certification prof. pour adultes (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	366'622	20'000	1'079'000
Coûts salariaux et de structure	37'529	609'988	716'469
Coûts des services centraux	0	248'934	183'142
Revenus	186'602	0	436'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>217'549</b>	<b>878'922</b>	<b>1'542'611</b>

### Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent globalement des prestations fournies pour le pilotage certification professionnelle pour adultes.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Amort subventions à l'invest - SFPO	0	253'244	253'243	87'134	90'527	44'865
Contrib. CIE	1'902'366	1'941'680	1'962'960	2'002'960	2'042'960	2'042'960
Contrib. Conf. Intercanto.	2'400	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500
Contrib. cours préparatoires (brevets)	67'974	68'000	88'000	88'000	88'000	88'000
Contrib. CREME	20'584	24'000	24'000	24'000	24'000	24'000
Contrib. Ecole de Droguerie	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000
Contrib. HE-ARC	5'789'000	6'289'000	6'289'000	6'289'000	6'289'000	6'289'000
Contrib. HE-ARC APS (MS et Prop.)	1'055'200	1'216'600	1'216'600	1'216'600	1'216'600	1'216'600
Contrib. HE-ARC Santé	381'131	403'000	403'000	403'000	403'000	403'000
Contrib. HEM	1'534'863	1'203'000	1'203'000	1'203'000	1'203'000	1'203'000
Contrib. HEP BEJUNE	11'060'579	11'438'000	10'538'000	10'688'000	11'438'000	11'438'000
Contrib. HES-SO	31'080'667	30'928'478	31'214'303	31'214'303	31'214'303	31'214'303
Contrib. HNE-ELM	153'000	153'000	153'000	153'000	153'000	153'000
Contrib. S2 Form. Acad. + Pass. / CIIP	496'003	808'200	808'200	808'200	808'200	808'200
Contrib. S2 Form. Prof. / AEPR	3'803'439	4'502'000	4'002'000	4'502'000	4'502'000	4'502'000
Contrib. TA HES / AHES	2'761'110	2'996'000	2'996'000	2'996'000	2'996'000	2'996'000
Contrib. TA HEU / AIU	19'843'487	18'980'000	18'980'000	18'980'000	18'980'000	18'980'000
Contrib. TB ES / AES	1'994'651	2'800'000	2'400'000	2'900'000	2'900'000	2'900'000
Dédom. div. Confédération	102'579	81'500	81'500	81'500	81'500	81'500
Formation initiale pour adultes	207'324	1'622'000	647'000	722'000	722'000	722'000
Subv. aux entrep. publiques (REFCOM)	25'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
Subv. en nature Cité ét.	202'828	202'520	202'520	202'520	202'520	202'520
Subvention BPUN	48'657	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000
Subv. fédérales diverses	-2'223'547	-2'308'000	-2'427'992	-2'438'843	-2'405'728	-2'404'284
Subv. organ. non lucrative (Capacité)	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>80'499'295</b>	<b>83'879'722</b>	<b>81'311'834</b>	<b>82'399'874</b>	<b>83'226'382</b>	<b>83'182'164</b>

### Commentaires

- Augmentation des coûts pour le paiement du double forfait par le canton pour le financement des cours interentreprises (CIE), en lien avec la progression du nombre de contrats de formation en mode dual, par rapport au budget 2023 (CHF +0,21 million) et aux comptes 2022 (CHF +0,06 million).
- Contributions à la HE-ARC stable par rapport au budget 2023.
- Contributions en hausse pour la HEM-NE en lien avec les charges de transfert
- Augmentation des revenus du SEFRI pour la formation postobligatoire (CHF +0,12 million).
- Réduction du budget suite au transfert du SFPO au CPNE des coûts budgétés pour le financement du parcours certifiant pour jeunes migrant-e-s (CHF -1,05 million).

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Contrib. à redistrib TA HEU / AIU	-23'204'590	-22'470'000	-22'610'000	-22'610'000	-22'610'000	-22'610'000
Contrib. Redist. TA HEU / AIU	23'204'590	22'470'000	22'610'000	22'610'000	22'610'000	22'610'000
FFPP	131'996	-143'000	-182'000	-146'000	-146'000	-146'000
Frais de rappel	-920	0	0	0	0	0
Subv. fédérale à redistrib. (UNINE)	-24'159'716	-24'300'000	-24'800'000	-24'800'000	-24'800'000	-24'800'000
Subv. fédérale redistrib. (UNINE)	24'159'716	24'300'000	24'800'000	24'800'000	24'800'000	24'800'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>131'076</b>	<b>-143'000</b>	<b>-182'000</b>	<b>-146'000</b>	<b>-146'000</b>	<b>-146'000</b>

### Commentaires

- Fonds pour la formation et de perfectionnement (FFPP) : il s'agit de la refacturation de la masse salariale du poste d'administratrice du fonds qui est initialement comptabilisé dans le centre de profit du service. Sur 2024 et pour une durée limitée (31.12.2024), support d'une collaboratrice administrative (0.5 EPT), également refacturé au FFPP.
- Subvention fédérale universitaire et contributions des accords intercantonaux perçues et reversées à l'UniNE. Opérations neutres en termes de coûts/revenus nets pour le canton.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2024	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Mandat d'objectifs 2019-2022 UNINE	En cours	50'143'895	52'143'895	0	52'143'895	52'143'895	52'143'895	52'143'895
*PI-Réformes	En cours	115'000	115'000	0	115'000	0	0	0
*Programme éducation numérique	En cours	170'000	0	0	0	0	0	0
*HDV7 Crédit étude création PôleHorloger	A solliciter	45'000	0	0	0	0	0	0
*HDV 7 - Pôle Horloger - réalisation	A solliciter	0	0	0	0	45'000	45'000	0
*Unihub - académie	A solliciter	0	26'076	0	26'076	52'152	52'152	52'152
*Unihub - sport	A solliciter	0	0	0	0	15'716	31'431	31'431
<b>Total</b>		<b>50'473'895</b>	<b>52'284'971</b>	<b>0</b>	<b>52'284'971</b>	<b>52'256'763</b>	<b>52'272'478</b>	<b>52'227'478</b>

### Commentaires

Dans le cadre du programme d'impulsion (18.045), un crédit d'engagement "PI-Réformes" a été alloué faveur de l'accélération des réformes en cours et plus spécifiquement la mise en place du CPNE.

## 2.8.6. Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars

### Évolution de l'environnement et des tâches

Les lycées neuchâtelois ont pour mission de dispenser la formation générale (maturité gymnasiale, certificat de culture générale et maturité spécialisée) et offrent, au sein du Lycée Jean-Piaget (LJP), une passerelle permettant aux personnes détentrices d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'accéder aux études universitaires.

Le transfert complet de la filière professionnelle du LJP au CPNE est presque totalement achevé, la dernière volée d'élèves terminant sa formation en 2024-25.

### Objectifs stratégiques

- Poursuivre et finaliser les réflexions liées au projet d'évolution de la maturité gymnasiale selon décisions de la CDIP et du Conseil fédéral afin de mettre en œuvre dans les délais impartis un cursus d'une durée minimale de 4 ans se déroulant intégralement dans un gymnase ;
- Implémenter les objectifs liés à la numérisation dans la formation selon les axes définis dans le programme neuchâtelois éducation numérique ;
- Finaliser l'équipement des salles de classe en moyens interactifs et favoriser une intégration pertinente des technologies numériques dans l'enseignement ;
- Finaliser le transfert de la filière de maturité professionnelle du Lycée Jean-Piaget au CPNE débutée à la rentrée 2022-23;
- Assainir, rénover et adapter les infrastructures des bâtiments des lycées ;
- Intégrer de jeunes Ukrainien·e·s dans les classes en leur fournissant un soutien au niveau de l'apprentissage du français ;
- Renforcer les liens et la collaboration avec les partenaires du tertiaire universitaire ;
- Mettre en place un système de contrôle interne afin de répondre aux exigences légales.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>7'717'181</b>	<b>5'591'628</b>	<b>4'361'400</b>	<b>-1'230'228</b>	<b>-22.0%</b>	<b>3'157'700</b>	<b>2'406'400</b>	<b>2'260'800</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'514'270	1'912'500	1'651'200	-261'300	-13.7%	1'593'000	1'499'700	1'375'100
43 Revenus divers	29'980	35'500	31'000	-4'500	-12.7%	27'500	27'500	27'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	9'119	56'000	61'000	+5'000	+8.9%	61'000	61'000	61'000
46 Revenus de transfert	1'850'173	1'803'628	1'503'200	-300'428	-16.7%	853'200	748'200	727'200
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	4'313'638	1'784'000	1'115'000	-669'000	-37.5%	623'000	70'000	70'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>49'902'273</b>	<b>52'043'721</b>	<b>50'674'449</b>	<b>-1'369'272</b>	<b>-2.6%</b>	<b>51'013'985</b>	<b>50'067'094</b>	<b>50'027'580</b>
30 Charges de personnel	41'465'975	43'499'925	41'274'751	-2'225'174	-5.1%	41'344'178	41'456'794	41'420'667
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'430'874	3'598'000	2'950'140	-647'860	-18.0%	2'811'240	2'717'740	2'717'740
33 Amortissements du patrimoine administratif	79'015	0	905'691	+905'691	--	1'108'448	122'441	95'054
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	7'440	26'000	26'000	+0	0.0%	26'000	26'000	26'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	5'918'969	4'919'796	5'517'867	+598'071	+12.2%	5'724'119	5'744'119	5'768'119
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-42'185'092</b>	<b>-46'452'093</b>	<b>-46'313'049</b>	<b>+139'044</b>	<b>+0.3%</b>	<b>-47'856'285</b>	<b>-47'660'694</b>	<b>-47'766'780</b>
44 Revenus financiers	19'350	18'700	19'700	+1'000	+5.3%	19'700	19'700	19'700
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	19'350	18'700	19'700	+1'000	+5.3%	19'700	19'700	19'700
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-42'165'743</b>	<b>-46'433'393</b>	<b>-46'293'349</b>	<b>+140'044</b>	<b>+0.3%</b>	<b>-47'836'585</b>	<b>-47'640'994</b>	<b>-47'747'080</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-42'165'743</b>	<b>-46'433'393</b>	<b>-46'293'349</b>	<b>+140'044</b>	<b>+0.3%</b>	<b>-47'836'585</b>	<b>-47'640'994</b>	<b>-47'747'080</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	36.00	37.00	38.00	+1.00	+2.7%	38.00	38.00	38.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	25.20	25.90	25.90	+0.00	0.0%	25.90	25.90	25.90

### Commentaires

#### Groupe 42

La baisse des taxes s'explique par la diminution du nombre de classes impliquant une réduction des recettes provenant des élèves pour le financement d'activités culturelles et sportives et des recettes provenant de la taxe forfaitaire.

#### Groupe 46 & 49

Les revenus d'exploitation sont impactés par le transfert de la filière professionnelle au CPNE (diminution des subventions fédérales et montant reçu dans le cadre du contrat formation).

#### Groupe 30

L'évolution à la baisse des charges de personnel s'explique par le transfert de la filière professionnelle du LJP au CPNE et par une diminution du nombre de classes en maturité gymnasiale. Les charges en lien avec la crise en Ukraine (ouverture de classes supplémentaires spécifiques) ont pu être revues à la baisse entre les budgets 2023 et 2024.

#### Groupe 31

Les biens, services et autres charges d'exploitation enregistrent une baisse qui s'explique principalement par un changement de pratique comptable (transfert des budgets informatiques des lycées au CPNE et refacturation par les prestations internes).

#### Groupe 33

Ces charges concernent les amortissements relatifs à la mise en service des équipements liés au crédit éducation numérique.

#### Groupe 39

Les charges d'imputations internes reflètent l'évolution des forfaits alloués par les services centraux.



## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation professionnelle initiale LJP (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	19'282	26'000	2'000
Coûts salariaux et de structure	3'251'580	2'367'900	1'037'168
Coûts des services centraux	341'586	215'784	94'114
Revenus	5'249'006	2'748'828	1'784'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-1'636'558</b>	<b>-139'144</b>	<b>-651'217</b>

#### Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation professionnelle dispensée par le Lycée Jean-Piaget (LJP), dont le transfert au CPNE est presque achevé.

Maturité gymnasiale LJP (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	63'276	3'000	3'000
Coûts salariaux et de structure	10'286'218	11'539'740	11'469'387
Coûts des services centraux	1'071'019	1'052'171	1'043'237
Revenus	231'685	318'200	274'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>11'188'829</b>	<b>12'276'711</b>	<b>12'241'624</b>

#### Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le LJP.

Ecole de culture générale LJP (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	47'486	57'500	24'500
Coûts salariaux et de structure	5'530'009	6'091'577	6'288'443
Coûts des services centraux	581'630	550'345	568'546
Revenus	217'387	244'100	176'800
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>5'941'738</b>	<b>6'455'322</b>	<b>6'704'689</b>

#### Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées aux formations de culture générale et de maturité spécialisée dispensées par le LJP.

Autres formations LJP (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	71'129	100'100	98'100
Coûts salariaux et de structure	770'106	532'499	718'286
Coûts des services centraux	75'507	43'478	60'338
Revenus	401'688	398'000	383'800
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>515'054</b>	<b>278'077</b>	<b>492'923</b>

#### Commentaires

Ce groupe enregistre les prestations liées à la passerelle vers l'université, aux cours de vacances, aux centres de langues du LJP ainsi qu'aux cours de français langue étrangère mis en place pour les jeunes Ukrainien-e-s.

<b>Maturité gymnasiale LBC</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	403'681	487'200	444'400
Coûts salariaux et de structure	9'819'519	10'232'014	10'177'006
Coûts des services centraux	1'923'464	1'734'678	1'770'164
Revenus	926'688	946'600	922'200
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>11'219'977</b>	<b>11'507'292</b>	<b>11'469'370</b>

### Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Blaise-Cendrars.

<b>Maturité gymnasiale LDDR</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	807'958	1'157'100	964'100
Coûts salariaux et de structure	13'448'787	14'313'953	14'490'930
Coûts des services centraux	1'224'883	1'116'183	1'119'030
Revenus	650'225	839'900	726'600
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>14'831'402</b>	<b>15'747'335</b>	<b>15'847'459</b>

### Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Denis-de-Rougemont.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

<b>Charges nettes de transfert non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Subsides à tiers LBC	5'290	6'000	6'000	6'000	6'000	6'000
Subsides à tiers LDDR	1'370	7'000	7'000	7'000	7'000	7'000
Subsides à tiers LJP	780	13'000	13'000	13'000	13'000	13'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>7'440</b>	<b>26'000</b>	<b>26'000</b>	<b>26'000</b>	<b>26'000</b>	<b>26'000</b>

### Commentaires

Ces charges représentent les subsides accordés aux élèves pour financer leur participation aux activités culturelles et sportives organisées par les lycées.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

<b>Autres charges nettes non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-2'600	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-2'600</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Néant

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023 Total net	Budget 2024 Dépenses / Charges	Budget 2024 Recettes / Revenus	Budget 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net
*Programme éducation numérique	En cours	1'324'200	1'009'600	0	1'009'600	739'100	318'900	162'500
<b>Total</b>		<b>1'324'200</b>	<b>1'009'600</b>	<b>0</b>	<b>1'009'600</b>	<b>739'100</b>	<b>318'900</b>	<b>162'500</b>

### Commentaires

- Acquisition d'équipement et infrastructures : CHF 847'100.-
- Charges de personnel (chef de projet, formation et remplacement du personnel enseignant) : CHF 162'500.-

## 2.8.7. Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Créé le 1er août 2022, le CPNE est le résultat de la fusion des trois centres de formation professionnelle du canton (CIFOM, CPLN et CPMB). Ce budget intègre aussi depuis la rentrée d'août 2022 les nouvelles volées de maturité professionnelle commerciale jusque-là dispensées au LJP.

Le CPNE a pour mission d'offrir des prestations en matière de formation professionnelle initiale (AFP, CFC et maturité professionnelle), supérieure et continue. Ces prestations sont adaptées aux besoins des individus et des milieux économiques.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du CPNE sont :

- Les fluctuations économiques et démographiques qui impactent les effectifs des rentrées scolaires ainsi que la part des élèves à plein temps.
- La réglementation fédérale en matière de formation professionnelle.
- La fin des travaux liés à la mise en place du centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE).
- La mise en place du contrat-formation.
- Le développement des demandes de formations supérieures et continues
- Les partenariats avec les associations professionnelles pour les cours interentreprises (CIE).
- Le développement de la numérisation dans le monde du travail et dans l'enseignement professionnel.
- L'évolution de la situation énergétique.
- L'intégration de jeunes Ukrainien-e-s dans des classes pour élèves allophones.

### Objectifs stratégiques

- Assurer des prestations en matière de mesures préparatoires, de formations initiales, supérieures et continues ainsi que des passerelles dans les huit pôles du CPNE ;
- Être un établissement de formation efficace et efficient dans un cadre d'amélioration continue ;
- Réaliser ses prestations en tenant compte de la satisfaction des usager·ère-s, du personnel et des partenaires ;
- Promouvoir auprès des apprenant-e-s une bonne hygiène de vie, le développement de leur culture générale, la maîtrise de langues étrangères et les principes de développement durable ;
- Participer à la promotion et au développement de la formation professionnelle dans notre région ;
- Assurer des formations d'adultes dans les divers pôles du CPNE ;
- Intégrer les impacts liés à la stratégie cantonale en matière de formation continue des adultes, visant notamment à développer l'acquisition de titres de formation professionnelle initiale pour les adultes sans qualification.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	Écart B2024 - B2023		PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>53'148'698</b>	<b>51'988'692</b>	<b>54'049'085</b>	<b>+2'060'393</b>	<b>+4.0%</b>	<b>55'978'095</b>	<b>56'924'660</b>	<b>57'664'246</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	10'285'686	11'200'000	11'320'500	+120'500	+1.1%	11'405'000	11'271'000	11'354'500
43 Revenus divers	506'295	684'000	1'892'000	+1'208'000	+176.6%	2'308'000	2'308'000	2'308'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	22'711'038	24'460'000	24'948'500	+488'500	+2.0%	25'505'200	25'196'700	25'201'800
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	19'645'680	15'644'693	15'888'085	+243'392	+1.6%	16'759'895	18'148'960	18'799'946
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>115'896'562</b>	<b>118'697'176</b>	<b>119'099'212</b>	<b>+402'036</b>	<b>+0.3%</b>	<b>119'863'585</b>	<b>120'101'376</b>	<b>119'685'799</b>
30 Charges de personnel	82'876'728	90'581'243	90'844'159	+262'916	+0.3%	90'633'095	90'689'164	90'628'045
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	12'356'027	13'294'999	13'056'000	-238'999	-1.8%	13'040'000	13'051'000	13'021'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	394'704	521'568	869'296	+347'728	+66.7%	1'189'337	1'360'059	1'035'601
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	35'308	13'093	35'308	+22'215	+169.7%	35'308	35'308	35'308
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	20'233'795	14'286'273	14'294'449	+8'176	+0.1%	14'965'845	14'965'845	14'965'845
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-62'747'864</b>	<b>-66'708'483</b>	<b>-65'050'127</b>	<b>+1'658'357</b>	<b>+2.5%</b>	<b>-63'885'490</b>	<b>-63'176'716</b>	<b>-62'021'553</b>
44 Revenus financiers	360'341	296'000	227'000	-69'000	-23.3%	227'000	227'000	227'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	360'341	296'000	227'000	-69'000	-23.3%	227'000	227'000	227'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-62'387'523</b>	<b>-66'412'483</b>	<b>-64'823'127</b>	<b>+1'589'357</b>	<b>+2.4%</b>	<b>-63'658'490</b>	<b>-62'949'716</b>	<b>-61'794'553</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-62'387'523</b>	<b>-66'412'483</b>	<b>-64'823'127</b>	<b>+1'589'357</b>	<b>+2.4%</b>	<b>-63'658'490</b>	<b>-62'949'716</b>	<b>-61'794'553</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	100.00	105.00	105.00	+0.00	0.0%	105.00	105.00	105.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	74.55	77.60	77.60	+0.00	0.0%	77.60	77.60	77.60

### Commentaires

Les comptes 2022 et le budget 2023 présentés en comparaison du budget 2024 et du PFT 25-27 du CPNE résultent de la consolidation des chiffres des centres de formation professionnelle du canton (CIFOM, CPLN, CPMB et CPNE depuis le 1er août 2022). Cela permet de pouvoir suivre l'évolution des données liées aux centres de formation professionnelle du canton sur la durée.

#### Groupe 43

Les revenus divers intègrent la planification revue des effets liés à la dualisation des métiers techniques.

#### Groupe 46

Les revenus de transfert reflètent l'évolution attendue des subventions de la Confédération et des contributions des autres cantons pour leurs ressortissant-e-s suivant des cours au CPNE.

#### Groupe 49

Les recettes d'imputations internes incluent principalement le montant alloué aux écoles professionnelles dans le cadre du contrat-formation, la part cantonale du canton au financement des cours interentreprises, le financement pour les formations certifiantes des adultes et les prestations fournies aux lycées dans le cadre du service informatique du secondaire 2.

#### Groupe 31

L'évolution des charges de biens et services au budget 2024 par rapport aux comptes 2022 est due à une reprise normale des activités extrascolaires (compensée par des recettes supplémentaires sur le groupe 42) et à une consolidation au CPNE des coûts liés à l'informatique (gestion centralisée au SIS2).

## **Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)**

### Groupe 33

Les charges d'amortissement évoluent en fonction de la planification des projets gérés par crédit d'engagement (investissements).

### Groupe 39

Les charges d'imputations internes reflètent l'évolution des forfaits alloués par les services centraux (baisse significative par rapport aux comptes 2022 suite à la libération d'un bâtiment au Locle et à une correction faite au niveau des surfaces prises en considération pour les salles de sports sur le Littoral) et à un écart statistique calculé de manière centralisée au budget 2024 par les ressources humaines de l'État.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

#### Commentaire pour l'ensemble des groupes de prestations ci-dessous

Le budget 2024 a été construit selon l'organisation du CPNE, par services et pôles de compétences.

ECG (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	13'401	10'000	13'000
Coûts salariaux et de structure	95'600	95'050	114'500
Coûts des services centraux	1'500	0	1'721
Revenus	49'145	80'000	30'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>61'355</b>	<b>25'050</b>	<b>99'221</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies dans le cadre de l'enseignement de la culture générale (ECG) au CPNE. Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont inclus dans les pôles.

EPS (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	24'628	94'000	80'000
Coûts salariaux et de structure	7'653	0	4'000
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	37'783	54'000	60'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-5'502</b>	<b>40'000</b>	<b>24'000</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies dans le cadre de l'éducation physique et sportive (EPS) au CPNE. Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont inclus dans les pôles.

P-TI (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	1'262'553	1'257'000	1'242'000
Coûts salariaux et de structure	30'989'986	32'038'045	31'526'607
Coûts des services centraux	7'824'704	7'093'912	7'221'732
Revenus	19'154'398	18'152'000	17'841'585
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>20'922'845</b>	<b>22'236'958</b>	<b>22'148'754</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Technologies et Industrie du CPNE (CPNE-TI).

## Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

P-AS (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	477'188	336'000	364'000
Coûts salariaux et de structure	5'892'624	4'887'818	5'037'098
Coûts des services centraux	2'378'561	737'648	700'560
Revenus	2'391'814	2'116'000	2'261'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'356'559</b>	<b>3'845'466</b>	<b>3'840'157</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Artisanat et Services du CPNE (CPNE-AS). La mise en place de la nouvelle organisation comptable du CPNE induit des changements de répartition au niveau des charges du SBAT, notamment, ce qui explique la variation du résultat par rapport aux comptes 2022.

P-CG (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	707'776	712'000	898'000
Coûts salariaux et de structure	16'399'039	16'177'971	16'056'576
Coûts des services centraux	2'741'422	2'037'989	1'914'639
Revenus	5'475'094	7'427'693	8'983'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>14'373'143</b>	<b>11'500'268</b>	<b>9'885'715</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Commerce et Gestion du CPNE (CPNE-CG). Dans les revenus des budgets 2023 et 2024, le CPNE-CG enregistre de manière erronée la part des contributions du FFD pour les maturités du domaine santé-social. L'augmentation significative des recettes est aussi due à l'intégration des classes de maturité professionnelle du LJP au CPNE, impliquant des recettes de subventions fédérales et de contribution du FFD. L'augmentation des charges liée à cette intégration est compensée par le transfert de filières du domaine santé social au Pôle Santé et social dès la mise en place du CPNE.

P-PT (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	65'708	174'000	94'000
Coûts salariaux et de structure	5'820'235	7'229'310	7'086'777
Coûts des services centraux	29'613	732'738	710'032
Revenus	1'713'859	1'793'000	1'801'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>4'201'696</b>	<b>6'343'048</b>	<b>6'089'808</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Préapprentissage et Transition du CPNE (CPNE-PT). L'évolution des coûts salariaux est due aux prévisions de coûts liés à l'intégration des élèves ukrainiens dans les classes JET (Jeunes en transition).



## Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

<b>P-2S</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	364'205	539'000	463'000
Coûts salariaux et de structure	9'450'441	11'081'262	12'030'335
Coûts des services centraux	1'156'248	1'245'540	1'248'432
Revenus	6'761'230	4'734'000	4'266'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>4'209'665</b>	<b>8'131'802</b>	<b>9'475'766</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Santé et Social du CPNE (CPNE-2S). L'évolution des coûts salariaux est due au transfert de filières du domaine santé social du Pôle Commerce et gestion. Dans les revenus des budgets 2023 et 2024, le CPNE-CG enregistre de manière erronée la part des contributions du FFD liées aux maturités du domaine santé-social.

<b>P-BC</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	1'438'743	1'236'000	1'530'000
Coûts salariaux et de structure	8'432'827	10'557'786	10'372'038
Coûts des services centraux	3'112'804	2'909'408	2'915'463
Revenus	7'612'796	7'676'000	8'033'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>5'371'579</b>	<b>7'027'194</b>	<b>6'784'501</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Bâtiment et Construction du CPNE (CPNE-BC).

<b>P-AA</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	411'383	410'000	406'000
Coûts salariaux et de structure	7'156'804	7'386'770	7'274'037
Coûts des services centraux	1'881'827	1'625'356	1'641'171
Revenus	5'252'448	5'031'000	5'077'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>4'197'565</b>	<b>4'391'126</b>	<b>4'244'208</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Arts appliqués du CPNE (CPNE-AA).

<b>P-TN</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	403'011	423'000	412'000
Coûts salariaux et de structure	2'138'491	2'083'773	2'346'769
Coûts des services centraux	602'352	497'165	502'476
Revenus	1'139'592	1'211'000	1'737'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'004'262</b>	<b>1'792'939</b>	<b>1'523'745</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Terre et Nature du CPNE (CPNE-TN). L'augmentation des revenus est due aux prévisions faites sur les contributions du FFPP (Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels) pour les cours interentreprises.

## Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

ESD (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	492'794	478'000	508'000
Coûts salariaux et de structure	1'760'619	1'746'655	1'805'461
Coûts des services centraux	64'300	33'885	29'483
Revenus	1'824'152	1'755'000	1'844'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>493'562</b>	<b>503'540</b>	<b>498'944</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École Supérieure de Droguerie (ESD) au sein du CPNE.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Amort subventions à l'invest - CPNE	14'712	13'093	35'308	35'308	35'308	35'308
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>14'712</b>	<b>13'093</b>	<b>35'308</b>	<b>35'308</b>	<b>35'308</b>	<b>35'308</b>

### Commentaires

Néant

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-9'128	0	-9'000	-9'000	-9'000	-9'000
Revenu d'immeubles patrimoine admin.	0	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-9'128</b>	<b>0</b>	<b>-9'000</b>	<b>-9'000</b>	<b>-9'000</b>	<b>-9'000</b>

### Commentaires

Les recettes encaissées suite aux rappels n'ont pas été budgétées en 2023, ce qui explique la différence par rapport au budget 2024.

**Projets gérés par crédits d'engagement**

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2024	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
*CIFOM-PTI-Amén. locaux ateliers horlog	En cours	180'000	0	0	0	0	0	0
*Enveloppe équipement 2022 - CIFOM	En cours	25'000	237'000	0	237'000	0	0	0
Equipements didactiques PTI 2023	En cours	385'000	0	0	0	0	0	0
*Programme éducation numérique	En cours	526'400	718'700	0	718'700	859'800	1'259'700	949'700
SIS2 Montagnes - Enveloppe équipements	En cours	230'000	55'000	0	55'000	20'000	75'000	0
Switchs et Extension réseau SIS2	En cours	100'000	40'000	0	40'000	0	0	0
CPNE AA - Appareils didactiques 2024-27	À solliciter	0	45'000	0	45'000	30'000	30'000	30'000
CPNE BC - Appareils didactiques 2027-29	À solliciter	0	0	0	0	0	0	78'000
CPNE TI - Appareils didactiques 2027	À solliciter	0	0	0	0	0	0	395'000
*Création Carré Turquoise	À solliciter	250'000	250'000	0	250'000	0	0	0
DataCenter SIS2	À solliciter	0	520'000	0	520'000	0	0	0
Equipements didactiques PBC 2023-2026	À solliciter	225'000	151'000	0	151'000	66'000	81'000	0
Equipements didactiques PTI 2024	À solliciter	0	570'000	0	570'000	0	0	0
Equipements didactiques PTI 2025	À solliciter	0	0	0	0	645'000	0	0
Equipements didactiques PTI 2026	À solliciter	0	0	0	0	0	481'000	0
*Extension médiathèque	À solliciter	0	50'000	0	50'000	400'000	0	0
Fourneau pour cuisine didactique	À solliciter	0	85'000	0	85'000	0	0	0
SIS2 2025-2027 - Réseau, WIFI et VDI	À solliciter	0	0	0	0	190'000	160'000	350'000
<b>Total</b>		<b>1'921'400</b>	<b>2'721'700</b>	<b>0</b>	<b>2'721'700</b>	<b>2'210'800</b>	<b>2'086'700</b>	<b>1'802'700</b>

**Commentaires**

Le déploiement de la numérisation dans le monde du travail et de l'enseignement professionnel demande de développer des connaissances au niveau du numérique. La planification de ce projet (rapport 19.032) a été actualisée (report des montants prévus en 2024 sur 2025-2027).

Les projets d'adaptation aux besoins actuels de certaines médiathèques (carré turquoise sur le site loclois du Pôle Technologies et Industrie / médiathèque au Pôle Bâtiment et Construction à Colombier) ont été différés d'une année.

Les différentes "enveloppes équipement" permettent aux pôles et services (notamment le SIS2) du CPNE d'acquérir des biens d'équipement d'une valeur unitaire de plus de CHF 10'000. L'évolution budgétaire tient compte des besoins identifiés dans ces pôles et services.

## 2.8.8. Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Pour le service de protection de l'adulte et de la jeunesse, l'année 2024 sera notamment marquée par les nouveaux contrats de prestations avec les partenaires du domaine institutionnel et ambulatoire, qui ont été proposés sur deux années (2024-2025). En termes de volume de prestations, les contrats de prestations renouvelés pour 2024 et 2025 reprennent globalement les mêmes prestations que celles financées en 2023.

Au niveau du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse (OSAE), la situation actuelle ne permet pas de prévoir une nouvelle réduction de places, telle que prévue dans le cadre de la réforme (SPEJ) initiée en 2019. La situation en termes de places institutionnelles est toujours très tendue et le développement de la prise en charge ambulatoire, et du réseau de familles d'accueil avec hébergement, reste une priorité pour le service.

L'exercice 2024 sera également celui du renouvellement de la convention de prestations avec l'Office fédéral de la justice (OFJ), permettant l'octroi de subventions d'exploitation en faveur des institutions d'éducation spécialisée (IES) entre 2024 et 2027.

La rentrée scolaire 2024 verra également se déployer la révision de la loi sur l'accueil des enfants (LAE) et en parallèle la mise en œuvre des projets pilotes d'école à journée continue (MAÉ) dans certaines communes du canton.

### Objectifs stratégiques

- Améliorer les conditions-cadres des familles à deux revenus, en étendant et diversifiant l'offre en matière d'accueil extrafamilial et en favorisant la conciliation vie familiale-vie professionnelle et l'égalité hommes-femmes;
- Offrir une alternative d'accueil aux enfants placés en institutions d'éducation spécialisée;
- Contribuer au pilotage du projet MAE;
- Mettre en place une session des jeunes;
- Finaliser et mettre en œuvre la 3ème révision de la LAE.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>14'929'870</b>	<b>16'304'395</b>	<b>16'722'600</b>	<b>+418'205</b>	<b>+2.6%</b>	<b>17'022'651</b>	<b>17'022'615</b>	<b>17'322'687</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	10'694'536	12'908'925	13'126'925	+218'000	+1.7%	13'426'925	13'426'925	13'726'925
43 Revenus divers	143'146	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	331	6'000	6'000	+0	0.0%	6'000	6'000	6'000
47 Subventions à redistribuer	4'091'857	3'350'000	3'550'000	+200'000	+6.0%	3'550'000	3'550'000	3'550'000
49 Imputations internes	0	39'470	39'675	+205	+0.5%	39'726	39'690	39'762
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>74'308'192</b>	<b>77'930'757</b>	<b>80'651'817</b>	<b>+2'721'060</b>	<b>+3.5%</b>	<b>85'919'587</b>	<b>87'179'819</b>	<b>88'573'353</b>
30 Charges de personnel	14'596'547	15'175'508	14'993'690	-181'818	-1.2%	14'971'705	14'956'137	14'928'871
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'783'995	1'939'256	2'025'829	+86'573	+4.5%	2'025'829	2'025'829	2'025'829
33 Amortissements du patrimoine administratif	53'260	53'260	53'260	+0	0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	39'212'691	44'464'688	43'720'000	-744'688	-1.7%	44'580'000	44'800'000	45'160'000
37 Subventions redistribuées	4'091'857	3'350'000	3'550'000	+200'000	+6.0%	3'550'000	3'550'000	3'550'000
39 Imputations internes	14'569'841	12'948'045	16'309'038	+3'360'993	+26.0%	20'792'053	21'847'853	22'908'653
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-59'378'322</b>	<b>-61'626'362</b>	<b>-63'929'217</b>	<b>-2'302'855</b>	<b>-3.7%</b>	<b>-68'896'936</b>	<b>-70'157'204</b>	<b>-71'250'666</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-59'378'322</b>	<b>-61'626'362</b>	<b>-63'929'217</b>	<b>-2'302'855</b>	<b>-3.7%</b>	<b>-68'896'936</b>	<b>-70'157'204</b>	<b>-71'250'666</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-59'378'322</b>	<b>-61'626'362</b>	<b>-63'929'217</b>	<b>-2'302'855</b>	<b>-3.7%</b>	<b>-68'896'936</b>	<b>-70'157'204</b>	<b>-71'250'666</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	118.00	127.00	127.00	+0.00	0.0%	125.00	125.00	125.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	93.80	96.40	98.40	+2.00	+2.1%	96.40	96.40	96.40

### Commentaires

La différence entre le budget 2024 et le budget 2023 est liée principalement à la rubrique 39 : Subvention cantonale en faveur du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial (STAE) et le projet de révision de la LAE. Outre une adaptation en lien avec le nombre de places actuellement financées et la planification de nouvelles places prévues, ce projet prévoit une amélioration des différents éléments qualitatifs au sein des STAE qui seront repris dans la rubrique Fonds structures d'accueil extrafamilial. Au niveau de la rubrique 37, il s'agit du montant de la subvention de l'OFJ en faveur des IES, qui a été adapté sur la base des subventions actuelles et qui sont compensées en rubrique 47.

En termes de personnel, les deux postes additionnels accordés pour une durée déterminée (limitée à 2024) concernent deux postes d'intervenant-e-s en protection de l'enfant, afin d'assumer une charge très importante dans le suivi de mineur-e-s non accompagné-e-s dans le canton.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protéger les mineurs (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	6'503	0	
Coûts salariaux et de structure	6'577'249	7'345'200	7'264'681
Coûts des services centraux	666'695	572'480	566'919
Revenus	31'448	60'000	60'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>7'218'999</b>	<b>7'857'680</b>	<b>7'771'600</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs à la gestion des mesures de protection concernant des enfants. Les produits proviennent des honoraires du service pour la gestion des dossiers des enfants suivis.

Assurer l'accueil des enfant (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	272'707	268'760	268'760
Coûts salariaux et de structure	1'179'485	1'227'617	1'147'261
Coûts des services centraux	232'949	194'625	199'101
Revenus	344'048	366'925	366'925
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'341'094</b>	<b>1'324'076</b>	<b>1'248'197</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs aux prestations d'autorisation et de surveillance offertes par l'office. Les coûts directs liés à la gestion de la plateforme informatique ETIC-AEF sont également enregistrés dans ce groupe de prestations et le montant est ensuite refacturé aux STAE subventionnées.

Prise en charge adultes en diff. sociale (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	1'503'164	1'670'000	1'670'000
Coûts salariaux et de structure	6'651'693	6'011'666	6'000'394
Coûts des services centraux	353'466	297'233	296'439
Revenus	1'325'813	1'150'000	1'330'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>7'182'511</b>	<b>6'828'898</b>	<b>6'636'833</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts liés aux honoraires des curatrices et curateurs privé-e-s indépendant-e-s, ainsi que les salaires versés au personnel de l'office (curatrices et curateurs professionnel-le-s) et aux curatrices et curateurs privé-e-s considéré-e-s comme salarié-e-s, pour le suivi des personnes concernées. Les produits concernent les honoraires des curatrices et curateurs du SPAJ (550'000 francs) et les honoraires des curatrices et curateurs privé-e-s (780'000 francs) pour les dossiers des personnes concernées, avec fortune.

## Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Prév. & promouv. activités jeunesse (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2022	2023	2024
Charges directes	7'049	80'000	126'020
Coûts salariaux et de structure	503'448	427'781	435'513
Coûts des services centraux	173'737	141'427	147'194
Revenus	2'318	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>681'915</b>	<b>649'208</b>	<b>708'727</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts directs liés et les coûts salariaux et de structure, du secteur de la déléguée à la jeunesse pour assurer les prestations offertes.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Forfaits enfants et facturation parents	-8'404'310	-10'612'000	-10'650'000	-10'950'000	-10'950'000	-11'250'000
Inst. dans canton mineurs	27'556'101	31'668'079	31'200'000	31'870'000	32'020'000	32'280'000
Inst. hors canton mineurs	2'195'409	1'324'000	1'324'000	1'324'000	1'324'000	1'324'000
Parts cant. fonds accueil extra-familial	12'871'868	11'839'811	15'219'860	19'602'700	20'658'500	21'719'300
Subvention div. inst. privées	8'518'103	10'746'609	10'470'000	10'660'000	10'730'000	10'830'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>42'737'171</b>	<b>44'966'499</b>	<b>47'563'860</b>	<b>52'506'700</b>	<b>53'782'500</b>	<b>54'903'300</b>

### Commentaires

La 1ère rubrique enregistre les recettes liées à la participation financière des parents pour les enfants accueillis en IES, en familles d'accueil ou suivis en appartement.

La 2ème rubrique enregistre les subventions versées aux IES dans le canton, selon les contrats de prestations 2024-2025, et les montants ont été calculés au plus juste, ne tenant pas compte de subventions en lien avec la crise russo-ukrainienne.

La 3ème rubrique concerne les subventions versées aux IES hors canton pour les placements de mineur-e-s neuchâtelois-e-s. La 4ème rubrique est la part cantonale versée en faveur du fonds pour les STAE qui tient compte des modifications prévues dans le cadre de la nouvelle LAE.

Finalement, la dernière rubrique est consacrée aux subventions versées principalement en faveur des services d'action éducative en milieu ouvert, où le montant est sensiblement moins important que celui prévu pour 2023, partant qu'il ne tient plus compte des subventions prévues pour la gestion de la crise russo-ukrainienne.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Autres revenus non incorporables	-58	0	0	0	0	0
Frais de rappel	-4'140	0	0	0	0	0
Participation parents aux frais de plac.	71'510	0	0	0	0	0
Redistr. subv. OFJ	3'566'141	3'350'000	3'550'000	3'550'000	3'550'000	3'550'000
Subventions OFJ	-3'566'141	-3'350'000	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>67'312</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Ces deux rubriques enregistrent la subvention fédérale pour les coûts d'exploitation versée par l'OFJ en faveur des IES, subvention qui est ensuite reversée par le service en faveur des institutions concernées.

## 2.8.9. Service des sports (SSPO)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le service cantonal des sports a pour mission de promouvoir le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur d'une meilleure santé et d'un développement de la personnalité, d'intégration et de cohésion sociale ainsi que de promotion du territoire. Il favorise la coordination entre les divers acteurs en harmonisant notamment les relations entre la Confédération, l'État, les communes, les écoles, les clubs, les associations, les offices fédéraux et cantonaux, ainsi que les organisateurs de manifestations sportives. Il assure également toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse+Sport et représente l'organe de référence en matière de politique sportive.

Depuis la fin de l'année 2022 et l'arrivée de la nouvelle équipe de direction, un fort accent a été mis sur l'élaboration et la finalisation du concept cantonal des sports, base stratégique de la politique sportive du canton de Neuchâtel pour les années à venir. Travail conjoint entre le SSPO, la commission cantonale des sports et des représentants des communes, des milieux sportifs et des partenaires privés, le concept propose une vision articulée autour de 5 axes stratégiques pour le sport dans le canton de Neuchâtel. Un plan d'action sera mis en œuvre suite à l'adoption du concept.

### Objectifs stratégiques

Les objectifs généraux, issus de l'application de la loi sur le sport (LSport) du 1er octobre 2013 ainsi que les objectifs spécifiques fixés ci-dessous sont en cours de développement.

- Élaborer et finaliser le concept cantonal des sports;
- Améliorer la communication et la visibilité du service;
- Organiser le Prix du mérite sportif neuchâtelois;
- Consolider les liens entre les clubs et les associations sportives;
- Maintenir l'organisation des différents cours et le contrôle des activités Jeunesse+Sport;
- Développer le sport scolaire facultatif dans les écoles;
- Adapter les critères du Sports-Arts-Études;
- Réviser la LSport;
- Intensifier la collaboration avec les services des sports des villes de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds et les régions;
- Intensifier les synergies internes (économie, enseignement, relations extérieures et communication, santé);
- Favoriser les partenariats public-privé;
- Mettre à jour le répertoire des infrastructures sportives du canton de Neuchâtel.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>348'423</b>	<b>439'200</b>	<b>429'900</b>	<b>-9'300</b>	<b>-2.1%</b>	<b>429'900</b>	<b>429'900</b>	<b>429'900</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	196'028	243'000	220'000	-23'000	-9.5%	220'000	220'000	220'000
43 Revenus divers	12'145	15'700	13'200	-2'500	-15.9%	13'200	13'200	13'200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	105'435	136'500	152'700	+16'200	+11.9%	152'700	152'700	152'700
47 Subventions à redistribuer	34'815	44'000	44'000	+0	0.0%	44'000	44'000	44'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'519'409</b>	<b>1'749'292</b>	<b>1'901'955</b>	<b>+152'663</b>	<b>+8.7%</b>	<b>1'933'390</b>	<b>1'852'500</b>	<b>1'850'960</b>
30 Charges de personnel	692'237	742'676	778'300	+35'624	+4.8%	818'152	819'689	818'152
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	238'499	386'300	505'000	+118'700	+30.7%	504'000	504'000	504'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	397'266	480'189	475'553	-4'636	-1.0%	456'801	374'373	374'370
37 Subventions redistribuées	34'815	44'000	44'000	+0	0.0%	44'000	44'000	44'000
39 Imputations internes	156'592	96'127	99'102	+2'975	+3.1%	110'438	110'438	110'438
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'170'986</b>	<b>-1'310'092</b>	<b>-1'472'055</b>	<b>-161'963</b>	<b>-12.4%</b>	<b>-1'503'490</b>	<b>-1'422'600</b>	<b>-1'421'060</b>
44 Revenus financiers	153'398	153'400	153'400	+0	0.0%	153'400	153'400	153'400
34 Charges financières	206'884	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-53'486	153'400	153'400	+0	0.0%	153'400	153'400	153'400
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'224'472</b>	<b>-1'156'692</b>	<b>-1'318'655</b>	<b>-161'963</b>	<b>-14.0%</b>	<b>-1'350'090</b>	<b>-1'269'200</b>	<b>-1'267'660</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'224'472</b>	<b>-1'156'692</b>	<b>-1'318'655</b>	<b>-161'963</b>	<b>-14.0%</b>	<b>-1'350'090</b>	<b>-1'269'200</b>	<b>-1'267'660</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	5.00	5.00	6.00	+1.00	+20.0%	6.00	6.00	6.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	4.20	4.20	4.40	+0.20	+4.8%	4.40	4.40	4.40

### Commentaires

Le budget 2024 est en croissance afin de mettre en œuvre les premières actions découlant du concept cantonal des sports.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

<b>Promotion du Sport</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	76'064	128'200	223'200
Coûts salariaux et de structure	314'042	216'644	243'567
Coûts des services centraux	50'965	46'130	48'708
Revenus	156'398	154'600	154'600
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>284'672</b>	<b>236'373</b>	<b>360'875</b>

#### Commentaires

Le groupe de prestations inclut les manifestations sportives du canton, comme le Prix du Mérite Sportif Neuchâtelois et le nouveau Forum du Sport Neuchâtelois, ainsi que des projets visant à promouvoir le sport.

<b>Jeunesse &amp; sport</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	167'134	250'600	274'300
Coûts salariaux et de structure	623'791	416'033	498'187
Coûts des services centraux	63'677	57'690	69'440
Revenus	156'847	232'000	232'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>697'755</b>	<b>492'323</b>	<b>609'927</b>

#### Commentaires

Ce groupe comprend toutes les prestations fournies par le secteur Jeunesse+Sport dont la formation des moniteurs et des experts.

<b>Commission Loro Sport</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	204	0	0
Coûts salariaux et de structure	156'798	65'689	0
Coûts des services centraux	15'562	14'118	0
Revenus	47'566	25'500	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>124'998</b>	<b>54'307</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Les produits liés à la prestation Commission LoRo-Sport comprennent la refacturation du traitement effectué par le secrétariat (charges salariales, sociales et charges fixes). Le secrétariat de la LoRo-Sport ne fait plus partie du SSPO depuis le 1er avril 2023 mais est maintenant directement rattaché à la Loterie Romande.

**Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations**

<b>Charges nettes de transfert non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Amort subventions à l'invest - SSPO	0	192'489	182'853	164'101	81'673	81'670
Salles gymnastique	24'362	0	0	0	0	0
Sport scolaire fac.	15'675	30'000	35'000	35'000	35'000	35'000
Subv. + dédomm. cantons/Confédération	-88'499	-115'800	-132'000	-132'000	-132'000	-132'000
Subventions camps de ski écoles	164'184	267'000	262'000	262'000	262'000	262'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>115'722</b>	<b>373'689</b>	<b>347'853</b>	<b>329'101</b>	<b>246'673</b>	<b>246'670</b>

**Commentaires**

Les subventions de CHF 132'000.- de la Confédération pour Jeunesse+Sport sont totalement liées à la prestation Jeunesse + Sport.

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

<b>Autres charges nettes non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-760	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-760</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Commentaires**

Néant

## 2.8.10. Service informatique entité neuchâteloise (SIEN)

### Évolution de l'environnement et des tâches

2024 verra le lancement du nouveau schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) 2024-2029, qui a pour objectif de mettre en place les premières briques de la digitalisation, telle que définie dans la stratégie digitale (SD) de l'État de Neuchâtel.

Au cours de cette année, l'organisation du SIEN doit également être revue : d'une part pour concrétiser et finaliser la fusion entre le SIEN et l'ancien CEG - afin de continuer à dégager de meilleures synergies entre les équipes et de permettre une plus grande agilité au sein de cette structure -, et d'autre part pour renforcer son orientation client dans la démarche de digitalisation.

En matière de sécurité informatique, l'accent sera mis sur la dimension de classification et de protection des données en renforçant l'équipe dans ce sens-là.

En matière d'infrastructure, le bâtiment Cadolles 9 (CAD9) à Neuchâtel sera finalisé et les équipes pourront prendre place dans les nouveaux locaux. Dans ce cadre de réaffectation des locaux, une réflexion plus profonde est menée pour optimiser l'utilisation des surfaces, en prenant également en compte la dimension du télétravail et des temps partiels.

### Objectifs stratégiques

Dans l'objectif de répondre à la SD, la dimension de l'impact énergétique de la digitalisation et de l'informatique est un élément qui est suivi de près, afin de mettre en place un système informatique raisonné.

À l'interne du SIEN, une nouvelle équipe "End User Computing" est dédiée à la construction de l'outil de travail de demain pour chacune de nos collaboratrices et chacun de nos collaborateurs, en tenant également compte de la dimension de développement durable.

La sécurité de l'information est également un élément transversal qui interviendra sur l'ensemble des initiatives du SIEN, aussi bien que le renforcement de la sensibilisation et des outils de sécurisation des systèmes, tels que la mise en place généralisée du double facteur d'authentification ou le renforcement de la gestion des identités et des accès.

La sécurisation de l'outil informatique avec la finalisation de la construction de la salle des machines et des locaux techniques à CAD9 à Neuchâtel, est un élément central pour la stratégie du SIEN. De plus, dans le cadre de la mise en place du programme Vitamine, l'organisation des équipes de proximité devra être adaptée.

L'avenir des architectures et des infrastructures informatiques, sera une question clé en 2024. Ces questions doivent être abordées en parallèle à la sécurité de l'information.

Le système d'information du Service des contributions (SCCO) sera au centre des préoccupations des services concernés (SCCO, SFIN et SIEN) avec l'avancement du programme "Impôts 4.0" qui permettra de suivre l'évolution des chantiers prioritaires.

Le développement de prestations numériques sur le Guichet unique en lien avec le programme Vitamine, ainsi qu'une mise en production de courriers sécurisés, font également partie des enjeux pour l'année 2024.

Enfin, le nouveau référentiel tarifaire pour l'ensemble des prestations du SIEN, entrera officiellement en vigueur en 2024, permettant un suivi plus précis, une meilleure évaluation des coûts, ainsi qu'une planification plus fine des ressources nécessaires.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>49'963'215</b>	<b>48'873'844</b>	<b>54'432'525</b>	<b>+5'558'682</b>	<b>+11.4%</b>	<b>54'318'305</b>	<b>54'264'659</b>	<b>54'089'430</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	25'880'372	26'438'000	28'578'000	+2'140'000	+8.1%	28'578'000	28'578'000	28'578'000
43 Revenus divers	586'380	668'484	1'338'938	+670'455	+100.3%	1'294'475	1'240'829	1'065'600
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	23'496'463	21'767'360	24'515'587	+2'748'227	+12.6%	24'445'830	24'445'830	24'445'830
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>45'741'820</b>	<b>46'899'517</b>	<b>52'284'181</b>	<b>+5'384'664</b>	<b>+11.5%</b>	<b>52'198'085</b>	<b>54'049'636</b>	<b>55'605'230</b>
30 Charges de personnel	23'362'559	25'745'277	26'231'878	+486'601	+1.9%	25'980'463	25'977'505	25'841'360
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	15'936'721	17'656'000	16'844'000	-812'000	-4.6%	16'394'000	16'394'000	16'894'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	4'891'735	3'094'182	8'711'056	+5'616'874	+181.5%	9'091'380	10'945'889	12'137'627
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'550'806	404'058	497'247	+93'189	+23.1%	732'242	732'242	732'242
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4'221'395</b>	<b>1'974'326</b>	<b>2'148'344</b>	<b>+174'018</b>	<b>+8.8%</b>	<b>2'120'220</b>	<b>215'023</b>	<b>-1'515'800</b>
44 Revenus financiers	602	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	49	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	553	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4'221'948</b>	<b>1'974'326</b>	<b>2'148'344</b>	<b>+174'018</b>	<b>+8.8%</b>	<b>2'120'220</b>	<b>215'023</b>	<b>-1'515'800</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>4'221'948</b>	<b>1'974'326</b>	<b>2'148'344</b>	<b>+174'018</b>	<b>+8.8%</b>	<b>2'120'220</b>	<b>215'023</b>	<b>-1'515'800</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	180.00	191.00	196.00	+5.00	+2.6%	194.00	194.00	193.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	172.20	178.95	186.35	+7.40	+4.1%	183.35	183.35	182.35

### Commentaires

Concernant les revenus d'exploitation, une augmentation est prévue sur les recettes externes et les imputations internes, suite à la mise en place d'un nouveau référentiel tarifaire. Un alignement du périmètre des actifs exploités et l'augmentation des heures sur prestations, ainsi que l'adaptation des forfaits pour les services de l'État, complètent cette évolution.

Les charges de personnel augmentent suite à la création prévue de plusieurs postes de chef de projet dans les domaines de la conception et l'architecture informatique, qui s'inscrivent dans la réorganisation du SIEN. Le groupe 31 prévoit une diminution des charges d'exploitation suite à un effort sur la renégociation de contrats, une diminution des coûts de maintenance et l'automatisation de processus, malgré les charges supplémentaires induites par la gestion de la sécurité et la migration MS365.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Services de base aux utilisateurs (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	5'561'969	7'240'000	7'197'000
Coûts salariaux et de structure	6'663'727	7'702'528	7'386'713
Coûts des services centraux	395'112	400'479	400'270
Revenus	12'067'930	12'625'640	12'305'000
Revenus de la facturation des services centraux	4'442'013	4'322'825	12'254'706
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-3'889'135</b>	<b>-1'605'458</b>	<b>-9'575'723</b>

#### Commentaires

Les prestations fournies sont : Installation de postes de travail et périphériques, maintenance, support, suivi des incidents et des demandes, service d'impression, messagerie, stockage de documents, service WEB.

Les charges sont stables en comparaison du budget 2023.

Revenus de la facturation des services centraux : La structure analytique a été modifiée pour l'année 2024. La répartition des revenus sur les prestations ne sont pas comparables entre 2023 et 2024.

Services de télécommunication (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	1'366'753	1'171'900	1'336'900
Coûts salariaux et de structure	1'307'969	912'088	1'397'814
Coûts des services centraux	60'722	35'169	75'796
Revenus	2'959'772	1'904'930	3'294'000
Revenus de la facturation des services centraux	554'747	539'862	1'019'994
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-779'076</b>	<b>-325'636</b>	<b>1'503'484</b>

#### Commentaires

Les prestations fournies sont : Services d'accès aux réseaux cantonaux, gestion du réseau local, accès Internet, WIFI, domotique.

Les charges 2024 augmentent dû aux coûts des licences et à une augmentation du périmètre.

Les revenus augmentent dû à la nouvelle grille tarifaire qui entrera en vigueur en 2024.

Revenus de la facturation des services centraux : La structure analytique a été modifiée pour l'année 2024. La répartition des revenus sur les prestations ne sont pas comparables entre 2023 et 2024.

Services de téléphonie (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	1'148'903	1'220'000	1'029'000
Coûts salariaux et de structure	693'056	904'900	574'383
Coûts des services centraux	33'967	37'583	31'146
Revenus	897'999	966'150	867'000
Revenus de la facturation des services centraux	1'824'382	1'775'430	2'752'963
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-846'455</b>	<b>-579'096</b>	<b>-1'985'435</b>

#### Commentaires

Les prestations fournies sont : Services de téléphonie, Skype, Call Center, téléphonie Mobile.

Diminution des charges directes et des coûts salariaux au budget 2024, suite à un effort sur la renégociation de contrats.

Revenus de la facturation des services centraux : La structure analytique a été modifiée pour l'année 2024. La répartition des revenus sur les prestations ne sont pas comparables entre 2023 et 2024.

## Service informatique entité neuchâteloise (SIEN)

Services applicatifs (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	2'059'343	2'292'800	2'386'800
Coûts salariaux et de structure	4'113'342	4'337'318	3'545'017
Coûts des services centraux	239'175	229'597	192'227
Revenus	4'284'512	6'039'200	6'650'000
Revenus de la facturation des services centraux	3'803'170	3'470'325	4'927'464
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'675'822</b>	<b>-2'649'810</b>	<b>5'453'420</b>

### Commentaires

Les prestations fournies sont : Services d'hébergement d'applications métiers.  
 Les coûts salariaux et de structure ont diminué, suite à une réduction des amortissements.  
 Revenus de la facturation des services centraux : La structure analytique a été modifiée pour l'année 2024. La répartition des revenus sur les prestations ne sont pas comparables entre 2023 et 2024.

Solutions informatiques (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	4'844'669	4'660'800	3'805'800
Coûts salariaux et de structure	15'009'850	12'140'779	19'880'531
Coûts des services centraux	688'106	651'481	676'899
Revenus	5'406'714	4'893'532	4'742'000
Revenus de la facturation des services centraux	12'196'281	10'942'467	2'849'817
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>2'939'631</b>	<b>1'617'061</b>	<b>16'771'413</b>

### Commentaires

Les prestations fournies sont : Conception, analyse, réalisation et maintenance d'applications informatiques. Choix de solutions. Gestion et pilotage de projets informatiques.  
 Les charges directes ont diminué, suite à des maintenances reportées.  
 Dans les coûts salariaux et de structure, on observe l'augmentation des amortissements entre le budget 2023 et le budget 2024.  
 Revenus de la facturation des services centraux : La structure analytique a été modifiée pour l'année 2024. La répartition des revenus sur les prestations ne sont pas comparables entre 2023 et 2024.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-503	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-503</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Néant

**Projets gérés par crédits d'engagement**

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023 Total net	Budget 2024 Dépenses / Charges	Budget 2024 Recettes / Revenus	Budget 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net
Dével. 2016-2023 des syst. d'information	En cours	3'497'424	0	0	0	0	0	0
*Programme éducation numérique	En cours	555'307	258'523	0	258'523	270'000	270'000	0
Renouvellement des infrastructures info	En cours	3'100'000	0	0	0	0	0	0
*Sécurisation de l'outil de prod. info.	En cours	2'931'807	1'037'000	0	1'037'000	762'714	0	0
*Vitami.NE	En cours	491'909	345'992	0	345'992	551'517	215'291	0
Dével. des systèmes d'information 24-29	A solliciter	0	2'950'000	0	2'950'000	2'350'000	2'375'000	1'675'000
Fédération données en formation prof.	A solliciter	242'602	215'400	0	215'400	0	0	0
Renouv. des infrastructures info. 24-29	A solliciter	0	3'136'000	0	3'136'000	4'100'000	4'100'000	4'100'000
*Sécuris. Info. Support CNU (SLA/SIEN)	A solliciter	265'266	0	0	0	35'000	0	0
Transition numérique	A solliciter	347'974	200'000	0	200'000	206'077	0	0
<b>Total</b>		<b>11'432'289</b>	<b>8'142'915</b>	<b>0</b>	<b>8'142'915</b>	<b>8'275'308</b>	<b>6'960'291</b>	<b>5'775'000</b>

**Commentaires**

Développement des systèmes d'information de 2016 à 2020 : Le schéma directeur informatique 2016-2020, prolongé par le rapport 20.034 "Pôle informatique cantonal" du Conseil d'État, s'est achevé en 2023. Le nouveau SDSI 2024-2029, entrera en vigueur dès 2024. Il comprend également le renouvellement des infrastructures.

La sécurisation de l'outil de production : En lien avec la construction de la nouvelle salle machines de CAD9.

La fédération des données en formation professionnelle : Améliorer l'échange de données et leur utilisation dans la formation professionnelle à l'échelle suisse. Le projet est mené pour le SFPO.

Adaptation de l'infrastructure de la CNU : Nécessaire au respect des niveaux de services attendus par la PONE.

La transition numérique : Accompagner les services pour la digitalisation des documents notamment.



## 2.8.11. Fonds structures d'accueil extra-familial

### Évolution de l'environnement et des tâches

La loi sur l'accueil des enfants (LAE) prévoit le développement de l'offre en places d'accueil extrafamilial. L'objectif est d'atteindre un taux de couverture minimale de 30% dans le domaine de l'accueil préscolaire (0 à 4 ans) et de 20% pour l'accueil parascolaire (4 à 12 ans), afin d'offrir la possibilité d'accueillir durant 2,5 jours par semaine 6 enfants sur 10 en âge préscolaire et 4 enfants sur 10 en âge parascolaire. À fin 2022, le taux de couverture préscolaire se montait à 31.5% et le taux de couverture parascolaire à 23.8%. Le développement est prévu de se poursuivre en 2024. En outre, une révision de la loi intégrant des modifications discutées et validées avec les partenaires du domaine, sera soumise au Grand Conseil pour une entrée en vigueur planifiée lors de la rentrée scolaire 2024-2025.

### Objectifs stratégiques

Développer l'offre dans le domaine de l'accueil extrafamilial.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2024 - B2023		PFT		
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>24'223'277</b>	<b>24'799'811</b>	<b>28'719'860</b>	<b>+3'920'049</b>	<b>+15.8%</b>	<b>33'462'700</b>	<b>34'878'500</b>	<b>36'299'300</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	12'960'000	0	-12'960'000	-100.0%	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	11'351'409	0	13'500'000	+13'500'000	--	13'860'000	14'220'000	14'580'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	12'871'868	11'839'811	15'219'860	+3'380'049	+28.5%	19'602'700	20'658'500	21'719'300
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>24'223'277</b>	<b>24'799'811</b>	<b>28'719'860</b>	<b>+3'920'049</b>	<b>+15.8%</b>	<b>33'462'700</b>	<b>34'878'500</b>	<b>36'299'300</b>
30 Charges de personnel	1'179	1'400	1'400	+0	0.0%	1'400	1'400	1'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	364'888	389'840	405'000	+15'160	+3.9%	416'300	427'100	437'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	23'857'210	24'408'571	28'313'460	+3'904'889	+16.0%	33'045'000	34'450'000	35'860'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

L'évolution des charges est liée aux modifications proposées dans le cadre de la révision de la LAE, mais aussi à la demande toujours très importante de subventions pour l'accueil d'enfants à besoins spécifiques (EBS).

Le projet "Ma journée à l'école" (MAE) poursuit son développement depuis l'exercice 2023.

Les contributions employeurs sont désormais affectées à la rubrique 46, conformément au bouclage des comptes de l'exercice 2022 (anciennement 42).

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Subv. accor. struct. d'accueil extrafam.	23'857'210	24'408'571	28'313'460	33'045'000	34'450'000	35'860'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>23'857'210</b>	<b>24'408'571</b>	<b>28'313'460</b>	<b>33'045'000</b>	<b>34'450'000</b>	<b>35'860'000</b>

### Commentaires

Il s'agit des subventions accordées en faveur des structures d'accueil extrafamilial (STAE) privées et communales, qui ont été adaptées sur la base du projet de révision de la LAE. Comme évoqué plus haut, le besoin en encadrement additionnel des EBS, est financé par le Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial : un montant de 2.2 millions de francs est prévu en 2024 sur la base des subventions estimées pour 2023.

## 2.8.12. Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual

### Évolution de l'environnement et des tâches

Suite à l'adoption par le Grand Conseil, le 27 mars 2019, de la loi instituant un fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (FFD), entrée en vigueur le 1er janvier 2020, une contribution de 0.58% de la masse salariale cantonale totale était prélevée auprès des employeurs. Cette contribution permet d'encourager la formation en mode dual, par l'octroi de prestations aux entreprises formatrices du Canton. Dans le cadre des travaux pour les budgets 2023 et suivants, le Grand Conseil a décidé d'anticiper de deux ans la baisse du taux de contribution en fixant ce dernier à 0.45% en 2023, 0.42% en 2024 et 0.42% au maximum dès 2025. Par ailleurs, en date du 3 juillet 2023, le Conseil d'État a adopté un rapport (23.019) à l'attention du Grand Conseil à l'appui d'un projet de loi visant à fusionner les deux fonds cantonaux lié à la formation professionnelle (FFD et FFPP) en instituant un fonds unique (LFAPP) dès le 1er janvier 2025.

### Objectifs stratégiques

- Inciter les entreprises et organisations du canton de Neuchâtel à engager et former davantage d'apprenti-e-s ;
- Augmenter le taux de dualisation des places d'apprentissage du canton, notamment dans les métiers techniques ;
- Fusionner les fonds FFPP et FFD en un fonds unique pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (FAPP) ;
- Poursuivre l'effort de communication pour valoriser et promouvoir l'apprentissage en mode dual dans le canton auprès du grand public.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>40'413'212</b>	<b>32'400'000</b>	<b>31'500'000</b>	<b>-900'000</b>	<b>-2.8%</b>	<b>32'340'000</b>	<b>33'180'000</b>	<b>34'020'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	32'400'000	0	-32'400'000	-100.0%	0	0	0
43 Revenus divers	-6'270	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	40'419'482	0	31'500'000	+31'500'000	--	32'340'000	33'180'000	34'020'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>40'413'212</b>	<b>32'400'000</b>	<b>31'500'000</b>	<b>-900'000</b>	<b>-2.8%</b>	<b>32'340'000</b>	<b>33'180'000</b>	<b>34'020'000</b>
30 Charges de personnel	254'684	155'336	266'165	+110'829	+71.3%	266'379	266'625	266'625
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	252'153	442'000	437'500	-4'500	-1.0%	441'700	445'900	450'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	18'830'200	18'313'517	18'206'075	-107'442	-0.6%	18'985'300	19'266'325	19'536'567
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	21'076'175	13'489'147	12'590'260	-898'887	-6.7%	12'646'621	13'201'150	13'766'708
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	1.00	1.00	1.00	+0.00	0.0%	1.00	1.00	1.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	1.00	1.00	1.00	+0.00	0.0%	1.00	1.00	1.00

## Commentaires

### Groupe 42

- Comprend le montant global des cotisations (0.42% de la masse salariale cantonale) prélevées par les caisses de compensation. Le budget 2024 tient compte d'une masse salariale de CHF 7,5 milliards (respectivement CHF 7,2 milliards en 2023). La décision prise par le Grand conseil d'anticiper de deux ans la baisse du taux de contribution, en fixant ce dernier à 0.45% en 2023, 0.42% en 2024 et 0.42% au maximum dès 2025, a pour effet une réduction des ressources à disposition du Fonds, partiellement contrebalancée par une augmentation de la masse salariale cantonale prise en compte.

### Groupe 30

- Représente la masse salariale du personnel nécessaire à la gestion du fonds et au développement des actions à entreprendre pour atteindre les objectifs fixés. Le Fonds compte 1.0 EPT (groupe 30). Le SFPO (1.0 EPT) et le SPAJ (0.3 EPT) apportent un support à la gestion administrative de ce fonds et refacturent les coûts de personnel correspondant en interne (CHF 0,17 million pour le budget 2024) directement au fonds (groupe 30 : CHF 0,13 million ; groupe 39 : CHF 0,04 million).

### Groupe 31

- Comprend les frais administratifs de gestion des caisses de compensation pour leur rôle d'encaissement des cotisations. Il comprend également le développement des actions visant à accroître le nombre de places d'apprentissage en mode dual.

### Groupe 36

- Il s'agit des prestations versées aux entreprises formatrices, montant qui varie en fonction du nombre d'apprenti-e-s.

## ***Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual***

### Groupe 39

- Correspond à la part destinée aux établissements scolaires de la formation professionnelle du canton pour le financement de la formation à la pratique professionnelle initiale qu'ils dispensent. Ce montant est réparti en fonction du nombre de personnes en formation professionnelle initiale à plein temps qu'ils accueillent puis comptabilisé sur l'année civile en cours. Ce groupe comprend les prestations versées à l'État en tant qu'institution formatrice, ainsi que la refacturation de la partie salariale liée aux activités gérées par le SPAJ (0.3 EPT).
- En raison de l'augmentation du nombre de contrats en mode dual, ainsi qu'en raison de l'impact de la baisse du montant global des cotisations, la part versée à l'État en tant qu'institution formatrice diminue proportionnellement d'autant (CHF - 0,90 million).

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Fds d'encour. format. prof. initial dual	18'836'470	18'313'517	18'206'075	18'985'300	19'266'325	19'536'567
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>18'836'470</b>	<b>18'313'517</b>	<b>18'206'075</b>	<b>18'985'300</b>	<b>19'266'325</b>	<b>19'536'567</b>

### Commentaires

Prestations d'encouragement aux entreprises qui forment des apprenti-e-s.

## Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

### Compte de résultats du DDTE

SDTE	Secrétariat général DDTE
SCAT	Service de l'aménagement du territoire
SCTR	Service des transports
SPCH	Service des ponts et chaussées
SENE	Service de l'énergie et de l'environnement
SFFN	Service de la faune, des forêts et de la nature
SAGR	Service de l'agriculture
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires
SGRF	Service de la géomatique et du registre foncier

### Fonds d'aménagement du territoire

Fonds cantonal de l'énergie

Fonds des eaux

Fonds forestier de réserve

Fonds de conservation de la forêt

Fonds agricole et viticole

Fonds des mensurations officielles



## 2.9. Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

### 2.9.1. Compte de résultats du DDTE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2024	Écart B2024 - B2023		PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
	2022	Budget 2023		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>249'326'496</b>	<b>265'176'927</b>	<b>268'233'632</b>	<b>+3'056'705</b>	<b>+1,2%</b>	<b>270'135'140</b>	<b>266'691'434</b>	<b>263'815'760</b>
40 Revenus fiscaux	53'763'017	54'210'000	54'252'500	+42'500	+0,1%	54'220'500	54'281'500	55'215'930
41 Patentes et concessions	16'219'842	16'249'000	17'964'000	+1'715'000	+10,6%	17'964'000	17'974'000	17'964'000
42 Taxes	16'349'214	16'301'600	17'960'450	+1'658'850	+10,2%	17'485'450	17'342'450	17'554'450
43 Revenus divers	3'975'004	2'059'099	1'990'658	-68'442	-3,3%	1'873'211	1'879'822	1'730'979
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	4'594'327	14'844'428	14'815'626	-28'802	-0,2%	7'696'290	2'973'736	2'875'236
46 Revenus de transfert	53'037'150	55'628'422	58'489'401	+2'860'979	+5,1%	62'367'005	67'638'932	63'607'426
47 Subventions à redistribuer	94'609'087	98'279'317	96'380'047	-1'899'270	-1,9%	102'644'934	99'345'034	99'764'979
49 Imputations internes	6'778'855	7'605'061	6'380'950	-1'224'110	-16,1%	5'883'750	5'255'960	5'102'760
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>296'355'913</b>	<b>318'714'663</b>	<b>328'051'941</b>	<b>+9'337'277</b>	<b>+2,9%</b>	<b>346'283'693</b>	<b>337'627'579</b>	<b>327'510'941</b>
30 Charges de personnel	44'546'517	47'612'214	49'955'389	+2'343'175	+4,9%	49'658'454	49'384'778	49'402'692
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	17'988'762	25'803'300	24'629'670	-1'173'630	-4,5%	24'779'947	20'192'833	20'072'520
33 Amortissements du patrimoine administratif	9'946'664	10'820'912	11'846'935	+1'026'023	+9,5%	21'153'386	14'289'319	16'935'720
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	7'752'831	7'483'854	7'226'071	-257'783	-3,4%	7'278'701	9'387'029	8'235'852
36 Charges de transfert	104'034'581	113'257'089	123'181'766	+9'924'677	+8,8%	126'098'936	130'987'241	119'209'833
37 Subventions redistribuées	94'609'087	98'279'317	96'380'047	-1'899'270	-1,9%	102'644'934	99'345'034	99'764'979
39 Imputations internes	17'477'472	15'457'977	14'832'063	-625'914	-4,0%	14'669'336	14'041'345	13'889'345
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-47'029'416</b>	<b>-53'537'736</b>	<b>-59'818'308</b>	<b>-6'280'572</b>	<b>-11,7%</b>	<b>-76'148'553</b>	<b>-70'936'145</b>	<b>-63'695'181</b>
44 Revenus financiers	2'247'199	1'829'050	1'910'650	+81'600	+4,5%	1'740'650	1'740'650	1'740'650
34 Charges financières	-1	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	2'247'200	1'829'050	1'910'650	+81'600	+4,5%	1'740'650	1'740'650	1'740'650
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-44'782'217</b>	<b>-51'708'686</b>	<b>-57'907'658</b>	<b>-6'198'972</b>	<b>-12,0%</b>	<b>-74'407'903</b>	<b>-69'195'495</b>	<b>-61'954'531</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-44'782'217</b>	<b>-51'708'686</b>	<b>-57'907'658</b>	<b>-6'198'972</b>	<b>-12,0%</b>	<b>-74'407'903</b>	<b>-69'195'495</b>	<b>-61'954'531</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	403.00	429.00	431.00	+2.00	+0,5%	430.00	428.00	428.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	342.79	354.99	359.09	+4.10	+1,2%	358.29	356.89	356.89

Le budget 2024 du département présente un excédent de charges supérieur au budget 2023 de l'ordre de CHF 6,2 millions. Cette évolution trouve principalement son explication dans les indemnités de transports publics (+CHF 5,4 millions net) ainsi que dans l'augmentation des charges d'amortissements (+CHF 1,0 million).

Sachant que le compte de résultat ci-dessus intègre les charges et revenus des services mais aussi ceux des fonds, l'analyse nécessite d'être différenciée dans la mesure où les premiers impactent le résultat mais pas les seconds (l'excédent de charges ou de revenus étant attribué ou prélevé à la fortune). Les variations importantes (> CHF 1 million) sont donc expliquées séparément :

Au niveau des services, il faut relever que les charges nettes augmentent de manière significative malgré des revenus également en hausse. Les variations importantes sont expliquées ci-dessous :

- Augmentation de CHF 2,3 millions des charges de personnel (gr. 30): Elle s'explique tant par la hausse des effectifs de 4,1 EPT (globalement autofinancée) que par les effets de la grille salariale et la compensation au renchérissement.
- Recul de CHF 1,1 million des biens, services et autres ch. d'exploitation (gr. 31) : Cette variation est principalement due au aux honoraires.
- Hausse de CHF 1,1 million des charges d'amortissements (gr. 33 et 36) : Elle concerne majoritairement le SPCH et s'explique par le volume des investissements.
- Augmentation de CHF 8,1 millions des charges de transfert (gr. 36 hors amortissements) : Elle découle principalement des indemnités brutes de transports publics (+CHF 9,1 millions) en lien avec la perte de cofinancements fédéraux et des besoins accrus au niveau de transN. Cette évolution est partiellement compensée par la suppression de la part des taxes sur les véhicules à moteur, cyclomoteurs et bateaux reversées aux communes conformément au contre-projet à l'initiative « Pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes » (-CHF 1,5 million).
- Amélioration de CHF 1,8 million des taxes (gr. 42): L'augmentation de la taxe de séjour décidée par le Grand Conseil en 2022 (+CHF 0,8 million) ainsi que l'adaptation des émoluments du registre foncier aux comptes 2022 (+CHF 0,7 million) sont les deux principales raisons de cette augmentation.

- Augmentation de CHF 2,5 millions des revenus de transfert (gr. 46): La part communale (corrélée) aux indemnités de transport augmentent de CHF 3,7 millions alors que la part cantonale à la RPLP et à l'impôt fédéral sur les huiles minérales affiche une baisse importante de CHF 0,9 million.

Quant aux fonds, les importants prélèvements à la fortune indiquent qu'ils continueront d'être fortement sollicités en 2024. Les variations importantes sont expliquées ci-dessous :

- Augmentation de CHF 1,9 million des charges de transfert (gr. 36) : Cette hausse est principalement due au fonds des eaux qui prévoit de continuer de soutenir d'importants travaux dans le domaine de l'épuration et de l'adduction des eaux (+CHF 1,2 million) mais aussi au fonds de l'énergie avec les subventions du Programme Bâtiments (+CHF 0,7 million).
- Diminution de CHF 2,4 millions des subventions redistribuées (gr. 37 et 47) : Cette baisse concerne d'une part le fonds des eaux (en lien avec la fin progressive des travaux pour la mise en place des modules de traitement des micropolluants dans les STEP) et d'autre part le fonds de l'énergie (en lien avec la demande grandissante des contributions globales par les cantons et le partage de cette manne fédérale entre eux).
- Hausse de CHF 1,3 million des patentes et concessions (gr. 41): L'augmentation de la redevance eau à CHF 0,80 par m3 explique cette variation budgétaire.

## 2.9.2. Secrétariat général DDTE (SDTE)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général conduit l'ensemble des activités liées à une fonction d'état-major, telles que la préparation et le suivi des dossiers traités au Conseil d'État, la coordination des activités liées aux affaires du Grand Conseil, la préparation du budget, des comptes et du rapport de gestion financière, le suivi du programme de législature et de la feuille de route qui en découle, la gestion de la communication interne et externe, le suivi et la veille des affaires parlementaires et fédérales, la coordination avec les services du département, le suivi des travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, les relations avec les partenaires et enfin la participation à des projets et dossiers intercantonaux.

Depuis l'année passée, le DDTE évolue dans un contexte particulier de gestion de crise touchant à l'approvisionnement énergétique et, en 2024, il poursuivra ses travaux de coordination pour les mesures à mettre en place en cas de nécessité. L'évolution de l'environnement et des tâches du SDTE se caractérise également par un appui important dans le développement de projets stratégiques comme la mise en œuvre de la stratégie climatique décidée par le Canton de Neuchâtel à l'horizon 2040, la politique de développement durable ou la promotion de l'attractivité résidentielle du canton. Par ailleurs, le SDTE poursuivra son soutien dans le cadre des réformes et de l'assainissement des finances de l'État.

### Objectifs stratégiques

- Coordination et suivi des travaux avec les services dans leur fonction de soutien stratégique au chef de département ;
- Participation à l'état-major cantonal de conduite (EMCC) chargé de la gestion de la crise énergétique ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie Mobilité 2030 avec le concept de ligne directe, les contournements du Locle et de La Chaux-de-Fonds ainsi que le projet de contournement H18 à La Chaux-de-Fonds ;
- Gestion et mise en œuvre du Plan climat cantonal ;
- Élaboration de la stratégie cantonale pour le développement durable ;
- Gestion et mise en œuvre de la stratégie de domiciliation au niveau cantonal ;
- Promotion de l'attractivité résidentielle ;
- Appui et suivi de divers projets transversaux (projet d'agglomération, planification des aires d'accueil pour les communautés nomades, pôles de développement économique) ;
- Mise en œuvre du cockpit du DDTE ;
- Accompagnement des entités autonomes rattachées au SDTE (NEVIA et SCAN) dans l'évolution de leur cadre juridique et de leur gestion ;
- Poursuite des activités du secrétariat général dans le cadre de l'assainissement des finances, de la mise en œuvre des réformes et des objectifs opérationnels issus de la feuille de route du programme de législature du Conseil d'État.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>50'133'952</b>	<b>50'215'500</b>	<b>50'515'500</b>	<b>+300'000</b>	<b>+0.6%</b>	<b>50'465'500</b>	<b>50'615'500</b>	<b>50'765'500</b>
40 Revenus fiscaux	49'949'700	50'045'000	50'345'000	+300'000	+0.6%	50'295'000	50'445'000	50'595'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	6'328	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	409	500	500	+0	0.0%	500	500	500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	177'515	170'000	170'000	+0	0.0%	170'000	170'000	170'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>5'160'802</b>	<b>5'704'513</b>	<b>4'481'074</b>	<b>-1'223'439</b>	<b>-21.4%</b>	<b>4'401'543</b>	<b>4'254'562</b>	<b>4'308'562</b>
30 Charges de personnel	1'029'349	1'185'376	1'451'992	+266'616	+22.5%	1'429'461	1'425'480	1'426'480
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'554'058	1'775'880	1'760'480	-15'400	-0.9%	1'700'480	1'560'480	1'610'480
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	35'652	192'600	226'400	+33'800	+17.5%	226'400	226'400	226'400
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'541'743	2'550'657	1'042'202	-1'508'455	-59.1%	1'045'202	1'042'202	1'045'202
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>44'973'150</b>	<b>44'510'987</b>	<b>46'034'426</b>	<b>+1'523'439</b>	<b>+3.4%</b>	<b>46'063'957</b>	<b>46'360'938</b>	<b>46'456'938</b>
44 Revenus financiers	705'930	480'000	615'000	+135'000	+28.1%	465'000	465'000	465'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	705'930	480'000	615'000	+135'000	+28.1%	465'000	465'000	465'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>45'679'080</b>	<b>44'990'987</b>	<b>46'649'426</b>	<b>+1'658'439</b>	<b>+3.7%</b>	<b>46'528'957</b>	<b>46'825'938</b>	<b>46'921'938</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>45'679'080</b>	<b>44'990'987</b>	<b>46'649'426</b>	<b>+1'658'439</b>	<b>+3.7%</b>	<b>46'528'957</b>	<b>46'825'938</b>	<b>46'921'938</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	7.00	10.00	11.00	+1.00	+10.0%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.20	7.40	8.40	+1.00	+13.5%	8.40	8.40	8.40

### Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, la progression des taxes sur les véhicules à moteur, cyclomoteurs et bateaux tend à se stabiliser dans les années à venir (groupe 40).

Quant aux charges d'exploitation, elles intègrent les coûts relatifs à la mise en œuvre du plan climat cantonal, adopté le 24 janvier 2023, auxquels s'ajoutent les moyens supplémentaires octroyés par le Grand Conseil pour permettre la préparation de la deuxième étape de la stratégie climatique, d'une part, ainsi que les moyens nécessaires à la stratégie de domiciliation en matière de communication et d'aide à l'installation, d'autre part (groupes 30, 31 et 36). Concernant les imputations internes (groupe 39), la part des taxes reversées aux communes a été supprimée conformément au contre-projet à l'initiative législative populaire cantonale intitulée « Pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes » (cf. rapport 23.005 actuellement traité en commission).

Les revenus financiers quant à eux représentent, d'une part, la part au bénéfice du SCAN - avec une estimation 2024 à la hausse en regard au résultat 2022 - et, d'autre part, une redevance sur les capitaux propres disponibles du SCAN et de NEVIA calculée à hauteur de 3%.

Les effectifs sont stables au niveau de l'état-major du SDTE avec 4.9 EPT. L'évolution intervient principalement au niveau de la gestion de projet (3.5 EPT), respectivement de l'unité "Climat et Développement durable" qui intègre le poste supplémentaire octroyé par le Grand Conseil pour l'élaboration des futures étapes du plan climat (1 EPT).

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	139'706	138'384	146'721
Coûts des services centraux	25'664	25'770	25'249
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>165'370</b>	<b>164'154</b>	<b>171'970</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend l'accomplissement des travaux de secrétariat et d'assistance administrative au chef du département dans la gestion, la logistique et le suivi des affaires départementales. L'évolution des coûts salariaux et de structure est due à un réajustement des heures passées sur ce groupe de prestations.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	9'196	20'200	19'100
Coûts salariaux et de structure	480'368	437'802	507'882
Coûts des services centraux	87'745	81'549	87'399
Revenus	6'328	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>570'982</b>	<b>539'550</b>	<b>614'381</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre notamment le conseil et l'assistance au chef du département dans l'exécution des tâches départementales, gouvernementales et parlementaires.

Les charges directes incluent des mandats externes pour le suivi de projets stratégiques menés par le département, des cotisations à des organismes cantonaux, des frais de déplacements et autres frais de représentations. L'écart favorable aux comptes 2022 est dû au fait qu'aucun mandat n'a été octroyé cette année-là.

Les revenus 2022 représentent les prestations du SDTE facturées à NEVIA dans le cadre de l'élaboration du nouveau règlement d'exécution de la loi sur l'entretien des routes nationales (RELERN).

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	1'164'088	1'201'400	1'166'000
Coûts salariaux et de structure	263'517	311'406	282'157
Coûts des services centraux	48'743	57'989	48'555
Revenus	409	500	500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'475'940</b>	<b>1'570'294</b>	<b>1'496'211</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la gestion du domaine financier, des ressources humaines et de l'administration du département. L'évolution des coûts salariaux et de structure est due à un réajustement des heures passées sur ce groupe de prestations.

Les charges directes incluent l'indemnisation du SCAN pour la gestion administrative du parc véhicules et bateaux neuchâtelois ainsi que, dès 2023, les charges d'amortissement et d'intérêts pour le remplacement des feux de tempêtes sur le lac de Neuchâtel (quelque CHF 36'000). Les forfaits annuels versés au SCAN pour la gestion des débiteurs et la gestion du parc véhicules soumis à la RPLP ont été revus à la baisse dans le cadre du mandat de prestations 2023-2026. Le budget 2024 tient compte de cette diminution.

Les revenus proviennent de recettes diverses éventuelles.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Conférences intercantionales	0	92'600	96'400	96'400	96'400	96'400
Redevance RPLP	-177'515	-170'000	-170'000	-170'000	-170'000	-170'000
Subventions diverses	28'652	10'000	10'000	10'000	70'000	70'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-148'863</b>	<b>-67'400</b>	<b>-63'600</b>	<b>-63'600</b>	<b>-3'600</b>	<b>-3'600</b>

### Commentaires

Les revenus représentent l'indemnisation que la Confédération verse annuellement au canton pour la gestion des véhicules soumis à la RPLP, dont le nombre varie peu d'année en année.

En plus d'une contribution annuelle dans le domaine du développement durable, les contributions aux conférences intercantionales, auparavant imputées au budget des services, ont été centralisées au SDTE dès 2023.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Expropriation utilité publique	0	0	0	0	0	0
Part au bénéfice de NEVIA	-159'335	-140'000	-125'000	-125'000	-125'000	-125'000
Part au bénéfice du SCAN	-546'595	-340'000	-490'000	-340'000	-340'000	-340'000
Taxe de navigation	-2'051'497	-1'904'300	-2'163'100	-2'063'200	-2'063'300	-2'063'400
Taxe s/vhc à moteur & cyclomoteurs	-45'519'703	-45'759'350	-47'301'900	-47'351'800	-47'501'700	-47'651'600
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-48'277'130</b>	<b>-48'143'650</b>	<b>-50'080'000</b>	<b>-49'880'000</b>	<b>-50'030'000</b>	<b>-50'180'000</b>

### Commentaires

Outre la part au bénéfice du SCAN, revue à la hausse pour 2024 en regard du résultat 2022, il est prévu que le SCAN et NEVIA versent à l'État une redevance de 3% calculée sur les capitaux propres disponibles.

Le produit cumulé des taxes de navigation et sur les véhicules à moteur figurant ici tient compte de la déduction du montant nécessaire au financement de l'élimination des véhicules et bateaux usagés qui se monte à CHF 0,9 million par année. À noter que la part des taxes reversées aux communes (3%, soit environ CHF 1,5 million) a été supprimée conformément au contre-projet à l'initiative législative populaire cantonale intitulée « Pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes ».

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2023 Total net	2024 Dépenses / Charges	2024 Recettes / Revenus	2024 Total net	2025 Total net	2026 Total net	2027 Total net
*PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	366'152	494'685	0	494'685	317'000	0	0
*Plan climat	En cours	579'912	393'463	0	393'463	353'463	293'463	333'463
*Plan climat 1b	En cours	0	323'463	0	323'463	293'463	223'463	223'463
<b>Total</b>		<b>946'064</b>	<b>1'211'612</b>	<b>0</b>	<b>1'211'612</b>	<b>963'927</b>	<b>516'927</b>	<b>556'927</b>

### Commentaires

Dans le cadre des accords de positionnement stratégiques du programme d'impulsion, les moyens nécessaires à la promotion de l'attractivité résidentielle du canton et à la mise en œuvre de la stratégie de domiciliation émerge au SDTE depuis la présente législature. Dès 2026, les dépenses ont été inscrites au budget ordinaire du SDTE après épuisement du crédit d'engagement estimé à fin 2025.

Suite à l'adoption par le Grand Conseil du crédit pour la mise en œuvre du plan climat, en janvier 2023, les moyens inscrits au budget et au PFT prévoient notamment l'étude de mesures visant à renforcer la prise de conscience des enjeux climatiques ainsi que des aides financières pour sensibiliser à une alimentation durable et valoriser la mobilisation des jeunes.

Comme expliqué plus haut, un second crédit d'engagement a été octroyé par le Parlement cantonal pour l'élaboration des étapes futures du Plan climat et l'octroi de mandats d'appui en matière de conduite du changement.

## 2.9.3. Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

### Évolution de l'environnement et des tâches

L'entrée en force de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire le 1er mai 2014 se traduit par un changement de paradigme en matière de dimensionnement des zones à bâtir et de coordination urbanisation-transport et donc par de nouvelles tâches pour le service. Il convient désormais de chercher à densifier et de faire usage au mieux des infrastructures existantes, notamment de celles dédiées aux transports. Avant de mettre à disposition de nouvelles surfaces, il sera fait usage des terrains en friche, les terrains disponibles au sein des localités seront construits, les bâtiments surélevés et les espaces urbains valorisés. Les planifications de détail se réalisent désormais tant à l'échelle des communes, des régions et du canton. L'espace étant plus rare pour chacun, une meilleure prise en compte des besoins de la société civile est nécessaire, de même qu'un accompagnement plus soutenu des processus, notamment dans les pôles et autres secteurs stratégiques de développement, afin d'en garantir la qualité et en favoriser l'acceptabilité. La prise de conscience des enjeux climatiques se traduit également par une attente soutenue en matière d'aménagement urbain offrant plus d'espaces de fraîcheur et favorisant la biodiversité. La pandémie COVID-19 a mis en exergue l'importance de la ville des courtes distances, la nécessité de disposer de quartiers de qualité et des logements adaptés au télétravail. En conséquence, les méthodes de travail sont appelées à évoluer et le service à adapter ses pratiques, ceci dans une perspective de eGouvernement.

La mise en œuvre de la LAT et des plans d'aménagement des communes se traduit par une charge accrue pour le personnel du service. Les communes devant présenter leur plan d'aménagement à leur législatif au courant du 1er semestre 2024, le service traite les dossiers de révision des plans d'aménagement en priorité. S'ensuivra l'accompagnement des communes dans le traitement des oppositions et adaptations des plans d'aménagement.

### Objectifs stratégiques

- Élaboration, gestion et révision des planifications directrices cantonales ;
- Suivi des plans d'aménagement des communes et des planifications de détail dans les pôles ;
- Traitement des permis de construire ;
- Gestion des matériaux minéraux ;
- Octroi des autorisations en matière de manifestations sportives.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'594'678</b>	<b>1'603'570</b>	<b>1'632'384</b>	<b>+28'814</b>	<b>+1.8%</b>	<b>1'526'384</b>	<b>1'400'000</b>	<b>1'400'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'505'097	1'500'000	1'506'000	+6'000	+0.4%	1'400'000	1'400'000	1'400'000
43 Revenus divers	5'098	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	84'483	103'570	126'384	+22'814	+22.0%	126'384	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3'461'606</b>	<b>4'265'741</b>	<b>4'214'631</b>	<b>-51'111</b>	<b>-1.2%</b>	<b>4'014'580</b>	<b>3'920'659</b>	<b>3'955'250</b>
30 Charges de personnel	2'689'145	3'079'000	3'233'316	+154'316	+5.0%	3'237'286	3'147'900	3'147'492
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	181'744	675'790	544'290	-131'500	-19.5%	323'790	323'790	353'790
33 Amortissements du patrimoine administratif	52'332	50'299	64'441	+14'142	+28.1%	35'834	31'299	36'298
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	104'840	115'840	125'840	+10'000	+8.6%	125'840	125'840	125'840
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	433'544	344'812	246'744	-98'069	-28.4%	291'830	291'830	291'830
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'866'927</b>	<b>-2'662'172</b>	<b>-2'582'247</b>	<b>+79'925</b>	<b>+3.0%</b>	<b>-2'488'196</b>	<b>-2'520'659</b>	<b>-2'555'250</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'866'927</b>	<b>-2'662'172</b>	<b>-2'582'247</b>	<b>+79'925</b>	<b>+3.0%</b>	<b>-2'488'196</b>	<b>-2'520'659</b>	<b>-2'555'250</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'866'927</b>	<b>-2'662'172</b>	<b>-2'582'247</b>	<b>+79'925</b>	<b>+3.0%</b>	<b>-2'488'196</b>	<b>-2'520'659</b>	<b>-2'555'250</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	24.00	27.00	27.00	+0.00	0.0%	27.00	27.00	27.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	19.75	21.45	21.65	+0.20	+0.9%	21.65	21.15	21.15

### Commentaires

Concernant les taxes (groupe 42), le budget est stable au regard des comptes 2022 et du budget 2023.

Au niveau des charges de personnel, elles sont plus importantes en 2024 car les effectifs liés au plan climat ont été budgétés sur 6 mois en 2023 (dès juillet). Il est également prévu une augmentation de 0.2 EPT (financée par la réserve du programme d'impulsion) pour l'accompagnement du projet d'agglomération jusqu'à fin 2025.

Quant aux biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), les charges du plan climat et des divers mandats sont moins importants en 2024.



## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Autorisations (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	242'698	212'000	221'000
Coûts salariaux et de structure	1'373'343	1'467'994	1'486'779
Coûts des services centraux	147'888	161'796	159'009
Revenus	1'406'535	1'450'000	1'456'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>357'394</b>	<b>391'790</b>	<b>410'788</b>

#### Commentaires

Les charges directes se répartissent comme suit : CHF 23'000 pour des mandats, CHF 85'000 pour la restitution d'émoluments à l'ECAP, CHF 10'000 de frais de dépens, CHF 35'000 pour les publications des enquêtes dans la Feuille officielle et CHF 68'000 représentant les montants des décisions spéciales à restituer aux autres services.

Quant aux revenus, ils représentent les montants des émoluments perçus en matière de permis de construire et de manifestations sportives.

Planification régionale et communale (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	20'000
Coûts salariaux et de structure	708'337	796'764	720'201
Coûts des services centraux	75'995	87'817	76'490
Revenus	187'463	153'570	176'384
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>596'869</b>	<b>731'011</b>	<b>640'307</b>

#### Commentaires

Les revenus sont composés de quelque CHF 126'000 venant du fonds d'aménagement du territoire pour le financement des fonctions impliquées dans la mise en œuvre de la LAT et l'accompagnement des communes dans la révision des plans d'aménagement et de CHF 50'000 représentant les émoluments liés aux plans d'affectation.

Les charges directes s'élevant à CHF 20'000 concernent le mandat du plan sectoriel de la gestion des matériaux.

Planification cantonale (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	20'433	210'000	140'000
Coûts salariaux et de structure	711'502	775'461	780'101
Coûts des services centraux	76'470	84'919	83'430
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>808'405</b>	<b>1'070'380</b>	<b>1'003'531</b>

#### Commentaires

Les charges directes représentent le montant des projets en matière de planification cantonale.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Autres subventions	45'840	45'840	45'840	45'840	45'840	45'840
Sentiers pédestres	59'000	70'000	80'000	80'000	80'000	80'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>104'840</b>	<b>115'840</b>	<b>125'840</b>	<b>125'840</b>	<b>125'840</b>	<b>125'840</b>

### Commentaires

Nous versons des subventions à hauteur de CHF 45'840 à deux institutions privées :

- Pro Infimis qui analyse les demandes de permis de construire sous l'angle des règles SIA, LHand et LConstr.;
- Architecture sans obstacles pour la construction adaptée aux handicapés.

Le montant de CHF 80'000 est versé comme participation financière à Neuchâtel Rando pour la mise en œuvre de la LI-LCPR (sentiers pédestres). Cette subvention a été augmentée car les tâches de planification sont plus importantes avec le nouveau plan directeur des chemins de randonnées.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-680	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-680</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023 Total net	Budget 2024 Dépenses / Charges	Budget 2024 Recettes / Revenus	Budget 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net
*PI-Accélération Projet aggro (PA3)	En cours	0	30'978	0	30'978	30'978	0	0
*Plan climat	En cours	353'151	370'803	0	370'803	193'303	193'303	223'303
Gens du voyage - PAC aire de séjour	A solliciter	0	0	0	0	500'000	500'000	0
<b>Total</b>		<b>353'151</b>	<b>401'781</b>	<b>0</b>	<b>401'781</b>	<b>724'281</b>	<b>693'303</b>	<b>223'303</b>

### Commentaires

- PI-Accélération Projet aggro (PA3) : Il s'agit des moyens nécessaires (0,2 EPT) à l'accompagnement du projet d'agglomération jusqu'à fin 2025.
- Plan climat : Le montant budgété va permettre d'adapter la gestion des matériaux minéraux ainsi que de localiser et lutter contre les îlots de chaleur.

## 2.9.4. Service des transports (SCTR)

### Évolution de l'environnement et des tâches

- Les CFF lancent l'étude d'avant-projet de la ligne directe Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds. Le canton est impliqué au sein des organes de planification. Le financement est assuré par le programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (PRODES 2035). La planification de la gare de Cernier a maintenant pu être lancée.
- Les horaires 2025 des CFF impacteront les relations avec Genève-Aéroport et les correspondances dans le nœud de Neuchâtel. Des compensations sont en discussion entre la CTSO et les CFF.
- Dans le cadre du plan climat, des réductions tarifaires ainsi que des trolleybus à batterie sont prévus.
- La ligne NE - Pontarlier - Frasne, via les Verrières reste un point de vigilance, en particulier au niveau de son financement et de l'état de l'infrastructure côté français. La ligne des horlogers bénéficiera d'importants investissements en amont de Besançon en 2024.
- Le programme d'économies de la Confédération limite le financement du trafic régional voyageur. Les conséquences sur l'offre ne sont pas encore connues.
- Une actualisation du plan directeur TP partie bus est en cours.

### Objectifs stratégiques

- Assurer la planification de l'offre de transport du court jusqu'au long terme. Actualisation du plan directeur TP, partie bus, d'ici à fin 2023. Accompagner la Confédération et les CFF pour la mise en œuvre du RER neuchâtelois dans le cadre de PRODES 2035 ;
- Suivre la bonne mise en œuvre des mesures de compensation concernant l'horaire 2025 ;
- Pérenniser le financement de la relation transfrontalière NE - Pontarlier - Frasne ;
- Finaliser les discussions des offres des entreprises de transports pour 2024. Une attention particulière sera apportée aux évolutions du besoin en indemnités de transN ;
- Accompagner la mise en œuvre des mesures d'accessibilité pour les handicapés (LHand), en particulier pour les arrêts de bus ;
- Étudier les nouvelles gares RER et le prolongement du Littorail ;
- Assurer la bonne coordination avec l'aménagement du territoire ;
- Assurer la mise en œuvre du plan climat.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>32'281'150</b>	<b>32'100'969</b>	<b>35'588'353</b>	<b>+3'487'385</b>	<b>+10.9%</b>	<b>39'552'674</b>	<b>40'723'232</b>	<b>41'312'167</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	228'813	700	700	+0	0.0%	700	700	700
43 Revenus divers	2'625'229	85'581	88'412	+2'831	+3.3%	88'412	88'412	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	29'412'960	32'000'336	35'484'635	+3'484'299	+10.9%	39'448'956	40'634'120	41'311'467
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	14'148	14'352	14'606	+254	+1.8%	14'606	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>70'580'409</b>	<b>72'070'019</b>	<b>81'284'231</b>	<b>+9'214'212</b>	<b>+12.8%</b>	<b>91'214'418</b>	<b>93'742'827</b>	<b>96'822'235</b>
30 Charges de personnel	1'050'344	1'076'374	1'190'000	+113'626	+10.6%	1'190'000	1'175'132	1'175'132
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	303'062	592'140	492'140	-100'000	-16.9%	592'140	592'140	592'140
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	39	941	+902	+2'312.8%	941	941	1'415'295
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	69'083'122	70'387'456	79'567'243	+9'179'787	+13.0%	89'373'671	91'916'948	93'582'002
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	143'881	14'010	33'907	+19'897	+142.0%	57'666	57'666	57'666
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-38'299'259</b>	<b>-39'969'051</b>	<b>-45'695'878</b>	<b>-5'726'827</b>	<b>-14.3%</b>	<b>-51'661'745</b>	<b>-53'019'595</b>	<b>-55'510'068</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-38'299'259</b>	<b>-39'969'051</b>	<b>-45'695'878</b>	<b>-5'726'827</b>	<b>-14.3%</b>	<b>-51'661'745</b>	<b>-53'019'595</b>	<b>-55'510'068</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-38'299'259</b>	<b>-39'969'051</b>	<b>-45'695'878</b>	<b>-5'726'827</b>	<b>-14.3%</b>	<b>-51'661'745</b>	<b>-53'019'595</b>	<b>-55'510'068</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	10.00	10.00	10.00	+0.00	0.0%	10.00	10.00	10.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.90	6.90	7.40	+0.50	+7.2%	7.40	7.30	7.30

### Commentaires

Pour les années 2023 à 2026, les revenus divers (groupe 43) correspondent au revenu lié à l'activation des charges de personnel pour les projets d'investissement inscrits au programme d'impulsion. Aux comptes 2022, ils comportent de plus le revenu découlant de la dissolution de la provision COVID.

Les revenus de transfert (groupe 46) comprennent la part communale aux indemnités de transport (pot commun) et au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF), ainsi que la part cantonale à la redevance sur le trafic poids lourds (RPLP). La hausse est corrélée à celle des indemnités de transport (groupe 36).

La création d'un nouveau poste d'ingénieur-e à 50% nécessaire à la réalisation des tâches supplémentaires liées au projet d'agglomération PA5 et de mobilité accroît les charges de personnel (groupe 30). Le financement de ce 0,5 EPT est couvert par le crédit d'engagement concerné.

Concernant les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), ils sont réduits ponctuellement de CHF 100'000. En 2022 certaines études ont pu être financées par la Confédération, cela sera probablement moins le cas les années suivantes.

Au niveau du groupe 36, l'augmentation des charges de transfert après déduction des charges d'amortissement liées aux subventions d'investissement (CHF 77'710'000) par rapport à l'année précédente (CHF 68'605'000) résulte pour l'essentiel de la hausse du coût des prestations de transN et la diminution du cofinancement du trafic régional voyageurs (TRV) par la Confédération.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Commandes (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'483'318	706'161	533'520
Coûts des services centraux	72'471	65'611	49'711
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'555'789</b>	<b>771'772</b>	<b>583'231</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations concerne le processus de commande des offres de transports publics. Il ne comprend aucune charge directe ou revenu. La diminution entre 2022 et 2023-2024 des coûts salariaux et de structure s'explique principalement, par la reclassification des amortissements sur subventions d'investissements dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations à compter de 2023.

Expertises / conseils (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'406'365	650'505	791'610
Coûts des services centraux	67'182	60'442	73'759
Revenus	14'148	14'352	14'606
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'459'399</b>	<b>696'595</b>	<b>850'762</b>

#### Commentaires

Le service délivre des expertises et des conseils auprès de divers partenaires que sont la Confédération, les cantons, les communes et les entreprises de transport. Les revenus de CHF 14'606 sont des remboursements de traitements pour un poste à temps partiel dédié à la mise en œuvre de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), financé par le fonds d'aménagement du territoire. La diminution entre 2022 et 2023-2024 des coûts salariaux et de structure s'explique pour l'essentiel, par la reclassification des amortissements sur subventions d'investissements dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations à compter de 2023.

Autorisations / approbations (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	87'990	52'415	29'571
Coûts des services centraux	4'228	4'868	2'755
Revenus	1'000	700	700
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>91'218</b>	<b>56'583</b>	<b>31'626</b>

#### Commentaires

Le service est chargé d'octroyer des autorisations de trafic voyageurs bus et prend position dans le cadre de procédures d'approbation des plans. Les revenus sont des émoluments d'autorisations cantonales pour le transport des voyageurs. La diminution entre 2022 et 2023-2024 des coûts salariaux et de structure s'explique principalement par la reclassification des amortissements sur subventions d'investissements dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations à compter de 2023.

**Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations**

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Amort subventions à l'invest - SCTR	0	1'782'456	1'857'243	1'963'671	2'096'948	1'872'002
Lignes à l'essai et autres	2'810'038	4'245'000	8'320'000	15'160'000	15'990'000	16'010'000
Part au revenu de la RPLP	-4'805'111	-4'870'336	-4'644'635	-4'728'956	-4'944'120	-4'871'467
Part. commu. entr. transp. & fonds infra	-24'607'850	-27'130'000	-30'840'000	-34'720'000	-35'690'000	-36'440'000
Particip. cant. au fonds infra. ferrov.	10'364'840	8'090'000	8'510'000	8'750'000	9'000'000	9'260'000
Trafic régional voyageurs	23'910'540	26'410'000	25'170'000	26'550'000	26'550'000	27'750'000
Trafic urbain et trafic touristique	29'947'277	29'860'000	35'710'000	36'950'000	38'280'000	38'690'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>37'619'734</b>	<b>38'387'120</b>	<b>44'082'608</b>	<b>49'924'716</b>	<b>51'282'828</b>	<b>52'270'535</b>

**Commentaires**

- Amortissements des subventions à l'investissement : Comme susmentionné, ils sont présentés depuis 2023 dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations (au lieu d'être ventilés dans les prestations).
- Lignes à l'essai et autres : L'augmentation par rapport au budget précédent s'explique principalement par la prise en charge par le canton de prestations de transports qui ne sont plus reconnues par la Confédération.
- Part. communales : Elles sont corrélées aux indemnités de transport (hors lignes à l'essai) et à la part cantonale au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF).
- Participation cantonale au FIF : Elle présente une croissance de CHF 420'000 par rapport au budget précédent selon la clé de répartition provisoire par canton communiquée par l'OFT.
- Trafics régional voyageurs, urbain et touristique : L'évolution des charges découle pour l'essentiel de l'augmentation du coût des prestations de transN. Cette dernière est en partie compensée par les lignes du "Trafic régional voyageurs" plus reconnues par la Confédération en 2024 et de ce fait budgétisées sous "Lignes à l'essai et autres".

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Commentaires**

Pas de commentaire particulier.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2024	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Arrêt bus Bellevue, au Landeron	En cours	23'500	23'500	0	23'500	0	0	0
Concrétisation du RER neuchâtelois	En cours	1'000'000	1'100'000	0	1'100'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Crédit const.halte ferroviair.de La Fiaz	En cours	500'000	1'860'000	0	1'860'000	1'602'994	0	0
Part routière renouvellement PN	En cours	0	0	0	0	600'000	600'000	600'000
*PI-Accélération Projet aggro (PA3)	En cours	0	88'746	0	88'746	88'746	88'746	88'746
*PI-études invest. futurs	En cours	1'085'328	676'610	0	676'610	1'286'610	986'610	0
*PI-mise en conformité arrêts bus	En cours	1'845'227	1'000'000	0	1'000'000	1'160'000	1'000'000	1'000'000
Prêts transports	En cours	-681'484	0	-596'315	-596'315	-517'095	-354'041	-115'191
Soutien LHand ligne Ponts-de-Martel	En cours	666'500	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>4'439'071</b>	<b>4'748'856</b>	<b>-596'315</b>	<b>4'152'541</b>	<b>5'221'255</b>	<b>3'321'315</b>	<b>2'573'555</b>

## Commentaires

- Concrétisation du RER neuchâtelois : Le canton doit assurer le financement de mesures connexes prévues dans le cadre de PRODES 2035.
- Crédit construction halte ferroviaire de La Fiaz (ex-Forges) : La desserte de cette halte a été assurée dès décembre 2021. Les travaux d'aménagement du block de ligne sont attendus principalement en 2024.
- Part routière renouvellement PN (passages à niveau) : Ces renouvellements seront discutés au cas par cas et financés par des crédits d'objet spécifiques.
- PI-Accélération Projet aggro (PA3) : Il s'agit des moyens nécessaires (0,5 EPT) à l'accompagnement du projet d'agglomération.
- PI-Études invest. futurs : Il s'agit entre autres d'études pour de futures haltes RER.
- PI-Mise en conformité arrêts bus : Il s'agit d'une mise en conformité selon la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand).
- Prêts transports : Les annuités budgétisées en recettes sont conformes au plan de remboursement.

## 2.9.5. Service des ponts et chaussées (SPCH)

### Évolution de l'environnement et des tâches

En termes de projets, de nombreux chantiers très importants sont ouverts dans le domaine des routes et des ouvrages d'art. Les projets de remplacement du Grand-Pont de La Chaux-de-Fonds, d'assainissement du tunnel de La Clusette et de réaménagement de la RC1310 sont dans leur phase de réalisation.

Concernant le contournement est de La Chaux-de-Fonds par la H18, une nouvelle planification du projet mène à une répartition des budgets décalée d'un peu plus d'une année en raison de divers recours et oppositions.

L'entretien constructif des routes cantonales constitue toujours une priorité visant à éviter que la dégradation globale de l'état du réseau routier ne s'accroisse. Une nouvelle demande de crédit pour les années 2022 à 2025 a été soumise au Grand Conseil en 2022, qui englobe tant l'entretien constructif que l'assainissement du bruit routier et la réalisation d'aménagements dédiés à la mobilité cyclable. Un premier tiers du crédit a été octroyé par le Grand Conseil en 2022, le solde ayant été libéré en 2023.

Enfin, les dossiers relatifs aux cours d'eau, aux lacs et à la géologie prennent de l'importance avec la planification et la réalisation de plusieurs projets de revitalisation ou de protection, incluant l'accompagnement des communes pour les projets de protection contre les crues ou contre les chutes de pierres. Les divers événements survenus depuis 2019 démontrent la sensibilité de ce domaine et la nécessité d'y investir plus de ressources que par le passé.

Le transfert de la fonction de géologue cantonal du SCAT au SPCH, fonction qui inclut l'activité de répondant cantonal en matière de dangers naturels (tous domaines confondus), engendre également le traitement de nouveaux projets et la gestion au sein du SPCH de l'entier des thématiques relatives aux dangers naturels. Suite à ce changement, une réorganisation du service a été opérée dès le 1er avril 2022 par la création d'un nouvel office dédié aux eaux et aux dangers naturels, impliquant la création d'un nouveau groupe de prestations spécifique.

### Objectifs stratégiques

- Étude et direction de tous les travaux de construction et d'entretien constructif concernant les routes et ouvrages d'art du réseau routier cantonal ;
- Entretien courant des routes et ouvrages d'art, et leur exploitation ;
- Assainissement du réseau routier pour respecter la législation fédérale en matière de bruit routier et mise à jour des valeurs de charges de trafic ;
- Développement du réseau et promotion de la mobilité douce ;
- Gestion des dangers naturels dans les domaines de l'eau et de la géologie, et conduite ou accompagnement des projets relatifs à ces domaines ;
- Étude et direction des travaux de correction, d'entretien des berges, de curage et de revitalisation des cours d'eau ;
- Gestion des concessions hydrauliques ;
- Haute surveillance des routes, des cours d'eau et des rives des lacs.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>27'421'530</b>	<b>28'984'975</b>	<b>26'985'314</b>	<b>-1'999'661</b>	<b>-6.9%</b>	<b>34'065'134</b>	<b>32'396'201</b>	<b>32'601'456</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	2'295'110	2'275'000	2'275'000	+0	0.0%	2'275'000	2'275'000	2'275'000
42 Taxes	875'131	1'313'800	1'080'750	-233'050	-17.7%	1'066'750	1'058'750	1'040'750
43 Revenus divers	527'033	970'991	924'820	-46'171	-4.8%	819'735	826'346	765'916
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	546'798	980'000	980'000	+0	0.0%	980'000	980'000	980'000
46 Revenus de transfert	18'535'711	18'591'626	17'850'806	-740'820	-4.0%	17'812'093	18'109'449	17'778'189
47 Subventions à redistribuer	3'111'732	3'320'208	3'841'938	+521'730	+15.7%	11'079'556	9'114'656	9'729'601
49 Imputations internes	1'530'015	1'533'350	32'000	-1'501'350	-97.9%	32'000	32'000	32'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>56'282'589</b>	<b>58'215'983</b>	<b>58'468'552</b>	<b>+252'569</b>	<b>+0.4%</b>	<b>74'605'221</b>	<b>66'049'820</b>	<b>60'615'377</b>
30 Charges de personnel	15'121'792	16'529'208	17'132'727	+603'519	+3.7%	17'020'040	17'013'860	17'023'702
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'246'431	6'092'900	5'783'970	-308'930	-5.1%	5'781'870	5'905'320	5'964'520
33 Amortissements du patrimoine administratif	9'446'606	10'208'203	10'993'500	+785'297	+7.7%	19'831'204	12'947'992	14'161'425
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	7'281'894	7'276'890	7'188'071	-88'819	-1.2%	7'231'137	7'341'029	7'303'922
36 Charges de transfert	11'141'961	11'331'517	9'833'287	-1'498'230	-13.2%	9'833'684	9'904'233	2'609'478
37 Subventions redistribuées	3'111'732	3'320'208	3'841'938	+521'730	+15.7%	11'079'556	9'114'656	9'729'601
39 Imputations internes	4'932'174	3'457'057	3'695'059	+238'002	+6.9%	3'827'730	3'822'730	3'822'730
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-28'861'059</b>	<b>-29'231'008</b>	<b>-31'483'238</b>	<b>-2'252'230</b>	<b>-7.7%</b>	<b>-40'540'087</b>	<b>-33'653'618</b>	<b>-28'013'922</b>
44 Revenus financiers	195'348	704'500	667'100	-37'400	-5.3%	667'100	667'100	667'100
34 Charges financières	-63	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	195'412	704'500	667'100	-37'400	-5.3%	667'100	667'100	667'100
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-28'665'648</b>	<b>-28'526'508</b>	<b>-30'816'138</b>	<b>-2'289'630</b>	<b>-8.0%</b>	<b>-39'872'987</b>	<b>-32'986'518</b>	<b>-27'346'822</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-28'665'648</b>	<b>-28'526'508</b>	<b>-30'816'138</b>	<b>-2'289'630</b>	<b>-8.0%</b>	<b>-39'872'987</b>	<b>-32'986'518</b>	<b>-27'346'822</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	133.00	139.00	142.00	+3.00	+2.2%	141.00	141.00	141.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	125.30	130.40	130.20	-0.20	-0.2%	129.40	129.40	129.40

### Commentaires

En ce qui concerne les revenus d'exploitation, une réévaluation à la baisse des recettes provenant des réparations effectuées lors d'accidents et la diminution constante des prestations dans le domaine autoroutier conduisent à une diminution des taxes (groupe 42). S'agissant des revenus de transfert (groupe 46), la très forte diminution observable est principalement due à la baisse de la part cantonale à la RPLP et à l'impôt fédéral sur les huiles minérales, qui se basent sur les estimations transmises par la Confédération. Quant aux subventions à redistribuer (groupes 37 et 47), elles concernent les diverses générations du projet d'agglomération RUN dont la réalisation de l'essentiel des mesures est en mains communales. Les prévisions budgétaires y relatives sont basées sur les informations reçues de la part de l'association "objectif:ne" qui gère administrativement leur mise en œuvre. Concernant les imputations internes (groupe 49), la diminution est due à la suppression, dans le cadre du contre-projet à l'initiative législative populaire cantonale intitulée « Pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes » (cf. rapport 23.005 actuellement traité en commission), de la part des taxes sur les véhicules à moteur, cyclomoteurs et bateaux que l'État redistribuait aux communes en vertu de l'art. 16 LTVRB.

Au niveau des charges d'exploitation, l'augmentation budgétaire des charges de personnel (groupe 30) est liée à la progression salariale et au renchérissement. Les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) diminuent dans la mesure des exigences fixées par le Conseil d'État. Quant à l'augmentation des amortissements (groupe 33), elle provient de la mise en service d'un certain nombre d'immobilisations. S'agissant des charges de transfert (groupe 36), leur diminution s'explique par la suppression de la redistribution aux communes décrites ci-avant (groupe 49). Finalement, l'augmentation des imputations internes (groupe 39) est liée à l'ajustement des forfaits de deux services centraux (SSCM et SBAT).

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Réseau routier (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	508'662	689'400	522'000
Coûts salariaux et de structure	12'505'239	8'428'526	7'581'655
Coûts des services centraux	1'458'077	520'517	519'179
Revenus	205'328	281'000	140'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>14'266'651</b>	<b>9'357'443</b>	<b>8'482'834</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts en lien avec la planification des projets routiers, la mobilité douce, la gestion administrative de la signalisation, les données et comptages routiers, l'établissement du cadastre du bruit, ainsi que les recettes découlant de la mise à disposition de personnel pour les routes nationales et NEVIA (entretien autoroutier).

Au niveau des charges directes, la baisse s'explique par une réévaluation des besoins ainsi que par le volume croissant des projets d'investissement qui diminue les charges d'honoraires au compte de résultat. La création du nouveau groupe de prestations "Cours d'eau, dangers naturels et géologiques" implique une nouvelle répartition analytique sur un groupe de prestations supplémentaire. Ce changement engendre une diminution des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2023. Quant aux revenus, la forte baisse est due aux prestations liées au domaine autoroutier qui sont en constante diminution et qui vont disparaître à terme.

Ouvrages d'art (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	597'114	823'500	170'500
Coûts salariaux et de structure	3'883'354	3'455'606	705'720
Coûts des services centraux	440'754	213'415	48'327
Revenus	2'295'110	2'345'000	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'626'112</b>	<b>2'147'521</b>	<b>924'546</b>

#### Commentaires

Dès 2024, ce groupe de prestations n'inclut plus que les coûts en lien avec les ouvrages d'art (inspections, surveillance et gestion des convois extraordinaires). Toutes les tâches en lien avec les rives des lacs, les berges et les cours d'eau, les stations hydrométriques, ainsi que les recettes des concessions hydrauliques et des redevances de dragage des sables et graviers figurent désormais dans le nouveau groupe de prestations "Cours d'eau, dangers naturels et géologiques".

Cette réorganisation engendre une très forte diminution des diverses charges et revenus. À noter que, jusqu'en 2023, la majeure partie des charges directes concernait l'entretien spécifique aux cours d'eau et aux lacs et que l'entier des revenus était lié aux concessions hydrauliques et aux redevances de dragage.

Entretien courant DIV I (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	470'788	398'300	498'100
Coûts salariaux et de structure	3'466'142	2'746'394	2'884'483
Coûts des services centraux	595'301	469'580	495'550
Revenus	34'053	108'700	67'800
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>4'498'177</b>	<b>3'505'574</b>	<b>3'810'333</b>

#### Commentaires

La division d'entretien 1 couvre la région Littoral. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, l'électromécanique, ainsi que les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents, et les recettes de la vente de sel et de prestations d'entretien mandatées par les communes.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été augmentées. S'agissant des coûts salariaux et de structure, l'augmentation est due à un nombre d'heures budgété légèrement plus important, auquel s'ajoute une valorisation horaire plus élevée. Quant aux coûts des services centraux, les forfaits du SSCM (véhicules) et du SBAT (bâtiments) ont été réajustés, conduisant à une légère augmentation des coûts. Finalement, les revenus ont été réévalués et les ventes de fondants chimiques ont été revues à la baisse.

Entretien courant DIV II (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	672'353	757'600	738'200
Coûts salariaux et de structure	4'776'930	3'682'646	3'727'644
Coûts des services centraux	756'598	1'024'829	1'082'488
Revenus	182'903	100'400	31'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'022'979</b>	<b>5'364'675</b>	<b>5'516'832</b>

## Commentaires

La division d'entretien 2 couvre le Val-de-Travers et l'ouest des Montagnes. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, l'électromécanique, ainsi que les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents, et les recettes de la vente de sel et de prestations d'entretien mandatées par les communes.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été légèrement diminuées. S'agissant des coûts salariaux et de structure, l'augmentation est principalement due à une réévaluation des besoins en fondants chimiques. Quant aux coûts des services centraux, les forfaits du SSCM (véhicules) et du SBAT (bâtiments) ont été réajustés, conduisant à une légère augmentation des coûts. Finalement, les revenus ont été réévalués et les ventes de fondants chimiques ont été revues à la baisse.

Entretien courant DIV III (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	1'028'138	863'400	933'100
Coûts salariaux et de structure	4'618'017	3'345'608	3'432'650
Coûts des services centraux	881'916	1'236'126	1'309'269
Revenus	452'027	554'700	620'100
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'076'043</b>	<b>4'890'434</b>	<b>5'054'918</b>

## Commentaires

La division d'entretien 3 couvre le Val-de-Ruz et l'est des Montagnes. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, l'électromécanique, ainsi que les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents, et les recettes de la vente de sel et de prestations d'entretien mandatées par les communes et la Confédération.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été augmentées. S'agissant des coûts salariaux et de structure, l'augmentation est principalement due à une réévaluation des besoins en fondants chimiques. Quant aux coûts des services centraux, les forfaits du SSCM (véhicules) et du SBAT (bâtiments) ont été réajustés, conduisant à une légère augmentation des coûts. Finalement, l'augmentation des revenus s'explique par la réévaluation du volume de prestations faites pour NEVIA sur la N20 dans le haut du canton et de nouveaux revenus d'entretien courant.

Signalisation et marquage (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	21'055	91'400	25'400
Coûts salariaux et de structure	1'735'905	1'197'312	1'185'315
Coûts des services centraux	337'901	154'248	168'084
Revenus	95'467	164'700	116'250
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'999'394</b>	<b>1'278'259</b>	<b>1'262'549</b>

## Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents et les recettes de location de matériel de signalisation à des tiers.

Suite à une réévaluation, les charges directes ainsi que les revenus ont été revus à la baisse. Les parties liées aux accidents (hors signalisation) ont été réparties dans les groupes de prestations des divisions d'entretien 1, 2 et 3. S'agissant des coûts salariaux et de structure, ils sont inférieurs à ceux du budget 2023 suite à une légère diminution des heures budgétées. Quant aux coûts des services centraux, les forfaits du SSCM (véhicules) et du SBAT (bâtiments) ont été réajustés en 2024 et augmentent légèrement les coûts.

Préavis, autorisations (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	57'541	126'000	60'500
Coûts salariaux et de structure	2'355'605	1'906'600	1'601'059
Coûts des services centraux	267'792	117'742	109'638
Revenus	202'481	916'900	254'600
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'478'457</b>	<b>1'233'442</b>	<b>1'516'597</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les permis d'exploitation pour les remontées mécaniques, les préavis concernant les demandes de permis de construire, la gestion des dossiers d'obstacles à la navigation aérienne, les consultations et auditions relatives aux préavis et permis, les frais relatifs aux gens du voyage et les recettes provenant de divers émoluments, principalement concernant l'utilisation du domaine public/privé.

La création du nouveau groupe de prestations "Cours d'eau, dangers naturels et géologiques" implique une nouvelle répartition analytique sur un groupe de prestations supplémentaire. Ce changement engendre notamment une diminution des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2023. Quant aux revenus, la forte baisse provient du retrait des concessions octroyées sur le domaine public Eaux, qui figurent désormais dans le nouveau groupe de prestations susmentionné.

Essais de laboratoire (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	28'478	41'900	42'500
Coûts salariaux et de structure	1'303'538	1'344'053	2'933'621
Coûts des services centraux	152'558	83'001	200'889
Revenus	17'596	18'700	15'700
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'466'979</b>	<b>1'450'254</b>	<b>3'161'310</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts engendrés par les essais, analyses et contrôles effectués par le laboratoire routier du SPCH sur les routes du canton, et les recettes pour le même genre de prestations effectuées pour des tiers.

En 2023, les heures liées à cette activité ont été réparties entre le groupe de prestations "Essais de laboratoire" et les projets d'investissements concernés. À contrario, en 2024, les heures ont été imputées dans leur totalité sur le groupe de prestations "Essais de laboratoire", générant une augmentation significative des coûts salariaux et de structure.

Cours d'eau, dangers nat. et géologiques (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	510'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	3'043'841
Coûts des services centraux	0	0	208'437
Revenus	0	0	2'905'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>857'278</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations a été créé suite à la réorganisation du service et à la création de la nouvelle entité spécifiquement dédiée aux eaux et aux dangers naturels. Il inclut les coûts en lien avec les inspections et la planification des rives des lacs, des berges et des cours d'eau, à l'entretien courant des lacs et cours d'eau, aux stations hydrométriques, à la revitalisation des eaux, aux prestations en matière de géologie et aux dangers naturels, ainsi que les recettes des concessions hydrauliques, des redevances de dragage des sables et graviers et des concessions octroyées sur le domaine public Eaux.

**Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations**

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Amort subventions à l'invest - SPCH	0	9'635'167	9'637'122	9'637'519	9'708'068	2'413'313
Contributions fédérales globales	-546'798	-800'000	-800'000	-800'000	-800'000	-800'000
Part au revenu de la RPLP	-4'805'111	-4'870'336	-4'644'635	-4'728'956	-4'944'120	-4'871'467
Part au revenu de l'impôt sur les huiles	-6'448'707	-6'444'400	-6'018'100	-5'852'000	-5'824'300	-5'602'800
Part fédérale aux redevances hydraulique	13'360	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000
Subventions aux communes	3'400	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-11'783'856</b>	<b>-2'464'569</b>	<b>-1'810'613</b>	<b>-1'728'437</b>	<b>-1'845'352</b>	<b>-8'845'954</b>

**Commentaires**

Pour mémoire, depuis 2023, les amortissements sur subventions à l'investissement sont présentés dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations. Ils figuraient auparavant dans les groupes de prestations au niveau des coûts salariaux et de structure.

Les parts à la RPLP et à l'impôt fédéral sur les huiles minérales se basent sur les données prévisionnelles transmises par la Confédération.

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Charges et revenus divers	5	0	0	0	0	0
Frais de rappel	-100	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-95</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Commentaires**

Pas de commentaire particulier.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2024	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
12ème étape corr./aménagement. routes cant.	En cours	3'000'000	4'500'000	-330'000	4'170'000	5'100'000	3'020'000	0
Assainis. et sécurisation, tunnel Cluset	En cours	2'976'250	8'556'250	-5'100'000	3'456'250	3'396'250	2'211'900	625'266
Assainiss. bruit routier RC 2019-2022	En cours	780'000	0	0	0	0	0	0
Assainiss. bruit routier RPS 2019-2022	En cours	102'413	0	0	0	0	0	0
Assainissement routier H10	En cours	880'000	2'100'000	-1'260'000	840'000	709'000	572'000	0
Autoroute A5 (LF 08.03.1960)	En cours	10'800	67'000	-58'960	8'040	5'400	3'000	0
Construction du tunnel de Serrières	En cours	25'200	78'450	-69'036	9'414	5'580	3'000	0
*CP Ouvrages de protection forêts 20-24	En cours	337'710	934'700	-420'615	514'085	117'140	0	0
CP prot.crués LACE, 2020 - 2024	En cours	300'000	750'000	-450'000	300'000	0	0	0
CP Revitalisation des eaux, 2020 - 2024	En cours	170'000	1'240'000	-830'000	410'000	0	0	0
EM SGE Canton NE Etudes	En cours	100'000	100'000	-60'000	40'000	20'000	0	0
Entr.durable-assain.bruit-MD 2022-2025	En cours	8'000'000	9'333'800	-583'000	8'750'800	8'750'800	1'771'625	0
Equip. déneig. transp. privés 2018-24	En cours	50'000	50'000	0	50'000	0	0	0
Etudes rempl. viad. Crêt-de-l'Anneau H10	En cours	80'000	50'000	-30'000	20'000	0	0	0
H18 Contournement est Chaux-de-Fonds	En cours	1'470'685	5'755'000	-3'302'115	2'452'885	14'670'192	13'049'825	14'610'737
MD - 1ère étape réalis. itinér. cyclable	En cours	800'000	0	0	0	0	0	0
*PI-Accélération Projet agglo (PA3)	En cours	700'000	672'735	0	672'735	1'495'640	1'501'165	1'046'400
*Plan climat	En cours	644'209	574'716	0	574'716	412'881	362'881	312'881
*Protec. catastrophes Noiraigue Clusette	En cours	1'137'500	876'131	-419'335	456'796	228'398	0	0
RC 1162 Assainiss. du Pont de Saint-Jean	En cours	600'000	0	0	0	0	0	0
*Réalisation Sentier du Lac	En cours	300'000	300'000	0	300'000	400'000	400'000	400'000
Reconstr. RC1310 Ponts-Martel - Sagne	En cours	2'990'075	2'740'000	0	2'740'000	4'279'725	2'965'000	1'105'000
Remplacement du Grand Pont Chx-Fds	En cours	2'765'000	6'545'000	-3'900'000	2'645'000	785'800	130'800	0
Travaux EM 2020 - 2023	En cours	160'000	0	0	0	0	0	0
Travaux sur cours d'eau 2022 - 2023	En cours	300'000	0	0	0	0	0	0
Travaux sur ouvrages d'art 2022 - 2023	En cours	300'000	0	0	0	0	0	0
13ème étape corr./aménagement. routes cant.	A solliciter	0	0	0	0	0	0	2'000'000
Aménagement réseau chemins pédestres	A solliciter	350'000	350'000	0	350'000	350'000	350'000	350'000
Assainissement pont de Meudon H10	A solliciter	0	0	0	0	250'000	700'000	150'000
Assainissement viaduc Crêt-de-l'Anneau	A solliciter	0	0	0	0	0	250'000	170'000
CP dangers naturels EAU (LACE) 2025-2028	A solliciter	0	0	0	0	450'000	450'000	450'000
CP dangers naturels GEOL (LFO) 2025-2028	A solliciter	0	0	0	0	450'000	450'000	450'000
CP Revitalisation des eaux 2025-2028	A solliciter	0	0	0	0	405'000	405'000	405'000
EM SGE Canton NE Intégration	A solliciter	0	0	0	0	0	616'000	640'000
Entretien durable-ass.bruit-MD 2026-2029	A solliciter	0	0	0	0	0	8'350'000	8'350'000
Equip.déneig.transp.privés 2025-2031	A solliciter	0	0	0	0	50'000	50'000	50'000
RC 5 - PS CFF de Cornaux	A solliciter	0	0	0	0	700'000	0	0
Reconstruction RC2326 Le Cachot	A solliciter	100'000	0	0	0	0	0	0
Rénovation technique CTB (Boudevilliers)	A solliciter	0	100'000	0	100'000	200'000	0	0
Rénov. technique centre de La Brévine	A solliciter	0	100'000	0	100'000	200'000	0	0
Travaux électromécaniques 2024-2027	A solliciter	0	100'000	0	100'000	100'000	150'000	250'000
Travaux sur cours d'eau 2024-2025	A solliciter	0	350'000	0	350'000	350'000	0	0
Travaux sur cours d'eau 2026-2027	A solliciter	0	0	0	0	0	350'000	350'000
Travaux sur ouvrages d'art 2024-2025	A solliciter	0	300'000	0	300'000	300'000	0	0
Travaux sur ouvrages d'art 2026-2027	A solliciter	0	0	0	0	0	300'000	300'000
Tunnel La Clusette, pann.photovoltaiques	A solliciter	0	0	0	0	0	197'600	0
<b>Total</b>		<b>29'429'842</b>	<b>46'523'782</b>	<b>-16'813'061</b>	<b>29'710'721</b>	<b>44'181'806</b>	<b>38'609'796</b>	<b>32'015'284</b>

## Commentaires

Au vu des nombreux projets listés, seuls les crédits d'engagement à solliciter sont commentés :

- 13ème étape corr./aménagement.routes cant. : Ce crédit-cadre permettra d'entreprendre des réaménagements d'infrastructures existantes qui doivent être mises en conformité par rapport à l'évolution du trafic actuel et au respect des normes en vigueur.
- Aménagement réseau chemins pédestres : Ce crédit permettra la mise en œuvre du plan directeur actualisé relatif aux chemins pour piétons et aux chemins de randonnées pédestre (PDChemins).

- Assainissement pont de Meudon H10 : Le projet d'assainissement concerné vise à garantir la sécurité des usagers et à maintenir la capacité portante de cet ouvrage datant de 1962, qui enjambe la ligne CFF transfrontalière.
- Assainissement viaduc Crêt-de-l'Anneau : Ce crédit permettra de remplacer le pont en question, ouvrage sous-dimensionné selon les normes actuelles, qui souffre de désordres structurels et qui arrivera en fin de vie en 2029. Ces travaux permettront d'assurer le maintien du trafic sur cette importante route d'approvisionnement.
- CP dangers naturels Eau (LACE) 2025-2028 : Ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme négociée avec la Confédération, qui fixe des objectifs en termes de mesures de protection contre les dangers naturels liés à l'eau.
- CP dangers naturels Géologie (LFo) 2025-2028 : Ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme négociée avec la Confédération, qui fixe des objectifs en termes de mesures de protection contre les dangers naturels d'origine géologique.
- CP Revitalisation des eaux 2025-2028 : Ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme négociée avec la Confédération, qui fixe des objectifs en termes de revitalisation des cours d'eau et des plans d'eau.
- EM SGE Canton NE Intégration : Ce crédit permettra la mise en œuvre de l'infrastructure informatique centralisée et décentralisée nécessaire à la gestion des ouvrages cantonaux, plus particulièrement des équipements de surveillance et de régulation intégrés aux ouvrages. Ce système devra être déployé entre 2026 et 2030.
- Entretien durable - assaini. bruit - MD 2026-2029 : Ce crédit permettra de poursuivre le développement des infrastructures de mobilité cyclable, l'assainissement du bruit routier et l'entretien constructif des routes cantonales en 2026-2029.
- Équipements déneigement transporteurs privés 2025-2031 : Les véhicules des entreprises privées mandatées ne sont souvent pas équipés de manière adéquate pour un déneigement à haut rendement tel qu'exigé sur les routes cantonales, ce qui nécessite des adaptations prises en charge par l'État moyennant un prix de prestation réduit.
- RC 5 - PS CFF de Cornaux : Ce crédit permettra de couvrir les coûts à la charge du Canton dans le cadre du remplacement du PS ferroviaire de Cornaux par les CFF.
- Reconstruction RC 2326 Le Cachot : Ce projet a été redimensionné et intégré dans le crédit en cours "Entretien durable, assainissement du bruit, MD 2022-2025".
- Rénovation technique Centre de Boudevilliers : Ce crédit permettra la remise en état des silos à sel, la création d'un couvert de stockage, la réfection de la place et la mise en conformité des installations de lavage et de traitement des eaux.
- Rénovation technique Centre de La Brévine : Ce crédit permettra la pose d'une installation de saumure, la réfection de la place, la mise en conformité des installations de lavage et de traitement des eaux, ainsi que l'amélioration du système de distribution de sel.
- Travaux électromécaniques 2024-2027, sur ouvrages d'art 2024-2025 et 2026-2027 et sur cours d'eau 2024-2025 et 2026-2027 : Ces cinq crédits permettront de financer des interventions de renouvellement ou d'assainissement d'installations électromécaniques, d'ouvrages d'art, ainsi que d'ouvrages et d'aménagements situés aux abords et dans les cours d'eau.
- Tunnel de la Clusette, panneaux photovoltaïques : Ce crédit permettra la pose, de part et d'autre du tunnel, de 2'000 mètres carrés de panneaux photovoltaïques de manière à fournir localement près de 70% de l'énergie nécessaire au fonctionnement des installations du tunnel, dont l'éclairage, diminuant ainsi les coûts d'exploitation de l'ouvrage.



## 2.9.6. Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

### Évolution de l'environnement et des tâches

L'application de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie du 1er septembre 2020 sollicite fortement le service. On constate une augmentation des assainissements énergétiques, ce qui implique un travail accru pour le traitement des permis de construire et des demandes de subventions. De plus, les nouvelles exigences de la LCEn (changements de chauffage, optimisation de l'exploitation des moyens consommateurs, réduction de la consommation électrique des collectivités) impliquent un travail important de conseils et de contrôles.

Le nouveau Plan climat cantonal, avec plus de 80 mesures en déploiement et 52 nouvelles mesures, doit agir sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur les adaptations aux changements climatiques. Le SENE sera fortement sollicité ces prochaines années puisqu'il est directement concerné par 12 des 52 nouvelles mesures. De plus, il reste en appui d'autres services en charge d'autres mesures.

Concernant le Plan d'action phytosanitaire qui compte 15 actions, 4 sont pilotées par le service et mobilisent d'importantes ressources tant au niveau des spécialistes que du laboratoire. Le suivi de l'efficacité et l'appui à d'autres services impliqués dans le Plan d'action phytosanitaire complètent la liste des nouvelles tâches assumées par le SENE.

L'application de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), en particulier pour ce qui concerne le suivi de la production de toutes les catégories de déchets et l'élaboration de rapports annuels de la statistique des déchets à l'attention de l'OFEV, représente une nouvelle charge pour le service.

La loi sur les déchets et sites pollués est entrée en vigueur au 1er janvier 2023. Ce changement de législation implique l'établissement et le contrôle du premier prélèvement de la redevance de mise en décharge qui s'applique pour chaque tonne ou m<sup>3</sup> de déchets stockés en DTA ou DTB dès le 1er avril 2023. Outre le prélèvement de la redevance, son affectation prioritaire à de nouvelles actions et mandats relatifs à la gestion des déchets sera source d'opportunités de développement de projets dédiés à l'amélioration de la gestion des déchets dans le canton. Ces actions seront à l'origine de nouvelles tâches au sein du service.

À noter aussi que la densification des zones à bâtir fait croître les problèmes de bruit, de pollution de l'air et de protection contre les accidents majeurs.

### Objectifs stratégiques

- Soutenir les mesures du Plan climat cantonal pour atteindre la neutralité carbone en 2040 ;
- Déployer la conception directrice de l'énergie 2015 pour diminuer la consommation d'énergie en favorisant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment via le Programme Bâtiments cantonal dans le but de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>, en soutenant la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales et en promouvant les innovations technologiques d'instituts ou d'entreprises du canton ;
- Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement, notamment celle de l'eau, de l'air, des sols ;
- Protéger la population contre les immissions nuisibles ou incommodantes (air, bruit, radon, rayonnements non-ionisants) ;
- Examiner et faire assainir les sites pollués selon l'état des lieux établi en 2023 ;
- Être force d'appui et de travail pour le traitement des thématiques assignées au service dans le domaine des permis de construire et de la planification territoriale ;
- Contribuer à faire réduire la production de déchets et promouvoir leur valorisation matière puis thermique.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>3'040'552</b>	<b>3'896'694</b>	<b>3'892'360</b>	<b>-4'334</b>	<b>-0.1%</b>	<b>3'757'360</b>	<b>3'602'360</b>	<b>3'822'360</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	645'708	1'285'500	1'548'500	+263'000	+20.5%	1'413'500	1'328'500	1'548'500
43 Revenus divers	6'388	251'745	6'000	-245'745	-97.6%	6'000	6'000	6'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	216'380	215'860	187'860	-28'000	-13.0%	187'860	187'860	187'860
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	2'172'077	2'143'589	2'150'000	+6'411	+0.3%	2'150'000	2'080'000	2'080'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>11'139'086</b>	<b>13'743'845</b>	<b>13'719'317</b>	<b>-24'528</b>	<b>-0.2%</b>	<b>13'772'180</b>	<b>13'640'806</b>	<b>9'690'680</b>
30 Charges de personnel	4'556'498	5'056'852	5'492'768	+435'916	+8.6%	5'420'020	5'351'956	5'356'752
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'223'415	2'221'300	1'933'400	-287'900	-13.0%	1'841'900	1'986'400	1'811'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	111'242	172'593	164'418	-8'175	-4.7%	193'511	229'238	258'999
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'797'340	4'267'965	4'091'804	-176'161	-4.1%	4'203'055	4'224'518	569'335
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'450'591	2'025'135	2'036'927	+11'792	+0.6%	2'113'694	1'848'694	1'693'694
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-8'098'534</b>	<b>-9'847'151</b>	<b>-9'826'957</b>	<b>+20'194</b>	<b>+0.2%</b>	<b>-10'014'820</b>	<b>-10'038'446</b>	<b>-5'868'320</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-8'098'534</b>	<b>-9'847'151</b>	<b>-9'826'957</b>	<b>+20'194</b>	<b>+0.2%</b>	<b>-10'014'820</b>	<b>-10'038'446</b>	<b>-5'868'320</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-8'098'534</b>	<b>-9'847'151</b>	<b>-9'826'957</b>	<b>+20'194</b>	<b>+0.2%</b>	<b>-10'014'820</b>	<b>-10'038'446</b>	<b>-5'868'320</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	39.00	47.00	45.00	-2.00	-4.3%	45.00	44.00	44.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	32.30	36.40	37.40	+1.00	+2.7%	37.40	36.90	36.90

### Commentaires

Le budget 2024 montre une stabilisation des charges d'exploitation en comparaison au budget 2023. Le groupe 30 "Charges de personnel" est en augmentation (CHF 435'916) en lien avec le Plan climat cantonal et la nouvelle loi sur les déchets et sites pollués (LDSP). Par contre, le groupe 31 "Biens, services et autres charges d'exploitation" est en baisse (CHF 287'900). On constate aussi une légère baisse du groupe 36 "Charges de transfert" suite à la replanification de la mesure R2 "Subventionner les installations solaires photovoltaïques sur de grands toits".

Quant aux revenus d'exploitation, la perception dès le 1er avril 2023 de la redevance de mise en décharge en lien avec la LDSP générera des recettes supplémentaires au niveau du groupe 42 "Taxes" (CHF 263'000).

Au niveau du personnel administratif, l'augmentation de l'effectif (+1 EPT) est due à la création d'un poste pour assurer les nouvelles missions en lien avec le Plan cantonal de gestion des déchets. Celui-ci est autofinancé par la redevance de mise en décharge susmentionnée.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Constructions et bâtiments (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	760	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'249'463	812'989	767'538
Coûts des services centraux	111'694	106'635	100'871
Revenus	78'477	67'089	73'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'283'441</b>	<b>852'534</b>	<b>794'909</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations traite notamment des permis de construire, plans d'aménagement, études d'impact de grands projets et suivis environnementaux. Du point de vue comptable, il intègre dans ses revenus le remboursement de traitement (par le fonds d'aménagement du territoire) du poste à 50% en charge de la mise en œuvre de la LAT. Ce poste initialement prévu jusqu'à la fin de l'année 2023, a été prolongé jusqu'à fin 2025 conséquemment aux révisions des plans d'aménagement locaux des communes.

Concernant la diminution des coûts salariaux et de structure par rapport aux comptes 2022, elle s'explique par la reclassification dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations des amortissements sur subventions d'investissements (ventilés jusqu'alors dans les prestations).

Energie (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	721'695	25'500	25'500
Coûts salariaux et de structure	1'858'767	1'084'134	926'075
Coûts des services centraux	165'847	141'675	121'181
Revenus	112'362	189'500	187'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'633'946</b>	<b>1'061'810</b>	<b>885'256</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations intègre les frais relatifs aux cotisations MINERGIE, à des mandats et au développement d'un outil informatique relatif à l'obligation de déterminer la performance énergétique des bâtiments.

Concernant la variation des coûts salariaux et de structure par rapport aux comptes 2022, elle s'explique par la reclassification dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations des amortissements sur subventions d'investissements (ventilés jusqu'alors dans les prestations).

Protection de l'air (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	246'086	299'100	288'100
Coûts salariaux et de structure	992'917	578'864	582'092
Coûts des services centraux	88'532	75'929	76'500
Revenus	351'749	599'360	579'360
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>975'786</b>	<b>354'533</b>	<b>367'332</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les coûts des mandats externes, notamment le contrôle des vignettes chauffages par les ramoneurs, ainsi que les frais d'analyse de la qualité de l'air. Les revenus proviennent de la vente des vignettes chauffages (qui varient chaque année de manière cyclique, ce qui explique la différence entre les comptes 2022 et les budgets 2023 et 2024), d'une subvention fédérale, ainsi que de la facturation de prestations de service pour le contrôle des rejets de polluants dans l'air.

Concernant la variation des coûts salariaux et de structure par rapport aux comptes 2022, elle s'explique par la reclassification dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations des amortissements sur subventions d'investissements (ventilés jusqu'alors dans les prestations).

## Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

Protection ondes et le rayonnement (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	15'552	40'500	24'000
Coûts salariaux et de structure	425'893	230'403	304'955
Coûts des services centraux	38'068	30'221	40'078
Revenus	19'175	15'000	15'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>460'339</b>	<b>286'124</b>	<b>354'032</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes de lutte contre le bruit et les revenus pour des prestations de service concernant les rayonnements non ionisants.

Concernant la diminution des coûts salariaux et de structure par rapport aux comptes 2022, elle s'explique par la reclassification dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations des amortissements sur subventions d'investissements (ventilés jusqu'alors dans les prestations).

Protection des eaux et du sol (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	6'000	0
Coûts salariaux et de structure	2'095'152	1'262'561	1'188'911
Coûts des services centraux	187'478	165'604	156'249
Revenus	1'293'200	1'282'000	1'277'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>989'430</b>	<b>152'165</b>	<b>68'160</b>

### Commentaires

Les revenus se composent essentiellement de prestations internes qui comprennent la participation du fonds des eaux à la couverture des prestations du SENE dans ce domaine.

Concernant la diminution des coûts salariaux et de structure par rapport aux comptes 2022, elle s'explique par la reclassification dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations des amortissements sur subventions d'investissements (ventilés jusqu'alors dans les prestations).

Déchets (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	736'973	1'067'500	1'007'500
Coûts salariaux et de structure	686'445	481'853	746'872
Coûts des services centraux	57'623	62'940	97'892
Revenus	1'038'541	1'387'000	1'675'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>442'499</b>	<b>225'293</b>	<b>177'264</b>

### Commentaires

Pour l'essentiel, ce groupe de prestations englobe les activités liées à l'élimination des véhicules hors d'usage et des déchets spéciaux des ménages. Elles sont financées par la rétrocession d'une partie de la taxe automobile et une refacturation aux communes des frais d'élimination des déchets.

La mise en application dès le 1er janvier 2023 de la loi concernant les déchets et les sites pollués (LDSP), adopté par le Grand Conseil en mai 2022, prévoit l'introduction d'une redevance de mise en décharge dès le 1er avril 2023, ce qui augmente les revenus. L'engagement d'un collaborateur scientifique pour assurer les nouvelles missions en lien avec le Plan cantonal de gestion des déchets et les exigences fédérales découlant de l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets explique l'augmentation des coûts salariaux et de structure.

## Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

Autres nuisances, dangers, accidents (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	959	0	0
Coûts salariaux et de structure	385'968	154'650	254'472
Coûts des services centraux	34'572	20'287	33'443
Revenus	358	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>421'140</b>	<b>174'937</b>	<b>287'916</b>

### Commentaires

Concernant la variation des coûts salariaux et de structure par rapport aux comptes 2022, elle s'explique par la reclassification dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations des amortissements sur subventions d'investissements (ventilés jusqu'alors dans les prestations).

Laboratoire (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	161'416	185'000	176'000
Coûts salariaux et de structure	743'857	395'425	492'460
Coûts des services centraux	66'389	51'865	64'720
Revenus	63'258	30'000	30'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>908'404</b>	<b>602'290</b>	<b>703'180</b>

### Commentaires

Concernant la variation des coûts salariaux et de structure par rapport aux comptes 2022, elle s'explique par la reclassification dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations des amortissements sur subventions d'investissements (ventilés jusqu'alors dans les prestations).

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Amort subventions à l'invest - SENE	0	3'783'965	3'747'804	3'759'055	3'580'518	25'335
Conférences intercantionales	64'377	34'000	34'000	34'000	34'000	34'000
Dédomm. conf. & autr. cantons	-83'000	-83'000	-55'000	-55'000	-55'000	-55'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-18'623</b>	<b>3'734'965</b>	<b>3'726'804</b>	<b>3'738'055</b>	<b>3'559'518</b>	<b>4'335</b>

### Commentaires

Comme susmentionné, les amortissements sur subventions à l'investissement sont présentés dès 2023 dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations.

Quant aux charges de transfert, elles englobent les cotisations pour les conférences intercantionales des chefs des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement alors que les revenus sont constitués de la subvention fédérale pour le traitement des bilans COV (composés organiques volatils) des entreprises.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-433	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-433</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023 Total net	Budget 2024 Dépenses / Charges	Budget 2024 Recettes / Revenus	Budget 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net
3e prog. assainis. inst. chauf.	En cours	95'000	0	0	0	0	0	0
*PI-mobilité durable	En cours	500'000	175'000	0	175'000	675'000	0	0
*Plan climat	En cours	2'502'500	2'562'104	0	2'562'104	2'499'604	2'434'604	2'049'604
Analyseurs pour les émissions	A solliciter	45'000	46'000	0	46'000	20'000	15'000	30'000
Analyseurs pour les immissions	A solliciter	30'000	30'000	0	30'000	30'000	30'000	42'000
Remplacement de l'analyseur LCMSMS	A solliciter	0	0	0	0	390'000	0	0
Remplacement de l'analyseur UV	A solliciter	0	75'000	0	75'000	0	0	0
<b>Total</b>		<b>3'172'500</b>	<b>2'888'104</b>	<b>0</b>	<b>2'888'104</b>	<b>3'614'604</b>	<b>2'479'604</b>	<b>2'121'604</b>

Commentaires

- 3e programme assainissement installations de chauffage : Ce crédit-cadre sera clôturé à fin 2023.
- PI - mobilité durable : Ces projets sont en lien avec la volonté de soutenir sur 5 ans l'installation de bornes électriques par un programme de subventions pour les privés, les entreprises et les collectivités publiques. Financé par le programme d'impulsion, ce programme a démarré en 2022.
- Plan climat : Diverses mesures du SENE sont prévues dans le cadre du Plan climat cantonal, notamment l'augmentation du taux d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments, le subventionnement des installations solaires photovoltaïques sur de grands toits ou encore l'adaptation de la mise sous protection et la surveillance des eaux souterraines.
- Analyseurs : Les remplacements d'appareils pour la mesure des émissions et immissions sont des remplacements d'usure courante de notre équipement.

## 2.9.7. Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

### Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches du service sont principalement influencées par la situation de l'économie forestière, par la politique de subventionnement de la Confédération dans le domaine environnemental et sa mise en œuvre opérationnelle ainsi que par la vente des différents permis de pêche et de chasse. Sur un plan plus général, le changement climatique a un effet grandissant sur le fonctionnement du service. Ses conséquences sur les milieux naturels, en particulier les forêts et les eaux, nécessitent en effet la planification et la mise en œuvre de mesures de gestion appropriées dans une perspective à long terme.

En 2024, les activités du SFFN seront fortement influencées par le suivi et le bouclage des projets liés aux conventions-programmes conclues pour la période 2020 à 2024. La Confédération a investi près de 25 millions de francs au total pour cette période dans les domaines du paysage et de la nature, des forêts et de la faune. Le service sera également en charge de préparer les nouvelles conventions-programmes 2025-2028 avec l'objectif de maintenir le même niveau de prestations et de subventions.

D'autres processus, en cours, auront des effets sur le service en 2024. Il s'agit principalement de la réorganisation de la sensibilisation et de la surveillance dans les sites naturels du canton, de la gestion des grands carnivores qui prend une importance croissante avec le retour du loup, de la mise en œuvre du plan d'affectation cantonal du Haut Plateau du Creux du Van, de l'élaboration d'un nouveau cadre légal concernant la lutte contre les néobiontes, de la finalisation du plan d'aménagement des forêts et du suivi du programme de surveillance des organismes nuisibles particulièrement dangereux pour les forêts.

Enfin, le soutien à la pêche professionnelle qui comprend un renforcement de la collaboration intercantonale dans le domaine de la gestion piscicole et l'octroi d'aides financières à la profession sera poursuivi en 2024 compte tenu des faibles rendements enregistrés les années précédentes.

### Objectifs stratégiques

- Assurer une gestion durable de la faune sauvage et de ses biotopes et veiller à conserver les espèces rares et menacées ;
- Réduire à une proportion supportable les dommages causés par la faune sauvage ;
- Aménager et gérer les forêts de manière multifonctionnelle en collaboration avec les propriétaires concernés ;
- Soutenir financièrement cette gestion par l'intermédiaire des programmes RPT ;
- Informer le public, promouvoir l'utilisation du bois local et s'engager dans la formation professionnelle forestière ;
- Protéger la nature et contribuer à sa gestion durable dans le sens de la création d'un réseau pour la biodiversité ;
- Évaluer les dossiers qui sont soumis au service afin de s'assurer qu'ils répondent au cadre légal et/ou peuvent être soutenus techniquement ou financièrement.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>7'736'734</b>	<b>8'539'022</b>	<b>8'570'644</b>	<b>+31'623</b>	<b>+0.4%</b>	<b>8'732'549</b>	<b>8'577'955</b>	<b>8'600'362</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	402'387	539'000	539'000	+0	0.0%	539'000	539'000	539'000
42 Taxes	1'192'974	1'327'000	1'371'000	+44'000	+3.3%	1'351'000	1'301'000	1'311'000
43 Revenus divers	308'380	115'133	295'975	+180'843	+157.1%	283'614	283'614	283'614
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'972'187	1'962'000	1'813'500	-148'500	-7.6%	1'965'497	1'904'903	1'917'310
47 Subventions à redistribuer	3'698'521	3'929'109	3'903'109	-26'000	-0.7%	3'945'378	3'945'378	3'945'378
49 Imputations internes	162'286	666'780	648'060	-18'720	-2.8%	648'060	604'060	604'060
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>14'073'727</b>	<b>15'537'676</b>	<b>15'407'977</b>	<b>-129'699</b>	<b>-0.8%</b>	<b>16'084'461</b>	<b>15'955'287</b>	<b>15'970'400</b>
30 Charges de personnel	4'676'426	4'893'519	4'969'608	+76'089	+1.6%	4'975'025	4'925'844	4'925'844
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'254'605	2'554'420	2'415'620	-138'800	-5.4%	2'747'497	2'758'083	2'768'670
33 Amortissements du patrimoine administratif	54'226	62'145	99'834	+37'689	+60.6%	306'877	306'882	297'055
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'819'777	2'939'558	2'879'297	-60'261	-2.1%	2'911'693	2'821'109	2'835'462
37 Subventions redistribuées	3'698'521	3'929'109	3'903'109	-26'000	-0.7%	3'945'378	3'945'378	3'945'378
39 Imputations internes	1'570'173	1'158'925	1'140'509	-18'416	-1.6%	1'197'991	1'197'991	1'197'991
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6'336'993</b>	<b>-6'998'654</b>	<b>-6'837'333</b>	<b>+161'321</b>	<b>+2.3%</b>	<b>-7'351'912</b>	<b>-7'377'332</b>	<b>-7'370'038</b>
44 Revenus financiers	706'810	3'500	0	-3'500	-100.0%	0	0	0
34 Charges financières	63	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	706'747	3'500	0	-3'500	-100.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-5'630'246</b>	<b>-6'995'154</b>	<b>-6'837'333</b>	<b>+157'821</b>	<b>+2.3%</b>	<b>-7'351'912</b>	<b>-7'377'332</b>	<b>-7'370'038</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-5'630'246</b>	<b>-6'995'154</b>	<b>-6'837'333</b>	<b>+157'821</b>	<b>+2.3%</b>	<b>-7'351'912</b>	<b>-7'377'332</b>	<b>-7'370'038</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	43.00	47.00	43.00	-4.00	-8.5%	43.00	42.00	42.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	34.50	35.30	34.80	-0.50	-1.4%	34.80	34.50	34.50

### Commentaires

Le budget 2024 prévoit une augmentation de l'ordre de 0.4% des revenus d'exploitation par rapport au budget 2023. Cela s'explique par une hausse des revenus divers (groupe 43) relatifs à des prestations de collaborateurs-trices du service sur des projets d'investissement en lien avec la convention-programme Nature, compensée partiellement par une diminution des revenus de transfert (groupe 46) liés à la mise en œuvre et au déploiement des différents projets de cette même convention-programme.

Au niveau des charges d'exploitation, celles-ci diminuent de 0.8% par rapport à l'exercice budgétaire précédent. Cette baisse concerne principalement les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) relatifs à des projets dans la convention-programme Nature, en corollaire de la diminution des recettes de transfert (groupe 46). Une baisse des charges de transfert (groupe 36) est également prévue et concerne principalement les indemnités versées aux agriculteurs pour des mesures de protection de la nature, qui ne sont pas encore pleinement mises en œuvre.

Relevons enfin que la mise en production de plusieurs projets d'investissements prévue dès la fin de l'exercice 2024 engendre une augmentation notable des charges d'amortissement dès la PFT 2025.

Compte tenu de ce qui précède le résultat total s'améliore de 2.3%.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gest.faune& systèmes aquatiques (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	397'824	437'700	460'700
Coûts salariaux et de structure	1'197'111	1'188'551	1'304'674
Coûts des services centraux	404'612	359'977	378'913
Revenus	524'685	645'000	647'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'474'862</b>	<b>1'341'228</b>	<b>1'497'288</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la faune et de ses biotopes, la chasse et la pêche.

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs-trices. Les coûts salariaux ont été adaptés en 2024 compte tenu des décomptes d'activité fournis par les collaborateurs-trices et des prévisions.

Compte tenu des apparitions de plus en plus fréquentes du loup à nos frontières, une augmentation des dépenses liées aux indemnisations des dommages à des tiers est prévue.

Les ventes des permis de chasse et pêche restent stables. L'application du principe de délimitation périodique, pour la première fois lors du bouclage des comptes 2022, sur les revenus des permis de pêche a péjoré les comptes 2022 d'environ CHF 85'000, il s'agit d'un ajustement comptable unique.

Aménagement et gestion des forêts (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	1'263'219	1'174'100	1'186'500
Coûts salariaux et de structure	2'022'373	2'084'471	2'071'117
Coûts des services centraux	673'877	621'421	591'779
Revenus	1'121'339	1'224'000	1'260'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'838'129</b>	<b>2'655'991</b>	<b>2'589'396</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la gestion des forêts cantonales. Les prestations effectuées en forêts communales et privées, dont la responsabilité incombe à l'État, sont également considérées. Les charges et revenus sont stables.

Gestion nature et réseau écologique (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	92'828	3'600	60'100
Coûts salariaux et de structure	370'945	502'181	379'119
Coûts des services centraux	125'747	151'447	109'295
Revenus	43'886	43'100	43'100
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>545'634</b>	<b>614'128</b>	<b>505'414</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la nature et du paysage.

Les charges directes englobent les coûts liés aux expertises qualité et aux mesures de compensations écologiques qui avaient été sous-estimées lors de l'élaboration du budget 2023.

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs-trices. Les coûts salariaux ont été adaptés en 2024 compte tenu des décomptes d'activité fournis par les collaborateurs-trices et des prévisions.



## Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

Prestations sociétales (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	202'146	254'154	270'861
Coûts des services centraux	68'672	77'497	79'151
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>270'818</b>	<b>331'650</b>	<b>350'012</b>

### Commentaires

Les prestations sociétales comprennent l'information donnée au public, le soutien accordé à la fonction d'accueil et de loisirs des espaces naturels et les activités liées à une meilleure valorisation de la filière bois et des services environnementaux fournis par la forêt. Les dépenses correspondent essentiellement aux activités des collaborateurs-trices du service si bien qu'aucune charge directe ou revenus ne figurent aux comptes.

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs-trices. Les coûts salariaux ont été adaptés en 2024 compte tenu des décomptes d'activité fournis par les collaborateurs-trices et des prévisions.

Gouvernance (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	510'309	458'674	516'364
Coûts des services centraux	175'780	139'858	150'892
Revenus	584'232	7'000	10'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>101'858</b>	<b>591'533</b>	<b>657'256</b>

### Commentaires

Les dépenses inscrites correspondent essentiellement aux prestations effectuées par les collaborateurs-rices du service dans les domaines de la gestion des concessions et de l'évaluation des dossiers (permis de construire, autorisations, appréciations de projets, etc.).

Les charges sont stables. La diminution des revenus dès 2023 provient du transfert de la facturation annuelle des concessions d'utilisation du domaine de l'État et des bouées d'amarrage sur les rives des lacs et cours d'eau au SPCH dès le 1er janvier 2023. Les revenus qui en découlent sont inclus dans le budget de ce dernier.

Dossiers particuliers (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	41'781	34'066	54'172
Coûts des services centraux	17'881	10'388	15'830
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>59'663</b>	<b>44'454</b>	<b>70'002</b>

### Commentaires

Les dépenses inscrites correspondent aux prestations effectuées dans le domaine de la gestion de dossiers particuliers soumis au service. Il s'agit pour l'essentiel de menus travaux effectués par les équipes forestières cantonales. Les coûts salariaux ont été adaptés en 2024 compte tenu des décomptes d'activité fournis par les collaborateurs-trices et des prévisions.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Amort subventions à l'invest - SFFN	0	22'398	25'292	27'391	28'252	28'251
Dédommagements et subventions Faune	50'560	32'500	37'500	37'500	37'500	37'500
Dédommagements et subventions Forêts	109'135	129'340	146'620	141'620	141'620	146'620
Dédommagements et subventions Nature	399'084	379'900	349'900	349'900	349'900	349'900
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>558'779</b>	<b>564'138</b>	<b>559'312</b>	<b>556'411</b>	<b>557'272</b>	<b>562'271</b>

### Commentaires

Le tableau ci-dessus présente le résultat net des subventions versées et reçues - hors conventions-programmes - pour les prestations suivantes :

- Projets dans le domaine de la protection de la faune, des forêts et de la nature ;
- Travail fourni par les gardes forestiers communaux pour le compte de l'État ;
- Formation professionnelle forestière ;
- Mise en œuvre de certaines mesures en faveur de la nature dans la zone agricole.

Les principales variations concernent :

- Une baisse des subventions reçues de la part du SFPO dans le cadre de la formation professionnelle forestière (prestations internes), suite à une diminution annoncée du nombre d'apprentis-es forestiers bûcherons ;
- Une diminution des indemnités versées aux agriculteurs pour des mesures de protection de la nature, qui ne sont pas encore pleinement mises en œuvre.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-599	0	0	0	0	0
Patrimoine financier	-8'500	-3'500	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-9'099</b>	<b>-3'500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

La recette mentionnée sous patrimoine financier correspond à un droit de superficie octroyé par l'État. Il est prévu de vendre le bien-fonds concerné par ce droit dans le courant de l'année 2023.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2024	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Aménagement rives, lacs et cours d'eau	En cours	18'000	19'500	-7'800	11'700	0	0	0
Conv. programme 2020-2024 section faune	En cours	22'012	97'478	-70'000	27'478	0	0	0
CP Aménagement du paysage 2020-2024	En cours	117'000	387'150	-216'000	171'150	0	0	0
CP forêts 2020-2024	En cours	194'440	4'383'690	-4'192'550	191'140	0	0	0
CP Nature 2020-2024	En cours	993'930	2'124'535	1'509'235	615'300	0	0	0
Desserte forestière 22-24	En cours	73'000	73'000	0	73'000	0	0	0
PAC Haut Plateau du Creux du Van	En cours	0	200'000	-100'000	100'000	0	0	0
Pisciculture - système de filtration	En cours	0	0	-16'077	-16'077	0	0	0
*Plan climat	En cours	295'000	259'000	-47'000	212'000	282'000	282'500	282'000
Convention-programme Faune 2025-2029	A solliciter	0	0	0	0	-54'000	-54'000	-54'000
Convention-programme Forêts 2025-2029	A solliciter	0	0	0	0	191'902	163'437	163'771
Convention-programme Nature 2025-2029	A solliciter	0	0	0	0	1'002'200	1'007'900	1'013'600
Convention-programme Paysage 2025-2029	A solliciter	0	0	0	0	162'500	162'500	162'500
Desserte forestière VdT 2023-24	A solliciter	15'000	45'000	-30'000	15'000	0	0	0
<b>Total</b>		<b>1'728'382</b>	<b>7'589'353</b>	<b>-6'188'662</b>	<b>1'400'691</b>	<b>1'584'602</b>	<b>1'562'337</b>	<b>1'567'871</b>

### Commentaires

Les projets "Conv. Programme 2020-2024 section faune", "CP Aménagement du paysage 2020-2024", "CP Nature 2020-2024" et "CP forêts 2020-2024" correspondent aux conventions-programmes faune, nature, paysage et forêts.

Bien que les conventions-programmes pour la période 2025-2029 n'ont pas encore été contractualisées avec la Confédération, les crédits d'engagement y relatifs ont été intégrés dans les PFT 2025 et suivantes.

Un nouveau crédit d'engagement concernant le plan d'affectation cantonal (PAC) du Haut Plateau du Creux du Van figure au budget 2024. Il fait suite au rejet par le Tribunal fédéral d'un recours en début d'année 2023 qui a permis au canton de sanctionner définitivement le PAC. Les dépenses nettes relatives aux mesures prévues ont été intégrées au budget 2024, celles concernant 2023 ont dû faire l'objet d'une demande de dépassement de crédit.

Le système de filtration de la pisciculture de Colombier a dû être remplacé dans le courant de l'année 2022. Les recettes figurant au budget 2024 représentent la participation financière des cantons de Vaud et de Fribourg aux dépenses en vertu de la convention pour l'exploitation intercantonale de la pisciculture qui lie les trois cantons.

Les charges et revenus relatifs au crédit d'engagement "Plan climat" concernent la mise en œuvre, par le SFFN, des mesures prévues dans le plan cantonal, soit :

- Adapter la sylviculture pour limiter les risques d'incendie et pour garantir la multifonctionnalité des milieux forestiers ;
- Adapter la carte des forêts protectrice (dès 2025) ;
- Encourager les maîtres d'ouvrage à construire en bois.

## 2.9.8. Service de l'agriculture (SAGR)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Sur le plan fédéral, le projet de révision de la politique agricole PA 22+ a été suspendu au début 2021 par le Parlement, une politique future ne devant pas seulement se limiter à l'agriculture, mais prendre en compte également l'approvisionnement en denrées alimentaires et les contraintes environnementales. Une vision à l'horizon 2050 a été adoptée en juin 2022 par le Conseil fédéral et prévoit une mise en œuvre en trois étapes. La première consiste principalement en la réduction des risques liés aux produits phytosanitaires, la seconde vise l'application des principes essentiels de PA 22+ et la troisième en la conception de la politique agricole future, PA 30+, celle-ci devant faire la part belle à la sécurité alimentaire. La politique agricole cantonale est largement calquée sur celle de la Confédération.

Depuis 2013, Evologia est rattaché au SAGR. En matière de réinsertion professionnelle, le canton de Neuchâtel a adapté sa politique, ce qui a conduit Evologia à offrir de nouvelles prestations dans le cadre de la réinsertion socio-professionnelle, avec un accent particulier sur l'AI. Le SAGR s'est réorganisé afin de simplifier sa structure et de concrétiser les mesures d'économies imposées.

Une démarche d'optimisation du service a encore été entreprise dès 2020. Cela a débouché sur le renforcement du secteur administration-secrétariat en particulier, ainsi que la consolidation du secteur AI. Le catalogue de prestations a été revu et harmonisé, ce qui a impliqué un remaniement des groupes de prestations.

### Objectifs stratégiques

- Application et exécution, au niveau cantonal, de la politique agricole fédérale ;
- Mise en œuvre de la politique agricole cantonale dans les domaines de la promotion de l'agriculture et des produits agricoles et viticoles, des mesures sociales d'accompagnement, de la vulgarisation et des améliorations structurelles ;
- Mise en œuvre des plans d'action phytosanitaires fédéraux et cantonaux ;
- Promotion d'une agriculture et d'une viticulture neuchâteloise durables (bio, AOP-IGP, IP-Suisse) ;
- Valorisation de la production et de la transformation locales ;
- Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans l'agriculture et adaptation au changement climatique ;
- Soutien du secteur agricole afin d'en assurer sa compétitivité et d'utiliser les ressources naturelles de manière durable ;
- Gestion d'Evologia, pôle de développement du secteur primaire voué principalement à la réinsertion socio-professionnelle, à la formation et à la sensibilisation à la nature.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>81'156'455</b>	<b>82'932'070</b>	<b>82'894'250</b>	<b>-37'820</b>	<b>-0.0%</b>	<b>82'797'050</b>	<b>82'794'250</b>	<b>82'546'050</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'083'598	1'183'600	1'195'500	+11'900	+1.0%	1'195'500	1'195'500	1'195'500
43 Revenus divers	292'156	258'950	298'750	+39'800	+15.4%	298'750	298'750	298'750
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	881'649	1'321'600	1'267'600	-54'000	-4.1%	1'167'600	1'167'600	917'600
47 Subventions à redistribuer	78'291'153	79'500'000	79'500'000	+0	0.0%	79'500'000	79'500'000	79'500'000
49 Imputations internes	607'898	667'920	632'400	-35'520	-5.3%	635'200	632'400	634'200
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>90'283'666</b>	<b>92'206'888</b>	<b>92'721'079</b>	<b>+514'191</b>	<b>+0.6%</b>	<b>93'060'137</b>	<b>93'750'146</b>	<b>93'642'669</b>
30 Charges de personnel	4'197'373	4'380'342	4'578'811	+198'469	+4.5%	4'564'920	4'564'920	4'567'446
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'754'346	1'945'750	1'938'450	-7'300	-0.4%	2'111'650	2'111'650	2'111'650
33 Amortissements du patrimoine administratif	39'874	49'653	83'571	+33'918	+68.3%	80'045	181'454	183'328
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'476'675	5'068'948	5'002'395	-66'553	-1.3%	5'184'093	5'772'693	5'660'816
37 Subventions redistribuées	78'291'153	79'500'000	79'500'000	+0	0.0%	79'500'000	79'500'000	79'500'000
39 Imputations internes	1'524'244	1'262'195	1'617'852	+355'657	+28.2%	1'619'429	1'619'429	1'619'429
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-9'127'212</b>	<b>-9'274'818</b>	<b>-9'826'829</b>	<b>-552'011</b>	<b>-6.0%</b>	<b>-10'263'087</b>	<b>-10'955'896</b>	<b>-11'096'619</b>
44 Revenus financiers	627'240	632'050	619'550	-12'500	-2.0%	599'550	599'550	599'550
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	627'240	632'050	619'550	-12'500	-2.0%	599'550	599'550	599'550
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-8'499'972</b>	<b>-8'642'768</b>	<b>-9'207'279</b>	<b>-564'511</b>	<b>-6.5%</b>	<b>-9'663'537</b>	<b>-10'356'346</b>	<b>-10'497'069</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-8'499'972</b>	<b>-8'642'768</b>	<b>-9'207'279</b>	<b>-564'511</b>	<b>-6.5%</b>	<b>-9'663'537</b>	<b>-10'356'346</b>	<b>-10'497'069</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	40.00	41.00	42.00	+1.00	+2.4%	42.00	42.00	42.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	31.60	31.90	32.50	+0.60	+1.9%	32.50	32.50	32.50

### Commentaires

S'agissant des revenus d'exploitation, une diminution des prestations est prévue en 2024 en relation avec la suspension des travaux du Syndicat d'améliorations foncières du site marécageux de la Vallée de La Brévine, mais qui sera compensée par la vente de vin et les recettes prévues à la hausse pour le secteur de la restauration (groupe 42). En ce qui concerne les revenus divers (groupe 43), l'augmentation correspond principalement à l'ajustement des mouvements de stock des vins en vue d'une meilleure corrélation avec les comptes 2022. Il faut également relever un écart dans les revenus de transfert (groupe 46) correspondant au montant des subventions budgétées dans le cadre des mesures instaurées dans le plan climat, ainsi qu'à une contribution de la commune de Val-de-Ruz en faveur d'Evologia. Quant aux subventions à redistribuer (groupes 37/47), elles concernent les paiements directs qui devraient rester stables. Les imputations internes (groupe 49) sont prévues en légère diminution en raison d'une réduction des subventions perçues pour les mesures d'intégration professionnelle.

Concernant les charges d'exploitation, la variation constatée au niveau des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) correspond à l'augmentation liée aux denrées alimentaires pour le secteur de la restauration ainsi qu'à des achats d'appareils devant être renouvelés et à divers mandats. Quant aux charges de transfert (groupe 36), la variation est en corrélation avec les mesures du plan climat. Enfin, l'augmentation des imputations internes (groupe 39) est essentiellement due aux forfaits des services centraux (SBAT).

En ce qui concerne les revenus financiers (groupe 44), la légère diminution s'explique notamment par le réajustement aux comptes 2022 du montant des fermages agricoles encaissés pour les domaines agricoles appartenant à l'État de Neuchâtel.

Au niveau du personnel administratif, l'augmentation de l'effectif est notamment en lien avec la création de 1 EPT (0.4 EPT entre 2022 et 2023 puis 0.6 EPT entre 2023 et 2024) dans le cadre du plan d'action phytosanitaire.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

<b>Droit agricole</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	178'171	183'139	182'660
Coûts des services centraux	143'497	117'832	154'088
Revenus	43'039	50'000	50'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>278'628</b>	<b>250'971</b>	<b>286'747</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les activités en matière de droit foncier rural. Les émoluments perçus en la matière constituent l'essentiel des revenus.

<b>Améliorations structurelles</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	105'704	84'700	82'700
Coûts salariaux et de structure	3'584'555	940'473	962'175
Coûts des services centraux	295'417	243'774	316'099
Revenus	445'108	430'600	381'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>3'540'568</b>	<b>838'346</b>	<b>979'474</b>

#### Commentaires

La gestion des améliorations structurelles est composée de charges directes qui sont liées à la restitution de diverses locations et fermages encaissés par l'office. S'agissant des coûts salariaux et de structure, ils englobent les charges salariales et la valorisation des heures sur les diverses prestations. Quant aux coûts des services centraux, ils concernent la part forfaitaire facturée par les services centraux. Au niveau des revenus, il s'agit essentiellement de l'encaissement des fermages agricoles ainsi que les prestations de l'office sur les études et travaux de remaniements parcellaires, adductions d'eau et drainages (diminution des prestations en relation avec la suspension des travaux du Syndicat d'améliorations foncières du site marécageux de la Vallée de La Brévine).

<b>Paielements directs</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	24'789	10'000	12'000
Coûts salariaux et de structure	730'659	759'037	766'553
Coûts des services centraux	295'417	243'774	316'099
Revenus	17'791	14'600	13'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'033'074</b>	<b>998'210</b>	<b>1'081'652</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les dépenses d'honoraires et d'expertises engendrées par l'application de la politique agricole fédérale. S'agissant des coûts salariaux et de structure, ils concernent les charges salariales et le réajustement des heures prévues pour cette prestation. Quant aux coûts des services centraux, ils concernent la part forfaitaire facturée par les services centraux. Au niveau des revenus, ils proviennent des émoluments perçus lors de décisions de reconnaissance d'exploitations agricoles et d'émoluments liés aux différents services fournis par l'office des paiements directs.

Viticulture et agroécologie (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	552'932	625'200	600'400
Coûts salariaux et de structure	850'974	910'629	1'004'333
Coûts des services centraux	298'501	246'668	319'017
Revenus	819'706	929'350	908'850
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>882'701</b>	<b>853'147</b>	<b>1'014'900</b>

## Commentaires

Ce groupe de prestations est le résultat de la fusion des groupes de prestations "Protection des végétaux" et "Viticulture et encavage de l'État" en 2022. Il intègre le plan phytosanitaire cantonal, l'exécution de la santé des végétaux, les frais de la vulgarisation viticole et œnologique, les frais du cadastre viticole et de l'aménagement du vignoble, le tâcheronnage, l'achat de matériel d'exploitation et l'entretien du domaine viticole de l'État de Neuchâtel au niveau des charges directes. À ce titre, l'augmentation des charges directes depuis 2023 est principalement liée à la hausse des prix à la consommation qui est compensée par des recettes également en hausse.

Pour le budget 2024 les charges directes ont été légèrement baissées en faisant des économies sur les mandats extérieurs et l'entretien, d'une part, et un ajustement des mouvements de stock des vins d'autre part. Les coûts salariaux et de structure concernent les charges salariales et le réajustement des heures prévues pour cette prestation. Il est notamment prévu la création d'un poste de 60% depuis 2024 dans le cadre du plan d'action phytosanitaire. Au niveau des coûts des services centraux, ils ont été réajustés en fonction. Quant aux revenus, ils proviennent de la vente de vin externe et interne, des prestations fournies pour les analyses œnologiques, de la vulgarisation viticole (nouvelle collaboration avec le canton de Berne), des émoluments administratifs, des fermages viticoles et des financements émanant du fonds des eaux en lien avec le plan d'action phytosanitaire cantonal. Pour 2024, les revenus ont été prévus légèrement à la baisse notamment au niveau de la vente de vins.

Evologia - Réinsertion (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	944'935	954'000	1'076'000
Coûts salariaux et de structure	1'812'481	1'637'154	1'741'169
Coûts des services centraux	387'172	325'107	413'944
Revenus	1'863'037	2'077'570	2'098'450
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'281'551</b>	<b>838'691</b>	<b>1'132'662</b>

## Commentaires

L'augmentation des charges directes prévue en 2024 est composée principalement d'achat de denrées alimentaires pour le restaurant "La Terrassette", avec des achats de produits frais et en circuit court, d'acquisition de matériel et fournitures ainsi que de l'augmentation des frais et contrats d'entretien des divers bâtiments du site. S'agissant des coûts salariaux et de structure, ils englobent les charges salariales et la valorisation des heures sur les diverses prestations ainsi que les amortissements. Quant aux coûts des services centraux, ils concernent la part forfaitaire facturée par les services centraux. Au niveau des revenus, il s'agit principalement des subventions perçues pour les mesures d'intégration professionnelle.

Consultation fromagère (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	134'461	156'525	153'414
Coûts des services centraux	72'801	59'930	78'034
Revenus	127'164	120'000	120'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>80'098</b>	<b>96'454</b>	<b>111'448</b>

## Commentaires

Aucune charge directe n'entre dans le calcul de cette prestation. S'agissant des coûts salariaux et de structure, ils représentent les charges salariales du consultant en matière d'économie laitière. Quant aux coûts des services centraux, ils concernent la part forfaitaire facturée par les services centraux. Au niveau des revenus, il s'agit de la refacturation à la Société de conseil en industrie laitière Casei pour le salaire du consultant en matière d'économie laitière.

**Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations**

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Amort subventions à l'invest - SAGR	0	2'888'448	2'871'895	3'103'593	3'692'193	4'030'316
Contribution qualité paysage	286'704	288'000	288'000	288'000	288'000	288'000
Contrôle agricole	190'000	190'000	190'000	190'000	190'000	190'000
Promo. éco. laitière & prod. bovine	170'371	183'000	183'000	183'000	183'000	183'000
Promotion de l'agriculture et du terroir	350'400	356'000	356'000	356'000	356'000	356'000
Subv. accordées aux entreprises privées	0	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Vulgarisation et formation	401'488	401'500	401'500	401'500	401'500	401'500
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'398'963</b>	<b>4'326'948</b>	<b>4'310'395</b>	<b>4'542'093</b>	<b>5'130'693</b>	<b>5'468'816</b>

**Commentaires**

- Amortissements subventions à l'investissement - SAGR : Comme susmentionné, les amortissements sur subventions à l'investissement sont présentés dès 2023 dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations.
- Contribution qualité paysage : Participation nette du canton.
- Contrôle agricole : Selon la convention avec l'Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée (ANAPI), ces coûts sont pris en charge par le canton.
- Promotion en économie laitière et production bovine : Subventions versées en faveur du placement du bétail et de l'élevage ainsi que participation cantonale aux frais de fonctionnement annuels de Casei.
- Promotion de l'agriculture et du terroir : Subventions à l'association Neuchâtel Vins et Terroir et à la promotion de l'agriculture (agriculture biologique, innovation, tourisme rural, dépannage agricole, service volontaire agricole, soutien AOC).
- Subventions accordées aux entreprises privées : Subventions en faveur de la réduction des risques phytosanitaires au Val-de-Ruz (mesure du plan d'action phytosanitaire).
- Vulgarisation et formation : Subvention à la CNAV (vulgarisation agricole, secteur conseil et formation) et contribution annuelle de formation professionnelle agricole selon convention de prestations entre AGORA et les cantons romands. À celle-ci est venu s'ajouter le soutien à la formation supérieure agricole.

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Frais de rappel	-839	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-839</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Commentaires**

Pas de commentaire particulier.



## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2024	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Assainissement de fromageries	En cours	702'000	2'374'000	-1'223'000	1'151'000	972'000	972'000	889'000
Assainissement fermes et terrains 2023	En cours	130'000	0	0	0	0	0	0
Assainissement villa Aurore 1	En cours	200'000	0	0	0	0	0	0
Exploitations paysannes	En cours	-975'000	8'350'000	-8'350'000	0	950'000	950'000	950'000
Gerbeur électrique pour station viticole	En cours	15'000	0	0	0	0	0	0
*Plan climat	En cours	440'000	540'000	-250'000	290'000	240'000	240'000	40'000
Projet de dévelo.p.régional du Val-de-Ruz	En cours	300'000	675'000	-375'000	300'000	300'000	300'000	300'000
Subvention plans de gestion intégrée	En cours	7'000	6'000	0	6'000	0	0	0
Subventions constructions rurales 2020	En cours	1'500'000	3'000'000	-1'500'000	1'500'000	800'000	0	0
Travaux améliorations foncières 2001	En cours	80'000	160'000	-80'000	80'000	80'000	0	0
Travaux améliorations foncières 2007	En cours	20'000	40'000	-20'000	20'000	20'000	0	0
Travaux améliorations foncières 2010	En cours	50'000	150'000	-100'000	50'000	50'000	0	0
Travaux améliorations foncières 2015	En cours	350'000	1'300'000	-600'000	700'000	700'000	800'000	250'000
Travaux améliorations foncières 2020	En cours	1'200'000	2'200'000	-1'000'000	1'200'000	1'900'000	1'700'000	1'700'000
Assainissement fermes et terrains 2024	A solliciter	0	130'000	0	130'000	0	0	0
Assainissement fermes et terrains 2025	A solliciter	0	0	0	0	130'000	0	0
Assainissement fermes et terrains 2026	A solliciter	0	0	0	0	0	130'000	0
Cuverie avec thermostatisation	A solliciter	170'000	0	0	0	0	0	0
Hangar pour le chauffage à distance(CAD)	A solliciter	200'000	0	0	0	290'000	0	0
Place lavage et remplissage pulvé	A solliciter	50'000	0	0	0	0	0	0
Plan phyto - Drones	A solliciter	20'000	20'000	0	20'000	10'000	0	0
Plan phyto - Stations agrométéo	A solliciter	10'000	10'000	0	10'000	0	0	0
Subventions constructions rurales 2024	A solliciter	0	2'000'000	-1'000'000	1'000'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000
Travaux améliorations foncières 2024	A solliciter	0	500'000	-250'000	250'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000
<b>Total</b>		<b>4'469'000</b>	<b>21'455'000</b>	<b>-14'748'000</b>	<b>6'707'000</b>	<b>9'442'000</b>	<b>8'092'000</b>	<b>7'129'000</b>

## Commentaires

Au vu des nombreux projets listés, seuls les crédits d'engagement significatifs sont commentés :

- Assainissement de fromageries : Crédit prévu pour l'assainissement de fromageries afin de pérenniser les capacités régionales de transformation du lait.
- Exploitations paysannes : Le montant net représente la variation du fonds de roulement entre les prêts et crédits accordés et les remboursements. L'estimation de ce montant est difficile car les entrées et les sorties fluctuent constamment.
- Plan climat : Diverses mesures du SAGR sont prévues dans le cadre du plan climat, notamment l'élaboration d'un projet en faveur des circuits-courts dans la restauration collective.
- Projet de développement régional Val-de-Ruz : Projet en cours comprenant plusieurs sous-projets et courant sur plusieurs années.
- Subventions pour constructions rurales et travaux d'améliorations foncières : Les dépenses varient en fonction de l'avancement des travaux. Une nouvelle demande de crédit d'engagement pour les années 2024 et suivantes est actuellement en cours.
- Assainissement des fermes et terrains : Les dépenses à caractère d'investissements pour l'entretien des fermes figurent au compte des investissements.

## 2.9.9. Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Après des années perturbées en raison de la pandémie de Covid-19, le service prévoit une évolution stable de la majorité de ses prestations, à savoir la sécurité alimentaire, la protection des animaux, la métrologie, les eaux de baignade, les affaires vétérinaires, les prestations vétérinaires mixtes et les mandats pour tiers. L'évolution ne peut être évaluée dans le domaine de la santé animale, dans la mesure où la survenance de cas d'épizooties n'est pas planifiable. Il faut toutefois noter que de nombreuses tâches de rattrapage et plusieurs projets sont au programme du service, notamment en police du commerce, affaires vétérinaires et analyses biologiques et chimiques.

### Objectifs stratégiques

- Assurer de manière optimale la protection des consommateurs contre les risques pour la santé et la tromperie ;
- Assurer de manière optimale la protection des animaux contre les maltraitances ;
- Assurer de manière optimale la santé animale ;
- Assurer de manière optimale la protection des entreprises contre la concurrence déloyale ;
- Assurer de manière optimale la sécurité publique face aux chiens agressifs ;
- Assurer de manière optimale les autorisations et les prélèvements dans le domaine de la police du commerce ;
- Être un service public efficace et efficient dans un cadre général d'amélioration permanente ;
- Réaliser les prestations en tenant compte de la satisfaction des clients externes et internes ;
- Intensifier les collaborations intercantionales ;
- S'adapter constamment aux conditions externes changeantes.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>10'896'855</b>	<b>11'220'000</b>	<b>12'287'000</b>	<b>+1'067'000</b>	<b>+9.5%</b>	<b>12'287'000</b>	<b>12'297'000</b>	<b>12'287'000</b>
40 Revenus fiscaux	3'335'619	4'000'000	3'800'000	-200'000	-5.0%	3'800'000	3'800'000	3'800'000
41 Patentes et concessions	3'563'652	3'510'000	3'900'000	+390'000	+11.1%	3'900'000	3'910'000	3'900'000
42 Taxes	3'421'970	3'160'000	4'127'000	+967'000	+30.6%	4'127'000	4'127'000	4'127'000
43 Revenus divers	45'158	50'000	50'000	+0	0.0%	50'000	50'000	50'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	415'016	400'000	410'000	+10'000	+2.5%	410'000	410'000	410'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	115'440	100'000	0	-100'000	-100.0%	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>10'431'173</b>	<b>10'198'391</b>	<b>11'429'913</b>	<b>+1'231'522</b>	<b>+12.1%</b>	<b>11'548'528</b>	<b>11'398'462</b>	<b>11'415'532</b>
30 Charges de personnel	4'898'414	4'773'826	5'146'876	+373'050	+7.8%	5'072'665	5'026'457	5'022'916
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'995'434	1'670'120	1'646'120	-24'000	-1.4%	1'546'120	1'546'120	1'546'120
33 Amortissements du patrimoine administratif	232'783	277'980	401'825	+123'845	+44.6%	666'568	562'710	583'321
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'374'137	2'765'000	3'456'000	+691'000	+25.0%	3'456'000	3'456'000	3'456'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	930'404	711'465	779'093	+67'628	+9.5%	807'175	807'175	807'175
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>465'682</b>	<b>1'021'609</b>	<b>857'087</b>	<b>-164'522</b>	<b>-16.1%</b>	<b>738'472</b>	<b>898'538</b>	<b>871'468</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>465'682</b>	<b>1'021'609</b>	<b>857'087</b>	<b>-164'522</b>	<b>-16.1%</b>	<b>738'472</b>	<b>898'538</b>	<b>871'468</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>465'682</b>	<b>1'021'609</b>	<b>857'087</b>	<b>-164'522</b>	<b>-16.1%</b>	<b>738'472</b>	<b>898'538</b>	<b>871'468</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	51.00	52.00	54.00	+2.00	+3.8%	54.00	54.00	54.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	37.39	36.29	37.79	+1.50	+4.1%	37.79	37.79	37.79

### Commentaires

En préambule, il est à relever que le compte de résultats 2022 du service a encore subi des variations liées à la pandémie de Covid-19. L'exercice de budgétisation 2023 avait été particulièrement difficile ; l'issue de la crise et son impact dans le domaine des établissements et manifestations publics n'étaient pas prévisibles. Le budget 2024 présenté ci-dessus est donc le premier exercice post-crise sans impact lié à la pandémie de Covid-19.

Le récent développement de l'offre en ligne des maisons de jeux, non compris dans les impôts cantonaux, est à l'origine des prévisions à la baisse des revenus fiscaux (groupe 40).

Dans les patentes et concessions (groupe 41), les recettes des redevances sur les établissements publics et les manifestations publiques ont été évaluées au niveau d'avant la crise sanitaire. Concernant les recettes liées à la vente et au débit de boissons alcooliques, elles ont été adaptées aux comptes 2021 et 2022, soit une augmentation de CHF 300'000 par rapport à l'exercice de budgétisation 2023.

Au niveau des taxes (groupe 42), lors de sa session du 1er novembre 2022, le Grand Conseil a adopté une hausse de la taxe de séjour pour renforcer le développement de l'attractivité touristique du canton. Cette décision représente une augmentation du montant budgété de CHF 800'000. Les recettes y relatives seront reversées à Tourisme Neuchâtelois par le biais des charges de transfert (groupe 36).

Il n'y a plus de recettes à prévoir au niveau des imputations internes (groupe 49). Il s'agissait d'un mandat de la Confédération au SENE, sous-traité au SCAV, pour effectuer la surveillance du SARS-CoV-2 dans les eaux usées.

Concernant les charges de personnel (groupe 30), outre les impacts liés aux variations de l'effectif détaillées dans les remarques ci-dessous, une décision de la Confédération d'organiser des campagnes pour lutter contre des épizooties (BVD et piétin) générera des coûts supplémentaires pour du personnel de laboratoire estimés à CHF 120'000 sur 18 mois.

## ***Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)***

S'agissant des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), la principale variation entre les exercices de budgétisation et l'année 2022 concerne la reclassification comptable des taxes de séjour.

Quant aux charges de transfert (groupe 36), la principale variation concerne l'augmentation de la taxe de séjour adoptée par le Grand Conseil. Lors de l'exercice réel 2022, cette charge était comptabilisée sous le groupe 31.

Les variations d'effectifs s'expliquent par un renforcement du personnel pour gérer la sortie de crise et pour faire face à la forte augmentation du nombre de manifestations à autoriser.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité alimentaire (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	380'028	409'000	409'800
Coûts salariaux et de structure	2'458'235	2'674'049	2'816'912
Coûts des services centraux	456'143	424'017	426'795
Revenus	327'117	360'000	360'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'967'289</b>	<b>3'147'066</b>	<b>3'293'508</b>

#### Commentaires

L'essentiel des charges directes se compose d'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire ainsi que d'honoraires payés pour le contrôle des viandes aux abattoirs. Les émoluments perçus pour la validation des concepts d'autocontrôle et les analyses effectuées, ainsi que les ordonnances pénales constituent l'essentiel des recettes.

Santé animale (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	486'813	549'500	681'100
Coûts salariaux et de structure	661'021	603'016	652'492
Coûts des services centraux	108'462	104'840	106'308
Revenus	336'734	320'000	340'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>919'561</b>	<b>937'356</b>	<b>1'099'900</b>

#### Commentaires

Les charges directes se composent de coûts pour la surveillance des épizooties, l'élimination des cadavres d'animaux et l'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire. Les produits sont liés à la refacturation partielle des coûts de surveillance des épizooties et d'élimination des cadavres d'animaux au monde agricole. La décision de la Confédération d'organiser des campagnes contre des épizooties (BVD, Piétin) générera des charges supplémentaires en 2024.

Protection des animaux (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	57'785	46'000	58'600
Coûts salariaux et de structure	428'217	355'466	407'110
Coûts des services centraux	81'459	61'801	66'329
Revenus	39'188	74'000	74'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>528'273</b>	<b>389'268</b>	<b>458'039</b>

#### Commentaires

Les charges directes sont composées des frais de pension pour des animaux séquestrés et les recettes des émoluments, ordonnances pénales et refacturation de frais y relatifs.

Métriologie (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	31'748	37'500	36'100
Coûts salariaux et de structure	296'513	311'746	317'077
Coûts des services centraux	57'269	48'291	48'597
Revenus	256'704	295'000	280'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>128'827</b>	<b>102'537</b>	<b>121'774</b>

#### Commentaires

Les coûts et recettes des prestations dans le domaine de la métriologie sont stables.

## Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

<b>Police des chiens</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	3'446	12'000	12'000
Coûts salariaux et de structure	177'553	243'015	301'150
Coûts des services centraux	33'121	42'250	49'065
Revenus	356'513	330'000	340'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-142'392</b>	<b>-32'735</b>	<b>22'215</b>

### Commentaires

Les revenus représentent la recette encaissée auprès des communes pour la taxe sur les chiens dont une partie est allouée aux refuges pour chiens dans les charges de transfert non incorporables aux prestations.

<b>Eaux de baignade</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	18'366	5'482	6'254
Coûts des services centraux	3'395	869	948
Revenus	462	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>21'299</b>	<b>6'351</b>	<b>7'202</b>

### Commentaires

Les eaux des plages du lac de Neuchâtel sont contrôlées et génèrent des coûts stables.

<b>Affaires vétérinaires</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	5'172	6'000	6'000
Coûts salariaux et de structure	6'761	8'963	27'884
Coûts des services centraux	1'387	1'558	4'543
Revenus	8'248	5'000	5'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>5'072</b>	<b>11'521</b>	<b>33'427</b>

### Commentaires

La surveillance des pharmacies vétérinaires génèrent des coûts et produits globalement stables.

<b>Prestations vétérinaires mixtes</b> (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	48'715	48'000	63'000
Coûts salariaux et de structure	163'276	98'955	111'537
Coûts des services centraux	23'264	17'204	18'172
Revenus	53'250	56'000	56'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>182'005</b>	<b>108'160</b>	<b>136'709</b>

### Commentaires

Un montant de CHF 43'000 est versé à l'ANAPI (Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée) pour des contrôles vétérinaires officiels. De plus, l'association suisse des vétérinaires cantonaux a besoin d'un poste pour coordonner les besoins informatiques. Une charge de CHF 15'000 en découlera pour le canton de Neuchâtel dès 2024. Les revenus proviennent d'un mandat de la Confédération relatif à la protection des espèces animales.

## Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Mandats pour tiers (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	43'723	60'500	9'100
Coûts salariaux et de structure	377'294	402'629	309'104
Coûts des services centraux	71'189	67'891	49'420
Revenus	609'694	593'000	515'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-117'488</b>	<b>-61'981</b>	<b>-147'376</b>

### Commentaires

Des prestations analytiques effectuées pour le compte du canton du Jura dans le cadre d'une convention sont facturées forfaitairement pour CHF 120'000. De plus, des recettes de laboratoire pour la santé animale et des certificats sanitaires sont facturés annuellement à des tiers pour CHF 370'000. Comme dit plus haut, le laboratoire du service a effectué, pour le compte du SENE, la surveillance dans les eaux usées du SARS-CoV-2 en 2022 et au premier semestre 2023. Il s'agissait d'un mandat de la Confédération de CHF 115'000 générant des coûts directs et salariaux.

Police commerce (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	35'787	98'500	17'500
Coûts salariaux et de structure	438'536	453'167	709'365
Coûts des services centraux	92'058	79'772	118'032
Revenus	439'886	470'000	600'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>126'495</b>	<b>161'440</b>	<b>244'897</b>

### Commentaires

Les émoluments prélevés pour la délivrance d'autorisations dans le domaine de la police du commerce constituent l'essentiel des produits. Ces émoluments ont été adaptés pour compenser intégralement le renforcement de l'effectif en police du commerce.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Amort subventions à l'invest - SCAV	0	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Indemnité bétail abattu	11'975	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Redevances pol. com. formation	321'254	375'000	350'000	350'000	350'000	350'000
Redevances pol. com. tourisme	963'763	1'125'000	1'050'000	1'050'000	1'050'000	1'050'000
Subvention aux refuges	57'145	55'000	56'000	56'000	56'000	56'000
Taxes de séjour	0	-30'000	-40'000	-40'000	-40'000	-40'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'354'137</b>	<b>1'565'000</b>	<b>1'456'000</b>	<b>1'456'000</b>	<b>1'456'000</b>	<b>1'456'000</b>

### Commentaires

La redistribution des redevances encaissées dans le domaine des manifestations et établissements publics sera légèrement inférieure suite à l'adaptation des émoluments prélevés par le service pour financer les nouvelles ressources humaines en police du commerce. Les autres charges et produits sont stables.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Frais de rappel	-12'394	-10'000	-10'000	-10'000	-10'000	-10'000
Impôt maisons jeux	-3'335'619	-3'997'000	-3'797'000	-3'797'000	-3'797'000	-3'797'000
Loterie romande	0	0	0	0	0	0
Mandats Jura	0	0	0	0	0	0
Redevances police du commerce	-3'518'531	-3'405'000	-3'818'200	-3'818'200	-3'818'200	-3'818'200
Taxes de séjour	1'786	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-6'864'759</b>	<b>-7'412'000</b>	<b>-7'625'200</b>	<b>-7'625'200</b>	<b>-7'625'200</b>	<b>-7'625'200</b>

### Commentaires

- Impôts maisons de jeux : Le développement de l'offre en ligne des maisons de jeux impacte le budget du service. Pour l'exercice 2024, les recettes y relatives ont donc été adaptées.
- Redevances police du commerce : L'augmentation est principalement due aux recettes liées à la vente et au débit de boissons alcooliques qui ont été adaptées aux comptes 2021 et 2022, soit une augmentation de CHF 300'000 par rapport à l'exercice de budgétisation 2023.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2023 Total net	2024 Dépenses / Charges	2024 Recettes / Revenus	2024 Total net	2025 Total net	2026 Total net	2027 Total net
Acqui. d'équipements labo. vétérinaire	En cours	45'000	0	0	0	0	0	0
CC équip. analytiques dom. conso. 23-24	En cours	50'000	45'000	0	45'000	0	0	0
Equipement PCR	En cours	200'000	0	0	0	0	0	0
*Plan climat	En cours	56'409	41'818	0	41'818	26'818	26'818	26'818
Application et logiciel DGWeb	A solliciter	0	95'000	0	95'000	0	0	0
Autoclave laboratoire vétérinaire	A solliciter	0	0	0	0	0	70'000	0
CC équipements labo. Vétérinaire 2026-27	A solliciter	0	0	0	0	0	50'000	45'000
CC équip. labo. Consommation 2025-26	A solliciter	0	0	0	0	50'000	45'000	0
CC équip. labo. consommation 2027-28	A solliciter	0	0	0	0	0	0	50'000
CC équip. labo. Vétérinaire 2024-25	A solliciter	0	50'000	0	50'000	45'000	0	0
Chromatographe en phase gazeuse	A solliciter	290'000	0	0	0	0	0	0
Chromatographe en phase liquide	A solliciter	0	300'000	0	300'000	0	0	0
Chromatographe ionique	A solliciter	0	0	0	0	0	0	150'000
Equip. analyses microbiologie alim.	A solliciter	0	0	0	0	0	0	40'000
Extracteur ARN/ADN pour analyses vét.	A solliciter	0	0	0	0	0	0	50'000
Logiciel de gestion des manif.publiques	A solliciter	0	200'000	0	200'000	200'000	0	0
Logiciel de gestion Police du commerce	A solliciter	0	200'000	0	200'000	200'000	0	0
Système TEMPO	A solliciter	0	90'000	0	90'000	0	0	0
Système Vitek	A solliciter	0	0	0	0	70'000	0	0
XRF Portable	A solliciter	0	90'000	0	90'000	0	0	0
<b>Total</b>		<b>641'409</b>	<b>1'111'818</b>	<b>0</b>	<b>1'111'818</b>	<b>591'818</b>	<b>191'818</b>	<b>361'818</b>

### Commentaires

Le service a besoin d'un crédit cadre par laboratoire pour répondre aux exigences imposées par les règles d'activation. Un certain nombre d'équipements de laboratoires, dont le prix est supérieur à CHF 10'000, devront être remplacés dans le cadre du renouvellement naturel de ces appareils.

De plus, nos laboratoires doivent remplacer plusieurs appareils entièrement amortis et indispensables au fonctionnement. Pour l'année 2024, il s'agit d'équipements techniques pour notre laboratoire de chimie (Chromatographe en phase liquide, XRF portable) et pour notre laboratoire de biologie moléculaire (système Tempo).

Les laboratoires vétérinaires officiels de Suisse romande travaillent en réseau (RéseauVET). Dans ce cadre, le laboratoire fribourgeois a développé un logiciel et une application permettant de donner des mandats de prélèvements aux vétérinaires et



## **Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)**

à ces derniers de déposer leurs demandes d'analyses directement dans le système informatique utilisé par les laboratoires. Le logiciel DGWeb, complété par une application smartphone, permettra de digitaliser entièrement les flux d'informations entre le SCAV, les vétérinaires préleveurs et les laboratoires d'analyses.

Un logiciel adapté aux tâches de la police du commerce doit être développé non seulement pour permettre la gestion de toutes les demandes déposées par des particuliers ou des entreprises mais également afin de garantir la sécurité informatique et pallier le risque financier.

Un autre logiciel doit être développé dans le domaine de la police du commerce pour gérer les manifestations publiques. Ce logiciel doit non seulement permettre la gestion de toutes les demandes déposées par des particuliers ou des associations/entreprises mais également garantir la sécurité informatique. Composé d'une page Web permettant aux organisateurs de se renseigner sur leurs obligations et les autorisations requises, il les dirigera vers le Guichet unique pour demander leurs autorisations.

Concernant le plan climat, le budget concerne essentiellement l'engagement de personnel à hauteur de 0,2 EPT.

## 2.9.10. Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Informatisation des données et des processus liés à la mensuration officielle et au registre foncier ;
- Développements d'applications par le SITN qui facilitent l'accès à l'information et qui permettent une gestion plus précise, plus globale et plus intégrée du territoire ;
- Exigences des professionnels et des citoyens plus élevées face au service d'où des prestations plus performantes ;
- Complexité plus grande des dossiers.

### Objectifs stratégiques

- Viser à une administration officielle et efficace du sol tout en assurant des prestations de qualité au professionnel et au citoyen ;
- Mettre à disposition des administrations et des professionnels un système de cadastre 3D et 4D ;
- Poursuivre la numérisation du domaine du registre foncier en vue de la mise à disposition des registres et autres pièces justificatives au travers d'un portail ;
- Renforcer la synergie entre les domaines du registre foncier et de la mensuration officielle en offrant au public un guichet physique unique d'accès à l'information ;
- Mettre en œuvre l'analyse climatique pour tout le territoire du canton de Neuchâtel, dont l'un des résultats sera l'identification des îlots de chaleur, dans le cadre de la mesure A1 du plan climat ;
- Développer un guichet virtuel unique qui permet de produire pour un bien-fonds particulier l'ensemble des restrictions de droit privé et de droit public qui s'y rattache ayant la foi publique.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>7'939'979</b>	<b>7'045'000</b>	<b>7'736'000</b>	<b>+691'000</b>	<b>+9.8%</b>	<b>7'536'000</b>	<b>7'536'000</b>	<b>7'536'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	7'139'177	6'360'000	7'060'000	+700'000	+11.0%	6'860'000	6'860'000	6'860'000
43 Revenus divers	3'127	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	188'734	111'000	100'000	-11'000	-9.9%	100'000	100'000	100'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	608'941	570'000	572'000	+2'000	+0.4%	572'000	572'000	572'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>7'806'373</b>	<b>8'123'478</b>	<b>8'184'340</b>	<b>+60'862</b>	<b>+0.7%</b>	<b>8'158'135</b>	<b>8'157'074</b>	<b>8'136'370</b>
30 Charges de personnel	6'258'838	6'560'321	6'680'455	+120'134	+1.8%	6'681'101	6'685'293	6'688'992
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	375'959	556'000	480'700	-75'300	-13.5%	435'000	439'350	443'750
33 Amortissements du patrimoine administratif	9'601	0	38'405	+38'405	--	38'406	28'804	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'161'976	1'007'157	984'780	-22'377	-2.2%	1'003'628	1'003'628	1'003'628
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>133'607</b>	<b>-1'078'478</b>	<b>-448'340</b>	<b>+630'138</b>	<b>+58.4%</b>	<b>-622'135</b>	<b>-621'074</b>	<b>-600'370</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>133'607</b>	<b>-1'078'478</b>	<b>-448'340</b>	<b>+630'138</b>	<b>+58.4%</b>	<b>-622'135</b>	<b>-621'074</b>	<b>-600'370</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>133'607</b>	<b>-1'078'478</b>	<b>-448'340</b>	<b>+630'138</b>	<b>+58.4%</b>	<b>-622'135</b>	<b>-621'074</b>	<b>-600'370</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	56.00	56.00	57.00	+1.00	+1.8%	57.00	57.00	57.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	48.85	48.95	48.95	+0.00	0.0%	48.95	48.95	48.95

### Commentaires

Au niveau des taxes (groupe 42), une augmentation de CHF 700'000 est prévue au niveau des émoluments du registre foncier en comparaison du budget 2023. Ils restent ainsi stables au vu des comptes 2022.

Concernant les charges de personnel (groupe 30), les effectifs restent stables pour les prochaines années. Quant aux biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), la baisse est principalement due à l'évolution des dépenses du plan climat. L'augmentation des amortissements (groupe 33) concerne l'investissement des trois stations totales réalisé en 2022.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Renseign. & conseils à la clientèle (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	129'713	104'163	130'303
Coûts des services centraux	22'955	18'192	20'617
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>152'667</b>	<b>122'355</b>	<b>150'920</b>

#### Commentaires

L'objectif pour les années à venir est de poursuivre le développement des portails internet et intranet pour les domaines du registre foncier et de la géomatique afin de diminuer le temps consacré au téléphone et au guichet.

Diffusion de la mensuration officielle (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	92'906	107'736	98'213
Coûts des services centraux	13'794	14'335	11'737
Revenus	17'210	10'000	10'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>89'490</b>	<b>112'071</b>	<b>99'950</b>

#### Commentaires

Les produits concernent des prestations de service de l'ordre de CHF 10'000. Pour information, le produit de la vente des données numériques (CHF 50'000) alimente le fonds des mensurations officielles.

Prod. des documents de mutation (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	882'370	886'222	940'109
Coûts des services centraux	143'238	124'432	130'566
Revenus	838'320	979'000	979'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>187'289</b>	<b>31'654</b>	<b>91'675</b>

#### Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine.

Renouvellement du cadastre (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	587'486	710'044	631'225
Coûts des services centraux	94'851	99'695	87'667
Revenus	34'100	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>648'236</b>	<b>809'739</b>	<b>718'891</b>

#### Commentaires

L'objectif pour 2024 est de réaliser l'accord de prestation 2024 avec la Confédération dans le cadre de la convention-programme 2024-2027.

## Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Maintenance rés. pts fixes & bornes (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	76'026	90'931	80'614
Coûts des services centraux	12'009	12'767	11'196
Revenus	70'149	75'000	75'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>17'885</b>	<b>28'698</b>	<b>16'810</b>

### Commentaires

L'objectif pour 2024 est de maintenir un nombre de points fixes suffisants pour assurer la mise à jour.

Contrôle des dossiers de PPE (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	175'652	148'868	184'577
Coûts des services centraux	25'968	19'437	21'526
Revenus	125'084	125'000	125'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>76'537</b>	<b>43'305</b>	<b>81'104</b>

### Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine.

SITN (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'075'363	1'164'282	1'253'405
Coûts des services centraux	157'204	152'015	146'020
Revenus	48'690	25'000	25'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'183'877</b>	<b>1'291'297</b>	<b>1'374'425</b>

### Commentaires

L'objectif pour 2024 est de poursuivre plusieurs axes de développement : évolution vers la 3D et 4D, amélioration des fréquences de mises à jour, intégration de données en temps réel, historisation des données, développement de nouveaux domaines, analyse climatique, intégration d'autres systèmes d'information et intégration de certaines prestations avec le guichet unique.

Projets d'intérêts généraux (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	654'080	747'791	690'045
Coûts des services centraux	101'044	101'877	88'835
Revenus	718'276	611'000	600'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>36'847</b>	<b>238'668</b>	<b>178'881</b>

### Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service pour le compte du fonds des mensurations officielles. L'objectif pour 2024 est de poursuivre les travaux d'acquisition des servitudes, de mise à jour périodique de la mensuration et du cadastre 3D.

## Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Gestion des droits du registre foncier (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	9	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'199'252	2'162'644	2'264'742
Coûts des services centraux	394'895	377'695	358'341
Revenus	5'309'704	4'449'000	5'151'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-2'715'549</b>	<b>-1'908'662</b>	<b>-2'527'917</b>

### Commentaires

Les revenus concernent les émoluments administratifs.

L'objectif pour 2024 est de poursuivre la mise en œuvre des processus et des solutions visant à une gestion moderne et efficace ainsi que de proposer de nouvelles prestations au travers du guichet unique.

Diffusion de documents RF (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	1'041	0	0
Coûts salariaux et de structure	380'681	394'211	386'767
Coûts des services centraux	68'609	68'847	61'196
Revenus	623'616	620'000	620'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-173'285</b>	<b>-156'942</b>	<b>-172'037</b>

### Commentaires

L'objectif pour 2024 est de poursuivre le développement d'outils de consultation et de téléchargement des données par les clients (p.ex. guichet Terris, géoportail, etc). La mise en place d'une solution automatisée devrait permettre de réduire les coûts.

Expertises & analyses (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	172'740	191'377	174'197
Coûts des services centraux	31'239	33'423	27'562
Revenus	5'000	5'000	5'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>198'978</b>	<b>219'800</b>	<b>196'759</b>

### Commentaires

L'objectif pour 2024 est de maintenir les objectifs de délais.

Prestations inspectorat (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	228'247	207'787	251'403
Coûts des services centraux	40'957	36'289	39'778
Revenus	115'413	114'000	114'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>153'791</b>	<b>130'076</b>	<b>177'181</b>

### Commentaires

Les produits concernent les émoluments administratifs.

L'objectif pour 2024 est de poursuivre les travaux d'épuration des servitudes dans le cadre des SAF (syndicats d'améliorations foncières) ainsi que reprendre les travaux concernant le registre foncier fédéral.

## Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Secrétariat de commissions (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	37'323	41'220	37'729
Coûts des services centraux	6'723	7'199	5'970
Revenus	32'188	32'000	32'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>11'858</b>	<b>16'419</b>	<b>11'699</b>

### Commentaires

Les produits concernent les émoluments administratifs.

L'objectif pour les années à venir est de viser une couverture des coûts.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-2'230	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-2'230</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

### Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023 Total net	Budget 2024 Dépenses / Charges	Budget 2024 Recettes / Revenus	Budget 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net
*Plan climat	En cours	100'000	50'000	0	50'000	0	0	0
<b>Total</b>		<b>100'000</b>	<b>50'000</b>	<b>0</b>	<b>50'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Le montant budgété va permettre de localiser les îlots de chaleur et adapter les aménagements urbains et le bâti en conséquence.

## 2.9.11. Fonds d'aménagement du territoire

### Évolution de l'environnement et des tâches

En vertu des articles 33 et suivants de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), les avantages et les inconvénients résultant des mesures d'aménagement du territoire font l'objet de compensations financières par le biais d'un prélèvement d'une partie de la plus-value et par le versement d'indemnités pour expropriation matérielle. En aval de l'adaptation du plan directeur cantonal à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, les communes réviseront le plan d'aménagement ces prochaines années de sorte que de telles opérations de compensation sont attendues. La LCAT a été révisée et est entrée en vigueur le 1er mai 2019. Le taux de prélèvement de la contribution de plus-value a passé de 20 % à 30 %, l'assiette a ainsi été élargie.

### Objectifs stratégiques

En application de l'article 41 LCAT, le fonds participe aux dépenses imposées par l'État et aux communes dans le cadre des procédures d'expropriation matérielle, à la prise en charge d'intérêts des fonds empruntés par les exploitants pour l'achat de terre agricoles à des prix non spéculatifs et à d'autres mesures d'aménagement prises par l'État ou les communes, telles que le subventionnement des plans d'aménagement et des concours d'urbanisme.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>506'797</b>	<b>1'100'511</b>	<b>1'139'990</b>	<b>+39'479</b>	<b>+3.6%</b>	<b>939'990</b>	<b>485'000</b>	<b>820'930</b>
40 Revenus fiscaux	477'698	165'000	107'500	-57'500	-34.8%	125'500	36'500	820'930
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	550	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	28'550	935'511	1'032'490	+96'979	+10.4%	814'490	448'500	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>506'797</b>	<b>1'100'511</b>	<b>1'139'990</b>	<b>+39'480</b>	<b>+3.6%</b>	<b>939'990</b>	<b>485'000</b>	<b>820'930</b>
30 Charges de personnel	6'500	6'000	6'000	+0	0.0%	6'000	6'000	6'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	103'640	349'000	359'000	+10'000	+2.9%	359'000	359'000	359'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	335'930
36 Charges de transfert	186'403	520'000	520'000	+0	0.0%	320'000	120'000	120'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	210'255	225'511	254'990	+29'480	+13.1%	254'990	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>	<b>-233.3%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>	<b>-233.3%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>	<b>-233.3%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Le fonds d'aménagement du territoire est principalement approvisionné par les encaissements des contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les échéances des paiements (groupe 40). Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies selon l'avancement des dossiers, suite à des modifications des plans d'aménagement communaux. Elles sont généralement dues à 10 ans.

Au niveau des charges, celles du personnel (groupe 30) concernent les indemnités dues aux membres de la commission d'expropriation. Concernant les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), une augmentation de CHF 10'000 est prévue pour les mandats. Les charges de transfert (groupe 36) concernent les subventions aux communes pour la révision des PAL (CHF 400'000) et la prise en charge d'intérêts hypothécaires pour l'achat de terres agricoles (CHF 120'000). Quant aux imputations internes (groupe 39), le fonds finance 2 EPT dans le cadre de la mise en œuvre de la LAT et de l'accompagnement des communes lors de la révision des plans d'aménagement (financement prolongé jusqu'à fin 2025).

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Indemnisation	5'950	0	0	0	0	0
Mesures de soutien	101'403	120'000	120'000	120'000	120'000	120'000
Plans d'aménagement	85'000	400'000	400'000	200'000	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>192'353</b>	<b>520'000</b>	<b>520'000</b>	<b>320'000</b>	<b>120'000</b>	<b>120'000</b>

#### Commentaires

- Indemnisation : Indemnités allouées en cas d'expropriation matérielle. Les mouvements sont imputables aux provisions déjà constituées (réévaluation, intérêts moratoires, etc.).
- Mesures de soutien : Prise en charge d'intérêts de fonds empruntés par des exploitants pour les achats de terres agricoles à des prix non spéculatifs.
- Plans d'aménagement : Subventions accordées aux communes pour la révision de leur plan d'aménagement, l'établissement des plans directeurs régionaux et la valorisation urbaine.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Contrib. s/plus-val.	-477'698	-165'000	-107'500	-125'500	-36'500	-820'930
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-477'698</b>	<b>-165'000</b>	<b>-107'500</b>	<b>-125'500</b>	<b>-36'500</b>	<b>-820'930</b>

#### Commentaires

Le fonds d'aménagement du territoire est approvisionné par les encaissements des contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les échéances des paiements. Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies suite à des modifications des plans d'aménagement communaux et sont généralement dues à 10 ans. Le montant de CHF 107'500 correspond aux échéances de l'année 2024.

## 2.9.12. Fonds cantonal de l'énergie

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds cantonal de l'énergie permet de soutenir les mesures de promotion définies aux articles 26 à 29 de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn) en accordant des subventions aux entités parapubliques, à des personnes morales ou à des particuliers, ainsi qu'aux communes (art. 72 LCEn). Il permet ainsi de contribuer à l'atteinte des objectifs de la LCEn, en particulier de garantir une utilisation économe et efficace de l'énergie, de garantir le passage à un approvisionnement en énergie basé sur un recours accru aux énergies renouvelables, en particulier indigènes, et de prendre des mesures visant à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

Le fonds est financé par la redevance cantonale sur l'électricité définie à l'article 16 de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL) et par les contributions globales de la Confédération définies à l'article 34 de la loi sur le CO<sub>2</sub>. Avec le Plan climat cantonal adopté en janvier 2023, la mesure R1 prévoit une attribution à la fortune du fonds permettant au canton de toucher davantage de contributions globales, de redistribuer plus de subventions et ainsi d'accélérer l'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments.

### Objectifs stratégiques

- Soutenir plusieurs mesures du Plan climat cantonal pour atteindre la neutralité carbone en 2040 ;
- Déployer la conception directrice de l'énergie 2015 pour diminuer la consommation d'énergie en visant la neutralité climatique en 2040 ;
- Favoriser l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment via le Programme Bâtiments du canton de Neuchâtel, dans le but de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> ;
- Favoriser la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales ;
- Promouvoir les innovations technologiques d'instituts ou d'entreprises du canton.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2024 - B2023		PFT		
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>9'110'340</b>	<b>11'330'000</b>	<b>10'610'436</b>	<b>-719'564</b>	<b>-6.4%</b>	<b>10'620'000</b>	<b>10'610'436</b>	<b>10'610'436</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'679'473	1'700'000	1'650'000	-50'000	-2.9%	1'650'000	1'650'000	1'650'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	525'436	+525'436	--	0	590'436	940'436
46 Revenus de transfert	351'864	350'000	350'000	+0	0.0%	350'000	350'000	350'000
47 Subventions à redistribuer	6'379'003	7'830'000	6'635'000	-1'195'000	-15.3%	7'120'000	6'785'000	6'590'000
49 Imputations internes	700'000	1'450'000	1'450'000	+0	0.0%	1'500'000	1'235'000	1'080'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>9'110'340</b>	<b>11'330'000</b>	<b>10'610'436</b>	<b>-719'564</b>	<b>-6.4%</b>	<b>10'620'000</b>	<b>10'610'436</b>	<b>10'610'436</b>
30 Charges de personnel	52'703	54'984	54'936	-48	-0.1%	54'936	54'936	54'936
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	320'818	575'000	555'500	-19'500	-3.4%	555'500	555'500	555'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	326'194	168'964	0	-168'964	-100.0%	9'564	0	0
36 Charges de transfert	2'031'097	2'700'000	3'365'000	+665'000	+24.6%	2'880'000	3'215'000	3'410'000
37 Subventions redistribuées	6'379'003	7'830'000	6'635'000	-1'195'000	-15.3%	7'120'000	6'785'000	6'590'000
39 Imputations internes	525	1'052	0	-1'052	-100.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+100.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+100.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+100.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Les charges de transfert (groupe 36) représentent la part cantonale du Programme Bâtiments, alors que les subventions à redistribuer (groupes 37/47) représentent les subventions fédérales correspondantes. Une augmentation des montants est prévue dans le budget 2024 grâce au financement (via les imputations internes) du Plan climat cantonal, respectivement de la mesure visant à augmenter le taux d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments. Il faut aussi prévoir qu'en fonction des promesses octroyées ces dernières années et l'avancement des travaux, les montants effectivement dépensés augmentent.

Au niveau des revenus, la redevance cantonale sur la consommation d'électricité, perçue depuis 2018, est présentée sous les patentes et concessions (groupe 41). Comme mentionné ci-dessus, l'imputation interne (groupe 49) intègre le financement du Plan climat cantonal.

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Programme Bâtiment - Part cantonale	1'679'233	2'350'000	3'015'000	2'530'000	2'865'000	3'060'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'679'233</b>	<b>2'350'000</b>	<b>3'015'000</b>	<b>2'530'000</b>	<b>2'865'000</b>	<b>3'060'000</b>

### Commentaires

Le paiement des subventions du Programme Bâtiments du canton de Neuchâtel dépend de l'état d'avancement des projets, ce qui se répercute aussi sur la part cantonale en augmentation au vu de l'évolution des promesses ces dernières années.

## 2.9.13. Fonds des eaux

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds des eaux est destiné à soutenir les communes et les syndicats intercommunaux pour financer les études, les mesures d'organisation du territoire et les travaux nécessaires à l'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux, la préservation de la qualité des eaux ainsi qu'à l'assainissement des sites pollués qui incombent à l'État. Dans le cadre du plan d'action phytosanitaire, les missions du fonds des eaux ont été élargies. Il peut dorénavant subventionner les propriétaires de forêt pour les mesures liées au rôle de filtre de la forêt pour l'eau potable et qui vont au-delà des exigences légales. Le fonds est financé par le produit de la redevance sur la consommation d'eau potable.

### Objectifs stratégiques

- Fournir les subventions définies par la législation permettant de remplir les missions mentionnées ci-dessus tout en veillant à l'équilibre du fonds en fonction des recettes qui lui sont allouées ;
- Maintenir et améliorer la qualité des eaux ;
- Veiller à un approvisionnement durable en eau de la population et des entreprises ;
- Examiner et faire assainir les sites pollués ;
- Financer la part d'assainissement des sites pollués qui incombent à l'État ;
- Mettre en œuvre les mesures du plan phytosanitaire validé par le Grand Conseil.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>15'217'720</b>	<b>24'181'617</b>	<b>23'922'900</b>	<b>-258'717</b>	<b>-1.1%</b>	<b>15'947'000</b>	<b>14'045'000</b>	<b>9'905'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	8'279'222	8'225'000	9'600'000	+1'375'000	+16.7%	9'600'000	9'600'000	9'600'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	102'017	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	3'503'288	11'850'617	11'517'900	-332'717	-2.8%	5'042'000	0	0
46 Revenus de transfert	204'514	406'000	305'000	-101'000	-24.9%	305'000	4'445'000	305'000
47 Subventions à redistribuer	3'128'678	3'700'000	2'500'000	-1'200'000	-32.4%	1'000'000	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>15'217'720</b>	<b>24'181'617</b>	<b>23'922'900</b>	<b>-258'717</b>	<b>-1.1%</b>	<b>15'947'000</b>	<b>14'045'000</b>	<b>9'905'000</b>
30 Charges de personnel	0	10'912	10'900	-12	-0.1%	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'206'800	6'065'000	5'990'000	-75'000	-1.2%	6'055'000	1'525'000	1'425'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	2'008'000	558'000
36 Charges de transfert	9'526'802	12'505'705	13'622'000	+1'116'295	+8.9%	7'092'000	8'712'000	6'122'000
37 Subventions redistribuées	3'128'678	3'700'000	2'500'000	-1'200'000	-32.4%	1'000'000	0	0
39 Imputations internes	1'355'440	1'900'000	1'800'000	-100'000	-5.3%	1'800'000	1'800'000	1'800'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Le budget 2024 montre une stabilité des charges en comparaison du budget 2023. La fortune du fonds sera fortement sollicitée ces deux prochaines années (groupe 45).

Les revenus des patentes et concessions (groupe 41) sont les revenus de la redevance eau. Ceux-ci augmentent de 10 centimes dès le 1er janvier 2024. En se basant sur l'évolution du volume d'eau moyen vendu ces dix dernières années et cette nouvelle redevance à 80 centimes, la recette brute est budgétée à hauteur de CHF 9'600'000. Les subventions à redistribuer (groupe 47), soit CHF 2'500'000, sont les subventions fédérales relatives aux travaux pour la mise en place des modules de traitement des micropolluants dans les STEP et sont entièrement redistribuées (groupe 37).

Au niveau des charges d'exploitation, les travaux d'assainissement du site pollué de CISA à La Chaux-de-Fonds ont été reportés d'une année. Ainsi les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) passent à CHF 5'990'000 en 2024 et 6'055'000 en 2025. Quant aux charges de transfert (groupe 36), elles correspondent aux subventions maximales qui pourront être allouées aux ayants droit en fonction des promesses délivrées et des factures effectives présentées à la fin des travaux. À cela s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance. Les montants élevés inscrits dans les budgets jusqu'en 2024 illustrent le fait que d'importants travaux sont en cours dans le domaine de l'épuration des eaux (nouvelle STEP du Locle et traitement des micropolluants dans 4 autres STEP) mais aussi pour l'adduction (notamment la station de traitement des eaux du lac de Champ-Bougin, l'élargissement de la communauté des eaux de l'Est neuchâtelois et l'adduction d'eau dans la région de Chaumont). Les imputations internes (groupe 39) correspondent au financement des mesures du plan d'action phytosanitaire.

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Amort subventions à l'invest - FDS_EAUX	0	83'705	0	0	0	0
Dédomm. Conf. routes nat. sites pollués	0	-6'000	-5'000	-5'000	-5'000	-5'000
Eaux	9'427'059	12'122'000	13'322'000	6'792'000	4'272'000	5'822'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>9'427'059</b>	<b>12'199'705</b>	<b>13'317'000</b>	<b>6'787'000</b>	<b>4'267'000</b>	<b>5'817'000</b>

### Commentaires

Ces charges correspondent essentiellement à la recette d'investissement permettant d'équilibrer les dépenses effectuées pour les subventions d'investissement accordées aux communes. À ces charges s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance.



## 2.9.14. Fonds forestier de réserve

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds forestier de réserve est alimenté par une contribution cantonale sur les excédents de revenus dégagés par l'exploitation des forêts cantonales. Compte tenu de la morosité du marché du bois, cette alimentation n'est plus régulière. Ce fonds remplit cependant son rôle légal et est utilisé comme tel. Par le passé, il était utile pour permettre le financement de projets ponctuels subventionnés (infrastructures, réserves forestières, etc.) mais ceux-ci font dorénavant l'objet d'un crédit d'engagement.

### Objectifs stratégiques

- Permettre le financement d'améliorations forestières telles qu'achats d'équipement, établissement et réfection d'infrastructures, acquisitions de forêts ;
- Promouvoir les mesures favorisant l'utilisation du bois.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>160'373</b>	<b>66'500</b>	<b>66'500</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>66'500</b>	<b>66'500</b>	<b>66'500</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	62'020	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
43 Revenus divers	9	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	98'344	45'500	45'500	+0	0.0%	45'500	45'500	45'500
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>172'244</b>	<b>75'500</b>	<b>75'500</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>75'500</b>	<b>75'500</b>	<b>75'500</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	10'000	10'000	+0	0.0%	10'000	10'000	10'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	144'744	38'000	38'000	+0	0.0%	38'000	38'000	38'000
36 Charges de transfert	27'500	27'500	27'500	+0	0.0%	27'500	27'500	27'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-11'871</b>	<b>-9'000</b>	<b>-9'000</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>-9'000</b>	<b>-9'000</b>	<b>-9'000</b>
44 Revenus financiers	11'871	9'000	9'000	+0	0.0%	9'000	9'000	9'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	11'871	9'000	9'000	+0	0.0%	9'000	9'000	9'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Les revenus d'exploitation sont composés de subventions fédérales liées à la convention-programme 2020-2024 pour les forêts dont le fonds est propriétaire et des taxes liées à l'exploitation d'une gravière qui varient en fonction du volume exploité. En 2022, pour la première fois depuis plusieurs années, l'exploitation des forêts cantonales a permis une alimentation du fonds (imputations internes). La situation de l'économie forestière étant très fluctuante, aucune alimentation n'est prévue dans le budget 2024.

Les charges d'exploitation sont limitées au strict nécessaire, tandis que l'excédent global de revenus est alloué à la fortune du fonds (groupe 35).

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Appui organismes but non lucratif	27'500	27'500	27'500	27'500	27'500	27'500
Subv. féd. acq. infrastruct. & biodiv.	-38'547	-38'000	-38'000	-38'000	-38'000	-38'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-11'047</b>	<b>-10'500</b>	<b>-10'500</b>	<b>-10'500</b>	<b>-10'500</b>	<b>-10'500</b>

#### Commentaires

Le tableau ci-dessus présente le résultat net des subventions versées et reçues du fonds.

Les dépenses budgétées consistent en un appui financier fourni à deux partenaires œuvrant au développement et à la promotion de la filière bois dans le canton. Il s'agit des associations LIGNUM et ForêtNeuchâtel.

Les revenus concernent les subventions fédérales relatives à la gestion des forêts, propriété du fonds dans le cadre de l'accord de prestations en lien avec à la convention-programme 2020-2024.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Le tableau ci-dessus n'appelle aucun commentaire particulier.

## 2.9.15. Fonds de conservation de la forêt

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds pour la conservation de la forêt est alimenté par les taxes de compensation et les contributions de plus-value versées par les bénéficiaires d'autorisations de défrichement (art. 13, 14 et 73 LCFo). Lorsque le service est en charge de l'exécution d'une obligation liée à une autorisation de défrichement, il prélève les avances déposées dans le fonds à cet effet. Les nouvelles demandes de défrichement sont relativement rares et les dossiers importants peuvent passer par une caution bancaire de garantie plutôt que par un versement au fonds. Il subsiste cependant quelques travaux réguliers de reboisement et de compensation d'autre nature liés à d'anciens défrichements ou à d'autres atteintes à l'écosystème forestier à compenser.

### Objectifs stratégiques

- Permettre la remise en état de sites exploités ayant bénéficié d'une autorisation de défrichement ;
- Assurer le reboisement de compensation ;
- Financer d'autres mesures visant à des améliorations qualitatives du milieu boisé.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2024	Écart B2024 - B2023		PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
	2022	Budget 2023		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>20'000</b>	<b>20'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>20'000</b>	<b>20'000</b>	<b>20'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
43 Revenus divers	0	200	200	+0	0.0%	200	200	200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	18'800	18'800	+0	0.0%	18'800	18'800	18'800
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>20'000</b>	<b>20'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>20'000</b>	<b>20'000</b>	<b>20'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Les projets de défrichement actuels sont d'importance (carrières p. ex.) et leurs taxes de compensation font l'objet de cautions bancaires plutôt que de versements au fonds, comme mentionné dans les commentaires ci-dessus. Un revenu minimum de CHF 1'000 a toutefois été maintenu en 2024 en prévision d'éventuels projets de faible ampleur. En ce qui concerne les charges, une stabilité est prévue dans les budgets 2024 et suivants.

## 2.9.16. Fonds agricole et viticole

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds agricole et viticole est régi par la loi sur la promotion de l'agriculture et son règlement. Il est alimenté par une contribution annuelle obligatoire perçue des exploitants (propriétaires ou fermiers) de vigne qui s'élève à CHF 295 par hectare de vigne. Une autre contribution obligatoire concerne la perception de CHF 2 par quintal de raisin à chaque encaveur du canton. Puis celle perçue par la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) auprès des exploitants (propriétaires ou fermiers) de bien-fonds agricoles, qui est de CHF 2 par hectare de surface agricole (SAU).

### Objectifs stratégiques

- Promotion des produits du terroir et des vins neuchâtelois ;
- Soutien à la filière viti-vinicole ;
- Soutien aux filières agricoles.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>438'411</b>	<b>440'500</b>	<b>472'000</b>	<b>+31'500</b>	<b>+7.2%</b>	<b>472'000</b>	<b>472'000</b>	<b>472'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	60'000	321'000	321'000	+0	0.0%	321'000	321'000	321'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	378'411	119'500	151'000	+31'500	+26.4%	151'000	151'000	151'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>438'411</b>	<b>440'500</b>	<b>472'000</b>	<b>+31'500</b>	<b>+7.2%</b>	<b>472'000</b>	<b>472'000</b>	<b>472'000</b>
30 Charges de personnel	9'135	5'500	7'000	+1'500	+27.3%	7'000	7'000	7'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	429'276	435'000	465'000	+30'000	+6.9%	465'000	465'000	465'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Le résultat financier est constitué essentiellement de charges de transfert (mentionnées dans le point suivant) et de revenus issus des contributions des viticulteurs (CHF 180'000), des encaveurs (CHF 80'000) et des agriculteurs (CHF 60'000). Les charges d'exploitation sont historiquement plus élevées que les recettes, ce qui entraîne un prélèvement sur la fortune du fonds de CHF 151'000 en 2024. Une réflexion sur un ajustement des contributions de viticulteurs et encaveurs est prévue en 2024 afin d'éviter un épuisement de la fortune du fonds.

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Subventions liées à la viticulture	429'276	435'000	465'000	465'000	465'000	465'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>429'276</b>	<b>435'000</b>	<b>465'000</b>	<b>465'000</b>	<b>465'000</b>	<b>465'000</b>

### Commentaires

Les charges de transfert non incorporables aux prestations englobent principalement la subvention à l'association Neuchâtel Vins et Terroir pour la mise en valeur des produits du terroir (CHF 295'000) et les contributions à la campagne d'Œil-de-perdrix (50'000 francs) et à la campagne nationale de promotion des vins suisses (CHF 46'000). Une augmentation de CHF 30'000 pour Neuchâtel Vins et Terroir est intégrée à partir de 2024 afin de renforcer la promotion viticole. Les charges de transfert prévues pour la défense professionnelle s'élèvent à CHF 34'000. Finalement, un budget de CHF 10'000 est prévu annuellement pour le soutien à des études viti-vinicoles.



## 2.9.17. Fonds des mensurations officielles

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds a été créé par la loi cantonale sur la mensuration officielle en 1995 avec comme but de couvrir les frais consécutifs à l'abornement, à la nouvelle mensuration, au renouvellement, à des travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique.

Le canton a signé 7 conventions-programmes et 26 accords de prestations avec la Confédération. Les mandats découlant de ces conventions-programme sont adjudgés pour la majeure partie au secteur privé et ont une durée d'exécution de plusieurs années. Le fonds permet de gérer l'aspect financier de ces mandats avec une certaine flexibilité.

Considérant que presque tous les travaux de nouvelle mensuration ont été adjudgés, le fonds servira ces prochaines années aux paiements des travaux adjudgés ainsi qu'aux travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique, conformément aux engagements pris dans la convention-programme entre la Confédération et le canton.

### Objectifs stratégiques

- Réaliser la mensuration officielle sur l'ensemble du territoire cantonal ;
- Introduire un cadastre 3D ;
- Assurer la coordination et la collaboration en matière d'acquisition de géodonnées ;
- Assurer l'historisation et l'archivage des géodonnées ;
- Permettre la consultation du cadastre des conduites sur le géoportail ;
- Assurer l'actualisation des géodonnées par une mise à jour efficiente ;
- Intégrer les servitudes foncières dans les données de la mensuration officielle ;
- Suivre les évolutions issues de la stratégie suisse de la géoinformation.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'690'970</b>	<b>1'500'000</b>	<b>1'900'000</b>	<b>+400'000</b>	<b>+26.7%</b>	<b>1'350'000</b>	<b>1'050'000</b>	<b>1'050'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	187'848	150'000	50'000	-100'000	-66.7%	50'000	50'000	50'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	137'281	940'000	590'000	-350'000	-37.2%	690'000	785'000	785'000
46 Revenus de transfert	680'618	100'000	550'000	+450'000	+450.0%	450'000	160'000	160'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	685'223	310'000	710'000	+400'000	+129.0%	160'000	55'000	55'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'690'970</b>	<b>1'500'000</b>	<b>1'900'000</b>	<b>+400'000</b>	<b>+26.7%</b>	<b>1'350'000</b>	<b>1'050'000</b>	<b>1'050'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	468'449	700'000	700'000	+0	0.0%	700'000	500'000	500'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'222'521	800'000	1'200'000	+400'000	+50.0%	650'000	550'000	550'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Au niveau des taxes (groupe 42), des émoluments sont perçus pour la diffusion des données numériques de la mensuration officielle. Vu le nombre limité de nouveaux clients potentiels, la mise en vigueur de la convention garantissant la gratuité des données entre autorités (Confédération, canton, communes) ainsi que les changements décidés dans la législation cantonale, il est prévu une tendance à la baisse. Quant au revenus de transfert (groupe 46), ils concernent les subventions en lien avec les projets de la stratégie suisse pour la géoinformation (STDL Swiss territorial data lab) et à la nouvelle mensuration. S'agissant des revenus internes (groupe 49), ils représentent la part cantonale en tant que propriétaire foncier.

Concernant les charges d'exploitation, le montant prévu dans les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) représente les montants à verser aux adjudicataires de travaux déjà engagés alors que les imputations internes (groupe 39) représentent le paiement du fonds des mensurations officielles dans le cadre fixé par l'art.10 de la LCMO.

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Fds des mensurations officielles	-692'318	-100'000	-550'000	-450'000	-160'000	-160'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-692'318</b>	<b>-100'000</b>	<b>-550'000</b>	<b>-450'000</b>	<b>-160'000</b>	<b>-160'000</b>

#### Commentaires

Ce montant représente la participation de la Confédération pour CHF 500'000 pour les projets en lien avec la stratégie suisse pour la géoinformation (STD L) et la nouvelle mensuration.

La part des propriétaires fonciers aux frais de nouvelles mensurations a été budgétée pour CHF 50'000. La Confédération et les communes ont versé des acomptes de participation en cours de mandats. Par contre, ces frais de participation ne sont demandés aux propriétaires fonciers que lorsque les travaux sont terminés.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Frais de rappel	-174	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-174</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

## Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)

Compte de résultats du DECS

SECS	Secrétariat général DECS
SEMP	Service de l'emploi
SMIG	Service des migrations
COSM	Service de la cohésion multiculturelle
SASO	Service de l'action sociale
SAHA	Service accompagnement et hébergement de l'adulte

## 2.10. Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)

### 2.10.1. Compte de résultats du DECS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>280'078'763</b>	<b>335'565'161</b>	<b>326'829'168</b>	<b>-8'735'993</b>	<b>-2,6%</b>	<b>296'600'215</b>	<b>299'647'798</b>	<b>302'373'996</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	177'472	200'000	200'000	+0	0,0%	200'000	200'000	200'000
42 Taxes	14'717'879	14'449'300	14'446'300	-47'000	-0,3%	14'446'300	14'806'300	14'446'300
43 Revenus divers	812'139	32'000	212'000	+180'000	+562,5%	222'000	212'000	32'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	204'120'121	254'247'281	248'256'068	-5'991'213	-2,4%	219'939'115	224'746'998	229'330'196
47 Subventions à redistribuer	33'896'957	35'854'000	33'914'000	-1'940'000	-5,4%	33'914'000	33'914'000	33'914'000
49 Imputations internes	26'354'195	30'738'580	29'800'800	-937'780	-3,1%	27'878'800	25'768'500	24'451'500
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>585'144'511</b>	<b>680'692'365</b>	<b>652'216'299</b>	<b>-28'476'067</b>	<b>-4,2%</b>	<b>627'397'176</b>	<b>631'410'595</b>	<b>634'704'342</b>
30 Charges de personnel	36'867'852	43'364'747	47'094'991	+3'730'244	+8,6%	39'824'912	39'653'113	39'660'993
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'386'496	4'605'402	4'953'550	+348'148	+7,6%	4'355'050	4'037'850	4'032'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	10'454	10'454	10'454	+0	0,0%	1'742	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	477'052'896	560'782'636	530'472'470	-30'310'166	-5,4%	516'047'120	522'663'080	527'271'697
37 Subventions redistribuées	33'896'957	35'854'000	33'914'000	-1'940'000	-5,4%	33'914'000	33'914'000	33'914'000
39 Imputations internes	32'929'856	36'075'126	35'770'834	-304'293	-0,8%	33'254'352	31'142'552	29'825'552
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-305'065'748</b>	<b>-345'127'204</b>	<b>-325'387'131</b>	<b>+19'740'073</b>	<b>+5,7%</b>	<b>-330'796'961</b>	<b>-331'762'797</b>	<b>-332'330'346</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-305'065'748</b>	<b>-345'127'204</b>	<b>-325'387'131</b>	<b>+19'740'073</b>	<b>+5,7%</b>	<b>-330'796'961</b>	<b>-331'762'797</b>	<b>-332'330'346</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-305'065'748</b>	<b>-345'127'204</b>	<b>-325'387'131</b>	<b>+19'740'073</b>	<b>+5,7%</b>	<b>-330'796'961</b>	<b>-331'762'797</b>	<b>-332'330'346</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	335.00	350.00	367.00	+17.00	+4,9%	362.00	361.00	361.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	272.31	280.46	293.91	+13.45	+4,8%	291.76	291.16	291.16

#### Commentaires

En préambule, il est à préciser que le tableau ci-dessus n'inclut aucun montant en lien avec la crise ukrainienne pour les années 2025 à 2027 du PFT.

Le DECS a dû composer, dans le cadre de l'élaboration de son budget et pour la deuxième année consécutive, avec plusieurs facteurs extérieurs difficilement prévisibles quant à leur ampleur :

- La poursuite de l'accueil des personnes en provenance de l'Ukraine ;
- La hausse des primes maladies ;
- La hausse des prix et des charges énergétiques et de loyers ;
- La poursuite de la diminution du taux de chômage.

Ces éléments, combinés avec la mise en œuvre des autres politiques publiques du département ainsi qu'à la croissance démographique de certaines populations (personnes âgées et/ou handicapées, ...) permettent d'afficher néanmoins un budget inférieur de CHF -19 millions par rapport à 2023. Celui-ci résulte de prises de risque importantes dans plusieurs domaines.

Au niveau des revenus d'exploitation, la diminution de CHF -8,7 millions s'explique notamment par la baisse de revenus proportionnels aux diminutions de charges (chômage, aide sociale, facture sociale). Cette évolution est partiellement compensée par des hausses de subventions dans le domaine des prestations complémentaires et/ou des subsides LAMal. Finalement, concernant la crise ukrainienne, les estimations, tant au niveau des charges que des revenus, sont inférieures à celle du budget 2023.

Les charges d'exploitation diminuent de CHF - 28,5 millions et se décomposent de la manière suivante :

- Charges de personnel (groupe 30) : CHF +3,7 millions. Cette augmentation résulte de l'augmentation d'EPT principalement dans le domaine de l'asile pour l'accueil des personnes en provenance d'Ukraine et des mineurs non accompagnés (MNA). Celle-ci est partiellement compensée par la diminution d'EPT dans le domaine de l'emploi en raison de la diminution du chômage ;

- Charges de transfert (groupe 36) : CHF - 30,3 millions. Premièrement, concernant l'accueil des personnes en provenance d'Ukraine, les estimations faites en 2023 (2'350 personnes en moyenne annuelle) ont été revues à la baisse (1'470). Deuxièmement, la hausse prévisible des primes LAMal a été estimée à 6%. Cette hausse a toutefois été atténuée par la prise en compte des écarts constatés par le passé entre les budgets et les comptes. Il réside à ce niveau une certaine prise de risque. Troisièmement, l'impact sur les charges de transfert de l'inflation et de la hausse des coûts de l'énergie touchent principalement le domaine des institutions spécialisées ainsi que l'aide sociale et les prestations complémentaires. Des hypothèses optimistes ont été retenues dans le domaine de l'aide sociale (communes et asile). Quatrièmement, la baisse du taux chômage permet d'envisager une diminution des charges de transfert y relatives.

Le budget des effectifs progresse de 13,45 EPT. Les EPT en lien avec l'accueil des personnes en provenance de l'Ukraine, qui ne sont pas indiqués dans le tableau ci-dessus, se montent à 64,4 EPT, soit une augmentation de 13,2 EPT par rapport au budget 2023. Il est à relever que la très grande majorité des charges supplémentaires y relatives est subventionnée.

Pour terminer, le budget 2024 du DECS intègre les conséquences financières de plusieurs mesures du Plan financier de législature, ce qui contribue également à la baisse des charges nettes relevée.

## 2.10.2. Secrétariat général DECS (SECS)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Dans un environnement politique, économique et social sensible, le secrétariat général du département de l'emploi et de la cohésion sociale (SECS) est chargé, au niveau du département, des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information.

Le SECS est également chargé d'assurer la surveillance de l'application de la législation en matière d'allocations familiales et le secrétariat de l'office de conciliation en matière de conflits collectifs du travail.

Depuis la nouvelle législature, l'office de la politique familiale et de l'égalité lui est rattaché administrativement.

### Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législature :

- Évaluer l'opportunité d'utiliser la technologie blockchain dans la reconnaissance des activités non marchandes ;
- Mener, en collaboration avec les autres services et départements concernés, une étude sur l'importance du travail bénévole dans de nombreux secteurs parapublics et associatifs (engagement bénévole organisé), en particulier dans le domaine de l'action sociale, de la santé et du développement durable ;
- Créer un prix ou une journée/semaine d'actions ou toute autre mesure permettant de mettre en lumière le travail bénévole dans l'esprit du prix " Salut l'étranger " ou celui du " Mérite sportif " ;
- Assurer le suivi de l'application de l'arrêté concernant une représentation équilibrée des genres et de la diversité des origines dans les entités nommées par le Conseil d'État, améliorer la présence des personnes vivant avec un handicap (PVH) dans ces entités ;
- Assurer en collaboration avec les autres services et départements concernés, une approche transversale de la lutte contre les inégalités et la promotion des diversités (égalité entre femmes et hommes, intégration interculturelle, inclusion des PVH, prise en compte des personnes LGBTIQ+, attention portée aux jeunes, etc.).

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Appuyer et coordonner la poursuite de la mise en œuvre du programme des réformes de l'État ;
- Appuyer et coordonner la définition et la mise en œuvre du programme de législature et du plan financier ;
- Appuyer et coordonner la mise en œuvre de la stratégie du Conseil d'État en matière de relations extérieures et de communication ;
- Assurer la responsabilité ou le suivi de projets transversaux (lutte contre les abus, intégration professionnelle, redéfinition des prestations sociales, etc.) ;
- Poursuivre l'intégration de la surveillance des caisses ALFA et la mise en place d'une surcompensation des charges suite aux décisions au niveau fédéral ;
- Mettre en place des mesures avec l'accompagnement de la population vers les nouveaux métiers induits par la transition énergétique et l'atténuation des conséquences sociales découlant des changements climatiques ;
- Mettre en œuvre une politique visant à concrétiser les principes de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et de l'équité des chances ;
- Assurer l'existence et le suivi du dispositif de lutte contre la violence domestique.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	Écart B2024 - B2023		PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>62'291'281</b>	<b>64'320'700</b>	<b>66'082'500</b>	<b>+1'761'800</b>	<b>+2.7%</b>	<b>67'049'400</b>	<b>68'453'400</b>	<b>68'986'600</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	5'458'281	6'340'800	6'395'600	+54'800	+0.9%	6'395'600	6'755'600	6'395'600
43 Revenus divers	0	0	180'000	+180'000	--	180'000	180'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	51'806'906	51'838'000	54'500'600	+2'662'600	+5.1%	55'418'500	56'462'500	57'535'700
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	5'026'094	6'141'900	5'006'300	-1'135'600	-18.5%	5'055'300	5'055'300	5'055'300
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>142'985'475</b>	<b>147'627'416</b>	<b>149'795'649</b>	<b>+2'168'233</b>	<b>+1.5%</b>	<b>152'178'649</b>	<b>153'911'786</b>	<b>155'698'528</b>
30 Charges de personnel	1'226'577	1'346'758	1'473'128	+126'370	+9.4%	1'479'647	1'474'884	1'477'476
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	610'878	752'800	830'950	+78'150	+10.4%	778'450	765'450	759'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	140'806'124	145'356'900	147'195'900	+1'839'000	+1.3%	149'615'500	151'367'400	153'157'300
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	341'896	170'958	295'671	+124'713	+72.9%	305'052	304'052	304'052
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-80'694'195</b>	<b>-83'306'716</b>	<b>-83'713'149</b>	<b>-406'433</b>	<b>-0.5%</b>	<b>-85'129'249</b>	<b>-85'458'386</b>	<b>-86'711'928</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-80'694'195</b>	<b>-83'306'716</b>	<b>-83'713'149</b>	<b>-406'433</b>	<b>-0.5%</b>	<b>-85'129'249</b>	<b>-85'458'386</b>	<b>-86'711'928</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-80'694'195</b>	<b>-83'306'716</b>	<b>-83'713'149</b>	<b>-406'433</b>	<b>-0.5%</b>	<b>-85'129'249</b>	<b>-85'458'386</b>	<b>-86'711'928</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	11.00	13.00	12.00	-1.00	-7.7%	12.00	12.00	12.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.70	8.70	9.00	+0.30	+3.4%	9.00	9.00	9.00

### Commentaires

Les revenus divers (groupe 43) intègrent le lissage sur 3 ans du versement de la part au capital du fonds pour les allocations familiales (LFA) dans l'agriculture qui est dissout suite à l'adoption par les Chambres fédérales le 30 septembre 2022 de la modification légale y relative avec une entrée en vigueur fixée par le Conseil fédéral au 1er juillet 2023. La part revenant à chaque canton est définie proportionnellement aux allocations familiales dans l'agriculture versées dans le canton au cours des cinq dernières années précédant la dissolution du fonds.

L'évaluation des revenus de transfert (groupe 46) est basée sur l'hypothèse de l'augmentation du taux des subventions fédérales + 0,6 point pour les PC AVS, selon le dernier taux connu de 2022, soit un taux total de 41,8% et + 0,3 point pour les PC AI soit un taux total de 48,3%. L'autre partie de la hausse est liée à l'augmentation des charges PC (le taux étant proportionnel à la charge subventionnée) ainsi que l'économie estimée de la mesure du PFL "Renforcement du recours aux allocations pour les personnes impotentes au bénéfice d'une rente AVS".

Les revenus liés aux imputations internes (groupe 49) sont moins élevés de CHF -1 million en raison de la diminution des allocations familiales pour personnes sans activité lucrative, dans le contexte d'une situation favorable sur le marché de l'emploi.

Outre l'indexation salariale, les charges de personnel (groupe 30) augmentent, d'une part, en raison de l'adaptation des taux d'activités aux heures réellement effectuées les années précédentes et, d'autre part, d'un transfert d'enveloppe du groupe 31 au groupe 30 pour des traitements occasionnels à l'OPFE afin d'honorer les personnes engagées dans le cadre d'événements comme des expositions ou l'organisation de formations notamment dans le domaine de la violence domestique.

Le groupe 31 (Biens, services et autres charges d'exploitation) augmente principalement en raison de la mesure du plan climat "Accompagner la population vers les nouveaux métiers induits par la transition énergétique" ainsi que d'une augmentation des moyens pour les événements soutenus ou organisés par l'OPFE dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de protection des personnes LBGTIQ.

L'évolution des charges de transfert est principalement liée aux PC, aux allocations familiales et aux mesures du plan climat relative à l'atténuation des conséquences sociales découlant des changements climatiques. Le détail de l'évolution est mentionné dans les chapitres suivants.

Finalement, les charges liées aux prestations internes (groupe 39) augmentent compte tenu de la hausse des subsides LAMal restitués à la facture sociale.



## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	193'836	181'475	191'977
Coûts des services centraux	30'258	35'884	24'738
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>224'094</b>	<b>217'359</b>	<b>216'716</b>

#### Commentaires

La budgétisation des heures 2024 tient compte des résultats de l'année 2022. Les coûts des services centraux sont proportionnellement moins élevés car le budget 2023 incluait les coûts des prestations du SBAT pour l'OPFE.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	11'799	18'900	18'800
Coûts salariaux et de structure	385'518	322'144	443'275
Coûts des services centraux	74'319	63'699	57'120
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>471'636</b>	<b>404'743</b>	<b>519'195</b>

#### Commentaires

Suite à la fin du projet des Assises de la cohésion sociale, les heures principalement consacrées à ce projet sont à nouveau dédiées à ce groupe de prestations et au groupe "Finances et gestion". Le coût des services centraux est moins élevé en raison, d'une part, d'un volume moins important d'heures prestées par STAT et, d'autre part, de l'inclusion au budget 2023 des coûts du SBAT pour l'OPFE.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	245	0	0
Coûts salariaux et de structure	238'916	262'596	331'138
Coûts des services centraux	43'450	51'927	42'670
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>282'610</b>	<b>314'524</b>	<b>373'809</b>

#### Commentaires

Identiques à ceux du groupe de prestations "Stratégie et politique".

Prestations de département DECS (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	29'804	100'700	119'350
Coûts salariaux et de structure	356'963	483'342	515'737
Coûts des services centraux	44'984	33'138	52'509
Revenus	70'201	60'000	77'100
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>361'551</b>	<b>557'180</b>	<b>610'496</b>

#### Commentaires

L'augmentation des charges directes est liée à la mise en œuvre de la politique de protection des personnes LGBTIQ. Les coûts salariaux et de structure sont plus élevés en raison du transfert de traitements occasionnels liés à des projets partiellement subventionnés par la Confédération. Le coût des services centraux est plus élevé car le budget 2023 n'incluait pas les coûts du SBAT pour l'OPFE.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Allocations familiales	4'868'115	5'977'400	4'618'000	4'618'000	4'618'000	4'798'000
Conférences intercantionales	37'600	38'600	38'600	38'600	38'600	38'600
Egalité, pol. familiale & violence conj.	165'624	214'500	228'700	228'700	228'700	228'700
Frais administratifs	2'216'663	2'217'400	2'427'200	3'105'300	3'077'700	3'049'500
Insertion socio-professionnelle	100'000	100'000	140'000	140'000	140'000	140'000
Prestations complémentaires	76'716'954	79'250'700	79'264'300	80'087'900	80'447'800	81'552'700
Remise de cotisation	11'722	20'000	15'000	15'000	15'000	15'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>84'116'677</b>	<b>87'818'600</b>	<b>86'731'800</b>	<b>88'233'500</b>	<b>88'565'800</b>	<b>89'822'500</b>

### Commentaires

L'évolution des allocations familiales aux personnes sans activité lucrative est calquée sur la situation prévalant dans le domaine de l'aide sociale, soit une diminution de 3.5% par rapport à l'exercice 2022.

Les frais administratifs sont impactés, d'une part, par le renchérissement et, d'autre part, par le financement d'un poste de travail au sein de l'Office AI. Sa titulaire est chargée des évaluations médicales des résidents qui permettront le déploiement des allocations pour impotents au sein des établissements médicaux-sociaux. Au surplus, dès 2025, les frais de migration informatique de la CCNC sont intégrés dans les frais administratifs.

L'évolution de la rubrique Prestations complémentaires est liée à plusieurs éléments. En premier lieu, une augmentation des prestations versées est à prévoir dès 2023, ce qui influence l'exercice 2024. En effet, en raison de l'évolution des prix, la Confédération a décidé une majoration des montants pris en considération dans le calcul PC pour l'exercice 2023 déjà. En second lieu, cette hausse est partiellement compensée par les économies liées au versement des allocations pour impotents (à charge de la Confédération) et par l'augmentation des subventions fédérales en lien avec le rapport entre les bénéficiaires à domicile et ceux en home qui devient plus favorable pour le Canton. Ces projections sont fondées sur des hypothèses optimistes pour 2024. Le PFT 2025-2027 est déterminé par l'augmentation naturelle des cas tout en anticipant une stagnation du nombre de places en EMS en lien avec la politique du maintien à domicile (PMS) adoptée par le Grand Conseil et mise en œuvre par le Conseil d'Etat.

L'augmentation de la subvention octroyée au CNIP (Insertion socio-professionnelle) est destinée à compenser partiellement la baisse des revenus induite par la faiblesse du taux de chômage.

Finalement, la légère hausse constatée dans le domaine de la politique familiale et de la violence domestique est liée au soutien à des actions dans la mise en œuvre de la politique LBGTIQ.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Ecart statistique RH	0	-42'925	-32'567	-24'185	-24'185	-24'185
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>-42'925</b>	<b>-32'567</b>	<b>-24'185</b>	<b>-24'185</b>	<b>-24'185</b>

## Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Subsides LAMal PC	147'675	29'800	150'000
PC transitoires	-100'000	-100'200	-103'000
Insertion socio-professionnelle	-100'000	-100'000	-140'000
Alfa Sal	-4'826'094	-5'941'700	-4'763'300
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-4'878'419</b>	<b>-6'112'100</b>	<b>-4'856'300</b>

### Commentaires

Les évolutions sont mentionnées dans les commentaires précédents

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023 Total net	Budget 2024 Dépenses / Charges	Budget 2024 Recettes / Revenus	Budget 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net
*Plan climat 1b	En cours	0	150'000	0	150'000	100'000	100'000	100'000
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>150'000</b>	<b>0</b>	<b>150'000</b>	<b>100'000</b>	<b>100'000</b>	<b>100'000</b>

### Commentaires

Deux mesures du plan climat ont été attribuées au SECS. Il s'agit des mesures :

- Accompagner la population vers les nouveaux métiers induits par la transition énergétique ;
- Atténuer les conséquences sociales découlant des changements climatiques.

La première de ces mesures sera déployée en 2024 et la seconde durant les quatre prochaines années.

## 2.10.3. Service de l'emploi (SEMP)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Au centre des stratégies d'intégration professionnelle et de lutte contre les abus, adoptées par le Grand Conseil, le service de l'emploi (SEMP) se veut :

- un partenaire reconnu des employeurs dans la réponse à leurs besoins en compétences à court, moyen et long terme ;
- un service reconnu par les demandeuses et demandeurs d'emploi pour l'efficacité de leur accompagnement en vue de la réalisation d'un projet professionnel adapté à leur potentiel et à leurs compétences ;
- un service reconnu pour son impact positif sur l'amélioration des conditions de travail en collaboration avec les employeurs et les partenaires sociaux.

Les indicateurs conjoncturels se sont maintenus à un niveau élevé durant l'année 2022 et le premier semestre 2023. Malgré les réserves et la prudence affichées par l'économie et relayées par les prévisionnistes, en particulier en lien avec l'instabilité géopolitique et les risques liés à la crise énergétique, l'économie neuchâteloise continue de tourner à plein régime. De 2,7 % au mois de juin 2022, le taux de chômage a poursuivi sa décrue pour se fixer au mois de juin 2023 à 2,3%. Il faut remonter au début des années 2000 pour trouver un taux de chômage aussi bas et passer sous la barre des 4'000 demandeuses d'emploi (3'800 en juin 2023).

A l'instar de l'année précédente, les incertitudes quant à l'évolution de la conjoncture en 2024 demeurent. Des niveaux inflationnistes élevés, certes contenus en Suisse, un risque plus élevé que l'année précédente de pénurie énergétique liée au conflit russo-ukrainien qui pourrait toucher la Suisse pour le deuxième hiver consécutif, créent un environnement instable et peu lisible pour les acteurs économiques et institutionnels. Le Groupe d'experts de la Confédération prévoit, dans son rapport du mois de juin, une évolution de la conjoncture nationale inférieure à la moyenne, à 1,1% en 2023, et une augmentation à 1,5% en 2024. Le ralentissement conjoncturel devrait se faire sentir avec un certain décalage sur le marché du travail. Le taux de chômage pourrait augmenter en 2024 par rapport à 2023.

Au niveau cantonal, plusieurs effets directs sont à souligner : une pénurie de main-d'œuvre dans la plupart des secteurs économiques ainsi qu'un chômage structurel qui se traduit par une difficulté d'ajustement des profils inscrits à l'AC aux besoins du marché. L'activité du SEMP se trouve dès lors directement impactée par une double contrainte: moins de ressources en lien avec la diminution de l'enveloppe fédérale pour des profils dont l'accompagnement requiert un processus de développement de compétences globales plus exigeant et plus long pour lui permettre de regagner le premier marché de l'emploi.

Dans ce contexte, les enjeux 2023 pour le SEMP restent pertinents pour 2024 : anticiper, dans la mesure du possible, une éventuelle nouvelle contraction de la conjoncture ; accompagner, voire réorienter, les personnes qui éprouvent des difficultés à intégrer le marché du travail malgré une situation de quasi plein-emploi et veiller à maintenir l'agilité de ses processus de travail, de ses prestations et sa capacité d'adaptation à l'environnement, culture de travail développée dans le cadre du déploiement de la stratégie d'intégration professionnelle (IP).

Au niveau financier, les enjeux sont également de taille. La baisse drastique du nombre de demandeuses d'emploi implique une diminution importante du budget fédéral pour les activités liées à l'assurance-chômage, ce qui impacte notamment les effectifs RH du service. Au niveau des mesures du marché du travail (MMT), la baisse budgétaire sera également importante entraînant une diminution des volumes de commandes aux fournisseurs de prestations de formation.

Au niveau plus opérationnel, l'année 2024 se concentrera notamment sur la stratégie des services public de l'emploi (SPE 2030) pilotée par le SECO. La refonte du dispositif fédéral s'inspire très largement de la stratégie d'intégration professionnelle cantonale (IP) : connaissance accrue de l'environnement et partenariat étroit avec les employeurs, évaluation continue des besoins en compétence et ajustement du dispositif de formation, profilage et stratégie de développement de l'employabilité différenciée en fonction des besoins des personnes et du marché, moyens informatiques agiles et connexion employeurs et candidats à l'emploi renforcés (outils de matching)... En ce qui concerne les relations et conditions de travail, l'année 2024 se concentrera sur la poursuite de plusieurs campagnes de prévention notamment dans les domaines de la durée de travail, de la prévention des risques psycho-sociaux au travail et de la lutte contre le travail au noir. L'enjeu principal demeure les nouvelles formes de travail et d'emploi dont les statuts et les conditions ne sont que peu ou pas définis par la loi actuelle (économie de plateforme, proche-aidant, santé et accompagnement, ...) et qui nécessitent une connaissance accrue des prestations qui seront de plus en plus interconnectées.

### Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législation :

- Positionner le canton comme pôle d'excellence pour les talents dans les domaines de la recherche, de l'innovation et des nouvelles technologies ;
- Entretien le partenariat social et encourager des conditions de travail équitables ;
- Assurer une intégration professionnelle de qualité en encourageant la formation de base, la formation continue et la reconversion professionnelle, ainsi que la certification des acquis ;
- Favoriser la formation tout au long du parcours de vie, en particulier sous l'angle des nouvelles technologies ;
- Rendre les enjeux et les prestations de l'État plus lisibles pour la population ;
- Réduire les besoins d'assistance en matière d'aide sociale.

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Contribuer à l'équilibre du marché de l'emploi dans un contexte de mutations rapides ;
- Favoriser l'inclusion sur le marché de l'emploi ;
- Anticiper les besoins en compétences pour orienter les mesures d'intégration professionnelle ;
- Maintenir le niveau de chômage dans la moyenne romande ;
- Collaborer avec les employeurs pour renforcer la formation en emploi et la validation des acquis ;
- Optimiser l'accompagnement et la réinsertion des jeunes en rupture et prévenir les discriminations dans l'accès au marché du travail ;
- Renforcer et développer les partenariats publics et privés, cantonaux, intercantonaux et fédéraux ;
- Créer un observatoire public de l'emploi.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>38'777'239</b>	<b>42'768'080</b>	<b>40'393'200</b>	<b>-2'374'880</b>	<b>-5.6%</b>	<b>40'571'100</b>	<b>40'685'100</b>	<b>40'810'100</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	567'957	487'500	552'500	+65'000	+13.3%	552'500	552'500	552'500
43 Revenus divers	347	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	13'499'488	14'720'700	14'210'600	-510'100	-3.5%	13'873'900	13'875'700	13'886'700
47 Subventions à redistribuer	13'564'999	14'900'000	13'157'000	-1'743'000	-11.7%	13'157'000	13'157'000	13'157'000
49 Imputations internes	11'144'448	12'659'880	12'473'100	-186'780	-1.5%	12'987'700	13'099'900	13'213'900
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>39'960'604</b>	<b>43'498'119</b>	<b>40'794'457</b>	<b>-2'703'662</b>	<b>-6.2%</b>	<b>41'241'376</b>	<b>41'355'219</b>	<b>41'481'631</b>
30 Charges de personnel	14'986'432	15'969'608	15'576'110	-393'498	-2.5%	15'573'912	15'578'297	15'590'809
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	283'349	408'500	424'500	+16'000	+3.9%	424'500	424'500	424'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	10'454	10'454	10'454	+0	0.0%	1'742	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	9'475'252	10'910'580	10'796'300	-114'280	-1.0%	10'979'900	11'091'100	11'205'000
37 Subventions redistribuées	13'564'999	14'900'000	13'157'000	-1'743'000	-11.7%	13'157'000	13'157'000	13'157'000
39 Imputations internes	1'640'118	1'298'977	830'093	-468'884	-36.1%	1'104'322	1'104'322	1'104'322
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'183'365</b>	<b>-730'039</b>	<b>-401'257</b>	<b>+328'782</b>	<b>+45.0%</b>	<b>-670'276</b>	<b>-670'119</b>	<b>-671'531</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'183'365</b>	<b>-730'039</b>	<b>-401'257</b>	<b>+328'782</b>	<b>+45.0%</b>	<b>-670'276</b>	<b>-670'119</b>	<b>-671'531</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'183'365</b>	<b>-730'039</b>	<b>-401'257</b>	<b>+328'782</b>	<b>+45.0%</b>	<b>-670'276</b>	<b>-670'119</b>	<b>-671'531</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	139.00	145.00	137.00	-8.00	-5.5%	137.00	137.00	137.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	119.80	124.00	117.70	-6.30	-5.1%	117.70	117.70	117.70

### Commentaires

Globalement, les revenus d'exploitation diminuent de près de CHF -2,4 millions. Cette baisse concerne notamment les subventions fédérales dans le cadre de l'assurance-chômage (groupes 46 et 47). Malgré la hausse du taux de chômage prévue en 2024 ainsi que le renchérissement de la subvention fédérale, les prévisions pour 2024 restent inférieures à celles du budget 2023. Ainsi, la subvention maximale pour le fonctionnement du SEMP en lien avec l'assurance-chômage (groupe 46) diminue de près de CHF -770'000. La subvention fédérale pour les mesures du marché du travail (MMT) diminue quant à elle de CHF -1,7 million (groupe 47). Au niveau cantonal, la refacturation des coûts liés à la facture sociale diminuent de CHF 187'000 (groupe 49). Les taxes et émoluments (groupe 42) augmentent de CHF 65'000.

Au niveau des charges, le budget prévoit une diminution globale de CHF -2,7 millions. Les charges de personnel (groupe 30) diminuent de CHF -400'000 pour s'adapter à la baisse de la subvention fédérale dans le cadre de l'assurance-chômage. Les charges liées aux MMT financées par la Confédération (groupe 37) diminuent de CHF -1,7 million. La baisse des coûts dans le groupe 36 (charges de transfert) de CHF -114'000 concerne les MMT cantonales liées à la facture sociale. Au niveau du groupe 39 (imputations internes), la baisse de CHF -470'000 est liée principalement aux écarts statistiques RH.

L'effectif des collaborateurs-trices du SEMP s'établit à 117,70 EPT et il est inférieur de 6,3 EPT à celui budgété en 2023. Cette diminution est liée à la baisse de la subvention fédérale en lien avec l'assurance-chômage. Ainsi, l'effectif prévu de l'office du marché du travail (OMAT) diminue de 7,30 EPT. Au niveau cantonal, l'effectif de l'office des conditions et des relations de travail (ORCT) augmente de 1 EPT avec l'engagement d'inspecteur-trice-s supplémentaires pour les activités de santé et sécurité au travail ainsi que de contrôle du marché de l'emploi.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations Employeur (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	372	16'700	16'700
Coûts salariaux et de structure	2'462'149	2'890'994	2'300'113
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	2'442'569	2'907'900	2'315'100
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>19'952</b>	<b>-206</b>	<b>1'713</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations concerne notamment le suivi des entreprises et des emplois vacants. Suite à la baisse du taux de chômage et de la subvention fédérale, le nombre prévu de collaborateurs-trices diminue. Par conséquent, les coûts salariaux et de structure ainsi que les revenus sont moins élevés.

Prestations employés (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	10'427	5'000	5'000
Coûts salariaux et de structure	9'490'931	10'111'317	9'920'064
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	9'559'107	10'116'200	9'917'700
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-57'750</b>	<b>117</b>	<b>7'364</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations concerne notamment le conseil et le suivi des demandeurs-euses d'emploi ainsi que la gestion des mesures du marché du travail. Suite à la baisse du taux de chômage et de la subvention fédérale, le nombre prévu de collaborateurs-trices diminue. Par conséquent, les coûts salariaux et de structure ainsi que les revenus sont moins élevés.

Santé et sécurité au travail (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	109'156	113'354	107'754
Coûts salariaux et de structure	1'471'720	1'498'871	1'642'869
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	554'364	486'600	530'700
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'026'513</b>	<b>1'125'625</b>	<b>1'219'923</b>

#### Commentaires

Les prestations liées à la santé et à la sécurité au travail (SST) augmentent de près de CHF 95'000. L'augmentation des coûts salariaux et de structure est en partie liée à l'engagement de 0,5 EPT supplémentaire d'inspecteur-trice, dont une partie des activités sera liée au contrôle des OTR1 et OTR2 (Ordonnance sur les chauffeurs). Les revenus augmentent d'environ CHF 44'000. Cette hausse concerne principalement la subvention de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST).

Contrôle du marché de l'emploi (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	157'273	128'500	164'230
Coûts salariaux et de structure	2'013'771	2'164'951	2'336'691
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	547'824	578'300	526'400
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'623'220</b>	<b>1'715'151</b>	<b>1'974'521</b>

## Commentaires

Les prestations du contrôle du marché de l'emploi augmentent de près de CHF 260'000 par rapport au budget 2023. Cette hausse est liée notamment à l'engagement supplémentaire de 0,5 EPT d'inspecteur-trice pour la lutte contre le travail au noir. En outre, l'intégration d'une enquête de l'OFS sur les salaires engendre une augmentation de près de CHF 30'000. Au niveau des revenus, suite à une décision du SECO, la subvention fédérale pour une partie du salaire des inspecteurs diminue de plus de CHF 70'000.

Surveillance et juridique (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	12'070	2'000	2'000
Coûts salariaux et de structure	1'192'484	1'361'800	1'407'388
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	1'009'484	1'153'200	1'177'200
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>195'070</b>	<b>210'600</b>	<b>232'188</b>

## Commentaires

Outre les prestations financées par l'assurance-chômage fédérale (contrôle des demandeurs-euses d'emploi et RHT), ce secteur intègre aussi des prestations à charge cantonale (contrôle des agences de placements et contrôle de l'obligation d'annoncer les postes aux ORP). Le budget de ce groupe de prestations reste relativement stable.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Mesures COVID	-44'075	0	0	0	0	0
Mesures employés	2'924'135	3'820'000	3'290'000	3'620'000	3'620'000	3'620'000
Mesures employeurs	1'689'391	1'910'000	1'910'000	1'910'000	1'910'000	1'910'000
Part. aux coûts du service de l'emploi	4'911'000	5'180'580	5'266'300	5'449'900	5'561'100	5'675'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>9'480'451</b>	<b>10'910'580</b>	<b>10'466'300</b>	<b>10'979'900</b>	<b>11'091'100</b>	<b>11'205'000</b>

## Commentaires

Les charges nettes de ce groupe font partie intégrante de la facture sociale.

Le budget pour les mesures cantonales d'intégration professionnelle (MIP) pour les employeurs reste stable à CHF 1,91 million. Le budget des mesures pour les demandeurs-euses d'emploi diminue de CHF -530'000 et s'adapte ainsi en partie aux comptes 2022. Toutefois, au vue de la hausse prévue du taux de chômage, du renforcement des mesures pour les demandeurs-euses d'emploi éloignés du marché du travail ainsi que pour les nouveaux projets concernant le processus d'intégration professionnelle (IP), le budget est plus élevé dans le PFT (2025 à 2027).

La participation cantonale aux coûts des services de l'emploi suisses prévue par le SECO augmente de près de CHF 86'000 entre les budgets 2023 et 2024. Elle progresse tout au long de la PFT.



**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Coûts MMT LACI	13'564'999	14'900'000	13'157'000	13'157'000	13'157'000	13'157'000
Ecart statistique RH	0	-605'947	-1'061'652	-788'423	-788'423	-788'423
Frais de rappel	-420	0	0	0	0	0
Subvention MMT LACI	-13'564'999	-14'900'000	-13'157'000	-13'157'000	-13'157'000	-13'157'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-420</b>	<b>-605'947</b>	<b>-1'061'652</b>	<b>-788'423</b>	<b>-788'423</b>	<b>-788'423</b>

**Commentaires**

Le taux de chômage prévu étant plus faible au budget 2024 qu'au budget 2023, la subvention fédérale pour les mesures du marché du travail (MMT) diminue de CHF -1,7 million et s'établit à CHF 13,16 millions. Cette diminution engendre une baisse équivalente des charges de la rubrique "Coûts MMT LACI".

L'écart statistique RH augmente de plus de CHF 455'000.

**Facture sociale**

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Lutte fraude	-1'623'220	-1'715'300	-1'972'800
Intégration socio-professionnelle	-4'569'451	-5'730'000	-5'200'000
Financement LACI	-4'911'000	-5'180'580	-5'266'300
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-11'103'670</b>	<b>-12'625'880</b>	<b>-12'439'100</b>

**Commentaires**

Au niveau de la facture sociale, les montants transférés concernent :

- la composante "Lutte contre les abus" qui représente la charge nette des prestations liées au contrôle du marché de l'emploi. Le budget augmente de CHF +260'000 ;
- la composante "Intégration professionnelle" qui regroupe les mesures cantonales d'intégration professionnelle (MIP) tant pour les employeurs que pour les employé-e-s. Le budget diminue de CHF -530'000 ;
- la composante « Financement LACI » concerne la refacturation par la Confédération des coûts liés aux services publics de l'emploi. Selon les dernières prévisions du SECO, cette charge devrait légèrement augmenter de CHF 86'000 par rapport à 2023.

## 2.10.4. Service des migrations (SMIG)

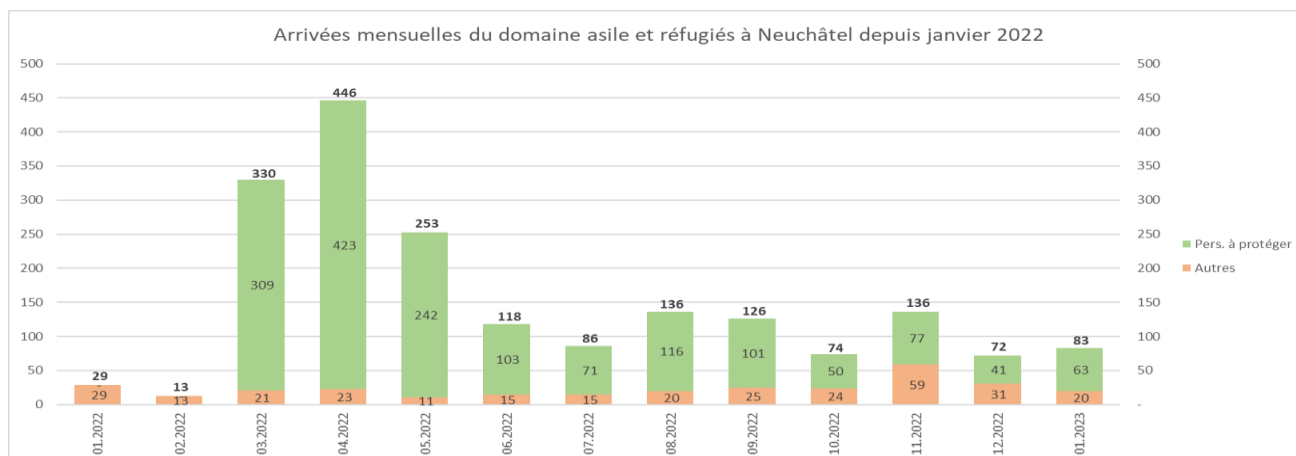
### Évolution de l'environnement et des tâches

Chargé de la mise en œuvre de la politique d'asile et du droit des étrangers et de l'intégration dans le canton de Neuchâtel, le service des migrations (SMIG) a également pour tâche d'exécuter les expulsions pénales prononcées par les autorités judiciaires.

L'évolution de l'environnement et des tâches du service sera principalement influencée par les facteurs suivants :

- Les flux migratoires en provenance d'Ukraine en fonction de la poursuite du conflit dans ce pays et de la dégradation de la situation sur place ;
- Les déménagements des entités du service dans les locaux de la Serre à La Chaux-de-Fonds et sur le site de Tivoli à Neuchâtel dans le cadre du programme vitamine ;
- Le déploiement de la stratégie cantonale d'intégration professionnelle (IP) et du Programme d'intégration cantonal (PIC 2bis puis, dès 2024, PIC 3) ;
- L'automatisation informatique des échanges d'informations entre le SMIG, le Secrétariat d'État aux Migrations (SEM) et les communes.

L'éclatement de la guerre en Ukraine le 24 février 2022 et l'afflux soudain et d'une ampleur sans précédent depuis la seconde guerre mondiale de personnes en quête de protection représentent incontestablement les facteurs influençant de façon majeure l'environnement et les tâches du service.



### Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législature :

- Consolider la tradition du canton comme terre d'intégration et d'ouverture à l'autre.

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Assurer un dispositif d'accueil en hébergement collectif comme en appartement cohérent et permettant de faire face à l'accueil dans un moyen et long terme des personnes en provenance d'Ukraine notamment ;
- Assurer un accompagnement social et socio-professionnel performant des personnes attribuées au canton par la Confédération, notamment des mineurs non accompagnés dont l'afflux en provenance de l'Afghanistan est important depuis 2022 ;
- Veiller à ce que les collaboratrices et collaborateurs du service concerné-e-s par le programme vitamine disposent d'un environnement et de conditions de travail propres à garantir la délivrance de prestations de qualité ;
- Assurer le renvoi des personnes faisant l'objet d'une expulsion pénale.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>40'822'077</b>	<b>66'687'400</b>	<b>58'164'400</b>	<b>-8'523'000</b>	<b>-12.8%</b>	<b>29'960'400</b>	<b>30'615'400</b>	<b>31'173'400</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'893'741	1'730'000	1'945'200	+215'200	+12.4%	1'945'200	1'945'200	1'945'200
43 Revenus divers	1'917	2'000	2'000	+0	0.0%	12'000	2'000	2'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	30'987'984	53'982'200	47'428'000	-6'554'200	-12.1%	21'700'000	24'588'000	26'577'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	7'938'435	10'973'200	8'789'200	-2'184'000	-19.9%	6'303'200	4'080'200	2'649'200
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>43'728'882</b>	<b>70'790'047</b>	<b>61'478'107</b>	<b>-9'311'940</b>	<b>-13.2%</b>	<b>32'899'370</b>	<b>33'531'292</b>	<b>34'088'217</b>
30 Charges de personnel	12'314'542	16'590'350	19'447'436	+2'857'086	+17.2%	13'061'251	13'058'173	13'055'098
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'095'585	1'170'500	1'333'800	+163'300	+14.0%	911'800	881'800	881'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	27'015'470	50'706'000	37'864'000	-12'842'000	-25.3%	17'028'000	17'693'000	18'253'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'303'286	2'323'197	2'832'871	+509'674	+21.9%	1'898'319	1'898'319	1'898'319
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-2'906'805</b>	<b>-4'102'647</b>	<b>-3'313'707</b>	<b>+788'940</b>	<b>+19.2%</b>	<b>-2'938'970</b>	<b>-2'915'892</b>	<b>-2'914'817</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2'906'805</b>	<b>-4'102'647</b>	<b>-3'313'707</b>	<b>+788'940</b>	<b>+19.2%</b>	<b>-2'938'970</b>	<b>-2'915'892</b>	<b>-2'914'817</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-2'906'805</b>	<b>-4'102'647</b>	<b>-3'313'707</b>	<b>+788'940</b>	<b>+19.2%</b>	<b>-2'938'970</b>	<b>-2'915'892</b>	<b>-2'914'817</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	101.00	102.00	123.00	+21.00	+20.6%	123.00	123.00	123.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	82.50	82.80	98.40	+15.60	+18.8%	98.40	98.40	98.40

### Commentaires

Le budget et le PFT 2025 à 2027 sont influencés fortement par deux phénomènes migratoires constatés dès 2022 et qui se prolongent en 2024 à savoir les afflux, d'une part, de personnes en provenance d'Ukraine (octroi de protection permis S) et, d'autre part, de mineurs non accompagnés (MNA) en provenance principalement d'Afghanistan.

S'agissant des demandes d'asile en dehors de la population des MNA, le budget du SMIG prévoit des arrivées stables avec une augmentation des personnes autonomes financièrement, résultat de la mise en vigueur de l'Agenda d'Intégration Suisse depuis 2019.

Aucun revenu (ni aucune charge) n'a été intégré aux PFT 2025 à 2027 pour l'Ukraine et les montants prévus pour 2024 concernent toute l'année 2024. La situation sera adaptée aux décisions de la Confédération quant au statut S pour l'instant prévu jusqu'en mars 2024.

Les revenus de transfert (groupe 46) et les imputations internes (groupe 49) se réduisent par rapport au budget 2023 étant donné une réduction des arrivées prévues des personnes à protéger en provenance d'Ukraine (en moyenne 2'350 en 2023 et 1'470 en 2024), et par conséquent, une réduction des imputations internes (groupe 49) à la facture sociale.

Au niveau des taxes (groupe 42) concernent principalement les émoluments des permis de séjour. Le montant a été adapté en fonction des résultats 2022 et des renouvellements de permis prévus dans les années à venir.

L'impact est également constaté dans les charges de transfert (groupe 36). Des explications détaillées figurent dans les commentaires du chapitre consacré au résultat analytique.

Le budget des effectifs augmente de 15,6 EPT en raison du transfert de deux postes de contrats occasionnels en contrats de droits publics liés à la gestion des MNA, de l'engagement prévu d'éducateur-trice-s pour renforcer l'encadrement des MNA au centre de Couvet et, enfin, de l'augmentation d'enseignant-e-s pour migrant-e-s financée par les forfaits d'intégration émergeant au budget du service de la cohésion multiculturelle. À noter que 5 EPT en contrat de droit privé et en traitement occasionnel ne figurent pas dans le budget des effectifs susmentionné (98,40 EPT).

Le budget des effectifs en lien avec la crise ukrainienne augmente de 10,2 EPT pour atteindre 60,2 EPT. La dotation pour 2024 tient compte d'un éventuel centre d'accueil supplémentaire qui sera ouvert selon les besoins.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Main d'œuvre (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2022	2023	2024
Charges directes	1'216	3'500	5'000
Coûts salariaux et de structure	191'501	259'300	343'532
Coûts des services centraux	6'748	43'743	29'016
Revenus	309'242	150'000	150'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-109'778</b>	<b>156'542</b>	<b>227'548</b>

#### Commentaires

Malgré une légère augmentation des coûts salariaux et de structure au budget 2024 due à une répartition des heures adaptées aux besoins de l'office, les prestations de l'office de la main d'œuvre étrangère sont considérées comme stables.

Séjour (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2022	2023	2024
Charges directes	552'838	650'500	745'000
Coûts salariaux et de structure	2'703'723	2'870'178	4'017'526
Coûts des services centraux	299'718	300'922	310'224
Revenus	1'588'483	1'580'000	1'815'200
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'967'795</b>	<b>2'241'600</b>	<b>3'257'550</b>

#### Commentaires

Au 1er janvier 2024, la fusion de l'office du séjour et de l'établissement avec la direction juridique implique une augmentation considérable des coûts salariaux et de structure. Globalement, au niveau du service, aucune augmentation n'est à relever, les coûts de la direction juridique étant préalablement traités dans le cadre des coûts auxiliaires répartis sur l'ensemble des prestations. Les revenus correspondent aux émoluments évoqués au chapitre "Compte de résultats".

Aide sociale (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2022	2023	2024
Charges directes	100'000	100'000	118'000
Coûts salariaux et de structure	7'978'505	10'617'427	12'995'910
Coûts des services centraux	968'271	1'618'567	2'104'411
Revenus	1'620	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>9'045'156</b>	<b>12'335'994</b>	<b>15'218'320</b>

#### Commentaires

Pour toutes les rubriques, la progression des charges est imputable à la crise ukrainienne. À relever que les charges directes concernent les prestations fournies par Médecins du Monde.

Intégration (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2022	2023	2024
Charges directes	32'750	40'000	40'000
Coûts salariaux et de structure	2'301'807	3'599'946	3'034'269
Coûts des services centraux	100'773	107'735	66'239
Revenus	695'800	576'200	938'200
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'739'530</b>	<b>3'171'481</b>	<b>2'202'308</b>

#### Commentaires

Malgré une réduction globale du budget 2024 par rapport au budget 2023, le domaine de l'intégration prend de l'ampleur avec l'engagement de nouveaux-elles enseignant-e-s, notamment pour offrir des compétences de base aux MNA. La réduction des coûts salariaux et de structure s'explique par la réduction des coûts auxiliaires (cf. commentaire du groupe "séjour") et un budget 2023 probablement surévalué.

**Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations**

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Aide sociale migration sauf réfugiés	-2'795'424	-510'000	-5'348'000	-266'000	-1'716'000	-2'509'000
Aide sociale réfugiés	191'607	-2'903'000	-4'353'000	-4'543'000	-5'316'000	-5'952'000
Renvoi	106'867	136'800	137'000	137'000	137'000	137'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-2'496'950</b>	<b>-3'276'200</b>	<b>-9'564'000</b>	<b>-4'672'000</b>	<b>-6'895'000</b>	<b>-8'324'000</b>

**Commentaires**

Les prestations liées à l'"Aide sociale migration sauf réfugiés" correspondent aux charges d'aide sociale moins les forfaits touchés par la Confédération. L'écart constaté compense les charges de structure (notamment les charges de personnel) non prises en compte ici.

S'agissant de l'"Aide sociale réfugiés", l'écart entre les budgets 2023 et 2024 s'explique par une prévision optimiste de personnes devenant autonomes financièrement, résultat des efforts de formation et de suivis individuels mis en place dans le cadre de l'Agenda d'Intégration Suisse.

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Ecart statistique RH	0	-127'769	-195'019	-144'829	-144'829	-144'829
Frais de rappel	-3'580	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-3'580</b>	<b>-127'769</b>	<b>-195'019</b>	<b>-144'829</b>	<b>-144'829</b>	<b>-144'829</b>

**Commentaires**

Aucun commentaire.

**Facture sociale**

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Subsides LAMAL	-998'904	-1'504'470	-1'369'000
Aide sociale	-6'236'463	-8'894'530	-6'464'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-7'235'367</b>	<b>-10'399'000</b>	<b>-7'833'000</b>

**Commentaires**

La rubrique "Subsides LAMAL" concerne les primes maladie financées pour les admis provisoires de plus de 7 ans en Suisse. Le nombre des personnes concernées étant stable, la baisse des charges observée est à mettre en lien avec le résultat des mesures d'intégration prises et, de facto, le renforcement de l'autonomie des personnes.

A la rubrique "Aide sociale", la baisse des charges imputées à la facture sociale est liée, d'une part, aux mêmes éléments que ceux mentionnés ci-dessus, d'autre part aux efforts de réduction des charges dans le domaine de la migration.

## 2.10.5. Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la cohésion multiculturelle (COSM) est chargé de l'application des législations fédérale et cantonale sur l'intégration des personnes étrangères ainsi que la lutte contre le racisme et les discriminations.

La marche du service est largement influencée par les flux migratoires, les modifications législatives et les subventionnements fédéraux. Conformément à la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) entrée en vigueur le 1er janvier 2019, la Confédération et les cantons mettent en œuvre l'encouragement de l'intégration par des programmes d'intégration cantonaux (PIC). Pour renforcer les efforts en la matière, la Confédération et les cantons ont adopté en 2019 l'Agenda Intégration Suisse (AIS) afin de favoriser l'intégration socio-professionnelle des personnes relevant des forfaits fédéraux d'intégration (permis B avec statut et qualité de réfugiés, permis F avec qualité de réfugiés, permis F admis provisoire). Après une phase intermédiaire de deux ans appelée "PIC 2 bis" en 2022-2023, une nouvelle convention-programme de quatre ans nommée "PIC 3" se déroulera de 2024 à 2027.

Le COSM a déposé en 2023 le projet de "PIC 3" auprès du Conseil d'État puis auprès de la Confédération. Ce concept est construit en cohérence avec l'actuel programme de législature du Conseil d'État et s'inspire des recommandations de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle pour les années 2022-2025. Le "PIC 3" neuchâtelois trouve son ancrage dans les ambitions politiques du Conseil d'État et se base également sur une large consultation des principaux partenaires impliqués dans la mise en œuvre des politiques d'intégration cantonale et communale. Les axes stratégiques établis dans le "PIC 3" sont la consolidation des collaborations interinstitutionnelles (y.c. les communes), le renforcement de l'assurance qualité de l'encouragement linguistique, la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité. Un accent particulier est également prévu dans les domaines de la communication et de l'intégration professionnelle.

Dans le cadre du contexte ukrainien, le dispositif de cours de langue mis en place dès 2023 sera poursuivi, de même que le service de traduction et d'accueil mis en place au guichet du COSM. Des réflexions pour des solutions alternatives de garde d'enfants dans le cadre des cours de langue des parents, ainsi que des prestations dans les domaines de l'employabilité seront menées tout comme des projets dans le domaine du vivre ensemble et de la primo-information. Le COSM reste attentif à l'évolution de la situation et aux décisions de la Confédération quant aux prolongations du statut S et aux financements liés.

### Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législature :

- Améliorer la qualité de l'accueil des nouvelles citoyennes et des nouveaux citoyens ;
- Consolider la tradition du canton comme terre d'intégration et d'ouverture à l'autre ;
- Mettre en œuvre une politique en ressources humaines incluant un management de la diversité, du dialogue social et du développement des compétences.

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Mettre en œuvre les politiques fédérale et cantonale en matière d'intégration ;
- Mettre en œuvre le PIC 3 ;
- Adapter le dispositif selon l'évolution de la situation en Ukraine ;
- Poursuivre et consolider la coordination entre les acteurs impliqués dans l'intégration des personnes migrantes et issues de la migration ;
- Assurer l'exemplarité des collectivités publiques en matière de gestion de la diversité ;
- Optimiser la gestion et l'organisation du service.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>5'869'955</b>	<b>11'997'981</b>	<b>11'576'559</b>	<b>-421'422</b>	<b>-3.5%</b>	<b>6'035'604</b>	<b>5'743'912</b>	<b>5'744'478</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	7'680	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	26'560	22'000	22'000	+0	0.0%	22'000	22'000	22'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	3'972'547	11'315'981	11'194'559	-121'422	-1.1%	5'653'604	5'361'912	5'362'478
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	1'863'168	660'000	360'000	-300'000	-45.5%	360'000	360'000	360'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6'963'904</b>	<b>15'361'974</b>	<b>12'665'404</b>	<b>-2'696'571</b>	<b>-17.6%</b>	<b>7'155'553</b>	<b>6'871'055</b>	<b>6'871'055</b>
30 Charges de personnel	2'025'383	2'293'725	3'172'921	+879'196	+38.3%	2'282'051	2'214'753	2'214'753
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	185'264	493'402	545'900	+52'498	+10.6%	421'900	294'700	294'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'278'660	11'505'512	7'461'190	-4'044'322	-35.2%	2'981'190	2'891'190	2'891'190
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'474'597	1'069'335	1'485'393	+416'057	+38.9%	1'470'412	1'470'412	1'470'412
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'093'948</b>	<b>-3'363'993</b>	<b>-1'088'845</b>	<b>+2'275'149</b>	<b>+67.6%</b>	<b>-1'119'949</b>	<b>-1'127'143</b>	<b>-1'126'577</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'093'948</b>	<b>-3'363'993</b>	<b>-1'088'845</b>	<b>+2'275'149</b>	<b>+67.6%</b>	<b>-1'119'949</b>	<b>-1'127'143</b>	<b>-1'126'577</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'093'948</b>	<b>-3'363'993</b>	<b>-1'088'845</b>	<b>+2'275'149</b>	<b>+67.6%</b>	<b>-1'119'949</b>	<b>-1'127'143</b>	<b>-1'126'577</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	21.00	20.00	26.00	+6.00	+30.0%	21.00	21.00	21.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	14.11	13.31	16.46	+3.15	+23.7%	14.31	14.31	14.31

### Commentaires

Les revenus de transfert (groupe 46) varient peu par rapport à l'année budgétaire précédente; néanmoins, leur composition diffère. Le nombre de forfaits S prélevé pour le public ukrainien diminue de plus de CHF -2,2 millions (de CHF 7 millions à CHF 4,8 millions) puisque les prévisions du nombre de bénéficiaires étaient de 2'350 personnes en 2023 contre 1'470 au budget 2024. Aucun revenu (ni aucune charge) n'a été intégré aux PFT 2025 à 2027 pour l'Ukraine et les montants prévus pour 2024 concernent toute l'année 2024. La situation sera adaptée aux décisions de la Confédération quant au statut S pour l'instat prévu jusqu'en mars 2024. À contrario, l'utilisation des forfaits fédéraux d'intégration augmente entre le budget 2023 et le budget 2024, le nombre des arrivées prévues passant de 200 à 240 par an. La part fédérale du Crédit d'Encouragement de l'Intégration (CEI) du "PIC 3" diminue de CHF 90'000 par rapport au "PIC 2 bis", passant d'une subvention annuelle de CHF 774'334 à CHF 683'421. Finalement, deux projets pilotes de la Confédération bénéficient de subventions fédérales (CHF 200'000 pour le programme AFI et CHF 365'000 le pour le Programme R). Ces deux projets n'avaient pas été budgétisés en 2023; ils se terminent au 31 décembre 2024.

Les imputations internes (groupe 49) diminuent en 2024, les bénéficiaires des forfaits d'intégration au début d'une mesure étant dorénavant intégralement pris en charge par les forfaits jusqu'au terme de ladite mesure même si le statut est modifié (passage à statut hors forfait) au cours de la mesure.

Les charges de personnel (groupe 30) augmentent suite à l'engagement à durée déterminée (mars 2023 à mars 2025) de ressources à ESPACE pour la prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA) arrivés en début d'année 2023. Par ailleurs, 3 EPT supplémentaires sont au budget 2024 pour développer les prestations de traduction, de primo-information et d'employabilité pour le public ukrainien.

Au niveau des Biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), l'augmentation provient principalement des frais d'honoraires planifiés pour les mesures stratégiques du "PIC 3", notamment la poursuite de la mise en place de la feuille de route et le développement de la communication.

## **Service de la cohésion multiculturelle (COSM)**

Les charges de transfert (groupe 36) diminuent de CHF 4 millions principalement en raison de la diminution du nombre de bénéficiaires ukrainiens (voir ci-dessus). Le budget 2023 prévoyait près de CHF 8 millions contre CHF 3,8 millions en 2024. L'augmentation de l'utilisation des forfaits fédéraux d'intégration ainsi que les charges de transfert pour les programmes pilotes (AFI / R) sont compensés par la fin des subventions liées à la provision "Transition AIS" à fin 2023 (CHF 740'000).

L'augmentation des prestations internes (groupe 39) provient de la refacturation des enseignants du SMIG dans le cadre des cours de français pour les MNA (+ 4 EPT) dont un-e spécialiste de la qualification "Fide" répondant à l'objectif stratégique PIC 3 "renforcement de l'assurance qualité de l'encouragement linguistique".

L'effectif (hors Ukraine) augmente de 3,15 EPT pour la structure ESPACE pour l'accompagnement des MNA. Au niveau des engagements pour la crise ukrainienne, les EPT sont de 4,2 EPT dont 2,8 EPT sont déjà occupés en 2023. Tous ces EPT sont financés par les forfaits fédéraux d'intégration ou S.



## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Expertise (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	1'007	0	0
Coûts salariaux et de structure	90'742	73'541	67'006
Coûts des services centraux	14'497	8'653	5'557
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>106'246</b>	<b>82'194</b>	<b>72'564</b>

#### Commentaires

Les prévisions budgétaires 2024 pour le groupe "Expertise" sont en ligne avec le budget 2023. Le nombre d'heures allouées à la prestation "Expertise, réseautage et représentation" a été réduit par rapport aux comptes 2022.

Accueil, conseil et information (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	32'787	237'181	302'100
Coûts salariaux et de structure	747'797	998'588	1'397'667
Coûts des services centraux	111'966	102'019	114'868
Revenus	596'503	542'952	1'465'932
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>296'048</b>	<b>794'836</b>	<b>348'703</b>

#### Commentaires

Au budget 2024, les revenus du groupe "Accueil, conseil et information" comprennent les subventions fédérales liées aux statuts S. Les prestations de primo-information et de traductions pour le public ukrainien sont entièrement couvertes par les forfaits S, contrairement à ce qui avait été budgété en 2023. L'augmentation des charges directes est liée aux honoraires prévus pour le développement des mesures stratégiques du PIC3 dont la Feuille de route et le développement de la stratégie de communication. Ces mesures spécifiques sont financées par les forfaits fédéraux d'intégration.

Encouragement de l'intégration (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	143'906	239'021	226'600
Coûts salariaux et de structure	1'023'666	1'061'323	1'510'422
Coûts des services centraux	346'327	306'073	331'236
Revenus	1'254'456	1'188'060	1'917'137
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>259'444</b>	<b>418'357</b>	<b>151'121</b>

#### Commentaires

De même que pour le groupe de prestations précédent, le résultat inférieur du groupe "Encouragement de l'intégration" s'explique par l'augmentation des revenus provenant des forfaits S, notamment la coordination des cours de langue, les prestations d'employabilité et de soutien à la parentalité. Le hausse du nombre d'EPT pour l'Ukraine et pour ESPACE explique l'augmentation des coûts salariaux et de structure de ce groupe.

## Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Enquêtes d'intégration (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	171'316	177'474	215'026
Coûts des services centraux	31'395	27'161	22'228
Revenus	154'050	210'000	225'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>48'660</b>	<b>-5'365</b>	<b>12'254</b>

### Commentaires

Les prestations des enquêtes d'intégration sont autofinancées par les émoluments provenant du service cantonal de la population (SCPO). Le nombre d'enquêtes prévues en 2024 est stable, soit 350 dossiers pour CHF 210'000.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
AFI	8'096	0	0	0	0	0
Prog. d'intégration cantonal 2024-2027	0	0	206'900	164'400	154'400	154'400
Programme d'intégration	115'495	1'104'469	0	0	0	0
Programme R	0	0	0	0	0	0
Projets d'intégration	260'000	260'000	300'000	300'000	300'000	300'000
Transition AIS	0	736'274	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>383'591</b>	<b>2'100'743</b>	<b>506'900</b>	<b>464'400</b>	<b>454'400</b>	<b>454'400</b>

### Commentaires

AFI correspond à un projet pilote de la Confédération appelé "Aides financières pour l'intégration professionnelle des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire Afi". Ce projet pluriannuel est financé à hauteur de 50% prélevés sur les forfaits fédéraux d'intégration et 50% de subventions fédérales spécifiques pour ce programme. Le service de l'emploi (SEMP) assure la gestion opérationnelle du projet alors que le COSM est responsable du suivi auprès de la Confédération ainsi que du suivi financier.

Dès 2024, une nouvelle rubrique analytique a été créée pour séparer les périodes des programme d'intégration cantonal (PIC) au niveau des charges et revenus de transfert. Pour le PIC 3, il s'agit de la ligne "Prog. d'intégration cantonal 2024-2027". Comme par le passé, cet élément analytique comprend la part cantonale du CEI (Crédit d'encouragement de l'intégration). L'écart entre les deux périodes (PIC 2bis et PIC 3), soit les budgets 2023 et 2024 est principalement dû au fait que les charges budgétées en 2023 pour l'Ukraine n'étaient pas totalement couvertes par les forfaits d'où un solde à charge du canton. En 2024, toutes les charges en lien avec l'Ukraine sont totalement couvertes par les forfaits S.

L'écart entre 2024 et 2025 provient d'une allocation analytique des coûts des services centraux sur plus d'heures dans les prestations. Ceci permet d'augmenter en contrepartie les subventions (+CHF 70'000) pour atteindre le même plafond CEI.

Les projets d'intégration concernent CHF 260'000 de participation cantonale à ESPACE. Cette enveloppe, anciennement gérée par le service des formations post-obligatoires et de l'orientation, a été confiée au COSM pour l'achat de mesures en compétences de base. Par ailleurs, cette rubrique comprend, dès 2024, CHF 40'000 de subventions liées aux nouvelles tâches cantonales confiées au COSM.

Le programme R correspond à un projet pilote de la Confédération appelé "Programme de stabilisation et activation des ressources des personnes ayant des besoins particuliers". Ce programme de 2 ans (2023-2024) est financé par près de CHF 730'000 de subventions fédérales spécifiques (pour les 2 ans) et CHF 40'000 prélevés dans les forfaits fédéraux d'intégration.

La transition AIS correspond à la provision créée à fin 2018 et à son utilisation en faveur des personnes ayant reçu une décision avant le 1er mai 2019 et dissoute en 2021. Par contre, l'élément analytique a été utilisé pour les moyens en 2022 et 2023. Son utilisation se termine au 31 décembre 2023.

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Ecart statistiques RH	0	-26'771	-2'697	-2'003	-2'003	-2'003
Frais de rappel	-40	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-40</b>	<b>-26'771</b>	<b>-2'697</b>	<b>-2'003</b>	<b>-2'003</b>	<b>-2'003</b>

**Commentaires**

Aucun commentaire.

## 2.10.6. Service de l'action sociale (SASO)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le SASO est l'organe d'exécution des lois relatives à l'action sociale (aide sociale et réseau social privé), à l'assurance maladie (réduction individuelle des primes), au recouvrement et à l'avance des contributions d'entretien et aux aides à la formation (bourses d'études). Il agit également en matière d'harmonisation et de coordination des prestations sociales et de lutte contre le surendettement.

Dans un contexte général où l'évolution du coût de la vie et ses effets sur la situation des ménages neuchâtelois n'est pas clairement établie, le budget présenté propose une baisse globale des dépenses en matière sociale, compte tenu du taux de chômage se maintenant à un bas niveau et de la conjoncture économique encore favorable.

Dans le domaine de l'aide sociale, le scénario retenu s'inscrit dans la poursuite de la diminution du recours aux services sociaux observée depuis fin 2017.

Dans le domaine de la réduction individuelle des primes d'assurance-maladie, le "subside extraordinaire pouvoir d'achat" (SEPA), mis en place comme une mesure temporaire "vie chère" à l'intention de la population la plus fragile, n'est pas reconduit. Par contre, s'agissant du système ordinaire de réduction individuelle des primes, les conditions décidées pour les subsides 2023 sont identiques en 2024 (réaménagement des limites de revenus, maintien de l'intensité de l'aide et introduction d'un subside uniforme et conséquent en faveur des enfants pour l'ensemble des classifications). La croissance des primes, inconnue au moment de l'établissement du budget, a été estimée à 6% (prime moyenne cantonale).

Dans le domaine du soutien aux organismes privés du social ambulatoire, il est prévu que les subventions pour certains partenaires soient quelque peu adaptées aux réalités du moment et, surtout, au fait qu'il n'y a eu aucune revalorisation ni rattrapage depuis la baisse linéaire opérée dans le cadre du processus budgétaire 2018.

Enfin, dans le domaine des aides à la formation, le Conseil d'Etat souhaite donner un accès plus rapide aux bourses d'études pour les personnes admises à titre provisoire depuis moins de 7 ans. Cette mesure, qu'il convient de considérer comme un renforcement d'une aide en amont de l'aide sociale, nécessite une modification légale en prévision de la rentrée scolaire 2024-2025 et devrait permettre d'accroître l'autonomie et l'intégration d'un public issu de l'asile dont le séjour en Suisse sera durable.

Au final, le budget présenté par le service de l'action sociale est supérieur aux résultats des comptes 2022 mais bien inférieur au budget de l'exercice 2023. La facture sociale harmonisée, partagée avec les communes (40% à leur charge), évolue à la baisse de manière significative.

### Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législature :

- Reconnaître et valoriser les contributions citoyennes à la société ;
- Favoriser l'insertion et la réinsertion dans des domaines d'avenir liés à l'environnement et au climat ;
- Prévenir la précarisation de la population ;
- S'engager en faveur de l'égalité, de l'inclusion, du respect des droits et lutter contre toute forme de violence et de discrimination;
- Réduire les besoins d'assistance en matière d'aide sociale.

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Optimiser la redéfinition des prestations sociales sous condition de ressources, plus spécifiquement dans le domaine de la réduction individuelle des primes LAMal ;
- Affiner la stratégie d'intégration professionnelle (IP) avec les services sociaux régionaux et développer les mesures d'insertion sociale ;
- Finaliser le Projet RAISONE (repenser l'aide sociale neuchâteloise), en parachevant avec les services sociaux les travaux du "suivi différencié harmonisé" ; ensuite préciser son articulation avec le projet de nouvelle prestation complémentaire (PCC) ;
- Contenir le taux d'aide sociale ;
- Poursuivre les nouvelles actions de sensibilisation et de prévention dans le cadre de la stratégie de lutte contre le surendettement ;
- Contribuer à la maîtrise de la facture sociale.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	Écart B2024 - B2023		PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>131'407'881</b>	<b>149'541'000</b>	<b>147'614'709</b>	<b>-1'926'291</b>	<b>-1.3%</b>	<b>149'985'911</b>	<b>151'152'186</b>	<b>152'661'618</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	6'790'220	5'935'000	5'553'000	-382'000	-6.4%	5'553'000	5'553'000	5'553'000
43 Revenus divers	121'831	8'000	8'000	+0	0.0%	8'000	8'000	8'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	103'781'821	122'340'400	120'872'309	-1'468'091	-1.2%	123'243'111	124'408'886	125'918'318
47 Subventions à redistribuer	20'331'958	20'954'000	20'757'000	-197'000	-0.9%	20'757'000	20'757'000	20'757'000
49 Imputations internes	382'051	303'600	424'400	+120'800	+39.8%	424'800	425'300	425'300
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>271'624'973</b>	<b>316'484'150</b>	<b>296'171'083</b>	<b>-20'313'067</b>	<b>-6.4%</b>	<b>300'085'284</b>	<b>299'728'315</b>	<b>300'551'983</b>
30 Charges de personnel	5'683'268	6'082'166	6'246'116	+163'950	+2.7%	6'248'771	6'247'842	6'243'693
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'029'505	1'426'200	1'564'400	+138'200	+9.7%	1'564'400	1'417'400	1'417'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	217'503'083	256'897'127	237'341'492	-19'555'635	-7.6%	243'112'942	245'014'702	247'159'519
37 Subventions redistribuées	20'331'958	20'954'000	20'757'000	-197'000	-0.9%	20'757'000	20'757'000	20'757'000
39 Imputations internes	26'077'159	31'124'657	30'262'075	-862'582	-2.8%	28'402'171	26'291'371	24'974'371
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-140'217'092</b>	<b>-166'943'150</b>	<b>-148'556'374</b>	<b>+18'386'776</b>	<b>+11.0%</b>	<b>-150'099'373</b>	<b>-148'576'129</b>	<b>-147'890'365</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-140'217'092</b>	<b>-166'943'150</b>	<b>-148'556'374</b>	<b>+18'386'776</b>	<b>+11.0%</b>	<b>-150'099'373</b>	<b>-148'576'129</b>	<b>-147'890'365</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-140'217'092</b>	<b>-166'943'150</b>	<b>-148'556'374</b>	<b>+18'386'776</b>	<b>+11.0%</b>	<b>-150'099'373</b>	<b>-148'576'129</b>	<b>-147'890'365</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	56.00	57.00	58.00	+1.00	+1.8%	58.00	58.00	58.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	43.40	44.40	44.50	+0.10	+0.2%	44.50	44.50	44.50

### Commentaires

Le groupe 42 (Taxes) présente une diminution de revenu de CHF -382'000. Cette variation s'explique par la nouvelle estimation des revenus qui a été recalculée sur la base des comptes 2022 impactant à la baisse principalement le remboursement des subsides LAMal par les assurés.

Un écart de CHF -1.5 millions est à relever dans le groupe 46 "Revenus de transfert". Cette diminution relève d'une part du montant attendu des communes pour leur part à la facture sociale et découle du fait que les charges partagées avec les communes sont en diminution (CHF -5,5 millions) et, d'autre part, de l'augmentation de la subvention fédérale attendue au niveau des subsides LAMal (CHF +7 millions).

L'augmentation des charges dans le groupe 30 est principalement liée à la politique salariale (échelons / IPC). En ce qui concerne le groupe 31 (Biens, services et autres charges d'exploitation), l'augmentation provient principalement de la réévaluation de la perte sur créances des subsides LAMal (CHF +150'000) en regard du résultat 2022.

La diminution constatée dans le groupe 36 de CHF -19,6 millions. Elle s'explique globalement par une situation conjoncturelle favorable sous l'angle du marché de l'emploi et du recours aux prestations sociales (nombre de personnes dans le besoin) ; l'évolution favorable à la baisse est cependant nuancée par la hausse des coûts liés à l'augmentation des primes (dans le domaine des subsides LAMal) et à l'augmentation des charges locatives (dans le domaine de l'aide sociale). Dans le détail, l'évolution du groupe 36 est imputable à l'évolution des subsides LAMal (CHF -14 millions), du contentieux LAMal (CHF -4,1 millions) des charges d'aide matérielle délivrée par les SSR (CHF -2,4 millions) et des charges d'aide sociale dans le domaine de la migration (CHF -830'000). Cette diminution est légèrement atténuée par l'augmentation d'autres prestations, à savoir, les bourses d'études (CHF +840'000), l'intégration socio-professionnelle (CHF +410'000) et les partenariats du social privé (CHF +400'000). Des explications plus détaillées de ces variations figurent sous le chapitre consacré à la facture sociale.

## **Service de l'action sociale (SASO)**

Le groupe 39 "Imputations internes" comprend principalement les charges de la facture sociale refacturées au SASO par d'autres services. La diminution constatée de CHF -863'000 provient essentiellement de la baisse des charges transférées à la facture sociale par le SMIG (CHF -2,4 millions), par le SECS (CHF -1,2 million) et par le SEMP (CHF -530'000). À contrario, cette baisse a été atténuée de CHF +2,7 millions par l'intégration de la charge nette de la Fondation en faveur des adultes en difficulté sociale (FADS) du SAHA et par une augmentation des frais refacturés par le SIEN de CHF +675'000 (cf. chapitre résultat analytique).

Au niveau des effectifs, un 10% supplémentaire d'EPT a été octroyé sur un poste validé au budget 2023 afin de faciliter le processus d'engagement.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contributions d'entretien (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	4'434	9'000	9'200
Coûts salariaux et de structure	1'173'039	1'250'905	1'225'101
Coûts des services centraux	394'877	253'420	370'957
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'572'350</b>	<b>1'513'324</b>	<b>1'605'258</b>

#### Commentaires

L'évolution du coûts des services centraux est liée à l'augmentation des charges refacturées par le SIEN.

Aide sociale (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	83'300	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'762'160	1'538'812	1'881'489
Coûts des services centraux	593'678	311'747	569'709
Revenus	94'492	95'800	96'400
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'344'646</b>	<b>1'754'759</b>	<b>2'354'798</b>

#### Commentaires

L'écart au budget concernant les charges directes par rapport aux comptes 2022 s'explique par la non imputation interne des coûts de l'OCOSP pour l'insertion des bénéficiaires de l'aide sociale. L'écart des coûts salariaux et de structure provient d'une augmentation de l'estimation des heures productives sur ce groupe de prestations par rapport au budget 2023. L'évolution du coûts des services centraux est liée à l'augmentation des charges refacturées par le SIEN.

Aide à la formation (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	400	400	400
Coûts salariaux et de structure	359'261	436'634	384'695
Coûts des services centraux	121'090	88'457	116'484
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>480'751</b>	<b>525'491</b>	<b>501'579</b>

#### Commentaires

L'écart des coûts salariaux et de structure provient d'une diminution de l'estimation des heures productives sur ce groupe de prestation par rapport au budget 2023. L'évolution du coûts des services centraux est liée à l'augmentation des charges refacturées par le SIEN.

Assurance-maladie (LAMal) (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	-1'405	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'050'905	2'138'773	2'155'957
Coûts des services centraux	691'421	433'292	652'817
Revenus	14'618	8'000	8'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'726'304</b>	<b>2'564'065</b>	<b>2'800'774</b>

#### Commentaires

L'évolution du coûts des services centraux est liée à l'augmentation des charges refacturées par le SIEN.

Politique d'action sociale (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges directes	10'679	10'800	10'800
Coûts salariaux et de structure	391'665	456'263	404'044
Coûts des services centraux	131'690	92'029	121'738
Revenus	93'990	100'000	100'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>440'044</b>	<b>459'092</b>	<b>436'582</b>

### Commentaires

L'écart des coûts salariaux et de structure provient d'une diminution de l'estimation des heures productives sur ce groupe de prestation par rapport au budget 2023. L'évolution du coûts des services centraux est liée à l'augmentation des charges refacturées par le SIEN.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Contentieux LAMal	10'295'227	10'959'545	7'529'633	7'495'168	7'661'924	8'100'899
LAVI	678'391	110'000	110'000	110'000	110'000	110'000
Participation aux SSR et GSR	4'785'710	5'354'600	5'400'000	5'400'000	5'400'000	5'400'000
Subsides LAMal extraordinaires (SPA)	0	2'000'000	0	0	0	0
Subventions institutions privées	17'674	10'400	18'600	18'600	18'600	18'600
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>15'777'001</b>	<b>18'434'545</b>	<b>13'058'233</b>	<b>13'023'768</b>	<b>13'190'524</b>	<b>13'629'499</b>

### Commentaires

L'évolution du Contentieux LAMal est liée à la mise en œuvre de la mesure du PFL "Stratégie et mesures d'interventions pour réduire le contentieux LAMal" (réduction du contentieux LAMal via l'élargissement du cercle des bénéficiaires de subsides LAMal). L'effet positif de cette mesure se stabilise sur le PFT 2025 à 2027. Des incertitudes demeurent également quant à l'impact de la forte hausse des primes en 2023, de la probable forte hausse pour 2024 sur le contentieux à l'horizon 2026-2027.

Le soutien extraordinaire au pouvoir d'achat (SEPA) par le biais des subsides LAMal n'est pas reconduit en 2024.

L'augmentation des subventions aux institutions privées est principalement imputable à la hausse de la subvention pour la lutte contre la traite des êtres humains et à l'augmentation de la subvention pour la distribution alimentaire.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Charges subventions redistribuées	20'331'958	20'954'000	20'757'000	20'757'000	20'757'000	20'757'000
Frais de rappel	-1'990	0	0	0	0	0
Revenus subventions redistribuées	-20'331'958	-20'954'000	-20'757'000	-20'757'000	-20'757'000	-20'757'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-1'990</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Ces montants concernent la régularisation entre les communes des charges relatives à l'aide sociale et de la répartition des dépenses de personnel des GSR et SSR.



## Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Subsides LAMal	38'378'840	51'868'852	43'710'799
Bourses d'études	3'354'283	3'596'000	4'100'400
Avances contribution d'entretien	1'091'702	545'000	495'600
Aide sociale	59'698'893	65'118'730	60'890'263
Lutte contre les abus	973'932	1'029'300	1'183'680
Intégration socio-professionnelle	4'574'671	6'471'720	6'224'400
Partenariat social privé	2'889'215	3'140'000	5'029'249
Alfa Sal	2'895'656	3'564'700	2'857'980
Financement LACI	2'946'600	3'108'580	3'159'780
Subsides LAMal extraordinaires (SPA)		3'000'000	
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>116'803'792</b>	<b>141'442'882</b>	<b>127'652'150</b>

## Commentaires

Dans l'ensemble, le budget 2024 de la facture sociale est en diminution par rapport au dernier budget 2023, passant d'un total de charges nettes d'environ CHF 236 millions à CHF 213 millions. Le budget de l'État intègre la part nette de 60% du canton, soit CHF 127'652'150.

La diminution des charges relève principalement des composantes "Subsides LAMal" et "Aide sociale".

La diminution de la charge nette au niveau des subsides LAMal est de CHF -8,2 millions et s'explique par différents éléments. Premièrement, l'évaluation a été établie au regard des subsides effectivement versés en 2022 ainsi que des mesures 2023 prorogées en 2024. Deuxièmement, une augmentation des effectifs de 1,5% au niveau des bénéficiaires des prestations complémentaires a été retenue vu la croissance des demandes PC. A contrario, un réajustement dans l'estimation des effectifs des bénéficiaires ordinaires (-5%) ainsi qu'une baisse du nombre des bénéficiaires de l'aide sociale (de -3,5%) ont été retenus. Les 2 premiers éléments décrits impactent favorablement le budget 2024 de CHF -2,6 millions. Troisièmement, la subvention fédérale prévue en 2024 est en augmentation de -4,2 millions par rapport au budget 2023. De plus, un écart statistique de CHF -1,9 millions a été budgétisé. Finalement, le subside LAMal extraordinaire pouvoir d'achat (SEPA) n'est pas reconduit en 2024 (CHF -3,0 millions soit 60% à charge de l'Etat).

Pour la composante "Aide sociale", la baisse de CHF -4,2 millions concerne plusieurs éléments, dont les dépenses d'aide matérielle délivrée par les SSR. En effet, malgré le contexte socio-économique toujours incertain, un scénario de baisse des effectifs de -3,5% (CHF -3,9 millions) ainsi qu'un écart statistique (CHF -1,1 million) a été retenu. Cette baisse a été en partie atténuée par l'augmentation du forfait d'entretien dès avril 2023 (CHF +1,2 million), par le renchérissement des charges de loyer (CHF +0,7 million) et par l'augmentation des loyers due au changement de taux hypothécaire de référence (CHF +0,7 million). Le solde de l'écart est principalement expliqué par la diminution de CHF -1,4 million de l'aide sociale dans le domaine de l'asile.

L'augmentation des charges de la composante "Bourses d'études" est expliquée par l'introduction de mesures destinées à améliorer les prestations pour tenir compte du contexte de renchérissement, notamment l'adaptation de la prise en compte des frais annuels de logement sur le lieu d'étude (CHF +300'000) et l'adaptation de la prise en compte des frais de repas de midi (CHF +120'000). Le solde de l'écart est expliqué par la revue des hypothèses de calcul basée sur les comptes 2022 et l'élargissement des bourses aux personnes admises à titre provisoire de moins de 7 ans (voir tome 1 modification légale).

La variation à la baisse de la composante "Intégration socio-professionnelle" (CHF -240'000) s'explique principalement par le montant refacturé par le SEMP (CHF -320'000) et le COSM (CHF -180'000) au SASO. Cette diminution a été atténuée par l'augmentation des charges du dispositif d'insertion socio-professionnelle de l'ODAS (CHF +480'000) et l'augmentation de la subvention au CNIP (CHF +40'000). Le solde de l'écart (CHF -234'000) est expliqué par la revue des hypothèses de calcul basée sur les comptes 2022.

Pour la composante "Partenariats social privé", l'augmentation nette de CHF +1,9 millions est principalement expliquée par l'intégration de la charge nette de la Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales (FADS) refacturée par le SAHA.

Les commentaires relatifs aux parties des composantes issues des autres centres de profit figurent directement dans les chapitres consacrés aux SMIG, SEMP, SAHA et SECS.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023 Total net	Budget 2024 Dépenses / Charges	Budget 2024 Recettes / Revenus	Budget 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net
*PI-Réformes	En cours	248'991	147'000	0	147'000	147'000	0	0
Prêts d'étude 2020-2023	En cours	105'000	0	-60'000	-60'000	-75'000	-75'000	-219'415
Prêts d'études	En cours	-156'800	0	-141'100	-141'100	-127'000	-127'000	-83'100
Prêts d'étude 2024-2027	A solliciter	0	150'000	0	150'000	135'000	135'000	135'000
<b>Total</b>		<b>197'191</b>	<b>297'000</b>	<b>-201'100</b>	<b>95'900</b>	<b>80'000</b>	<b>-67'000</b>	<b>-167'515</b>

## Commentaires

Le crédit d'engagement PI-Réformes sert à l'octroi de mandats pour les travaux liés à la redéfinition des prestations sociales (rapport 20.013).

Les prêts d'études sont gérés par le biais de crédits d'engagement quadriennaux. Comme le prévoit le règlement, la plupart des prêts sont généralement remboursés plusieurs années après l'octroi ; pour cette raison une lente progression des recettes est prévue.

## 2.10.7. Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de l'accompagnement et de l'hébergement de l'adulte (SAHA) a pour missions principales de favoriser l'inclusion de toute personne vivant avec un handicap (PVH) dans la société neuchâteloise et de garantir un dispositif de prestations permettant un accompagnement adapté aux besoins et aux aspirations des PVH, y compris celles en situation d'addiction ou de grande précarité sociale.

L'adoption à l'unanimité par le Grand Conseil le 2 novembre 2021 de la loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (LInCA) est un élément structurant les activités du service et renforçant ses responsabilités légales qu'il s'agit d'opérationnaliser dans cette législature.

En application de la LInCA, le SAHA est chargé de la planification du dispositif de prestations et de son suivi, du financement et de la surveillance des institutions sociales tant sur le plan de la qualité (notamment en regard du respect des droits des PVH) que du point de vue financier. Il mène les processus d'autorisations d'exploitation des partenaires institutionnels et garantit les procédures de reconnaissance des institutions au sens de la loi fédérale du 6 octobre 2006 sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides (LIPPI) recensées par la Convention intercantonale des institutions sociales (CIIS).

Au niveau de la planification des prestations, la projection de l'évolution des besoins en accompagnement des PVH, a été réalisée dans le rapport du Conseil d'État 18.046 sur la planification de l'offre des institutions sociales pour adultes. La prochaine planification est en cours d'élaboration. Elle sera soumise au Grand Conseil en 2024.

### Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législature :

- S'engager en faveur de l'égalité, de l'inclusion, du respect des droits et lutter contre toute forme de violence et de discrimination ;
- Optimiser le fonctionnement des institutions en recourant aux contrats de prestations ;
- Rendre les enjeux et les prestations de l'État plus lisibles pour la population ;
- Réduire les besoins d'assistance en matière d'aide sociale ;
- Promouvoir les alternatives au placement des personnes fragilisées en institution.

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Mettre en œuvre le plan d'action en matière d'inclusion ;
- Élaborer une stratégie neuchâteloise en matière d'addiction (en collaboration avec la Commission cantonale addictions - CCA)
- Réaliser une nouvelle planification des offres de prestations relative à l'accompagnement et à l'hébergement des PVH, y compris les personnes en situation d'addiction et de grande précarité sociale ;
- Réviser le dispositif réglementaire (règlement d'application, directives, etc.) en application de la LInCA.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2024 - B2023		PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	CHF	%	2025	2026	2027
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>910'330</b>	<b>250'000</b>	<b>2'997'800</b>	<b>+2'747'800</b>	<b>+1'099,1%</b>	<b>2'997'800</b>	<b>2'997'800</b>	<b>2'997'800</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	177'472	200'000	200'000	+0	0,0%	200'000	200'000	200'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	661'484	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	71'374	50'000	50'000	+0	0,0%	50'000	50'000	50'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	2'747'800	+2'747'800	--	2'747'800	2'747'800	2'747'800
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>79'880'673</b>	<b>86'930'658</b>	<b>91'311'599</b>	<b>+4'380'941</b>	<b>+5,0%</b>	<b>93'836'943</b>	<b>96'012'927</b>	<b>96'012'927</b>
30 Charges de personnel	631'650	1'082'140	1'179'280	+97'140	+9,0%	1'179'280	1'079'164	1'079'164
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	181'915	354'000	254'000	-100'000	-28,2%	254'000	254'000	254'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	78'974'307	85'406'517	89'813'588	+4'407'071	+5,2%	92'329'588	94'605'688	94'605'688
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	92'801	88'001	64'731	-23'270	-26,4%	74'075	74'075	74'075
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-78'970'343</b>	<b>-86'680'658</b>	<b>-88'313'799</b>	<b>-1'633'141</b>	<b>-1,9%</b>	<b>-90'839'143</b>	<b>-93'015'127</b>	<b>-93'015'127</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-78'970'343</b>	<b>-86'680'658</b>	<b>-88'313'799</b>	<b>-1'633'141</b>	<b>-1,9%</b>	<b>-90'839'143</b>	<b>-93'015'127</b>	<b>-93'015'127</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-78'970'343</b>	<b>-86'680'658</b>	<b>-88'313'799</b>	<b>-1'633'141</b>	<b>-1,9%</b>	<b>-90'839'143</b>	<b>-93'015'127</b>	<b>-93'015'127</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Postes occupés au 31.12	7,00	13,00	11,00	-2,00	-15,4%	11,00	10,00	10,00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	4,80	7,25	7,85	+0,60	+8,3%	7,85	7,25	7,25

### Commentaires

Les revenus d'exploitation augmentent de CHF +2'747'800 au regard du plan financier de législature qui, dès 2024, intègre la charge nette de la Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales (FADS) dans la facture sociale. L'intégration de ce montant à la facture sociale impacte les imputations internes (groupe 49). L'intégration de la FADS à la facture sociale est une mesure du plan financier de législature. Les bénéficiaires des prestations de la FADS, par le biais des hébergements différenciés, sont des publics émergeant aux services sociaux, d'où la cohérence d'intégrer la charge nette de la FADS à la facture sociale. Le Conseil des autorités d'action sociale (CAAS) en a été informé.

Outre l'indexation et la politique salariale, l'écart sur les charges de personnel (groupe 30) résulte du crédit d'engagement "Virage ambulatoire handicap" du programme d'impulsion. La charge prévue pour permettre de remplir les missions du service en lien avec l'inclusion professionnelle avait été initialement prévue en 2023 dans le groupe 31 (Biens, services et autres charges d'exploitation); elle émergera en définitive aux charges de personnel (groupe 30) suite à l'engagement de 0,6 EPT.

Les charges de transferts (groupe 36) augmentent de CHF +4,4 millions en raison principalement de l'indexation de la masse salariale des partenaires institutionnels, de l'impact de la crise énergétique, des orientations du plan de législature, de la prise en compte d'une partie des besoins établis dans la planification liée aux jeunes vivant avec un handicap rejoignant le dispositif adulte et, enfin, de la complexification des prises en charge, notamment liée au vieillissement des personnes ainsi qu'à l'augmentation des situations avec comorbidités.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations SAHA (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2022	2023	2024
Charges directes	177'424	190'000	246'000
Coûts salariaux et de structure	679'345	1'134'569	1'065'195
Coûts des services centraux	92'801	99'572	101'038
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>949'569</b>	<b>1'424'141</b>	<b>1'412'233</b>

#### Commentaires

L'augmentation des charges directes est liée à l'imputation de mandats externes (CHF 50'000) au groupe de prestations et non pas au centre de coût (coûts salariaux et de structure). Pour le solde, la diminution des coûts salariaux et de structure est principalement liée aux écarts statistiques RH.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Amort subventions à l'invest - SAHA	0	45'000	45'000	0	15'000	15'000
Inst. dans canton adu.	58'947'703	63'689'550	68'764'600	70'925'600	73'086'700	73'086'700
Inst. hors canton adu.	8'665'070	10'350'000	9'150'000	9'550'000	9'950'000	9'950'000
Lutte addiction jeu	177'472	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000
Lutte c/addictions	10'445'563	9'932'479	10'459'500	10'459'500	10'459'500	10'459'500
Prestations ambulatoires aux invalides	599'557	839'488	844'488	844'488	844'488	844'488
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>78'835'365</b>	<b>85'056'517</b>	<b>89'463'588</b>	<b>91'979'588</b>	<b>94'555'688</b>	<b>94'555'688</b>

#### Commentaires

En ce qui concerne les amortissements des subventions à l'investissement, le montant de CHF 45'000 correspond à une subvention octroyée à Alfaset en 2003. Dès 2026, le montant de CHF 15'000 correspond à la subvention qui devrait être accordée à la FADS pour l'achat du bâtiment de Temps Présent à La Chaux-de-Fonds.

La hausse des charges concernant les institutions dans le canton (y compris celles dans le domaine des addictions) résulte principalement de la prise en considération de l'indexation (CHF +1'187'000), de la crise énergétique (CHF +1'493'000), des impacts partiels de l'application de la nouvelle CCT-ES (CHF +320'000) et d'une augmentation des besoins supplémentaires (CHF + 2'603'000) compensés en partie par la diminution des charges pour les institutions hors canton. Cette dernière, principalement liée à l'amélioration de l'offre cantonale et au vieillissement de la population, se monte à CHF -1'200'000.

Dans le domaine des addictions, en plus de l'indexation prévue (CHF +176'000), de la crise énergétique (CHF +115'000) et des impacts de l'application de la nouvelle CCT-ES (CHF +36'000), les moyens ont été renforcés (CHF +200'000), conformément au bilan d'étape de l'évaluation de la réforme neuchâteloise du domaine de l'addiction.

En lien avec le déploiement de la mesure du PFL "Renforcement du recours aux allocations pour les personnes impotentes au bénéfice d'une rente AI", une économie nette de CHF 38'900 en 2024 à CHF 200'000 en 2026 a été intégrée.

Les moyens des prestations ambulatoires sont restés stables en 2024.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	PFT 2025	PFT 2026	PFT 2027
Contribution LORO addiction jeu	-177'472	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-177'472</b>	<b>-200'000</b>	<b>-200'000</b>	<b>-200'000</b>	<b>-200'000</b>	<b>-200'000</b>

#### Commentaires

Le budget est stable par rapport à l'exercice précédent.

### Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charge nette FADS			-2'747'800
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2'747'800</b>

#### Commentaires

Intégration dès 2024 de la charge nette de la FADS dans la facture sociale.

### Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2023 Total net	Budget 2024 Dépenses / Charges	Budget 2024 Recettes / Revenus	Budget 2024 Total net	PFT 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net
*PI - Virage ambulatoire handicap	En cours	400'000	385'778	0	385'778	386'904	0	0
Financement du projet de la FADS	A solliciter	0	0	0	0	300'000	0	0
<b>Total</b>		<b>400'000</b>	<b>385'778</b>	<b>0</b>	<b>385'778</b>	<b>686'904</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Comme catalyseur du virage ambulatoire, un crédit d'engagement de CHF 1,2 million a été prévu sur 3 ans de 2023 à 2025. Celui-ci a pour objectif de stimuler des projets d'innovation sociale renforçant ainsi le dispositif d'accompagnement à domicile pour développer des projets d'inclusion professionnelle.

Un crédit d'engagement de CHF 300'000 est prévu en 2025 pour le financement du projet d'investissement de la FADS en lien avec le projet d'acquisition et de rénovation du bâtiment de Temps Présent à La Chaux-de-Fonds.